

LA VERITABLE DEVOTION A LA MERE DE DIEU

ÉTABLIE SUR LES Principes du Christianisme, & reduite en pratique.

DIVISEE EN TROIS PARTIES.

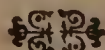
TOME PREMIER.

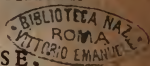
Contenant la premiere & la seconde Partie.

Par le P. CHERUBIN DE SAINTE MARIE RUPPE', Professeur en Sainte Theologie, & Définiteur actuel des Recolez de la Province d'Avignon, apellée de Saint Bernardin.

TROISIEME EDITION.

Revuë & aumentée par l'Auteur.





A TOULOUSE,
Chez JEAN BOUDE, Imprimeur du Roi, des Etats de Languedoc, de la Cour, de l'Université, du Clergé, & des Etats du Païs de Foix.

M. DC. XCI.

Avec Privilege du Roi & Aprobation.



VOEU DE L'AUTEUR A LA TRES-SAINTE VIERGE.

IL *est vrai que la gloire de vôtre Saint Nom ne dépend nulement des loüanges que les creatures sont capables de vous donner*, TRES-SAINTE, TRES-GLORIEUSE, TRES-INCOMPARABLE REINE DE L'UNIVERS, *& que c'est principalement du trône du Createur que procede l'éclat qui vous environne. Ce sont les abaissemens de Dieu même qui*

ſervent de pié-d'eſtal à vôtre élevation. Si vous êtes au deſſus de tout ce qui n'eſt pas Dieu, c'eſt parce que ce premier de tous les Etres, a bien voulu ſe mettre en quelque façon au deſſous de vous en ſe faiſant homme; & c'eſt en ſe rendant vôtre Fils, & en cette qualité vôtre inferieur, qu'il a mis tout le Monde ſous vos piés. Neanmoins cette independance admirable, où vous êtes, de nos devoirs, ne nous diſpenſe pas de l'engagement où nous ſommes, en qualité de creatures de vôtre Fils unique, de rechercher tous les moyens poſſibles de vous honorer, & de vous témoigner nôtre zele. Pour moi, TRES-SACRE'E VIERGE, *je reconnois à mon égard ſi parfaitement la force de cette obligation, outre celle que m'impoſent les faveurs & les graces que j'ai reçuës de vôtre protection ſouveraine; que bien que je ſçache que c'eſt m'élever beaucoup que de regarder vôtre trône, & que dans la rigueur, ce ſoit une temerité à un ver de terre d'oſer ofrir quelque choſe à une Majeſté ſi relevée, j'ai aprehendé que ma retenuë ne fut encore plus blâmable que ma preſomtion, & je me*

ſuis flaté juſques à croire que mon devoir pourroit en quelque façon juſtifier la liberté que je me donne en vous preſentant ce petit Ouvrage. C'eſt une bien foible preuve de ma veneration & de mes reſpets ; & j'avouë qu'il n'y a non plus de proportion de tout ce que je puis entreprendre avec ce qui vous eſt dû, qu'il y en a de mon neant avec la grandeur de vôtre élevation ; & que la diſtance de l'un à l'autre étant comme infinie, il s'enſuit évidemment, que tout ce que je ſuis capable de concevoir, eſt infiniment au deſſous de vous. Mais quoi, TRES-SAINTE VIERGE, *ne ſeroit-il permis à vos ſerviteurs de ſe preſenter devant vos Autels, qu'avec des ofrandes dignes de vous ? Cette loi ſévere nous en éloigneroit pour jamais ; & quoi que vôtre gloire ne fut pas intereſſée dans la ceſſation de nos hommages, elle nous rendroit malheureux par la violence qu'elle feroit à nos plus ſaintes inclinations, en nous privant de ſatisfaire aux plus juſtes de nos devoirs. Vous avez predit, ô* TRES-IMMACULÉE VIERGE ! *que toutes les nations ſe conſacreroient à vos loüanges, &* vous

ſervent de pié-d'eſtal à vôtre élevation. Si vous êtes au deſſus de tout ce qui n'eſt pas Dieu, c'eſt parce que ce premier de tous les Etres, a bien voulu ſe mettre en quelque façon au deſſous de vous en ſe faiſant homme; & c'eſt en ſe rendant vôtre Fils, & en cette qualité vôtre inferieur, qu'il a mis tout le Monde ſous vos piés. Neanmoins cette independance admirable, où vous êtes, de nos devoirs, ne nous diſpenſe pas de l'engagement où nous ſommes, en qualité de creatures de vôtre Fils unique, de rechercher tous les moyens poſſibles de vous honorer, & de vous témoigner nôtre zele. Pour moi, TRES-SACRE'E VIERGE, *je reconnois à mon égard ſi parfaitement la force de cette obligation, outre celle que m'impoſent les faveurs & les graces que j'ai reçuës de vôtre protection ſouveraine; que bien que je ſçache que c'eſt m'élever beaucoup que de regarder vôtre trône, & que dans la rigueur, ce ſoit une temerité à un ver de terre d'oſer ofrir quelque choſe à une Majeſté ſi relevée, j'ai aprehendé que ma retenuë ne fut encore plus blâmable que ma preſomtion, & je me*

ſuis flaté juſques à croire que mon devoir pourroit en quelque façon juſtifier la liberté que je me donne en vous preſentant ce petit Ouvrage. C'eſt une bien foible preuve de ma veneration & de mes reſpets ; & j'avouë qu'il n'y a non plus de proportion de tout ce que je puis entreprendre avec ce qui vous eſt dû, qu'il y en a de mon neant avec la grandeur de vôtre élevation ; & que la diſtance de l'un à l'autre étant comme infinie, il s'enſuit évidemment, que tout ce que je ſuis capable de concevoir, eſt infiniment au deſſous de vous. Mais quoi, TRES-SAINTE VIERGE, *ne feroit-il permis à vos ſerviteurs de ſe preſenter devant vos Autels, qu'avec des ofrandes dignes de vous ? Cette loi ſévere nous en éloigneroit pour jamais ; & quoi que vôtre gloire ne fut pas intereſſée dans la ceſſation de nos hommages, elle nous rendroit malheureux par la violence qu'elle feroit à nos plus ſaintes inclinations, en nous privant de ſatisfaire aux plus juſtes de nos devoirs. Vous avez predit, ô* TRES-IMMACULÉE VIERGE ! *que toutes les nations ſe conſacreroient à vos loüanges, &* vous

apelleroient bien-heureuse ; *il semble que dés lors vous vous êtes engagée à agréer les humbles devoirs que nous tâchons de vous rendre, encore qu'ils n'ayent aucune proportion avec l'excellence & le merite de vôtre dignité, mais seulement avec la pauvreté de nôtre condition, & la petitesse de nos forces. La grandeur d'un cœur Royal, ne paroit pas moins dans l'agrément des plus petits services, que dans la profusion des plus grandes faveurs : Recevez donc mon ofrande, ô* TRES-SAINTE PRINCESSE, *sans en examiner le prix, vous qui êtes la noblesse & la generosité même ; & permettez que pour me rendre fidéle aux mouvemens qui viennent de la part du* SAINT ESPRIT *vôtre Epoux, je tâche de seconder par mon travail les Saintes afections de ceux qui ne respirent que pour vôtre gloire, & que je contribuë, s'il m'est possible, à en acroître le nombre. J'aurai, par ce moyen, la consolation de me rendre utile à ceux qui pourront reparer par leur ferveur, les défauts qui ont gâté tout ce que jusqu'à cette heure, je puis avoir fait pour le service de* VÔTRE

Majesté; *& sous le titre du tres-humble serviteur de vos serviteurs, il me sera permis de vous prier avec plus de confiance, de me faire entrer dans la participation des graces que vous leur départez à toute heure, & de souffrir,* ô Vierge Souveraine! *que je sois éternelement dans vôtre dépendance.*





Aprobation de Monseigneur l'Evêque de Vabres, nommé à l'Evêché du Mans.

LA tres-Sainte Vierge Mere de Dieu étant le premier sujet de l'amour des Bien-heureux dans le Ciel, aprés la Trinité, & l'Humanité adorable de Jesus ; Elle doit être aussi le premier objet de la foi & de la veneration des Chrêtiens sur la Terre, desquels la conversation étant dans le Ciel, ils doivent aprés Nôtre Seigneur Jesus-Christ, honorer particulierement sa tres-Sainte Mere. Nous avons crû que nous ne pouvions mieux accroître le culte & la devotion que tous les Fideles de nôtre Diocese doivent avoir pour la sainte Mere d'amour, qu'en leur conseillant la Lecture de ce Livre intitulé, *La veritable Devotion à la Mere de Dieu, établie sur les principes du Christianisme, &c.* composé par le P. Cherubin de Sainte Marie Ruppe', *Religieux Recolé, Professeur*

en Sainte Theologie, dans lequel Nous n'avons rien trouvé de contraire à la Foi & à la Doctrine de l'Eglise. Nous exhortons toutes les ames pieuses & devotes à la Glorieuse Mere de Dieu de mettre souvent en usage toutes les instructions & saintes pratiques enseignées dans ce Livre, desquelles elles recevront beaucoup de consolation., & d'aumentation de graces, par l'intercession de la Mere des graces & des benedictions. Donné à Vabres le 4. d'Octobre 1671.

LOUIS, *Evêque & Comte de Vabres, nommé par le Roi à l'Evêché du Mans.*

Aprobation des Docteurs en Theologie.

NOus soussignez Docteurs & Professeurs en Theologie, avons lû & examiné par l'ordre de nôtre Reverendissime P. General, ce Livre intitulé, *La veritable Devotion à la Mere de Dieu, &c. composé par le* R. P. CHERUBIN DE SAINTE MARIE

Ruppe', *Religieux Recolé ; Professeur en Theologie, &c.* dans lequel Nous n'avons rien trouvé de contraire à la Doctrine de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine ; mais plûtôt le jugeons être un Ouvrage où la devotion envers la Sainte Vierge est persuadée avec tant de force, & enseignée avec tant de clarté, que les Devots & les Sçavans en recevront beaucoup d'édification, & les indevots même y seront animez à la pratique de cette grande vertu. C'est pourquoi Nous jugeons qu'il merite d'être donné au public pour la gloire de Dieu & de sa tres-Sainte Mere, & pour le bien spirituel des Fideles. Fait à Paris le 4. Iuin 1671.

F. Claude Domart, *Docteur en Sainte Theologie de la faculté de Paris, & Gardien du Grand Convent de l'Observance de la même Ville.*

F. B. Meurisse, *du même Ordre, & Docteur de la même faculté.*

F. Silvestre Castet, *Professeur en Ste. Theologie, Provincial des Recolez de la Province de Toulouse, dite* du tres-Saint Sacrement, *& Definiteur*

General de tout l'Ordre de S. François.

F. GILLES GILLES, *Professeur en Sainte Theologie, & Custode des Recolez de la Province d'Avignon, dite* de S. Bernardin.

F. PASCAL RAPINE DE SAINTE MARIE *Recolé; Professeur en Ste. Theologie, & Excustode de la Province d'Anjou, apellée* de Ste. Magdelaine.

Attestation de M. Grandin Docteur de la Sacrée Faculté de Sorbone, & commis par le Roi pour lire les Livres qu'on doit Imprimer.

J'Ai lû ce Livre intitulé, *La veritable Devotion à la Mere de Dieu, &c. composé par le* R. P. CHERUBIN DE SAINTE MARIE RUPPE', *Religieux Recolé, Professeur en Sainte Theologie.* Fait à Paris le 18. Novembre 1671.

M. GRANDIN.

Permission du tres R. P. Provincial des Recolez.

NOus permettons en vertu des presentes, & avec le merite de

la sainte obeïssance, au R. P. CHERUBIN DE SAINTE MARIE RUPPE', ancien Professeur en sainte Theologie, & Definiteur actuel de nôtre Province, de faire reïmprimer un Livre par lui composé, & qui a été ci-devant imprimé deux fois avec les Aprobations & Permissions requises, intitulé, *La veritable Devotion à la Mere de Dieu, &c.* Donné à Avignon sous le Sceau de nôtre Office le 17. Janvier 1691.

F. MARC ANASTAYS, *Provincial des Recolez de la Province d'Avignon, apellée* de S. Bernardin.

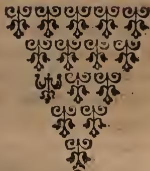
Extrait du Privilege du Roi.

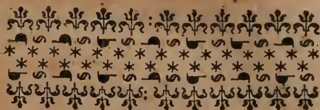
PAR Lettres Patentes de Sa Majesté données à Versailles le 11. d'Octobre 1685. Signées par le Roi en son Conseil, & plus bas, LE FEBVRE, & Registrées sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs Jurez de Paris, suivant les Arrêts du Conseil Privé du Roi & du Parlement, Signé, C. ANGOT Sindic, il est permis au R. P. CHERUBIN DE

Sainte Marie Ruppe' de Besiers, Religieux Recolé de la Province d'Avignon, & Professeur en sainte Theologie, de faire reimprimer pour la troisiéme fois, vendre & débiter par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra durant l'espace de dix années, à compter du jour que cette troisiéme Edition sera achevée, un Livre par lui composé, intitulé, *La veritable Devotion à la Mere de Dieu*, *&c.* avec défenses à tous Libraires & Imprimeurs & autres, de l'Imprimer en tout ou en partie, ni d'en vendre & débiter d'autre Impression que de celles qui auront été faites du consentement dudit Pere, ou de ceux à qui il aura cedé son droit, à peine de quinze cens livres d'amende, de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interêts, &c. comme il est porté par lesdites Patentes, qui sont en vertu du present Extrait, tenuës pour bien & deuëment signifiées, suivant la Declaration de Sa Majesté, à ce qu'on n'en pretende cause d'ignorance.

Ledit R. P. Cherubin de Sainte Marie Ruppé a cedé son droit & son Privilege à JEAN BOUDE, Imprimeur du Roi, de Monseigneur le Duc de Noailles, des Etats Generaux de la Province de Languedoc, de la Cour, de l'Université, du Clergé, & des Etats du Païs de Foix, suivant l'accord passé entr'eux. A Toulouse le 28. May 1691.

Achevé d'Imprimer pour la premiere fois, au mois d'Octobre 1691.





AVERTISSEMENT.

LES Saints étant les plus nobles parties du Corps mistique de JESUS-CHRIST, *les Images les plus accomplies de ses perfections, les plus glorieuses dépendances de sa grace, les plus excellens fruits de sa Croix, & les plus admirables Ouvrages de sa Toute-Puissance, rien n'est plus plausible que la Doctrine du saint Concile de Trente & celle de son Catechisme adressé par l'autorité du B. Pape Pie V. & le zele du Saint Cardinal Charles Borromée à toute l'Eglise: que la vénération que nous avons pour les Saints, nous est tres-utile, parce qu'elle est tres-agreable à Dieu, & que c'est sa Divine Majesté qui est principalement honorée par tous les devoirs que nous tâchons de leur rendre.*

L'élevation de la Sainte Vierge au dessus de tous les Saints, tient de l'infini, elle est incomprehensible; & il faut avouër avec Saint Jean de Damas, que des Serviteurs de Dieu à sa Mere, il y a une distance infinie : Servorum Dei & Matris Dei, discrimen est infinitum. * *Ce n'est donc pas une verité qu'il soit necessaire de prouver; mais il faut la supposer comme évidente d'elle-même dans les principes de nôtre foi: que la Devotion envers la tres-Sainte Vierge est un des plus excellens moyens que nous ayons d'honorer la Majesté divine, & de nous atirer ses graces, & un des plus necessaires & des plus salutaires devoirs de nôtre Religion.*

C'est par-là, mon Lecteur; que vous devez juger de l'utilité du Livre que je vous presente, dont le dessein n'est autre que de vous établir parfaitement dans la Devotion envers la Mere de Dieu. Avec quelle assez grande joie pouvez-vous recevoir un si grand secours pour vôtre salut, & un moyen si doux, si facile & si puissant de ga-

* Orat. 1. de Dormit. Deip.

gner les complaiſances d'un Dieu qui ſe plait infiniment aux honneurs que l'on rend à ſa tres-Sainte Mere?

L'ordre veut qu'il vous ſoit avant tout autre choſe expliqué, ce que c'eſt que la Devotion envers la tres-Sainte Vierge. Elle ne conſiſte pas eſſentielement dans l'imitation de ſes vertus, & moins encore dans l'aſſiduité des prieres vocales, & dans quantité de ſemblables devoirs qui ne ſont que les efets & les preuves quoi que neceſſaires & indiſpenſables de cette Devotion.

*Pour prendre la choſe dans ſa ſource, il faut neceſſairement dire un mot de la Devotion en general, & ſupoſer avec S. Ambroiſe, qu'elle eſt la premiere des vertus Morales, & le fondement de toutes les autres; & même avec S. Thomas, * que la Devotion qui eſt une vertu particuliere, ne laiſſe pas d'entrer dans les fonctions de toutes les autres, en ce qu'elle nous diſpoſe à nous porter avec afection & avec promptitude à*

* L. 1. de Abrah. Patr. c. 2.

* 2. 2. q. 82. & q. 83.

tout ce qui apartient au service de Dieu.

Sur ce fondement il est facile de comprendre que la Devotion envers la tres-Sainte Vierge est à proprement parler, l'amour qu'on a pour elle, parce que cet amour, s'il est grand & heroïque, nous porte à toutes les pratiques de pieté qui se raportent à son service; que toutes ces pratiques sont les suites de cet amour, & qu'elles en tirent leur merite & leur prix, comme les fruits tirent la vie de la racine d'un arbre.

Cet amour se fait connoître principalement par trois sortes de devoirs, ausquels se peut & se doit même raporter tout ce qui concerne la Devotion envers cette divine Mere. Le premier est pris dans le mot de Devotion qui est un terme d'engagement; & il consiste dans les pratiques par lesqueles on se dévouë à la tres-Sainte Vierge, on se donne à elle, on se soûmet à son empire, on se consacre à son service, & on se met volontairement dans sa dépendance.

Le deuxiéme devoir, est celui d'é-

loigner de nôtre conduite & de nos personnes tout ce qui seroit capable d'ofenser les yeux tres-purs & tres-saints de nôtre divine Maîtresse ; & de nous munir de tout ce qui peut lui être agreable. C'est la fuite des pechez & la pratique des vertus qui composent ce second devoir, c'est à dire, l'Imitation de la tres-Sainte Vierge, qui est sans contredit, la plus importante partie de cette devotion.

Le troisiéme devoir consiste dans les divers exercices de pieté qui regardent en particulier le service de la Mere de Dieu ; comme sont les prieres vocales, la veneration de son saint Nom, le culte de ses Images, la celebration de ses Fêtes, le recours à sa protection dans tous nos besoins, &c.

Vous comprenez déja, sans qu'il soit necessaire de vous le dire, quel doit être le partage de ce Livre, dont ces trois devoirs qui renferment l'essence & tous les Ofices de la veritable Devotion envers la Reine du Ciel, doivent fournir la matiere. La premiere Partie commencera par quatre Chapitres, où seront déduits pou. ..rvir de fon-

dement à tout l'Ouvrage, les principaux motifs qui peuvent nous porter à cette devotion. Mais il ne faut pas oublier, pour l'entier éclairciſſement du titre, que les veritez fondamentales du Chriſtianiſme ſont ſes plus ſolides principes: La ſouveraineté de Dieu; l'Incarnation du Verbe; le miſtere admirable de l'Eucharistie; la neceſſité de la grace; l'exemple des Saints; l'éternité de la gloire du Ciel, & des peines de l'Enfer; & les autres veritez qui font la grandeur de la Religion Chrêtienne; ce ſont, dis-je, les principes par leſquels dans tout le cours de cet Ouvrage, je tâcherai d'expliquer, de perſuader, & de reduire en pratique la Devotion envers la Mere de Dieu.

Les deux premieres Editions de ce Livre ont été ſi bien reçûës du public, comme j'ai vû par leur prompte débite, que je ne doute pas que cette troiſiéme & celles qui ſuivront ne le ſoint encore d'avantage par le ſoin que j'ai pris de donner à cet Ouvrage une face toute nouvele & tres-diferente de celle des premieres Editions. Je me ſuis particulierement étudié à l'abreger & à l'au-

menter tout à la fois ; à l'abreger quant aux paroles, & à l'aumenter & l'enrichir même notablement quant à la matiere. J'ose vous y promettre, Lecteur, en moins de discours plus d'instruction, plus d'utilité avec moins de peine, & plus de fruit avec moins de feüilles.

Si aprés cet avis, vous n'étiez pas satisfait de voir deux Volumes peut être un peu moins épais que ceux des Editions precedentes, vous ne seriez pas mieux fondé que celui qui seroit faché d'être payé en petite quantité d'or, égale en valeur, bien que non pas en poids & en volume, à plusieurs pieces d'argent.

Vous êtes déja averti, si vous avez vû quelque chose des Editions precedentes, que je vous adresse toûjours mon Discours, avec un nom que je vous ai trouvé dans celui de la Mere de Dieu. Et de même que S. François de Sales parle à Philotée, & à Theotime dans deux de ses Livres, comme S. Luc à Theophile dans les Actes des Apôtres, ainsi je vous apellerai desormais Mirjamie, *tirant ce nom, non pas de Miriam en trois sillabes, mais de* Mirjam

en deux, qui est en langue hebraïque, MARIE. *Profitez donc, Mirjamie, de mon travail, & recompensez, s'il vous plait, par le secours de vos Prieres, que je vous demande au nom de la Sainte Vierge, le soin que je prens de vous porter à son service, & de vous aider à mettre, par cette douce voye, vôtre salut en assurance.*





LA VERITABLE DEVOTION A LA MERE DE DIEU.

PREMIERE PARTIE.

Les motifs de cette Devotion ; & les Pratiques pour ſe devouër à la tres-Sainte Vierge, & s'engager à ſon ſervice.

CHAPITRE I.

Premier Motif d'aimer la tres-Sainte Vierge.

La volonté de Dieu.



C'EST un grand bonheur, dit un Prophete, de connoître ce qui plait à Dieu, puiſque nos volontez n'ont

Baruch 4.

de perfection & de bonté qu'autant qu'elles ont de conformité avec celle de ce premier Etre, & que l'autorité ſupreme & la ſainteté infinie de cette adorable volonté, nous impoſe une obligation éternéle de la ſuivre & de la prendre toûjours par la regle de nôtre conduite. Vous avoüerez, Mirjamie, que c'eſt la volonté de Dieu qu'aprés ſa Divine Majeſté, la tres-Sainte Vierge tienne le premier rang dans nos cœurs, que nous lui conſacrions nôtre amour ſans reſerve, & que nous nous engagions eficacement à ſon ſervice, ſi vous peſez bien ces trois raiſons. La premiere : parce que Dieu l'a choiſie pour Mere ; la deuxiéme : parce que tout l'honneur que l'on rend à la tres-Sainte Vierge aboutit à la gloire de ſa Divine Majeſté ; & la troiſiéme, parce qu'il veut que nous recevions par ſes mains & par ſon entremiſe toutes les graces qu'il a deſſein de nous départir.

PREMIERE CONSIDERATION.

LA premiere de ces Considerations est infiniment plus grande que la capacité de nôtre esprit. Et quelque idée que nous tâchions de nous faire de sa force, fussions-nous aussi éclairez que les Anges, cette idée ne sera presque rien en comparaison de la verité. Cette consideration est fondée sur l'amour mutuel de ce Dieu Tout-puissant & de cette Vierge incomparable, sur l'affection reciproque de ce Fils & de cette Mere, & sur les complaisances infinies de leurs sacrez cœurs. Ce qu'il y a ici, Mirjamie, de facile à comprendre, est que ce nous est un sujet absolument incomprehensible. La preference que Dieu a fait de la tres-sainte Vierge sur toutes les personnes de son sexe, existentes & possibles pour en faire sa propre mere; & la sainteté qui convient en la personne de la Vierge sacrée, à cette divine maternité, sont les justes mesures de ce mutuel amour. Le Verbe divin a autant aimé MARIE qu'il

lui a voulu du bien, & il y en a autant voulu qu'il lui en a fait. Il l'a élevée à une dignité, en comparaiſon de laquelle, tout ce qu'il y a de grand dans les Seraphins-même qui ſont les plus proches du Trône de Dieu, & dans toutes les creatures viſibles & inviſibles, n'eſt rien. Car qui peut concevoir, ſi ce n'eſt Dieu-même, ce que c'eſt qu'être Mere de Dieu, & de l'être tres veritablement & tres-parfaitement comme MARIE l'eſt?

Que le diſcours, ſur ce ſujet, du Seraphique S. Bonaventure eſt ſolide! Dieu peut bien faire, dit-il, un Monde plus parfait que celui qu'il a creé, des cieux & des aſtres plus brillans, une terre plus feconde, des élemens plus purs, & de nouvelles eſpeces de creatures ſpirituelles & corporeles plus excellentes; mais de faire quelque choſe de plus grand parmi les pures creatures, que la Mere d'un Dieu, c'eſt ce qui eſt impoſſible. Ce qu'il y a ici de plus admirable, eſt qu'encore que cette dignité ſoit évidemment infinie, elle n'eſt pas ce qu'il y

a de plus grand en MARIE ; son amour l'emporte sur sa dignité, & nous apprenons de la propre bouche de la verité incarnée au chap. II. de S. Luc, que cette divine Vierge est encore plus heureuse pour avoir conçu le Verbe Divin dans son cœur par l'attention à sa parole adorable, que pour l'avoir conçu dans son sein par le Mistere de son Incarnation ; c'est à dire, que MARIE infiniment agréable à Dieu par sa Maternité, l'est encore infiniment davantage par sa Sainteté qui consiste principalement dans l'union de son cœur avec ce divin objet par les flammes de son amour.

Je ne m'étendrai pas ici davantage dans la consideration de cét amour reciproque de JESUS & de MARIE. C'est Mirjamie, pour vous donner lieu de tirer, avec le secours de la grace de Dieu, quelque chose de vous-même, & de vôtre meditation. Il vous sera facile, pour si peu que vous vouliez vous appliquer, de vous entretenir long-temps dans un si beau sujet, car le Mystere de l'Incarnation a de grandes suites pour nous fai-

re hautement penser de l'amour ineffable & de la bienveillance reciproque de ce Fils & de cette Mere. La vie temporele de deux personnes si aimables, si saintes, si accomplies, & qui eurent l'une pour l'autre de si grands attraits; leur conversation familiere, leur douceur admirable, leurs celestes entretiens, la profusion continuele d'une infinité de graces de la part de l'une, la fidelité à corresspondre à ces graces de la part de l'autre;les misteres de laPassion qui ont fait de JESUS & de MARIE une même victime par la communication de leurs travaux & de leurs peines incomprehensibles, & cent autres considerations qui se presentent presque d'elles-mêmes, sont comme autant de rayons qui nous découvrent la grandeur inconcevable de leur amour; & qui doivent nous faire avoüer, qu'aprés l'unité de substance qui est entre les trois Divines personnes, aprés l'union personnele du Verbe Divin avec son humanité adorable, il n'est point d'union si intime, il n'est point d'alliance si étroite, que celle de JESUS & deMA-

RIE, il n'y a rien de comparable à cét amour dans le ciel ni sur la terre. Et si tout l'amour des Anges & des Saints étoit reduit & réuni à un seul amour, cet amour qui sembleroit immense ne seroit pas comparable au seul amour de MARIE pour JESUS, & il le seroit encore bien moins à celuy de JESUS pour MARIE.

Oüi, Mirjamie, nous le pouvons dire avec verité; Jesus a épuisé tous les tresors de son cœur en faveur de MARIE, & MARIE a épuisé tous les tresors de son cœur en faveur de JESUS. Il l'a aimée & il l'aimera éternelement, incomparablement plus qu'il n'aime toute l'Eglise militante, & que toute l'Eglise triomphante, & que toutes les creatures ensemble. Elle l'a aimé, & elle l'aimera éternelement sans comparaison plus que tous les Anges & les Saints ne l'aiment, & infiniment plus qu'elle ne s'aime soi-même. Quel plaisir ne ferions-nous donc point à cette Mere d'aimer, s'il nous étoit possible, infiniment ce Fils? Quel plaisir ne ferions-nous donc point à ce Fils, d'aimer, s'il nous étoit

poſſible infiniment cette Mere ? Croiſſons donc toute nôtre vie autant qu'il nous ſera poſſible dans cét amour, & ne nous flatons jamais, quelque progrez que nous y puiſſions faire, de pouvoir autant aimer ce Fils & cette Mere qu'ils ſont aimables, & qu'ils ſe ſouhaitent l'un l'autre d'amour, de veneration & de ſervice de la part des creatures.

Seconde Consideration.

La ſeconde Conſideration qui nous doit convaincre que c'eſt la volonté de Dieu que la tres-Sainte Vierge ſoit aimée ; eſt que toutes les preuves de nôtre amour, & tous les devoirs qui lui ſont rendus dans le ciel & ſur la terre aboutiſſent principalement à la gloire de ſa Divine Majeſté. Nous ne ſçaurions entretenir dans nos cœurs de plus juſte deſir, nous ne ſçaurions concevoir de plus noble deſſein, que d'honorer Dieu & d'agir pour ſa gloire. C'eſt la plus excellente fin que l'on ſe puiſſe propoſer ; elle eſt ſi ſainte, qu'elle neceſſite Dieu

même à l'avoir toûjours en veuë ; & c'eſt parce qu'il eſt infiniment ſaint, qu'il eſt impoſſible qu'il agiſſe pour une fin moins ſainte que lui-même.

Or ſçachez, Mirjamie, que ſi Dieu eſt glorifié par les devoirs que nous rendons à ſes ſerviteurs, & par la devotion que nous avons aux Saints, ainſi que nous vous avons dit au commencement de la Preface, ſelon la Doctrine Catholique, il le ſera incomparablement d'avantage par tous les ſervices & les homages que nous rendrons à ſa tres-Sainte Mere.

Cette verité bien conçuë, Mirjamie, vous ſervira d'antidote & de preſervatif contre le venin d'un certain livre qui a paru depuis quelques années, avec ce titre, *Avis ſalutaires de la B. Vierge à ſes Devots indiſcrets.* La fin de ce livre n'eſt nullement de procurer la gloire de Dieu. Cette fin ſi juſte & ſi ſainte n'eſt que le pretexte ſpecieux dont l'Auteur ſe couvre, & dont il déguiſe ſon veritable deſſein qui eſt de ruïner la devotion envers la tres-Sainte Vierge, comme ſi elle étoit oppoſée à la gloire de Dieu. Cet

Auteur artificieux ſemble être dans une alarme continuele de voir le ſervice de Dieu ruiné, par l'attachement des Fideles à celui de ſa ſainte Mere. Il ne peut ſouffrir qu'on rende des reſpects ſi aſſidus & de ſi profonds homages à cette Creature, & qu'on ait tant de confiance en ſa protection. Il craint qu'on ne l'honore autant ou plus que ſon Fils, & que ces reſpets, ſes homages & cette confiance ne ſoient autant de larcins qu'on fait à la Majeſté Divine, à qui tout eſt dû.

Mais qu'il y a peu de ſubtilité dans ce venin ! & qu'il faut être ignorant pour n'être capable de renverſer toute la Doctrine Sophiſtique de ce livre, avec cette courte réponſe ; Il eſt vrai que tout eſt dû à Dieu, mais il eſt vrai auſſi que les honneurs que nous rendons aux Saints, & ſur tout à la tres-Sainte Vierge, entrent dans le compte de nos debtes, & compoſent une partie de nos devoirs à l'égard de Dieu-même ; puiſque c'eſt Dieu qui en eſt la cauſe principale, le motif, & la fin.

Il eſt donc ſeur, Mirjamie, que la

devotion envers la tres-Sainte Vierge, loin d'être contraire au ſervice de Dieu, en eſt une partie tres eſſentiele, & que c'eſt ſervir Dieu & agir pour ſa gloire que de ſervir & honorer ſa tres-Sainte Mere. Ouvrez librement vôtre cœur à l'amour de la tres-Sainte Vierge, laiſſez-vous gagner à ſes bontez & à ſes beautez ineffables, aneantiſſez-vous de reſpet & de veneration devant la grandeur incomprehenſible de ſa Majeſté; laiſſez aux faux devots & aux hipocrites le ſcrupule impertinent que la fauſſeté de leur zele pour la gloire de Dieu leur donne, de ne choquer cette gloire par une trop grande devotion envers la tres-Sainte Vierge; & que tout vôtre ſcrupule ſoit plûtôt, ou pour mieux dire vôtre déplaiſir, de ne pas avoir aſſez de ferveur pour ſon ſervice, d'avoir perdu quelque occaſion de l'honorer, de vous voir ſurpaſſer par d'autres en ſon amour, & enfin d'avoir déplû à JESUS & de lui déplaire encore pour n'avoir pas aſſez d'ardeur au ſervice de ſa tres-Sainte Mere; car vous n'en aurez jamais autant que les Saints en ont eu

ſur la terre & qu'ils en ont dans le Ciel, & que Dieu ſouhaite que vous en ayez.

Comptez avec aſſeurance, Mirjamie, ſur ces oracles d'un S.Docteur & d'un S. Prelat. Il n'y a nul doute que tout ce qu'on rend dignement d'honneur & de veneration à la tres-Sainte Vierge, n'appartiene à la loüange & à la gloire de ſon Fils. Pour preuve que je ſuis ſerviteur du Seigneur, je veux être entierement ſoumis à l'empire de ſa ſainte Mere; je veux me dédier à ſon ſervice, pour me perfectioner par ce moyen dans celui de ſon Fils: les devoirs que je tâcherai de lui rendre paſſeront d'elle juſques à ce Fils adorable, & ſe rapporteront à ſa gloire, de même que les alimens qu'on donne à la nourrice profitent à l'enfant, & que les homages qu'on rend à la Reine aboutiſſent à la gloire du Roy. C'eſt ainſi que raiſonnent S. Jerome & S. Ildefonſe.

Etudiez-vous donc, Mirjamie, de juſtifier devant Dieu & devant ſes Anges, la verité de vôtre amour en-

* Serm. de Aſſumpt. * L. de Virginit. c. 12.

vers nôtre adorable Sauveur, & la fidelité de vôtre cœur à l'égard de celui qui doit en être l'unique possesseur, par un parfait attachement à la devotion & au service de sa tres-immaculée Mere.

TROISIEME CONSIDERATION.

RIen n'est plus frequent dans les écrits des Peres, & des Saints Docteurs qui traitent de la tres-Sainte Vierge, que de la proclamer comme le canal de toutes les graces dont son adorable Fils est la source. Elle est, au dire de saint Bernardin de Sienne, le col du corps mistique dont son Fils est la tête, & il ne descend, dit cet éclairé Docteur, aucune influence, aucune grace de ce divin Chef sur nous, qui par la grace du saint Batême lui sommes unis comme ses membres, qui ne passe par ce milieu; comme dans le corps naturel, les esprits que l'on appelle animaux, & qui donnent le sentiment & le mouve-

* Tom. 3. Serm. 3. de nom. Mariæ.

ment à tout le corps ont bien leur origine dans la tête, mais le col est le canal par où ils descendent sur les autres parties.

L'Eglise qui a le Saint Esprit même pour Directeur, nous fait invoquer la Sainte Vierge par la qualité de *Mère de la grace divine*. Je ne sçai, Mirjamie, si vous avez jamais bien reflechi sur cet admirable titre. Que MARIE soit la Mere de l'Auteur de la grace; c'est une des premieres veritez de nôtre foi; mais quelle soit la Mere de la grace même, c'est ce qui ne semble pas si facile à concevoir. C'est pourtant une qualité que personne ne peut lui contester sans contredire à l'Eglise; c'est une façon de prier que personne ne peut rejetter, puisqu'elle est canonique: c'est une des prieres publiques de l'Eglise & des plus frequentes. Dites tant qu'il vous plaira, que toutes les graces sont les fruits de l'arbre sacré de la Croix, le prix du sang adorable de JESUS-CHRIST, que ces saintes playes en sont les sources fecondes, & qu'il en est & l'auteur & le maître absolu. Ces veritez n'ont

rien d'oppoſé au titre de Mere de la grace divine ; car deux veritez ne ſçauroient ſe choquer. MARIE eſt la Mere de toutes les graces, même des plus relevées, des plus excellentes & des plus ſublimes, & de celles qui meritent le nom de Divines. Elle eſt la Mere de toutes les graces, par la conſideration que ſon Fils veut bien faire de ſes merites en nôtre faveur, dans la diſtribution de ſes graces, & par l'égard qu'il lui plait d'avoir à ſon interceſſion. Il ſe plait à honorer ſa tres-Sainte Mere en toutes les manieres poſſibles dans le Ciel & ſur la terre ; & pour lui gagner plus doucement, & tout enſemble plus fortement nos cœurs par les doux attraits de ſes graces, il veut bien les mettre toutes en ſes mains, il veut qu'elle ſoit nôtre mediatrice auprés de lui-même, nôtre Avocate & nôtre refuge ; & que toutes les graces du Ciel, & toutes les benedictions de nôtre Pere celeſte nous viennent par ſon entremiſe.

Il ſe feroit ici, non pas des chapitres, mais des volumes bien épais,

s'il falloit ramaſſer le ſentiment des Peres, & tout ce qu'ils ont dit ſur cet aimable ſujet. Mais venons à la concluſion touchant la volonté de Dieu. La voici dans un texte de ſaint Bernard qui nous dit en abregé tout ce que je ſouhaite vous perſuader. * *Elevez vos cœurs & vos penſées à Dieu, & conſiderez combien grande eſt l'affection & la devotion qu'il veut que nous ayons pour* MARIE, *ayant mis en elle la plenitude de tous les biens, afin que nous ſachions que s'il y a en nous quelque eſperance de grace & de ſalut, tous ces biens ne peuvent nous venir que de l'abondance de cette plenitude.*

Le Ciel & la Terre ſont remplis de la gloire du nom de MARIE & des effets de ſon pouvoir. Une infinité de Temples & d'Autels honorez de cet auguſte nom pour la gloire du Dieu tout-puiſſant à qui ils ſont conſacrez, expoſent à nos yeux les monumens & les témoignages autentiques d'un nombre infini de miracles que le Ciel a operez à ſa conſideration & en fa-

* Serm de Aquæ d.

veur de ceux qui l'ont invoquée, les livres & une infinité d'hiſtoires averées & bien établies en diſent autant, & nous prêchent que s'il y a des faveurs du Ciel, s'il y a des graces, s'il y a des benedictions ſpiritueles & temporeles, c'eſt le partage des Devots de la Mere de Dieu, & de ceux qui ont le bonheur d'être ſous ſa protection. Ne ſont-ce pas là d'illuſtres preuves du grand deſir que Dieu a de ſoûmetmettre l'Univers à l'amour & à la veneration de ſa ſainte Mere? Dieu tout élevé qu'il eſt infiniment au deſſus de nous, & tout independant qu'il eſt de nôtre neant, ne laiſſe pas par un effet de ſon infinie bonté, d'en vouloir à nos cœurs, il veut en être le poſſeſſeur abſolu; mais comment nous inciteroit-il par tant de moyens de les donner à MARIE, jaloux comme il en eſt, s'il n'avoit lui-même établi ce moyen admirable pour ſe les attirer, pour s'en rendre le Maître & les ſantifier? C'eſt donc la volonté de Dieu, Mirjamie, que nous nous étudions à nous ſantifier, par la douce voye de la devotion à la tres-Sainte Vierge.

Recevez cette verité comme un principe trés asseuré dans la vie spirituele ; & detestez de tout vôtre cœur l'ignorance, où possible vous avez été jusques ici d'une verité si salutaire ; faites dés cette heure même une bonne resolution pour l'avenir, & dés ce moment offrez-vous à la Mere de Dieu, pour employer avec ardeur & avec fidelité le reste de vos jours à son service.

CHAPITRE II.

Second motif d'aimer la tres-Sacrée Vierge.

Sa Beauté souveraine, & les admirables qualitez de son corps virginal & de son ame tres-Sainte.

LEs Creatures sont autant aimables qu'elles approchent de la beauté divine dont elles ne sont que les images, & dont leur beauté n'est qu'une participation. La tres-Sainte Vierge l'emporte, sans contredit sur toutes

les creatures ; & aprés l'humanité sacrée de son adorable Fils, elle est le plus riche & le plus fidele miroir des beautez divines. Jettons, Mirjamie, avec respect les yeux, sur cette trespure glace : & considerons separement la beauté & les autres precieuses qualitez du sacré corps de l'Epouse du Saint Esprit, celles de son ame glorieuse, & celles du celeste tout qui resulte de l'union de ces deux saintes parties.

De la beauté & des autres precieuses qualitez du corps virginal de la Mere de Dieu.

EST-il rien de plus ridicule & de plus mal fondé que la vanité des femmes qui font gloire de leur beauté, & qui s'imaginant de meriter par un si foible endroit, d'être considerées, se payent, insensées qu'elles sont, du vain applaudissement que ce petit avantage de la nature, leur attire ? Une qualité si fragile & de si peu de durée, qui passe comme une fleur, & qui cependant, dans le peu de temps qu'el-

le ſubſiſte, en attendant les rides horribles de la vieilleſſe & la corruption du tombeau, eſt d'un ſi grand prejudice à la vertu, & cauſe de ſi funeſtes effets dans les ames, peut-elle être un ſujet raiſonnable de gloire? Que c'eſt juſtement que la beauté corporele eſt mépriſée dans l'Ecriture Sainte, & & qu'elle eſt traitée dans le chapitre 13. des ſacrez Proverbes, d'illuſion & de pure vanité! *Fallax gratia & vana eſt pulchritudo.* Il eſt vrai, Mirjamie, mais rien de tout cela n'eut jamais lieu en la perſonne de la tres-Sainte Vierge. Sa beauté ſacrée ne fut point ſujette au changement; les jeûnes & les auſteritez, bien qu'elle y fut adonnée, la vieilleſſe & la mort même ces grands ennemis des autres beautez, n'intereſſerent jamais le moins du monde celle de l'Epouſe du Saint Eſprit, qui lui étoit conſervée naturelement par la force du plus parfait temperament qui fut jamais, & même ſurnaturelement par la reſidence du Saint Eſprit en elle. Sa chair virginale qui ne fut jamais frapée, non plus que ſon ame tres-ſainte,

de la malediction du peché n'eut aucune part à l'Arrest divin qui reduit tous les hommes à la poudre de leur origine. Elle étoit aussi belle, le peu de temps qu'elle fut dans le sacré tombeau qui reçut le precieux dépôt de son corps virginal, qu'à la fleur de son âge; & sa prompte resurrrection redoubla ses graces, & les accrût si merveilleusement, que leur vuë fait une des plus considerables parties de la felicité des Saints.

Et comme selon le juste dire de S. Ildefonse, tout ce qui fut en MARIE fut toûjours en la possession du Saint Esprit, *Quidquid in* MARIA *fuit, possedit Spiritus Sanctus*; sa beauté bien qu'elle fut tres-parfaite, loin de faire de mauvais effets, comme fait ordinairement celle des personnes de son sexe, n'en produisit jamais que de tres-bons & tres-salutaires. Le Saint Esprit qui habitoit en elle se servoit de ses yeux comme d'un organe sacré pour repandre ses graces dans l'ame de ceux qui avoient le bien de l'approcher; c'est, Mirjamie, un éloge bien rare que celui-ci, c'est un privilege de

beauté bien particulier : mais il eſt bien digne de l'Epouſe du Saint Eſprit ! Les Auteurs qui la lui attribuent ſont trop autoriſez dans l'Egliſe & pour leur ſcience & pour leur ſainteté, pour pouvoir étre contredits dans une verité qui d'ailleurs eſt d'elle-même ſi plauſible. Saint Thomas d'Aquin la donne pour indubitable, il dit que la tres-Sainte Vierge, quoi qu'elle fut une merveille de beauté, ne cauſa jamais par ſa preſence, que des penſées pures & honnêtes. Saint Bonaventure aſſure que même les Hiſtoriens Juifs ont fait cette remarque, & que dans leurs livres ils rendent ce témoignage à la Mere de JESUS, que bien qu'elle fut extremement belle, elle ne fut jamais convoitée d'aucun homme. Et le ſçavant Chancelier de Paris écrit que ſa phiſionomie admirable mortifioit les mauvaiſes penſées de ceux qui la regardoient, s'ils en avoient auparavant, qu'elle éteignoit leurs mouvemens deshonnêtes, & les incitoit à l'amour de la chaſteté. C'eſt ce qui a fait dire à Denis le

D.Th.in 3.d.2.a.2.ad 4. S.Bon.in 3.d.3.q.3. Canc. Pariſ. ſerm. de Conc. Virg.

Chartreux ce Theologien si saint & si éclairé, qu'en comparaison de MARIE, les autres personnes de son sexe même les plus saintes, n'on été dans le monde que comme des épines ; parce que leur vertu n'a pas empêché que leur beauté n'ait souvent blessé à mort les ames de quantité de personnes de sexe different : au lieu que la Sainte Vierge, quoi que sa bonne grace n'eût rien d'égal, & qu'elle fut la beauté même, elle étoit une rose sans épines. Elle ne fit jamais d'autres blessures que celles d'un amour tres-chaste & tres-saint ; elle n'alluma jamais d'autres flammes que celles du Saint Esprit, dans l'ame de ceux qui par les yeux du corps s'exposoient aux influences du divin Soleil qui residoit en elle.

Que la beauté des autres femmes soit méprisée, qu'elle soit mise en oubli : celle de la trés-Sainte Vierge merite les loüanges de même que les admirations du Ciel & de la Terre. Le Saint Esprit a voulu en être le Panegiriste dans les sacrez Cantiques par des éloges reïterez, & même dans les

Dionys. Carth. de laud. B. Virg.

écrits des Saints auſquels il a inſpiré, ſur cet admirable ſujet des penſées tres-fines & tres-delicates. Ecoutez, Mirjamie, ſaint Ambroiſe & ſaint Thomas Archevêque de Valence. Le Sauveur de nos ames, comme il étoit en la Divinité l'image de ſon Pere, il étoit en l'humanité celle de ſa Mere. Il ne fut jamais de Mere & de Fils ſi ſemblables que Jesus & Marie. Quand cette Mere n'auroit eu qu'un ſeul trait de la face adorable de ſon Fils, n'étoit-ce pas aſſez pour être un miracle de beauté? Que faut-il donc croire s'il eſt certain que ſon ſacré viſage & celui de cet Homme-Dieu devoient avoir de raport autant que la difference des ſexes le pouvoit permettre? Que faut-il penſer d'une beauté qui fut l'original de celle du Fils unique de Dieu, d'une beauté de laquelle devoit proceder cette forme celeſte, cette idée du monde, ce miroir tres-pur, ce Jesus que l'Ecriture appelle le plus beau des enfans? C'eſt le diſcours de ces Saints.

Le B. Albert le Grand a raiſonné de la même maniere: Tout de même,

dit-il, que Jesus a été le plus beau des enfans des hommes, ainsi la Vierge a été la plus belle des filles des hommes; elle a possedé la beauté au plus excellent degré, & c'est, ajoûte-t'il, le moins que l'on doit penser de ce corps virginal qui fut fait uniquement pour celui du Fils de Dieu. Et S. Gregoire le Theologien avoit dit long-temps auparavant ce bienheureux Docteur: que MARIE ne fut pas moins la plus belle que la plus chaste des femmes.

Un des plus celebres Auteurs de l'Histoire Ecclesiastique, vient même au détail du Portrait de la Reine du Ciel, & par les mémoires que l'antiquité lui fournit, il nous apprend; qu'elle étoit claire-brune, & d'un teint extremement délicat; qu'elle avoit le front uni & serein, les cheveux blonds, les yeux vifs & doux & infiniment modestes, le nez aligné & merveilleusement proportioné, les levres vermeilles, les mains grandes, blanches & potelées, les doits longs & bien faits; que sa taille étoit au dessus de la mediocre, plûtôt gran-

Niceph. l. 2. c. 23.

de que petite ; que la proportion des parties, la couleur, la vivacité, & toutes les autres qualitez qui peuvent former une beauté achevée se trouvoient en elle avec tout l'avantage possible ; & que la modestie, la douceur & l'humilité qui paroissoient en ses paroles, en ses actions, en sa demarche, & en tout son exterieur étoient comme le dernier coup de pinceau de ce Chef-d'œuvre de la Nature & de la Grace.

La beauté ne fut pas le seul privilege du Corps tres-saint de cette divine Fille. Par l'excellence de son temperament, selon l'aveu commun des Theologiens, elle ne fut jamais atteinte d'aucune indisposition. C'est dequoi dit le Cardinal Caïetain on ne sçauroit douter sans choquer la raison, à cause de la ressemblence tres-parfaite, qu'il y a eu, dit-il, autant qu'il fut possible, d'elle avec son adorable Fils. Et la perfection de ce temperament lui auroit donné une vie beaucoup plus longue que celle de soixante & douze années qui en fut la mesure, si la grace eut laissé agir la nature

nature, & n'eût employé la force du divin amour, comme nous dirons plus particulierement dans un autre endroit, pour faire la ſeparation de ces deux ſacrées parties, de cette Ame tres-Immaculée, & de ce Corps tres-ſaint, qui n'eurent jamais enſemble la moindre guerre; mais qui étoient encore plus unis par la ſainteté de leurs inclinations toutes celeſtes, que par le lien de la vie. Ce fut une juſte ſuite de la grace originele, & du privilege de l'Immaculée Conception, qui conſacra dés le premier inſtant cette ame & ce corps au S. Eſprit comme un temple tout divin, & infiniment éloigné de tout défaut & de tout penchant oppoſé à la ſainteté.

Je ne dis rien de l'odeur celeſte que ce chaſte corps exhaloit continuelement en faveur de ceux dont les mœurs étoient aſſez ſaintes pour meriter de l'apercevoir ſelon le juſte ſentiment du docte Chartreux que j'ai déja allegué. Et il faut neceſſairement, pour éviter une longueur exceſſive, paſſer ſous ſilence, quantité d'autres éloges qui ſeroient juſtement deus à cét

ouvrage du S. Eſprit.

Car il ne faut pas douter, Mirjamie, bien que la tres-Sainte Vierge ſoit fille de S. Joachim & de Sainte Anne, & que d'avoir une Vierge pour Mere, ce ſoit uniquement le privilege, & pour mieux dire, le droit de ſon Fils, que le S. Eſprit n'ait preſidé avec une providence particuliere, & même avec miracle à la formation de ſon corps; & qu'en ce ſens il ne faille dire avec le B. Albert le grand, que ſa Conception fut ſurnaturéle, *ſupernaturalis fuit ejus Conceptio.* L'Egliſe appuye cette verité par ſa pratique, de celebrer l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge le huitiéme jour de Decembre, juſtement neuf mois avant le jour de ſa naiſſance; ce qui prouve que ſon ame tres-ſainte fut creée, & ſon ſacré corps organiſé le même jour; ce qui ne peut être ſans miracle, s'il eſt vrai ce que diſent communement les Medecins, qu'il faut naturelement quatre-vingts jours avant que le corps d'une fille ſoit ſuffiſament organiſé pour recevoir l'ame. Et ne fut-ce pas en effet un

grand miracle qu'une Femme ſterile & vieille devint mere?

Or, Mirjamie, ne faiſons point cette injure à Dieu, de douter qu'un ouvrage de ſa main, ſi miraculeux, & deſtiné à une fin ſi divine que celle d'être la ſource de la vie humaine d'un Dieu, n'ait été tres-parfait & tres-accompli en toutes choſes, en temperament, en beauté, & en ſainteté: & qu'aprés JESUS, MARIE n'ait été ſur la terre & en l'ame & au corps le plus achevé portrait des beautez & des perfections de la Majeſté divine.

De la beauté de l'Ame de la tres-Sainte Vierge.

Aprés la chûte générale de la nature humaine par le peché originel, comme il n'y a jamais eu que JESUS & MARIE qui ayent été conçus dans l'innocence & dans la grace, auſſi n'y a-t-il eu que leurs ames qui ayent été creées avec l'uſage de la raiſon. Ce rare & ineſtimable avantage n'étoit pas ſeulement deu à l'ame du Sauveur

à raison de son union substantiéle & personéle avec la Sagesse divine ; mais encore à l'ame de la tres-Ste. Vierge, pour la reverence de la même Sagesse increée, dont la future Incarnation étoit le motif de la creation de cette ame. Il étoit convenable que celle qui ne venoit au monde que pour être la Mere de la Sagesse divine, fut dés le premier instant de sa Conception, comblée de sagesse, & même de sainteté, puisque le Fils adorable auquel elle étoit destinée, & qui dés lors la regardoit comme mere, n'est pas moins en son essence & en sa nature, la Sainteté qu'il est la Sagesse en sa personne.

Voilà, Mirjamie, les deux qualitez qui font toute la beauté de l'ame de la tres-Sainte Vierge; la sagesse & la sainteté. La sagesse avec son apanage fait sa beauté naturéle ; & la sainteté avec ses suites, fait sa beauté surnaturéle. La nature & la grace ayant concouru au même dessein, ont épuisé leurs tresors pour embelir cette ame ; la nature a fourni la sagesse avec toutes ses dependances, & la grace a donné la sainteté avec tous ses ornemens.

ainsi Dieu liberal de ses biens naturels, & de ses biens surnaturels, a fait de l'ame de MARIE, en la mettant au monde, ce qu'il y a de plus ravissant & de plus beau parmi les pures creatures.

Il ne fut jamais d'esprit si subtil, si fort, si penetrant, si net, si fin & si éclairé; il ne fut jamais de jugement si solide, de memoire si heureuse, de volonté si constante, si ferme & si équitable; de cœur si doux si docile, si bien-fesant & si généreux; Parmi les personnes creées aucune ne fut jamais enrichie de tant de science & de tant de lumiere; Il ne fut jamais de prudence égale à celle de MARIE; les vertus morales, & les vertus Cardinales (pour ne parler encore que des ornemens naturels) se reünirent en elle comme dans leur centre; en un mot, jamais ame ne posseda tant de sagesse & de perfection naturéle. La tres-Ste. Vierge vint au monde avec cette richesse inestimable de beauté, qui l'emportoit même sur celle de tous les Anges; & quoi que ces nobles esprits ayent reçu

dans leur creation, de la main liberale de Dieu, une perfection conforme à l'excellence de leur nature; comme il faut necessairement suppoſer toûjours en tout & par tout, des avantages infinis à la Mere ſur les ſerviteurs, il ne faut pas craindre de ſe tromper en aſſurant que l'ame ſeule de la tres-Sainte Vierge, valoit plus au moment de ſa creation, que tous les Anges & que toutes les creatures enſemble.

L'Ame de MARIE eſt aprés celle de ſon Fils, la plus parfaite image des beautez divines qui ſoit dans l'Univers, elle eſt la plus belle des creatures. Ses graces naturéles dont nous venons de parler, bien qu'elles forment un ſi riche portrait de la beauté du Createur, ne ſont rien en comparaiſon de ſa beauté ſurnaturéle. La beauté d'une ame qui eſt en état de grace, eſt incomparablement élevée par deſſus tout ce que la nature peut avoir de beau. Elle eſt ſi grande & ſi admirable que Sainte Catherine de Sienne a laiſſé par écrit, que ſi on pouvoit la voir ou la comprendre, el-

le ne croyoit pas qu'il y eut personne qui ne voulut souffrir autant de martires qu'il y a d'ames dans le monde, si cela étoit necessaire, pour leur conserver ou leur procurer cette beauté, & qu'elle ne s'étonoit pas même, que pour une si noble fin, le Fils de Dieu ait voulu se soûmettre à une telle mort que celle de la Croix; & l'Histoire de cette Sainte dit, que ce sentiment lui resta, aprés que Nôtre Seigneur, par une faveur particuliere lui eut fait voir la beauté d'une ame en état de grace.

Dans la Doctrine de S. Augustin, cette beauté est l'effet de la presence de Dieu dans l'ame. *L'ame*, dit ce S. Docteur, *est la beauté du corps; & Dieu est la beauté de l'ame* qui lui est unie par la grace santifiante, d'où il suit fort clairement que cette beauté surnaturele peut être appellée divine, & qu'elle l'est effectivement; veu même qu'aux termes de l'Ecriture dans une Epître de l'Apôtre S. Pierre, la grace santifiante est une participation

Decus corporis anima; Decus animæ Deus. Tract. 23. in Joan. 2. Petr. 1.

de la nature divine. Cette beauté n'est pas égale dans toutes les ames ; car bien que Dieu soit par tout égal à soi-même, il ne se communique pas également à toutes les ames, il n'est pas également la beauté de toutes ; mais inegalement selon l'inegalité de la grace santifiante qui les unit à cette adorable beauté.

L'ame de la tres-Sainte Vierge a donc autant de beauté surnaturele & divine, qu'elle a d'union avec le S. Esprit ; elle en a autant qu'elle possede de tresors de grace. Or, Mirjamie, de quelque côté que nous nous tournions, il ne se presente ici que des abîmes ; tout est incomprehensible. *Toutes les creatures ensemble*, dit S. Bernardin, *n'ont pas tant d'union avec Dieu que la Sainte Vierge seule.* Faut-il parler de sa grace ? elle est immense dans le langage de S. Bonaventure. *La grace*, dit-il, *dont la Vierge fut remplie, fut immense, parce qu'un Vaisseau immense ne sçauroit être plein, si ce qu'il contient n'est immense : Or*

S. Bernardin. tom. 2. Serm. 13. c. 9.
S. Bon. in speculo B. Virg.

MARIE *est un Vaisseau tres-immense, puisqu'elle a pû contenir dans son sein, toute la grandeur & la Majesté de Dieu.*

Ces expressions, Mirjamie, seroient insoutenables si l'on ne convenoit avec ces Peres, non seulement qu'il n'est aucune creature, pour si excellente & si parfaite qu'elle soit, que l'on puisse égaler en beauté & en perfection à la tres-Sainte Vierge; mais encore qu'elle les surpasse toutes; non pas en détail & separement, mais même toutes ensemble; & la raison appuye fort bien le sentiment de ces Saints; puisque la grace santifiante est la mesure de la beauté des ames, & qu'il est tres-indubitable qu'en la tres-Sainte Vierge la qualité de Mere de Dieu est la vraie mesure de sa grace & de sa sainteté. Et comme il est évident que toutes les dignitez qui sont dans les Anges & les Saints prises ensemble, ne sont point comparables à celle de la Mere de Dieu, il faut necessairement dire la même chose de leur grace & de leur sainteté. Et tout de même que le Soleil a plus

de lumiere que toutes les étoiles ensemble, ainsi MARIE que l'Ecriture & les Peres comparent tant de fois au Soleil, a plus de grace & de sainteté que tous les Saints ensemble, qui sont au langage de S. Paul, les étoiles du Ciel empirée. Le S. Cardinal Pierre de Damien rend cette verité plus claire que la lumiere du Soleil & des étoiles, quand il dit, *qu'ainsi qu'à la presence du Soleil, les étoiles sont comme si elles n'étoient pas, la beauté de* MARIE *éface si parfaitement celle des uns & des autres Esprits*, (c'est à dire des Anges & des Ames raisonables) *qu'en sa presence ils ne peuvent ni ne doivent paroître.*

C'est encore pour cette raison que l'Ecriture Sainte la compare plusieurs fois à la Mer, & que le Ciel lui a donné un nom qui la signifie. L'Ocean, contient plus d'eau incomparablement, qu'il n'en entreroit dans tous les vaisseaux que l'on pourroit assembler; & MARIE *qui est*, dit S. Bonaventure, *une vaste Mer, & le veri-*

S. Petr. Dam. Ser. de Assumpt.
S. Bon. in Spec. B. Virg.

table Ocean de la grace par la plenitude abondante du S. Esprit, possede plus de grace que tous les Anges & les Saints ensemble qui sont autant de vaisseaux où la grace se partage. C'est une verité que le B. Albert le grand aprés S. Bernard pretend même dans l'etimologie de son nom. Dieu, dit-il, appella l'assemblage des eaux Maria, *Mer*, & l'assemblage de toutes les eaux douces de la grace, MARIA.

Quand la tres-Sainte Vierge ne seroit parvenuë qu'à la fin de sa vie, par les progrez inefables qu'elle faisoit continuelement dans la grace, a un comble de beauté si grand qu'elle surpasŝât celle de tous les Anges & de tous les Saints ensemble, ne seroit-ce pas toûjours quelque chose d'admirable, ne seroit-ce pas le riche sujet d'une loüange infinie? mais que sera-ce donc, si cette gloire lui appartient dés le commencement de sa vie dés l'instant de sa Conception, si c'est par-là qu'elle a commencé, si du premier pas que le S. Esprit lui fit faire dans les divines routes de sa grace, elle surpassa toutes les creatures? C'est

Mirjamie, ce que je pretends avec les Saints contemplatifs, ſur ces paroles du Pſeaume 65. *Ses fondemens ſont ſur les ſaintes Montagnes.* Les fondemens de cette cité animée de Dieu, ſes premieres graces qui ont ſervi de fondement à tout ce celeſte édifice, ont été jettez ſur la plus haute perfection des Saints les plus élevez; *Les portes de Sion*, dans le même Pſeaume, *ſont plus chers à Dieu que tous les Tabernacles de Jacob*; les Saints ſont ces precieux Tabernacles; MARIE eſt la Sion & la Jeruſalem animée, dont les portes, c'eſt à dire les premiers momens de la vie, furent plus agreables au S. Eſprit, que ne le furent jamais tous ces ſacrez Tabernacles; La Conception de cette admirable Fille fut donc un ouvrage divin plus grand que la creation de l'Univers, plus excellent que la ſantification de tous les Anges & de toutes les Ames. Ce celeſte portrait fut plus ſemblable à ſon divin Original par le premier coup de pinceau de cette main toute puiſſante, que ne le furent jamais dans leur plus achevée

perfection, tous les tableaux ensemble, de ces beautez éterneles, tous les Anges & tous les Saints.

Il vous paroîtra, peut être, Mirjamie, qu'il y a ici de l'exageration ; mais vous vous déferez aisement de cette pensée, si vous refléchissez serieusement que nous parlons de la Mere d'un Dieu ; qu'il n'y a point d'autre Dieu, & qu'on n'en peut adorer d'autre, dans le Ciel ni sur la Terre, que celui dont MARIE est la digne Mere ; & si vous voulez convenir avec S. Bernardin, que cette dignité qui surpasse la pensée, c'est son terme, *incogitabilis illa dignitas*, suppose necessairement, de la necessité de la plus juste bienseance qui puisse être, que la personne qui la possede, soit élevée à quelque sorte d'égalité avec Dieu, par une infinité de grace & de sainteté. C'est l'expression de ce grand Theologien, *opportuit eam elevari ad quandam, ut ita dicam, æqualitatem divinam, per quamdam infinitatem gratiarum & perfectionum.* Ce n'est pas qu'il n'y ait une inegalité infinie entre Dieu & sa tres-Sainte

Mere, & S. Bernardin ne dit pas le contraire, mais son discours est pour nous faire comprendre que la grace de MARIE est incomprehensible.

Le sçavant Chancelier de la plus fameuse des Universitez, Jean Gerson parle veritablement en Maître, lors qu'il dit, que l'on ne sçauroit jamais manquer en discourant des grandeurs de la Mere de Dieu, pourvû que l'on observe trois regles. 1. De ne rien avancer en sa faveur qui soit contre la foi. 2. De ne lui rien attribuer qui soit impossible. 3. De craindre plûtôt le défaut que l'excez dans ses loüanges, c'est à dire de craindre toûjours de trop peu dire. Or il n'est ni contre la foi, ni impossible à Dieu, que la tres-Sainte Vierge ait commencé sa carriere dans la voye de la sainteté, non seulement par où les Seraphins & les plus grands Saints ont fini, mais même qu'en cette premiere démarche elle les ait surpassez tous ensemble, & que toute leur grace & leur sainteté réünie en une seule, bien qu'elle parut infinie & immense, soit moindre que le premier degré de cel-

le de MARIE, c'eſt à dire que la grace du premier moment de ſa vie.

L'Ecriture appuye ce grand éloge par la figure & la repreſentation de l'immaculée Conception de la tres-Sainte Vierge, que les Theologiens pretendent unanimement dans le 12. chapitre de l'Apocalypſe en cette femme que le Ciel fit voir à ſaint Jean, révétuë du Soleil, couronnée d'étoiles, & ayant la Lune ſous ſes pieds. Saint Bernard veut que cette Lune repreſente l'Egliſe. Et ſur cette application, un profond Theologien de ce ſiecle, conſidere MARIE dans la premiere grace de ſa vie, & dans le Miſtere de ſon immaculée Conception, élevée en grace & en ſainteté ſur toute l'Egliſe Militante & ſur toute la Triomphante. Enfin les Theologiens qui ſe ſont le plus appliquez à la conſideration des grandeurs de la tres-Sainte Vierge, conviennent fort communement que Dieu a fait en ſa faveur tout ce qui peut être fait dans une creature, & le S. Eſprit le fait dire à cette même Vierge dans ſon Cantique, où la toute-puiſſance de

Dieu eſt expreſſement alleguée pour regle & pour meſure des grandes choſes que Dieu a fait en elle : *Quia fecit mihi magna qui potens eſt.*

Or il eſt tout vrai que Dieu a pû faire ce que nous diſons, il a pû créer une grace ſantifiante, plus grande que celle de tous les Anges & de tous les Saints enſemble ; & creant l'ame de la tres-Sainte Vierge avec l'uſage de la raiſon, il a pû ou lui faire preſent en pur titre de don gratuit de cette grace, ou la lui faire meriter dans ce premier inſtant par un ſecours de grace actuele extraordinaire & proportioné à cét immenſe prix, en ſorte que le merite & la recompenſe, par ce ſecours miraculeux ayent été enſemble dans le même premier inſtant, comme il ſemble être aſſez nettement indiqué dans ces paroles du Pſeaume 45. *adjuvabit eam Deus manè diliculo*, c'eſt à dire, *Dieu l'aidera de grand matin à la pointe du jour*, au premier inſtant de ſa vie, qui ne fut point comme le premier de la nôtre dans la nuit du peché, mais dans le jour de la grace.

Ce divin ornement avec tout ſon

apanage qui est composé de l'assemblage de toutes les vertus, & de tous les dons & les fruits du S. Esprit, c'est ce qui forme une sainteté parfaite, & qui est la juste mesure de la beauté de l'ame : & le tres-éclairé Chancelier de Paris veut que nous jugions de celle de la tres-Sainte Vierge, par celle de son Fils : & supposant que la grace creée de l'ame de JESUS est infinie, il assure en termes exprez que celle de l'ame de MARIE en approche extremement. Le Docteur Angelique lui donne en terme superlatif la même loüange : MARIE, dit-il, *reçût une telle plenitude de grace qu'elle approcha de prés l'Auteur de la grace ;* elle en fut tres-proche, *propinquissima*, c'est son terme. C'est beaucoup dire ; mais S. Jerôme qui a toûjours passé dans l'Eglise pour un oracle, dit bien davantage. Il dit dans l'Office de l'Immaculée Conception de la tres-Sainte Vier-

Gerson. de præcon. Virg. l. 1. c. 8.
D. Thom. 3. p. q. 27. a. 5.
Totus gratiæ plenitudo quæ in Christo est in MARIAM venit quamquàm aliter, S. Hieron.

ge du Breviaire Franciſcain, *que toute la plenitude de la grace qui eſt en* Jesus-Christ, *eſt venuë en* Marie, *quoi que d'une autre maniere.* Ce ſaint Docteur ne met point d'inégalité entre la grace ſantifiante de l'Ame du Fils & celle de la Mere, ni d'autre difference qu'en la maniere de la recevoir, parce que la Mere l'a reçuë de la liberalité du Fils & dependamment de ſes merites, & que ce Fils en tant qu'homme l'a reçuë independamment de tout merite de la ſeule puiſſance de ſa Divinité. Il l'a reçuë toute à la fois, & non par degrez. Cette Ame divine l'a poſſeda toute dés le commencement à raiſon de ſon union ſubſtantiele avec la Perſonne du Verbe. Un Homme-Dieu devoit être dés le commencement de ſa conception en grace & en gloire, quant à l'Ame, tout ce qu'il eſt maintenant & tout ce qu'il ſera éternelement. Mais la tres-Sainte Vierge n'étant pas Dieu, elle a dû croître toute ſa vie en grace & en ſainteté, parce qu'elle a dû la meriter. Elle l'a reçuë par degrez & non pas tout à la fois.

Mais ſi le premier degré de cette grace fut ce que nous avons dit, & s'il faut ſuivre le ſentiment du Docteur Subtil comme il le faut ici neceſſairement, & dire avec lui que la tres-Sainte Vierge en tous les momens de ſa vie fit de nouveaux acquets dans ces treſors de grace, & qu'elle les accrut & les redoubla continuellement, que faut-il penſer de la beauté de ſon ame dans la ſuite & dans ſes ineffables progrez? Si MARIE fut ſi belle aux yeux de Dieu avant la Conception du Verbe Incarné, bon Dieu quelle fut ſa beauté par l'accompliſſement de cet adorable Myſtere! Saint Vincent Ferrier nous fournit ici une riche penſée. Un vaiſſeau de fin Criſtal, dit-il, eſt de ſoi tres-beau, mais combien le ſera-t'il davantage par l'éclat d'un flambeau que l'on y aura mis dedans, & dont le feu ne puiſſe être vû qu'à travers ce criſtal où il eſt enfermé! alors brillant de mille rayons il eſt incomparablement plus beau qu'il n'étoit auparavant. La tres-Sainte Vierge eſt

Scot. in 4. d. s. a. 2.
S. Vinc. Ferr. ſer. in vigil. nat. Dom.

ce precieux criſtal & ce vaiſſeau tres-admirable que Dieu, comme il eſt dit dans le pſeaume 131. a preparé à ſon Fils : *Paravi lucernam Chriſto meo.* O quelle fut ſa beauté lors qu'elle portoit ce divin Soleil au milieu de ſon ſein ! *Vous futes pour lors belle*, lui dit l'Abbé Rupert, *mais belle d'une beauté divine*; & loin d'avoir jamais perdu le moindre trait de cette beauté, elle s'eſt toûjours accruë dans vôtre ame ſelon la meſure de vos progrez dans la grace, juſques à la fin de vôtre vie. Saint Bernard ſemble extaſié dans l'admiration de cette beauté. MARIE, dit-il, *eſt belle par la grace de ſa pureté virginale, elle eſt belle par ſon Fils unique ; ce redoublement de beauté n'eſt que pour elle ſeule, il n'en fut, & il n'en ſera jamais de pareille.* Je ne ſçaurois, Mirjamie, m'empécher de vous donner les paroles de ce Saint en ſa langue naturelle, ſi belles je les trouve. *Pulchra eſt* MARIA *decore virgineo, pulchra unico filio, taliter geminata nullius unquam fuit, nullius erit pulchritudo.*

Elevez maintenant, Mirjamie, vos

pensées au Ciel ; & sur tout ce que vous venez de lire de la beauté de l'Ame de la tres-Sainte Vierge en ce monde, par les richesses de la grace, jugez de ce qu'elle doit être dans ce bienheureux sejour, par les ornemens de la gloire, qui fait le dernier achevement & la consommation entiere de cette beauté surnaturele & divine.

Les Ames bienheureuses sont si belles pour la gloire qui les unit avec Dieu, & qui consiste dans la vision & l'amour beatifiques, que ce sont autant de vifs portraits de la Divinité, les uns pourtant plus beaux que les autres selon l'inégalité de la gloire. Il est neanmoins tres-seur, que la moindre de ces beautez, la beauté de ces ames bienheureuses qui n'eurent jamais aucun merite, & qui étant parties de ce Monde avant que d'avoir l'usage de la raison, n'ont point d'autre gloire que celle qui répond à la grace qu'elles receurent par le Batême ; cette beauté dis-je, qui est la moindre de toutes les beautez celestes, surpasse toutes nos pensées, tou-

tes nos connoiſſances & toute nôtre admiration. Elle eſt aſſez grande & aſſez raviſſante pour attacher les yeux de Dieu-même, gagner ſon cœur & lui donner éternelement du plaiſir : & toutes les beautez que l'on voit ſur la Terre, & toutes celles que l'on pourroit s'y figurer, ne ſont qu'un pur neant, en comparaiſon de la moindre des beautez du Ciel. Et que ſera-ce donc dans ce nombre infini d'Anges & d'Ames bienheureuſes qui ſont autant de beautez divines, que ſera-ce, dis-je, de la plus excellente & de la plus parfaite ? que ſera-ce de la beauté du premier & du plus haut des Seraphins ? mais que ſera-ce de celle qui ſurpaſſe toutes les autres enſemble, comme eſt celle de l'Ame de la tres-Sainte Vierge ?

Nous aurons dans le Ciel autant de gloire que nous aurons acquis de grace en cette vie, l'une ſera éternelement la meſure de l'autre : car dit tres-bien S. Bonaventure, *la gloire n'eſt autre choſe que la conſommation de*

S. Bon. tom. 3. ſerm. 2. de B. Virg.

la grace ; & nôtre Dame, ajoute-t'il, *ayant ſurpaſſé toutes les Creatures dans la grace, elle les ſurpaſſe de même dans la gloire.* Sur ce fondement catholique, vous pouvez, Mirjamie, dire avec certitude de l'excez de la gloire de la tres-Sainte Vierge ſur celle de tous les Bienheureux enſemble, tout ce que vous avez conçu de l'excez de ſa grace & de ſa ſainteté.

Quand vous le direz, vous ne ſerez en cela, que l'écho des ſaints Docteurs, & ce n'eſt pas de moi, mais plûtôt de ces grandes lumieres de l'Egliſe, que vous apprendrez à donner ce ſouverain éloge à la Mere de Dieu. *La Sainte Vierge*, dit ſaint Bernardin, *eſt plus élevée dans la gloire de la tres-Sainte Trinité, & en joüit elle ſeule plus parfaitement que toutes les Creatures enſemble.* MARIE, dit-il encore, *donne elle ſeule plus de gloire à Dieu, que ne lui en donnent enſemble toutes les Creatures. Toute la Cour Celeſte n'eſt pas ſi chere à* JESUS-CHRIST, *que la ſeule perſonne de ſa tres-Sainte*

S. Bernardin. tom. 1. ſer. 61. tom. 2. ſer. 13.

Mere. O Beauté raviſſante, ô divin prodige de Bonté, ô miracle étonant, ô chef-d'œuvre de Dieu, ô beauté inéfable que celle de l'Ame de MARIE! Le grand ſaint Auguſtin ne ſçait de quelle expreſſion ſe servir pour la loüer; & ne trouvant rien dans la vaſte étenduë des Creatures qui le puiſſe ſervir à ce deſſein, il va foüiller juſques dans le ſein de Dieu & dans ſa beauté infinie, le juſte éloge de celle de ſa Mere. Si je vous appelle, lui dit-il, la beauté de Dieu-même, vous le meritez bien. *Si te Dei formam appellem digna exiſtis.*

Entrons, Mirjamie, dans le deſſein de Dieu; aimons tendrement, fortement, éternelement & infiniment ſi nous le pouvons la tres-Sainte Vierge. C'eſt le deſir de ſon adorable Fils: il n'auroit pas mis en elle tant de graces, tant de gloire, tant de beauté, il ne l'auroit pas rendu ſi belle & ſi aimable, s'il ne vouloit qu'elle fut aimée. Ah! quand eſt-ce que nous l'aimerons, autant que les Anges &

S. Aug. ſerm. 35. qui eſt de Aſſumpt.

les Saints l'aiment? Quand eſt-ce que nous l'aimerons autant qu'elle merite d'être aimée? Quand eſt-ce que nous l'aimerons autant que ſon Fils le deſire? Ha! Mirjamie, quel bonheur ſeroit le vôtre & le mien ſi nous pouvions mourir de cet amour!

De la beauté de la tres-Sainte Vierge, dans le Tout qui reſulte de l'union de ſon ſacré Corps avec ſon Ame glorieuſe.

SI le Corps virginal de l'Epouſe du S. Eſprit eſt, aprés celui de ſon Fils le plus ſaint, le plus beau & le plus accompli; & ſi ſon Ame a le même avantage ſur toutes les creatures ſpirituelles, que ſera-ce du Tout qui reſulte de l'union de ces deux parties? que ſera-ce de la perſonne de la tres-Sainte Vierge qui eſt elle-même cet admirable Tout, & le celeſte compoſé qui réüſſit de l'aſſemblage de l'Ame la plus ſainte, & du Corps le plus parfait qui ſoient jamais ſortis des mains du Createur?

Saint Denis Areopagite converti par saint Paul, fut penetré d'un extreme desir de voir la tres-Sainte Vierge qui étoit encore en vie; ce qui prouve évidemment qu'elle n'étoit pas oubliée dans la predication des Apôtres: & ayant fait à ce dessein le voyage d'Athenes à Jerusalem, il en rendit compte à son maître par cette Lettre que l'Histoire Ecclesiastique nous fournit.

Je vous avouë, mon Prince, qu'il n'est pas possible aux hommes de concevoir les merveilles que j'ay veuës en cette Vierge divine, mille fois plus sainte que les Anges, à laquelle par un effet de la misericorde de Dieu & de la bonté de cette même Vierge, j'ay eu le bien de faire la reverence. Lors que Jean l'Aigle des Evangelistes & des Prophetes, qui dans un corps mortel brille comme le Soleil dans le Ciel, m'eut conduit en sa presence, & que j'eus le bien de voir cette Vierge divine, je me trouvai tout à coup investi exterieurement d'une si grande splendeur, & éclairé interieure-

Christoph. de Castro, in hist. Deip. c. 18.
Dionys. Carth. in c. 3. de divin nom.
Ejusdem Dion. Areop. & multi alii.

ment de tant de lumiere, & mes ſens furent recréez de tant de celeſtes douceurs que mon corps ni mon eſprit ne pouvant ſuffire à tant de felicité, je me ſentis agreablement opprimé de la Majeſté d'une ſi grande gloire. J'appelle à témoin ce Dieu immortel qui reſidoit en la Vierge; que ſi vôtre divine Doctrine ne m'eût reglé, je l'aurois priſe pour une veritable Divinité; je l'aurois adorée comme un Dieu, & aurois crû qu'il ne pouvoit pas y en avoir d'autre qu'elle. Je ne pouvois concevoir que la felicité des Bienheureux dans le Ciel fut plus grande que celle dont je joüiſſois en ſa preſence, où j'étois auſſi heureux, que je me ſens maintenant malheureux d'en être éloigné. Je rends graces infinies à Dieu, à cette Divine Vierge, au tres-éminent Apôtre Jean, & à vous ſacré Prince, de m'avoir procuré un ſi grand bien.

Le B. Amedée ajoute que lors que ſaint Denis fut arrivé à la preſence de la tres-Sainte Vierge, il lui dit: *Vous êtes veritablement Mere de Dieu, ô* MARIE, *vous êtes toute remplie de la Divinité; s'il y*

a tant de consolation à vous voir, que sera-ce de voir Dieu-même le souverain bien de tous les biens! Et s'étant prosterné à terre : *J'adore en vous, ô Vierge tres-pure, ce Dieu Un & Trin, dont Paul m'a donné la connoissance ; & je vous revere comme la veritable Mere de ce Dieu Tout-puissant.* Il dit encore que la tres-Sainte Vierge lui fit cette réponse : *Avant que Paul vous prêchât, je vous ay vû & j'oüi vôtre voix, lors que voyant l'éclipse du Soleil, contre le cours ordinaire de la Nature vous dites ces paroles : ou le Dieu de la Nature souffre, ou la machine du Monde se va détruire.* Elle lui parla en Grec, qui étoit la langue du Saint, & l'instruisit à fond des Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe & des autres points de nôtre Religion.

Si la tres-Sainte Vierge étoit si belle & si admirable en cette vie mortelle sur la Terre, & s'il étoit si doux de la voir, que saint Denis qui étoit un homme tres-éclairé, eut de la peine à se persuader, qu'il y eût plus de douceur & de felicité dans le Ciel ; mais disons encore mieux, si en ce monde

& dans un état paſſible & naturelement ſujet à la mort, elle attiroit, ainſi que le dit tres-bien ſaint Bernard, par les beautez & les graces indicibles de ſon ame & de ſon corps, l'admiration de tous les Anges, & ſi elle engagea même les amours de Dieu, juſqu'à l'attirer dans ſon ſein virginal & le rendre ſon Fils, que doit-elle être dans le Ciel, dans cet état glorieux & immortel, où aprés ce même Fils, elle a plus d'attraits, plus de douceur, plus de gloire & de beauté que tous les Anges & les Saints & que tout le Paradis enſemble! quel plaiſir inconcevable ſera-ce de la voir, & de converſer avec elle familierement, comme avec nôtre Mere, dans les douceurs d'un amour plus tendre & plus grand qu'il n'y en eut jamais ſur la terre entre les meres & les enfans les plus accomplis & les plus aimables, ſans que jamais en toute l'éternité, rien du monde puiſſe troubler un ſeul moment la joüiſſance de cette felicité!

Le bonheur de voir la tres-Sainte Vierge dans le Ciel & de poſſeder ſa

presence, sa conversation familiere & son amitié, est quelque chose de si grand, que le Saint Esprit nous le propose comme un des plus forts attraits & un des plus puissans motifs qui puissent nous animer à la pratique de la vertu; c'est une des plus grandes recompenses que Dieu promette à ses fideles serviteurs, aprés les combats & les victoires de cette vie: *A celui qui aura vaincu*, dit-il, *je lui donnerai l'Etoile du matin*: c'est à dire, je lui donnerai la veuë & la possession de MARIE. C'est l'explication que donne le profond Docteur François Mayroni une des plus belles lumieres de mon Ordre à ces paroles du 2. chapitre de l'Apocalypse: *Qui vicerit dabo illi stellam matutinam*: & l'Eglise appuye cette interpretation en ce que dans ses prieres publiques, elle donne à la tres-Sainte Vierge, le nom d'Etoile du matin, qui est une des significations du tres-Auguste nom de MARIE.

Pour comprendre la grandeur de cette promesse, il faudroit comprendre ce que c'est que MARIE, & quel est

l'éclat & la beauté de cette divine Etoile. Mais c'eſt, Mirjamie, ce qui ne nous appartient pas en cette vie ; c'eſt ce qui nous eſt reſervé dans le Ciel. Il n'y a que la poſſeſſion de ce ſouverain bonheur qui puiſſe nous en donner la connoiſſance ; nous ne ſommes pas plus éclairez que ces grands Saints & ces Docteurs anciens, qui par l'éminence de leur Doctrine ont brillé & brillent encore comme des Aſtres de la premiere grandeur dans l'Egliſe qui les revere comme ſes Peres. Quel ſentiment ont eu ces grands Hommes, de leur capacité au ſujet dont nous parlons ? Nous ne ſçaurions le mieux apprendre que de leur propre aveu & de leur diſcours. Ecoutons ſaint Baſile Evêque de Seleucie, & Saint Auguſtin. *Que pourrons-nous offrir à la Vierge qui ſoit digne d'elle, puiſque tout l'Univers enſemble, & tout ce qui y eſt contenu, ne merite pas de lui être comparé?* c'eſt le diſcours de ſaint Baſile. *Petites Creatures de neant que nous ſommes*, dit ſaint

S. Baſil. or. de Ann. S. Aug. ſer. 25. de Aſſ.

Auguſtin, *quelles loüanges ſommes-nous capables de donner à la Mere de Dieu, puiſque ſi toutes les parties, les puiſſances & les facultez de nos corps & de nos ames étoient changées en autant de langues, nous n'en aurions pas aſſez pour la loüer autant qu'elle merite?* S. Jerôme dit bien davantage, remarquez ces paroles, Mirjamie, elles le meritent bien. *Tout de même qu'en comparaiſon de Dieu, perſonne ne peut être appellé bon, ainſi n'eſt-il aucune Creature pour ſi accomplie qu'elle ſoit, qui puiſſe paroître parfaite ſi elle eſt comparée à* MARIE. Elle eſt parmi les pures Creatures le veritable Chef d'œuvre de la Toute-puiſſance. *Elle eſt un ouvrage*, dit S. Pierre de Damien, *dont la perfection ne peut ceder qu'à celle de ſon Auteur.*

Si nous voulions ſuivre cette matiere, tous les ſiecles nous fourniroient de pareils Oracles dans les écrits des Saints. En voilà pour à cette heure aſſez, Mirjamie, pour vous faire avoüer que c'eſt,& une eſperance bien

Opus quod ſolus opifex ſupergreditur. S. Pet. Dam.

douce, que celle de voir éternelement une si divine beauté; & une promesse bien grande, que celle que le S. Esprit nous fait de nous donner cette Etoile du matin.

L'amour inexplicable qui part comme un torrent de feu divin, ainsi que dit le Prophete Daniel dans son 7. chapitre, de la face & du cœur de Dieu, se repend dans tous les Bienheureux; il les remplit, il les comble, il les embrase, & il les unit tous ensemble si étroitement, & ils s'aiment tous mutuelement les uns les autres d'un amour si grand, que la felicité de chacun est la felicité de tous les autres. De ce nombre innombrable d'Anges & de Saints, il n'en sera aucun dont la beauté ineffable, la gloire & la felicité ne contribuë à la nôtre & ne nous soit un particulier sujet de joye. De maniere que nous y posséderons éternelement un nombre infini de felicitez; & fussions-nous autant éclairez que le furent jamais en ce monde les plus saints Docteurs; eussions-nous autant de lumiere qu'en eut saint Paul

dans ſon raviſſement, nous ne ſçaurions jamais comprendre en cette vie, le nombre & la grandeur infinie des joyes & des felicitez que nous poſſederons éternelement, par la compagnie, la converſation, l'étroite alliance & l'amitié de tant de millions de creatures admirables & raviſſantes, dont il ne ſera aucune que nous ne connoiſſions par nom & ſurnom juſques au fond de l'ame mille fois plus parfaitement que nous ne nous connoiſſons nous-mémes & nos plus proches en ce monde. Que ſera-ce donc de la joye qui nous reviendra de la veuë, de l'amour & de l'entretien éternel de MARIE ! de MARIE, dis-je, en qui Dieu a mis plus de grace, plus de gloire, plus de beauté, plus de charmes & plus d'amour qu'en tout ce nombre infini de Bienheureux ! O que c'eſt avec grande raiſon que ſaint Bonaventure dit, *que c'eſt la gloire du glorieux privilege de* MARIE,*que nôtre plus grande gloire & nôtre plus grande joye aprés celle de voir Dieu, ſera de la voir !* O

S. Bon. in ſpeculo B. Virg. lect. 6.

quelle gloire à la tres-Sainte Vierge ! d'être aprés Dieu, le premier objet de la felicité & de la joye éternele de tous les Bienheureux ! ô que nous l'aimerons, & que nous trouverons de bonheur & de contentement dans cét amour éternel ; ha ! Mirjamie, commençons dés cette vie à ouvrir nos cœurs à l'amour de cét objet si admirable que nous esperons de voir & d'aimer sans fin.

Ha ! tres-sacrée Vierge, que vous êtes aimable ! qu'il faut être insensible pour resister à vos attraits, & ne se pas soûmettre au doux & sacré joug de vôtre amour ! Je vous offre & je vous devouë mon cœur & toutes les inclinations de mon ame. Je vous donne mon cœur, ô tres-Sainte Vierge, rendez-vous en la maîtresse absoluë ; & par la grace du S. Esprit dont vous êtes le canal, faites-vous en vous même un holocauste & un parfait sacrifice d'amour pour les beautez adorables & les divines qualitez que la Puissance de Dieu a mises en vôtre glorieuse personne. Je voudrois, ô tres-Sainte Vierge, pouvoir disposer

de la langue & de la voix de tous les Hommes & de tous les Anges, pour les consacrer entierement à vôtre gloire, & faire retentir le Ciel & la Terre de vos éloges. Si j'avois en mon pouvoir les cœurs de toutes les creatures raisonables du Ciel & de la Terre, pas une ne se deroberoit jamais un seul moment en toute l'éternité à la ferveur & à l'assiduité de la veneration, des respets & de l'amour qui vous sont dêus; vous en seriez éternelement aimée, ô tres-Sainte Vierge, non pas autant que vous êtes aimable, mais autant que tous les cœurs sont capables d'aimer.

Quel bonheur est celui des mortels sur la terre, ô Souveraine Rêine du Ciel! qu'il nous soit permis à nous, dis-je, qui ne sommes rien, qui ne sommes pas dignes d'élever les yeux à vôtre trône, ni même de penser à vous, qu'il nous soit permis de vous faire des protestations de respet, de service, & même d'amour! Je n'ignore pas, ô Divine Mere, que vous ne soyez infiniment élevée au dessus de tous nos devoirs & de tous nos a-

mours, de même qu'au dessus de toutes nos connoissances. Vous êtes nôtre Dame, & la Mere de nôtre Dieu, & vous n'avez nul besoin de nos biens; ce n'est pas de nos hommages que dépend vôtre gloire & vôtre felicité. Les Anges & les Saints dans le Ciel, ce nombre infini de creatures si nobles & si excellentes s'estiment trop honorez de pouvoir s'aneantir sous vos pieds, & vous adorer comme leur souveraine Dame, & la Mere de leur Createur.

Vous avez pour sujets, pour serviteurs, pour adorateurs & pour amans une infinité de têtes couronnées; & ce qui est infiniment davantage, vôtre Createur même, & vôtre souverain Seigneur a voulu se rendre vôtre Fils; & il ne cessera jamais dans le Ciel en toute l'éternité, de remplir comme il a fait sur terre, tous les devoirs de respet, de deference, de consideration, de soûmission & d'amour que demande une qualité si admirable dans une personne divine, à l'égard de sa creature: Helas! de quelle importance à vôtre gloire peuvent être nos de-

voirs & tout ce qui peut partir de nous pauvres mortels, pecheurs inconſtans, legers, infideles & inutiles ? Mais tres-Sainte Vierge ſi ces veritez n'empéchent pas qu'il n'y ait de vous à nous des relations veritables, & que vous ne ſoyez nôtre Dame, nôtre Reine, & nôtre Mere, ſi nous ne ſçaurions, ſans dementir nôtre cœur, douter de la grandeur de vôtre bonté égale à celle de vôtre puiſſance, ſouffrez ô divine Mere ! ſouffrez ô Mere de bonté ! ô Mere de miſericorde ! ſouffrez que ce neant, ce vermiſſeau, cette inutile creature, oſe vous proteſter avec un tres-profond reſpet, oui tres-Sainte Vierge, c'eſt une proteſtation que je vous fais avec verité, de tout mon cœur & de toute mon ame ; que je voudrois que tous les momens qui me reſtent à vivre fuſſent de jour & de nuit employez ſans interruption à vôtre amour : & que toutes mes reſpirations fuſſent autant d'actes fervens d'amour.

Je voudrois tres-Sainte Vierge, vous aimer autant que S. Jean Evangeliſte vous a aimée, cét heureux Diſ-

ciple de vôtre divin Fils qu'il vous ſubſtitua à ſa place ſur le point de mourir, & qu'il vous donna pour fils : Vous aimer autant que vous aimerent jamais les Bernards, les Dominiques, les François, les Bonaventures, les Bernardins, les Ignaces, les François de Sales, les Catherines, les Thereſes, les Claires, & une infinité de pareilles ames toutes ſeraphiques, en qui l'amour conſommé de vôtre adorable Fils, dont elles étoient penetrées, produiſoit par une ſuite neceſſaire de tendreſſes infinies pour vôtre adorable perſonne. Je voudrois, non ſeulement, ô Vierge tres-ſacrée ! vous aimer autant que ces Ames heroïques vous ont aimée ſur la terre, mais même autant qu'elles vous aiment dans le Ciel. S'il étoit permis de porter envie aux Seraphins, je vous proteſte, divine Mere, que ce ne ſeroit pas leur gloire, leur excellence & leurs richeſſes qui feroient le ſujet de mon envie ; mais l'amour infini qu'ils vous portent, & auquel ils ſont neceſſitez par l'amour encore plus infini dont ils ſont embraſez pour vôtre

adorable Fils : & si mon souhait n'est pas temeraire, je voudrois, ô tres aimable Vierge ! vous aimer si cela se pouvoit, autant que Dieu vous aime.

Quel plus grand bonheur pourrois-je souhaiter sur la terre que de voir ma pauvre personne immolée pour vôtre gloire. Oui, divine Mere, je vous le proteste avec verité, je voudrois à l'heure même donner ma vie pour vôtre service. Et s'il s'agissoit de soûtenir la verité de vôtre Immaculée Conception, celle de vôtre impecabilité & de vôtre pureté divine, celle de vôtre divine maternité, de vôtre Virginité éternele, & de vôtre Assomption en corps & en ame dans le Ciel sur tous les Chœurs des Anges, mille vies ne me seroient pas si cheres que le plaisir de mourir mille fois pour la deffence de ces veritez.

Mais faut-il, ô tres-Immaculée Epouse du S. Esprit, que je ne puisse satisfaire à la passion de mon cœur, & aux justes devoirs de mon amour que par des paroles ? ô quand est-ce que je commencerai à vous plaire & à vous servir, & à vous donner par l'as-

ſiduité de mes humbles ſervices quelque plus évidente preuve de mon amour ? Je vous offre l'amour de tous les Anges, de tous les Saints, & de tous les Juſtes, & même celui de vôtre adorable Fils, & ſon aimable cœur, pour toutes les infidelitez du mien, & pour toute la lacheté de mon amour. Ha ! MARIE, Mere de mon Dieu, ma ſouveraine Maîtreſſe, quand eſt-ce que j'aurai le bien de vous voir & de vous aimer auſſi parfaitement que je le ſouhaite !

Mais, Mirjamie, s'il y aura tant de bonheur à voir la tres-Sainte Vierge, que ſera-ce de voir ſon Fils ? Que ſera-ce de voir cette face divine, cette ame adorable, & toute cette ſacrée humanité ? Que ſera-ce de voir les beautez increées de la Divinité qui font la felicité eſſentiele des trois divines Perſonnes, & qui feront la nôtre ? Mais que ſera-ce de les voir, de les aimer, de les poſſeder, & d'en joüir éternelement comme de nôtre propre heritage dans la maiſon de nôtre Pere ? Que ſera-ce de goûter éternelement les douceurs de tous les biens poſſibles

tant de l'ame que du corps, ſans crainte qu'aucun dégoût puiſſe alterer jamais un ſeul moment ces plaiſirs infinis? Ha! que mon glorieux Pere S. François avoit raiſon de dire : *Que la gloire qu'il attendoit, étoit ſi grande, que dans cette eſperance, toutes les peines de cette vie lui étoient delicieuſes, & qu'il n'avoit ni maladie ni humiliation, ni perſecution, ni mortification qui ne lui fuſſent douces*! O Ciel! ô Paradis! ô felicité éternele qui pourroit vous comprendre! ô malheureux! ô trois fois malheureux! ô infiniment malheureux ceux qui vous perdront pour les plaiſirs & les biens imaginaires de cette courte vie! ô heureux! & à jamais infiniment heureux, ceux qui vous acquerront pour ne vous perdre jamais!

O tres-Sainte Vierge, ô brillante Etoile du matin! ô Aſtre ſacré qui recevez dans vôtre ſein toute la ſplendeur des lumieres du S. Eſprit, pour les répendre ſur la terre, & pour diriger nos voyes & nôtre navigation, parmi les écueils & les dangers de la mer orageuſe de cette vie; c'eſt vous

qui nous garantirez du naufrage, & qui nous conduirez au port de la felicité. C'eſt vous, ô Mere de nôtre ſalut! ô refuge aſſuré des pecheurs, qui nous mettrez à couvert des juſtes rigueurs de la ſeverité de nôtre ſouverain Juge, & qui nous attirerez pour le tems & pour l'éternité les doux effets de ſon infinie miſericorde.

CHAPITRE III.

Troiſiéme motif d'aimer la tres-Sainte Vierge.

Les obligations infinies que nous lui avons.

LE divin Maître que le Pere Eternel nous a donné, & qu'il nous commande d'écouter, n'a ſceu trouver dans les lumieres infinies de ſa Sageſſe, une plus belle leçon d'amour pour nous obliger à ouvrir nos cœurs aux torrens des flammes qu'il eſt venu, ainſi qu'il le dit lui même, répendre ſur la terre, que de nous re-

presenter l'amour demesuré que le Pere Eternel nous a témoigné par le don qu'il nous a fait de son Fils. *Dieu,* nous dit-il, *a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique.* Il est vrai, que Dieu n'auroit sceu nous donner une plus forte preuve de l'excez de son amour. Et c'est ici, Mirjamie, où aprés nous être laissé convaincre du devoir de nôtre reconnoissance & de nôtre amour envers un tel bienfacteur, il est impossible de ne pas se rendre, pourvû que l'on ait un cœur, à l'obligation indispensable que ce Mistere nous impose, de nous tourner encore du côté de la tres-Sainte Vierge, & lui engager nos affections.

Il ne faut que reflechir à la maniere dont ce Mistere a été accompli pour être évidemment persuadé, qu'ayant plû à Dieu d'associer la tres-Sainte Vierge à ce grand ouvrage, il lui plait aussi qu'elle entre en sa maniere dans le droit, qu'il lui acquiert sur nos cœurs. Dieu auroit bien pû, s'il eût voulu, nous donner son Fils independamment de la tres-Sainte Vierge, & de toutes les creatures hu-

maines ; Il auroit pû lui faire un corps en le tirant de la même matiere dont il forma celui d'Adam, ou de telle autre qu'il lui auroit plû, ou même le créer & le tirer immediatement du neant ; & en ce cas-là, cé seroit à sa seule divine Majesté, & nullement à la Sainte Vierge, ni à aucune autre cause seconde, que tous les devoirs de nôtre reconnoissance seroient uniquement reservez : ce seroit à Dieu seul que nous serions redevables du don qu'il nous auroit fait de son Fils unique ; mais qu'il ait voulu faire passer un si riche present, un don si precieux, un si inestimable bienfait, par les mains de la tres-Sainte Vierge, pouvons-nous sagement douter qu'il n'ait voulu par là nous engager à son égard, à tous les devoirs d'une reconnoissance éternele ?

Ce n'est pas assez, Mirjamie, de dire que Dieu ait voulu faire passer cét admirable effet de son amour infini, par les mains de la trés-Sainte Vierge ; mais il faut considerer, de quelle maniere est-ce que cela s'est fait, & avec quelle dependence du

concours de cette Vierge veritablement benite sur toutes les Femmes, & sur toutes les creatures, il a voulu nous faire une si grande largesse.

Dieu a voulu que ce grand Mistere de l'Incarnation de son Verbe, dont le dessein éternel est le pur ouvrage de son seul amour independamment de toutes les creatures, ait dependu dans son execution & dans son accomplissement, de la tres-Sainte Vierge, en trois manieres. Qu'il ait dépendu *de son merite*, *de son consentement*, *& de sa cooperation.*

De son merite; Parce qu'il a voulu qu'elle se soit renduë digne par la sainteté de sa vie, de devenir Mere de Dieu, & que par ses merites elle soit parvenuë à cette souveraine Dignité. On ne sçauroit disconvenir que le choix éternel que Dieu a fait de sa personne pour prendre en elle & d'elle Chair humaine ne soit une pure grace, une élection gratuite, & un pur effet de l'amour particulier que Dieu lui a porté de toute éternité pour la preferer à toutes les personnes de son sexe. Mais de dire que cette dig-

nité infinie pour laquelle elle a été si gratuitement éluë, ait été dans l'effet & dans l'execution le fruit de son merite ; j'estime que c'est la plus haute loüange qui puisse être pensée, pour la tres-Sainte Vierge ; & je n'oserois même l'avancer si je n'étois soûtenu de l'autorité des Peres, & même de celle de l'Eglise. S. Jerome dit en propres termes dans une de ses Lettres à la Vierge Eustochium fille de Sainte Paule. *Que* MARIE *fut si sainte & si pure qu'elle merita d'être faite Mere de Dieu. La Vierge que Dieu a choisie*, dit S. Augustin dans le Sermon 20. qui est de la Nativité de N. S. *a eu assez de merite pour recevoir le Fils de Dieu dans son sein.* S. Bernard considere la pureté divine, & l'humilité infinie de la tres-Sainte Vierge comme les deux bras avec lesquels elle s'est attiré le Verbe divin : *Elle lui a plû*, dit-il, *par sa virginité, mais elle l'a conçu par son humilité.* S. Bonaventure veut que cét adorable Verbe n'ait pû resister aux attraits de sa douceur & de son humilité. *Parce que*, lui dit-il, dans

le Pſeaume 30. de ſon Pſautier, *vous avez été tres-douce & tres-humble, vous avez par ces vertus contraint le Verbe divin à s'incarner dans vôtre ſein.* S. Bernardin de Siene eſt ſi fort de ce ſentiment qu'il ne fait nulle difficulté d'aſſurer dans le Sermon 5. de ſon ſecond tome, que la tres-Sainte Vierge merita incomparablement plus par le ſeul acte de ſon conſentement exprimé dans ces paroles de ſa reponſe à l'Ange : *Voici la Servante du Seigneur, qu'il me ſoit fait ſelon vôtre parole*, que ne meriterent jamais tous les Anges, & tous les Saints Apôtres, Martirs, & tous les autres enſemble, *puiſqu'elle merita*, dit-il, *par cét admirable conſentement la maternité divine.*

Vous ne ſoupçonnerez pas, Mirjamie, de l'exageration dans le dire de ce Saint, ſi vous voulez convenir, comme il faut neceſſairement, que la meſure du merite, ſe prend ſur la perfection interieure dont on accompagne l'acte ſoit interieur ſoit exterieur qui en fait le ſujet ; & qu'il faut juger du merite de cette réponſe de la tres-

Sainte Vierge, par le sentiment interieur de l'humilité, dans lequel elle la fit, & par la ferveur de l'amour envers Dieu, du zele de sa gloire, & du salut du genre humain, dont elle l'anima ; en quoi elle surpassa incomparablement tout ce qu'il y a jamais eu & qu'il y aura jamais d'humilité, d'amour, de ferveur & de perfection dans tous les Anges & les Saints ensemble: car le Mistere qui dans l'execution & l'accomplissement devoit être l'effet du merite de cet acte, y exigeoit tres-justement cette perfection incomprehensible. Le Cardinal Hailgrin qui a écrit en profond Theologien sur les sacrez Cantiques, donne un grand jour à cette verité, disant dans le chapitre 7. *Que c'est l'amour & la charité qui fait la mesure du merite de toutes les bonnes œuvres.* D'où ce savant Cardinal infere avec raison que la moindre des actions de la tres-Sainte Vierge ayant été animée d'un plus grand amour que les plus excellentes des plus grands Saints, elle meritoit incomparablement d'avantage, lors qu'elle versoit le sacré lait de ses chastes

mammelles dans la bouche du Fils de Dieu, que les Martirs n'ont jamais fait en repandant leur ſang pour ſon ſervice. Par où vous voyez, Mirjamie, que quand il faut parler du merite de l'Epouſe du Saint Eſprit, il ne ſe preſente que des prodiges & des abîmes incomprehenſibles.

Mais de quel eſpece de merite s'agit-il ici? D'un merite ſeulement de bienſeance & de congruité, qui n'eſt preſque qu'un demi merite? nullement: Je prétens en la tres-Sainte Vierge à l'égard de la Maternité Divine un merite de Dignité, un merite égal à ſa recompenſe; & je le pretens avec quantité de celebres Docteurs Theologiens qu'il me ſeroit facile d'alleguer. Ce que j'ai déja rapporté des SS. Peres, ſi vous y faites bien attention indique aſſez clairement cette verité; & l'appui que l'Egliſe lui donne dans les loüanges & les prieres publiques qu'elle adreſſe à la tres-Sainte Vierge la doit rendre indubitable: *Celui que vous avez merité de porter*, lui dit-elle dans le *Regina Cœli*, & dans l'Oraiſon aprés le *Salve Regina*,

la dignité de son merite au regard de la Conception du Fils de Dieu, est expressement contenuë : *Ut Dignum filii tui habitaculum effici mereretur.* Ouï, Mirjamie, c'est cette pureté divine, cette humilité infinie, cette charité consommée, cét amour immense & toutes les vertus ensemble, ces ornemens divins de l'ame & du corps de MARIE, ces celestes parfums qu'elle exhaloit continuelement comme une Mirrhe choisie vers le trône de Dieu, qui en attirerent son fils unique, & qui la rendirent elle même un digne trône de cette adorable Majesté. Il est donc évident que Dieu a voulu que le Mistere de la Conception temporele de son Fils, ait dependu dans son accomplissement, du merite de celle dans le sein de qui il lui a plû de l'operer : & il n'est pas moins évident qu'il a encore voulu qu'il ait dépendu de son consentement & de sa cooperation.

De son consentement. Puisque Dieu tout absolu qu'il est, n'a pas voulu en venir à l'execution, sans qu'elle y ait consenti. C'est pour cét éfet

qu'il lui depute un Ange pour le lui annoncer, & lui déclarer le choix gratuit qu'il a fait pour cela de sa personne : & rien ne se fait cependant, jusques à ce qu'elle ait déclaré son consentement, & prononcé ce *fiat* si desiré & si attendu dépuis tant de siecles, dont l'éfet sur le champ, fut la Conception du Fils unique de Dieu.

Enfin *de sa cooperation.* Puisqu'elle y a concouru par la propre substance de ses entrailles, & par une portion d'elle-même ; & qu'il n'y a nulle difficulté de dire que l'Union hypostatique qui est l'ouvrage du S. Esprit, est aussi l'ouvrage de Marie, puisqu'elle a fourni toute l'étoffe dont la robe de laquelle le Verbe éternel voulut se revétir a été faite. Elle a donné toute la substance dont ce divin corps a été formé par la main du S. Esprit. Elle est la cause seconde qui a été unie avec la cause premiere pour la production du plus grand ouvrage qui soit jamais venu ni qui puisse venir dans les idées de Dieu. Enfin Dieu nous a tant aimez qu'il nous a donné son Fls unique : mais

il nous l'a donné par MARIE; Il nous l'a donné par le merite de MARIE, par le consentement de MARIE, par le concours de MARIE.

De vrai, Mirjamie, ce seroît trop peu estimer ce présent inestimable, si aprés nous être abîmez, pour ainsi dire, dans les affections de reconnoissance & d'amour que nous en devons aux bontez infinies du Pere éternel qui nous a donné son Fils unique, de ce même Fils unique qui s'est donné à nous, & du S. Esprit dont l'amour infini a concouru totalement avec celui du Pere & du Fils dans ce Mistere d'amour, nous ne pensions un peu à la tres-Sainte Vierge. Ha! que dis-je, Mirjamie, si nous ne pensions un peu à la tres-Sainte Vierge! Saint Bernard qui a été si habile en matiere de direction, veut que nous pensions jour & nuit & continuelement à MARIE, & qu'avec son adorable Fils, elle soit éternelement & sans interruption, & dans nôtre pensée, & dans nôtre discours. Mais pour quelle raison, veut-il cét homme si spirituel & si saint, que MARIE occupe conti-

nuelement nôtre memoire, nôtre cœur & nôtre langage? C'eſt juſtement pour la raiſon dont nous parlons. C'eſt par MARIE, dit-il, que JESUS eſt nôtre frere. *Jeſum tibi fratrem* MARIA *dedit.* Mon glorieux Pere S. François étoit un vrai Seraphin en amour pour nôtre Seigneur JESUS-CHRIST: & S. Bonaventure qui aſſure en deux divers endroits de la vie qu'il a écrite de ce grand Saint, qu'il étoit penetré d'une affection indicible, & d'une devotion incroyable (ce ſont les propres termes de ce S. Docteur) pour la tres-Sainte Vierge, dit que S. François s'expliquoit là deſſus, & qu'il donnoit pour toute raiſon des tendreſſes extremes de ſon cœur pour cette divine Mere, *qu'elle avoit rendu le Roy de gloire nôtre frere.*

Ce n'eſt pas tout, Mirjamie, de conſiderer la grandeur du bien qui nous eſt venu du Ciel, par l'entremiſe de la tres-Sainte Vierge, pour nous convaincre de l'obligation qui nous en revient de l'aimer; mais il faudroit peſer, ſi nous en étions ca-

pables avec quel excez d'amour à nôtre égard elle y a contribué. Il est tres-vrai que MARIE dans la Conception de son Fils fut parfaitement conforme à tout ce que les trois divines personnes opererent pour lors en elle. Et comme ce mistere fut le grand ouvrage du divin amour envers nous, ce fut aussi de même, envers nous le grand ouvrage de l'amour de MARIE. Elle nous conçut tous dans son cœur maternel, en concevant JESUS-CHRIST dans son sein Virginal. Son ame fut pour lors penetrée d'un amour immense pour nous pauvres pecheurs, & d'une soif insatiable de nôtre salut. C'est une verité qui n'a pas besoin de preuve, à moins qu'on ne veuille dire, que MARIE conçut le Verbe divin à l'aveugle, & sans être unie aux trois divines Personnes dans le dessein, & le motif de cette adorable Conception, ce qui seroit une pensée ridicule & extravagante. De sorte que le Mistere de l'Incarnation nous preche les obligations infinies que nous avons à la tres-Sainte Vierge, & nous met

devant les yeux de ſi grandes raiſons de l'aimer, qu'il faut ou n'avoir point de cœur, ou neceſſairement le lui donner.

Cete matiere n'eſt pas encore épuiſée, Mirjamie, elle nous porteroit à l'infini : Nous n'avons parlé que de la Conception du Fils de Dieu ; & ſi elle nous eſt le ſujet d'une ſi grande obligation d'aimer celle qui en a été la cauſe ſeconde, que ſeroit-ce ſi nous voulions ſuivre les Miſteres de la vie de cet Homme-Dieu ? Il eſt veritablement Fils de MARIE, & avec autant de verité quil eſt Fils du Pere Eternel. Il eſt donc tres-conſtant qu'elle nous l'a donné en toutes les manieres que le Pere Eternel nous l'a donné, & qu'il s'eſt donné lui-même. Car la volonté de MARIE n'eſt-elle pas toûjours en tout & par tout conforme à celle de ce Pere & de ce Fils ? Elle eſt Mere ; il eſt Fils ; il lui appartient donc par un droit naturel, & ſi nous le poſſedons nous pouvons dire avec verité que le Pere Eternel & MARIE nous ont donné leur Fils unique. Ce n'eſt, Mirjamie, qu'aprés un Sera-

phin parmi les Docteurs de l'Eglise que j'applique à cette Divine Mere, ce que son adorable Fils a dit du Pere Eternel, & que je dis avec saint Bonaventure, *sic* MARIA *dilexit Mundum ut filium suum unigenitum daret*; MARIE a tant aimé le Monde qu'elle lui a donné son Fils unique. Elle nous l'a donné pour Redempteur sur la Croix, elle nous l'a donné pour aliment dans l'auguste Sacrement de l'Eucharistie, & elle nous le donnera un jour dans le Ciel comme l'objet de nôtre felicité.

Ha! Mirjamie, laissons-nous toucher à ces grandes veritez, rendons-nous à ces puissantes raisons d'aimer & à ces obligations immorteles. O que saint Bernard en étoit penetré! *De toute la tendresse de nos cœurs*, dit ce Favori de la Mére de Dieu, *de toutes les affections de nos ames, & de toute la ferveur de nos desirs, aimons & honorons* MARIE, *parce que c'est là volonté de celui qui a voulu que nous ayons eu tout par* MARIE. Ces quatre mots renferment tout ce que jusques ici j'ay tâché de vous inculquer dans ce

chapitre. Jesus, eſt nôtre TOUT. Il eſt nôtre Dieu, nôtre Pere, nôtre Frere, nôtre Sauveur, nôtre Avocat, nôtre Ami ; il eſt l'Epoux de nos ames, il eſt nôtre vie, nôtre joie, nôtre pain & nôtre aliment ; il eſt nôtre gloire & nôtre honneur ; il eſt nôtre repos & nôtre felicité, en un mot il eſt nôtre Tout. Aimons donc, dit ſaint Bernard, de toute l'étenduë de l'amour ; & de toute la force de nos cœurs, loüons & honorons éternelement MARIE, puiſque c'eſt le plaiſir de celui qui nous a donné ce Tout, ce precieux Tout, cet aimable Tout, & qui n'a voulu nous le donner que par MARIE.

C'eſt l'amour que nous devons à nôtre adorable Sauveur qui fait la juſtice de la conſequence & du raiſonnement de ſaint Bernard. Il eſt tres ſeur, qu'un amour heroïque envers la tres Sainte Vierge, eſt une grande preuve de celui qu'on a pour ſon Fils. Qui donnera ſans partage toutes les inclinations de ſon cœur à cet objet infiniment aimable, à ce Fils unique de Dieu, pourra-t'il n'ai-

mer que mediocrement celle par qui cet aimable JESUS est venu à nous, à qui aprés Dieu nous avons l'obligation d'avoir un JESUS-CHRIST; sans parler de l'amour infini & immense qui est entre ce Fils & cette Mere, & qui nous fournit encore de si grandes raisons de leur consacrer inseparablement toutes nos affections ?

Rien n'est comparable, je l'avouë, dans la consideration des obligations que nous avons à la tres-Sainte Vierge à la justice du droit que lui donne sur nôtre cœur & sur nos affections le don que Dieu nous a fait par son entremise, & qu'elle nous fait conjointement avec Dieu de leur commun Fils; mais ce n'est pas pourtant la seule des nos obligations. Nous lui en avons une infinité d'autres; & nostre ingratitude seroit tres-criminele, si nous mettions en oubli les graces particulieres & les faveurs que dans plusieurs occasions où nôtre confiance nous a conduit à ses pieds, nous avons obtenuës par son invocation. Et il faut supposer encore comme une verité tres-indubitable que nous lui

avons mille & mille obligations qui ne nous ſont pas connuës, mais qui le ſeront un jour, & que ce ſera pour le plus tard dans le Ciel. Ha! combien de fois, Mirjamie, aurions-nous peri, vous & moi, ſi la tres-Sainte Vierge n'eut diverti des malheurs qui alloient fondre ſur nos têtes, tant par la rage & l'artifice des énemis inviſibles de nôtre ſalut & de nôtre repos, & peut-être encore par la malice de nos énemis viſibles, que par le funeſte merite de nôtre vie criminèle?

Dans la conſideration des obligations particulieres que nous avons à la tres-Sainte Vierge, il me vient ſouvent dans l'eſprit une reflexion fort preſſante, & de laquelle il faut, Mirjamie, que je vous faſſe part. Je ne doute pas que d'une infinité d'ames infortunées, qui par le juſte effet du jugement de Dieu, brulent actuelement dans l'Enfer & qui y bruleront à jamais ſans aucun moment de relâche & ſans aucune eſperance de fin en ces horribles peines en toute l'éternité, il n'y en ait des miliers & des milions qui n'ont pas été ſi ingrates à

Dieu que moi, ni si infideles à sa grace, & dont les pechez n'ont pas égalé les miens. Et pourquoi donc suis-je encore en vie & au nombre de ceux qui n'ont pas perdu l'esperance de leur salut? O tres-Sainte Vierge, ô Refuge des Pecheurs, ô Mere de misericorde, ô Mere de mon salut; c'est vous qui m'avez fermé la bouche de l'Enfer lors que j'allois y être precipité par le poids de mes crimes! c'est vous qui m'avez retenu dans le penchant du precipice, & qui m'avez soutenu dans le cours de ma chûte, lors qu'avec plus de rapidité qu'une grosse masse de plomb ou une meule de moulin ne tomberoit des nuës en terre, je tombois par la pesanteur de mes pechez dans ces horribles abîmes. C'est vous ô sacrée esperance des desesperez, ô aimable Mere de JESUS, c'est vous qui lui avez cent fois arraché des mains les foudres & les carreaux qu'il alloit, tres-justement irrité, lancer sur ma miserable & criminele personne. C'est vous qui avez mille fois suspendu dans la bouche de ce souverain & juste Juge, l'Arrêt

formidable de ma condamnation ; & c'est vous qui l'empêcherez entierement ce funeste Arrêt, & qui le changerez en jugement de salut & de vie éternele. *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

Ce que je dis, Mirjamie, tous les grands pecheurs, qui n'ont pas perdu l'esperance de leur conversion & de leur salut se peuvent bien dire avec moi, & avoüer avec saint Bernardin dans le Sermon 13. de son second tome. *Que la tres-Sainte Vierge fait rejaillir si parfaitement sur nous les éfets de sa gloire, qu'elle est aprés son Fils tres particulierement la raison du salut des pecheurs, & que c'est à sa consideration & pour son amour, que* JESUS-CHRIST *& toute la tres-Sainte Trinité pardonnent souvent aux pecheurs les plus dépravez.*

L'Etre est un grand bien, il est le fondement de tous les autres ; la premiere des obligations que nous avons à Dieu, est de nous avoir tirez du neant & mis au nombre des Creatures : mais la damnation éternele est un si grand mal, qu'avec elle, l'Etre n'est

plus un bien, il en perd tout l'éfet, & il devient le fondement de tous les maux. Sur cette grande verité jugez, Mirjamie, de quelle importance est l'obligation que nous avons à la tres-Sainte Vierge, si nous sommes persuadez, comme je le suis du moins à mon égard, que sans elle, &. si elle ne se fut oposée à nôtre perte, si elle n'eût intercedé pour nous miserables pecheurs, il y a long-temps que nous serions au nombre de ceux, de qui, tous tant qu'ils sont, l'on peut dire, ce que son adorable Fils a dit de l'un d'eux : *Il seroit bon pour cet homme de n'être jamais né* ! Aprés une obligation si veritablement infinie, ne dois-je pas avoüer, ô divine Mere, que si j'avois autant de vies qu'il y a d'étoiles au Ciel, & de grains de sable ou de goutes d'eau dans la Mer, & que je les donnasse toutes pour vôtre service, tout cela ne seroit rien en comparaison de ce que je vous dois ?

Qui est-ce qui pourra se défendre du devoir d'un pareil aveu, aprés l'exemple de saint Bonaventure cet

homme Seraphique qui étoit un miroir de pureté? Voici la priere qu'il adresse à la Mere de Dieu dans son Psautier, & que nous devrions de même lui adresser tous les jours. *Tu enim salus mea in Domino, quæ me morti adjudicatum liberasti; quid pro his retribuam tibi nisi me totum? Domina suscipe me.* O priere digne d'être souvent repetée! *Vous êtes, ô tres-Sainte Vierge mon salut au Seigneur, c'est vous qui m'avez délivré de la mort éternele, & qui avez empeché le jugement de ma condamnation; que vous rendrai-je, & que vous donnerai-je pour cela, si ce n'est toute ma personne? tres-sainte Dame prenez-moi; je suis tout à vous pour le tems & pour l'éternité.* O mon divin Sauveur, puis qu'il vous a plû que j'aye de si grandes obligations à la tres-Sainte Vierge; empechez moi par vôtre sainte grace de lui être ingrat: ô mon aimable Jesus, arrachez-moi le cœur & la vie, ou donnez-moi l'amour de vôtre Sainte Mere. O Mirjamie, unissons continuelement les actions de graces que nous devons à la tres-Sainte Vierge,

avec celles dont nous sommes redevables à son Fils. Chantons tous les jours de nôtre vie les misericordes de l'Auteur de nôtre salut, chantons les misericordes de la Mere de nôtre salut. *Misericordias Dominæ in æternum cantabo.*

Les obligations infinies que nous avons à la Mere de Dieu, ne sont pas seulement fondées sur ses bienfaits tout grands & tout inestimables qu'ils sont, mais elles le sont principalement sur la grandeur de son amour, sur sa bienveüillance & sa charité, & sur l'affection dont elle a toûjours acompagné tout le bien qu'elle nous a fait. Il n'y a rien en MARIE qui ne tienne de l'infini. Toutes ses perfections & toutes ses qualitez sont égales à sa grace, à sa gloire, à sa sainteté, à sa dignité. Si c'est par là qu'il faut juger de sa charité, de sa misericorde & de sa bonté à nôtre égard, qu'en pouvons-nous dire, qu'en pouvons-nous penser qui ne soit moindre que ce qui en est ? Un jeune Saint de la Compagnie de JESUS, fit un jour dans la ferveur de son oraison une es-

pece d'insulte aux bontez de cette divine Mere. Je vous aime s'avisa-t'il de lui dire, tres-Sainte Vierge plus que vous ne m'aimez. La confiance & la simplicité de ce defi tout mal fondé qu'il étoit, ne laissa pas de plaire à cette Mere de bonté & d'en attirer une faveur inestimable. Elle lui apparut à même tems: il est vrai que ce ne fut pas la premiere fois qu'elle l'avoit favorisé de sa vûë; mais quelle grace ne fut-ce pas de l'assurer, qu'il se trompoit, & qu'il se flatoit beaucoup dans la bonne opinion qu'il avoit de son amour, & qu'enfin il étoit incomparablement plus aimé qu'il n'aimoit?

O qu'il s'en faut bien en éfet, Mirjamie, que nôtre amour envers la tres-Sainte Vierge, fussions-nous des Seraphins, n'égale le sien envers nous! Que nous nous tromperions, si nous pensions de pouvoir jamais en toute l'éternité aquiter parfaitement à son égard nos dettes en ce qui est de l'amour! Aimons autant qu'il nous sera possible; & croissons sans relâche tous les jours & tous les momens en a-

mour, tout nôtre feu ne ſera qu'un petit atome; & MARIE, dit ſaint Bonaventure, eſt un abîme d'amour & de bonté.

Le Saint Eſprit eſt la Charité increée, & MARIE ſon Epouſe eſt la Charité creée: ſi une creature pût porter ce nom, c'eſt à elle ſeule qu'il pût être attribué avec autant de fondement que l'Egliſe lui donne celui de Virginité. *Sancta & immaculata Virginitas.* Il lui apartient mille fois mieux qu'au ſaint homme Job, de dire, que la miſericorde eſt ſortie avec elle du ventre de ſa Mere, & que dés ſon enfance elle s'eſt toûjours acruë avec ſon âge. Mais que ſera-ce, dit ſaint Bernard, aprés qu'un Dieu qui eſt l'amour même, & la bonté increée s'eſt incorporé dans ſon ſein? Il eſt neceſſaire, dit-il, que les entrailles de MARIE ayent été changées en miſericorde, ayant renfermé neuf mois le Pere des miſericordes.

Elle n'ignore pas que la premiere ſuite & le plus naturel apanage de ſa qualité de Mere de Dieu, ne ſoit, d'être Mere des hommes, & ſingulie-

rement de ceux qui par la grace du ſaint Bâtéme ſont les membres vivans de ſon adorable Fils. Elle a été témoin oculaire de tous les éfets de l'amour infini & de la charité incomprehenſible de cet Homme-Dieu envers nous depuis le moment de ſa conception dans ſon ſein virginal, juſques à celui de ſa mort ſur la Croix. & comme elle s'eſt infiniment étudiée à conformer ſon cœur à celui de cet adorable Fils; bon Dieu, comment l'a-t-elle élargi pour nous y loger! avec quelles tendreſſes eſt-ce qu'elle nous y porte! quelle impreſſion d'amour & de charité y aura fait en nôtre faveur, l'amour & la charité immenſe de ce divin Sauveur qui a tant agi & tant ſouffert pour nous & qui nous a tant aimez depuis le commencement de ſa vie juſques à la fin!

Je vous ouvre ici, mirjamic, une belle meditation, dans laquelle il vous ſera facile de vous étendre & de vous entretenir long-tems, par la conſideration des preuves infinies que nous avons de l'amour inconcevable de nôtre aimable Sauveur dans ſa naiſ-

ſance, & dans toute ſa vie, dans ſes fatigues, dans ſa pauvreté, dans ſa Paſſion, dans ſes ſoufrances, dans ſa mort, & dans l'inſtitution du tres-Saint Sacrement; & de cet amour inimaginable, indicible & incomprehenſible de ce Divin Sauveur qui vous embraſera le cœur envers lui, vous jugerez de l'amour de ſa divine MERE envers nous, puiſque toute ſa perfection, toute ſa ſainteté, toute ſa grace, tout ſon merite & toute ſa gloire conſiſte à être conforme en tout & par tout à cet adorable Fils. Je ne ſçaurois aſſez vous exhorter de vous attacher à cette maniere de meditation, qui vous engagera fort heureuſement & fort doucement à la conſideration des actions & des ſoufrances & de tous les MISTERES de nôtre Seigneur & de nôtre Dame.

Oüi, MIRJAMIE, recevez cette verité, comme une Doctrine du Ciel; que la MERE de JESUS vous aime tendrement, qu'elle vous aime de tout ſon cœur, qu'elle vous aime demeſurement; que jamais Pere & MÉRE n'ont tant aimé leurs enfans que MARIE

vous aime : qu'elle vous aime mille fois plus que vous ne vous aimez vous même ; qu'elle pense à vous jour & nuit, lors même que vous ne pensez ni à elle ni à son adorable Fils : Qu'elle souhaite vôtre salut mille fois plus ardemment que vous ne sauriez vous même le souhaiter ; qu'elle n'a pas un plus grand deplaisir, de vôtre part, que celui que vous lui donnez par la resistance que vous faites à son amour, à ses bontez, à ses faveurs, & à ses graces. Que vous ne sauriez l'obliger d'avantage que de lui donner toute vôtre confiance, & recourir à elle dans tous vos besoins ; n'aprehendez de l'importuner jamais, par l'assiduité de vos demandes ; & craignez au contraire de perdre une infinité de graces, faute de les demander. Le cœur de nôtre adorable Sauveur est le magasin, est le reservoir, est l'ocean de toutes les graces, il est vrai : mais la clef du cœur de JESUS, est la confiance aux bontez de MARIE ; car ce divin Seigneur croit de donner à sa chere MERE, tout ce qu'il nous donne pour l'amour d'elle. Et

un des plus grands éfets de sa grace dans nos cœurs, c'est de les bien penetrer de l'amour d'une mere qu'il aime infiniment, & à laquelle il a donné un cœur qui est à nôtre égard un veritable abîme d'amour.

Que cette consideration est forte pour nous faire detester de tout nôtre cœur tous les momens perdus de nôtre vie passée qui ont été vuides de l'amour de MARIE, & consequemment de celui de JESUS qui en est inseparable. Ha! mirjamie, pourquoi avons-nous vécu sans aimer la tres-sainte Mere de Dieu? Ouvrez-vous mon cœur aux regrets, aux soupirs & aux sanglots? ouvrez-vous mes yeux aux larmes, ouvrez-vous mon ame à la douleur dans le souvenir d'une si grande ingratitude.

Mais mon ame, puisqu'il est impossible que le passé ne soit passé, abandonnons ce malheureux passé, pour ne penser plus qu'à l'avenir, tâchons de reparer nos infidelitez passées par la ferveur de nôtre amour. Commençons dés ce moment à donner tout nôtre cœur & tout nôtre

amour à la tres-aimable Mere de nô-tre Dieu. Sera-t'il dit que la Reine du Ciel m'aime, moi petite creature de neant, vermisseau de terre qui n'ai rien d'aimable, & qui ai merité sa haine, cent fois plûtôt que son amour, & que je ne l'aimerai pas elle qui est si adorable & si aimable, elle qui m'a prevenu de son amour, elle qui m'aime mille fois plus que jamais Pere & Mere ne m'ont aimé, & plus que je ne m'aime moi-même, elle qui n'a nul besoin de moi, & qui ne m'a nulle obligation? Ha! il ne sera pas dit, que je reste plus long-tems dans cette lâche ingratitude; mes soins les les plus assidus seront à l'avenir d'importuner tous les jours mon divin Sauveur de me donner l'amour de sa tres-Sainte Mere; & de me servir de tous les moyens possibles de parvenir à cét amour.

Ce sont, Mirjamie, les sentimens qui me viennent maintenant dans l'ame, & que je souhaite de faire passer dans la vôtre, pour vous toucher par cette puissante consideration de l'amour de la Mere de Dieu envers nous.

Un

Un cœur bien fait ne sauroit resister aux motifs d'amour qui naissent de l'amour même : S'il en est d'assez insensibles pour n'être pas gagnez par les charmes ravissans de la beauté souveraine de l'Epouse du S. Esprit, en sera-t'il d'assez ingrats pour n'être pas touchez de son amour, de sa bienveüillance, de ses bontez & de ses bienfaits ? Voulez-vous, dit un ancien Philosophe, que je vous enseigne une sorte d'enchantement & de charme innocent pour vous faire aimer ? Aimez. Il n'est point de cause plus naturele du feu que le feu même ; il n'est nul principe d'amour si fort que l'amour. Aussi S. Jean que l'on peut apeler l'Apôtre de l'amour Saint, n'a pas crû d'en pouvoir emploier de plus eficace, pour porter nos cœurs au divin amour. *Quant à nous, mes tres-chers Freres*, nous dit-il dans sa premiere Epître, *Aimons Dieu puisqu'il nous a aimez le premier*. Il n'est point de raison plus forte que celle-là, ni d'aplication plus juste, que celle de ce discours, à mon sujet. Aimons la Mere de Dieu puisqu'elle

nous a prevenus de ſon amour. Faiſons-lui, Mirjamie, mile proteſtations de nôtre amour, de nôtre regret ſur nôtre inſenſibilité & nôtre ingratitude paſſée, & de nos bonnes reſolutions pour l'avenir. Diſons-lui que nous deteſtons de toute nôtre ame, l'impieté des heretiques de tous les ſiecles énemis de ſon ſaint nom, leurs blâphemes & tous les efors que ces émiſſaires de l'enfer ont fait, quoi que vainement & inutilement, pour obſcurcir ſa gloire, & détruire ſon culte, & que nous déplorons la froideur d'une infinité de Catholiques à ſon égard; Et ſi parmi ceux qui ſe glorifient d'un ſi ſaint nom, il y en a qui s'oublient juſques à paroître opoſez à la gloire des privileges dont Dieu l'a honorée, s'il y en a qui s'éforcent d'éloigner les Fideles de la veneration de ces ſacrez privileges, & des pratiques de ſon ſervice, ce n'eſt pas aſſez, Mirjamie, de proteſter à la tres-Sainte Vierge que vous avez les perſonnes & les livres qui tendent à ces malheureuſes fins, en horreur; mais il faut les y avoir en éfet, & ne biaiſer jamais dans les oc-

casions de faire connoître en vrai serviteur, & vraie servante de N. S. J. C. & de sa tres-sainte MERE la justice & la verité de vôtre aversion. Trop heureux, Mirjamie, si nous pouvions souffrir quelque persecution, & la mort même pour le service de la MERE de nôtre Dieu ! Enfin protestez-lui de la joïe extréme de vôtre cœur, de savoir à quel point Dieu la cherit infiniment par preference à toutes les creatures ; & que tout ce qu'il y a de saint dans le Ciel & sur la terre, la revere, l'honore, la glorifie ; & chante ses loüanges ; & que vous n'avez pas un plus grand desir, que de vous unir éternelement à toutes les creatures angeliques & humaines consacrées à son amour, de croître toute vôtre vie dans cét amour, & de ne cesser jamais de le faire connoître par la ferveur de vôtre zele, & par l'assiduité de vos services.



CHAPITRE IV.

Quatriéme motif d'aimer la tres-Sainte Vierge.

Les interêts de nôtre Salut.

Il ne faut pas craindre que la pureté de l'amour de bienveüillance, que nous devons à la Mere de Dieu soit blessée, ni que son merite soit affoibli par la consideration d'un interêt aussi important & aussi necessaire que celui du salut. C'est un interêt si saint & si conforme à la volonté de Dieu, il est d'un ordre si divin & si relevé, puisque c'est Dieu même qui en est l'objet principal, qu'il n'est rien de plus aisé que d'en acorder les motifs à l'égard de l'amour de la Reine du Ciel, avec ceux de l'amour de pure bienveüillance qui lui est si justement dû à raison des perfections souveraines & des divines qualitez dont elle est revétuë. Il ne faut pour cét éfet que raporter l'un à l'autre comme à sa fin,

& avoir en vûë de se servir du moins noble comme d'un moyen pour se perfectionner dans le plus noble. C'est à dire que pour aimer cette divine Mere d'une maniere desinteressée & digne d'elle autant qu'il nous est possible, il ne faut pas nous considerer principalement nous-même, dans l'interêt de nôtre salut, mais il faut lui raporter cét interêt & lui en faire hommage, par des protestations reïterées & formées avec beaucoup d'afection, que ce qui nous plaît & qui nous touche davantage dans la consideration du salut éternel, est, aprés la vûë & la possession de Dieu, l'esperance de la voir & de l'aimer éternelement. Il faut lui dire mile fois avec toute la ferveur de nôtre cœur, que le desir ardent dont nous nous sentons penetrez de la felicité du Ciel, est bien moins le desir de nôtre plaisir, de nôtre repos, & de nôtre établissement éternel, que le desir de voir son aimable face, sa glorieuse personne, & de l'adorer, la louër & l'aimer parfaitement pendant toute l'éternité.

Aimer la tres-Sainte Vierge pour l'amour de son adorable Fils qui se plait infiniment à cét amour, l'aimer par la consideration de ses sublimes perfections, & de ses qualitez admirables qui meritent l'amour de toutes les creatures, & l'aimer encore en vuë des obligations infinies que nous lui avons, & par la reconnoissance si justement dûë à l'amour maternel dont elle nous previent, tout cela apartient à l'amour de bienveuïllance. Et je dis que la pureté de cét amour ne sera point ternie, & que sa noblesse ne sera point amoindrie, quand l'interêt de nôtre salut y sera joint, pourvu que nous tachions d'élever cette consideration interessée, en la maniere que je viens de dire.

C'est, Mirjamie, ce qui vous importe plus que vous ne sauriez croire, suposé que vous aimiez, ou pour le moins, que vous souhaitiez d'aimer parfaitement la mere de Dieu. Il est fort juste, je l'avouë, de nous porter à cét amour par la consideration de nôtre salut qui en sera le fruit; mais il est de la fidelité de nôtre cœur de-

representer humblement à cette divine Mere, que c'est mile fois plus pour son amour que pour le nôtre, que nous desirons le salut; & de lui protester que si par impossible il y avoit une felicité éternele, sans la vuë & l'amour de JESUS & de MARIE, que nous n'en voudrions point du tout, quelque abondance, quelque douceur & quelque plaisir qu'on nous y promit.

O! ma chere, Mirjamie, que voilà une riche maniere d'aimer son propre salut! ô que voilà un excellent moyen de purger de tous les défauts de l'interêt, l'amour même que ce juste interêt apuïe, & d'en éloigner la philautie & le vice de l'amour propre par lequel on se constituë pour fin de son propre amour, & on ne s'aime que pour l'amour de soi-même! C'est par ce moïen que l'interêt sera heureusement uni avec la bienveuïllance, qu'il s'y raportera comme à sa fin, & qu'un amour étant comme absorbé dans l'autre, de deux il ne s'en sera qu'un; & l'amour du salut qui est un amour saint, un amour necessaire & même commandé,

ſera le tres-pur amour de JESUS & de MARIE.

Que peut-il être de plus agreable à Dieu, Mirjamie, que de nous voir atachez à nos interêts éternels d'une maniere ſi deſintereſſée, ſi pure & ſi ſainte ? & que peut-il y avoir de plus éficace pour nous porter à l'amour de celle entre les mains de qui il a plû à Dieu de mettre ces grands interêts de nôtre éternité ? Ouï, Mirjamie, Dieu a mis vôtre ſalut entre les mains de la tres-Sainte Vierge. C'eſt une verité que la raiſon découvre, que les Peres annoncent, que l'Ecriture Sainte inſinuë, que l'Egliſe enſeigne, & que l'experience apuïe. Ecoutons ces cinq ſortes de témoins ; & pour faciliter la lecture de ce Chapître, faiſons en deux parties : donnons la premiere à la raiſon & aux Peres, & la deuxiéme à l'Ecriture, à l'Egliſe, & à l'experience.

La Raison & les SS. Peres nous font connoître que nôtre salut depend de la protection de la tres-Sainte Vierge.

LA raison découvre aisément cette verité pourvû qu'elle veuille suivre le flambeau de la Foi, & se conduire par ses lumieres. La verité est toûjours infailliblement atachée à la consequence qui se tire de deux principes dont il y en ait pour le moins un conforme aux regles de la Foi, pourvu que l'autre le soit à celles de la raison. Que Dieu ait voulu se servir de la tres-Sainte Vierge pour commencer l'ouvrage de nôtre salut, c'est un principe de foi; c'est une verité renfermée dans le Mistere de l'Incarnation, puisqu'il n'a pas été acompli sans le concours de l'Epouse du S. Esprit. Il est necessaire de vous rapeler ici le souvenir de ce que nous avons dit sur ce sujet dans le premier Chapitre. C'est là où vous trouverez que Dieu a voulu que ce grand Mistere qui est le fondement de nôtre salut, ait de-

pendu dans son acomplissement, de toute la personne de la tres-Sainte Vierge; & qu'elle y ait contribué de son ame tres-pure, & de son corps virginal: de son ame, par l'excellence de son merite, & par la liberté de son consentement; & de son corps, par sa propre substance.

Dieu n'est pas inconstant, il n'est pas changeant, il est toûjours semblable à lui-même. Il ne faut qu'être raisonnable pour convenir de cette verité. Il y a donc lieu de croire, que Dieu ne changera pas de conduite; qu'il gardera dans la consommation de nôtre salut, les mêmes mesures qu'il lui a plû de prendre dans son commencement; qu'il achevera son ouvrage de la même maniere qu'il l'a commencé; que la tres-Sainte Vierge y aura part; que sa faveur nous sera absolument necessaire, pour recueillir le fruit d'un Mistere dont elle a procuré l'execution; & que Dieu n'ayant pas voulu la Conception de son propre fils sans le concours & la cooperation de MARIE, à plus forte raison ne voudra-t'il pas

les ſuites de cette Conception, & le ſalut des freres de cét adorable fils, ſans le même concours & la même cooperation. Si c'eſt donc, un principe de nôtre foi, que Dieu a voulu commencer nôtre ſalut par MARIE, c'eſt une conſequence conforme à la raiſon dirigée par les lumieres de la foi, qu'il ne voudra pas achever nôtre ſalut ſans MARIE.

S. Bernard eſt ſi perſuadé de la ſolidité de cette conſequence, qu'il ne fait nulle dificulté de l'étendre à tous les ouvrages de la grace. *C'eſt*, dit-il, *la volonté de Dieu, que toutes choſes paſſent par la parole de* MARIE : *& Dieu même ne s'eſt pas fait Homme que la Vierge n'ait dit, ſoit fait.* Cette verité ſuit évidamment du rang ſublime que la tres-Sainte Vierge poſſede dans le miſtere de l'Incarnation, qui lui donne un droit admirable ſur ſes dependences dont la principale eſt nôtre ſalut. Et c'eſt ce qui fut revelé par le Pere Eternel à Sainte Catherine de Siene, ainſi que l'aſſure le devot & ſavant Abbé de Lieſſe Louïs Bloſius dans le pre-

mier Chapitre de son *Bijou Spirituel* où il raporte les paroles de la revelation qui sont celles-ci : *Pour la reverance du Verbe Incarné*, MARIE *la glorieuse Mere de mon Fils unique, a obtenu ce privilege de ma bonté, que quiconque, fut-il un grand pecheur, aura recours à elle, ne tombera jamais en la puissance du demon : Je l'ai choisie & preparée comme une amorce tres-douce avec laquelle je pêche & je prens les ames des hommes, & particulierement celles des pecheurs.* Dieu veuille, Mirjamie que la vôtre & la miene se laissent prendre à ce salutaire hameçon, & que nous restions bien convaincus & penetrez de cette verité, que par la disposition & la volonté de Dieu, nôtre salut éternel est entre les mains de sa tres-sainte Mere.

C'est l'aveu que lui en fait en propres termes le bien-heureux Cardinal & Docteur seraphique de l'Eglise S. Bonaventure, dans un des Cantiques de son admirable Psautier qui commence *Domina audivi &c. O Vierge benite ! nôtre salut est entre vos mains ; souvenez-vous de nôtre*

pauvreté ; malheur à celui de qui vous détournerez vôtre glorieuse face ; sa perte est assurée : bienheureux qui meritera vôtre protection ; son salut est infaillible. Et dans le Cantique, *Audite cœli quæ loquor.* S'adressant à chaque Chrétien : *Si vous vous éloignez*, dit-il, *de* MARIE, *vous n'êtes point ami de son fils, car il ne vous sauvera pas sans elle. O plût à Dieu que vous voulussiez ouvrir les yeux aux lumieres de la vraïe sagesse, penser à vôtre derniere fin, & comprendre que tout de même qu'un enfant ne sauroit vivre sans nourrice, ainsi ne pourrez-vous jamais obtenir le salut sans la faveur de nôtre Dame.* Le même S. Docteur assure dans le Pseaume quatre-vingt & onziéme, que les Anges & les Saints dans le Ciel, regardent déja comme leurs concitoïens ceux qu'ils voient sur la terre afectionnez au service de la mere de Dieu, & qui se rendent dignes de sa faveur ; que cette devotion est un caractere de salut, & que ceux qui ont cét heureux caractere sont écrits dans le livre de vie. Ce sont les sentimens

de ſaint Bonaventure, non pas ſeulement dans les endroits que je marque de ſes ouvrages, mais encore dans une infinité d'autres. Et ſi nous voulons remonter juſques aux prémiers ſiecles de l'Egliſe, nous aprendrons la même verité de la plume de ſaint Irenée ce celebre Prelat de Lion, cet inſigne Martir, cet homme Apoſtolique du ſecond ſiecle. D'où vient, dit-il, *que le Miſtere de l'Incarnation ne ſe fait pas ſans* MARIE, *c'eſt* répond-il, *que Dieu veut qu'elle ſoit la ſource de tous les biens.*

Les Heretiques également énemis de la tres-Sainte Vierge & de la Verité, & qui comme des Hiboux s'aveuglent de la lumiere, ne peuvent ſoufrir ce que ce ſaint Prelat a dit dans le Chapitre 19. de ſon 5. livre contre les Hereſies pour faire voir le pouvoir de la Mere de Dieu pour le ſalut des pecheurs. Il veut qu'elle ait été l'Avocate de la premiere femme. *Il a falu,* dit-il, *que la Vierge* MARIE *ait ſervi d'Avocate à la Vierge Eve.* Ce que quelques Heretiques ont traité d'extravagance, ſur ce que la tres-Sainte

Vierge n'est venuë au Monde que plusieurs milliers d'années aprés Eve, qui n'en partit pas sans être reconciliée avec son Createur. Les Catholiques qui ont l'esprit docile, & qui se font un devoir de paroitre Disciples de ces grands Personnages & de ces saints Docteurs que l'Eglise honore comme ses Peres, comprenent facilement que les merites prêveus de MARIE ont pû, avant même qu'elle fut au Monde, interceder dans l'esprit de Dieu à qui ils étoient presens, & à qui cette future Mere étoit infiniment chere, en faveur de celle de la posterité de qui elle devoit un jour naître; & que les actions de graces que Dieu savoit bien que MARIE lui rendroit en son tems, pour avoir pardonné à cette desobeïssance, & la joie inéfable qu'elle en auroit, faisant ses divines complaisances, atirerent ses graces sur la criminele, & servirent à son salut. Et par la même raison il est également aisé de concevoir que la tres-Sainte Vierge avant même qu'elle fut au nombre des Creatures ait contribué au salut du Monde & à la reconciliation de la

Nature Humaine comprise dans la personne d'Eve selon la pensée du même Saint : *afin*, dit-il dans le même endroit, *que le Genre Humain qui avoit été lié* à des malheurs éternels, *par une Vierge*, *en fut délié par une autre Vierge*,

Que le raisonement des Heretiques qui ont voulu s'élever, ainsi que j'ai dit, contre ce juste éloge de la Mere de Dieu est pitoïable ! qu'il faut être ignorant pour n'en connoître le défaut dans l'impieté d'une consequence de laquelle il ne sauroit être purgé. Car si la tres-Sainte Vierge ne peut être considerée comme l'Avocate d'Eve à raison de sa venuë au monde plusieurs miliers d'années apré elle ; par la même raison, le Fils adorable de cette Vierge ne pourroit en tant qu'homme être l'Avocat & le Sauveur de la même pecheresse & de son mari. L'impieté de cette ridicule consequence n'est elle pas évidamment ataché au raisonnement des heretiques ? Je ne m'arrêterai pas ici à leur parler davantage, parce que je medite un autre ouvrage sur ce même

ſujet, pour l'inſtruction des nouveaux Catholiques, où je leur promets, s'il plait à Dieu de benir mon travail, le parfait éclairciſſement de toutes les dificultez qu'on leur avoit mis dans l'eſprit contre la devotion envers la tres-Sainte Vierge ; & où j'eſpere de traiter cette matiere avec tant de candeur & de netteté que les plus obſtinez Heretiques & les énemis les plus forcenez de la Reine du Ciel ne pourront jamais ſe défendre contre l'évidence des veritez que je leur metrai devant les yeux ; & les nouveaux Catholiques qui voudront agir avec Dieu de bonne foi, y trouveront beaucoup de ſatisfaction ; & je ne crois pas de me flater, ſi je promets un ouvrage qui ſera également la confuſion des uns & la conſolation des autres.

Mais pour revenir à mon ſujet, ſi MARIE a pû agir avant que d'être, ſi elle a pû n'étant encore que dans les idées de Dieu, negocier auprés de ſa Divine Majeſté le ſalut des pecheurs, bon Dieu que ſera-ce maintenant, que ſes merites

ne ſont plus à venir, mais qu'ils ſont éfectifs, & que ſa perſonne qui eſt incomparablement plus agreable à Dieu, que toutes les Creatures, ne lui eſt pas ſeulement preſente en idée, mais en éfet & en réele exiſtence! Qu'eſt-ce que ce Dieu tout-puiſſant peut refuſer au ſein virginal de cette incomparable Mere, à ces ſacrées mamelles qui l'ont alaité, à ces chaſtes entrailles qui l'ont conçu, à cet humble, ſincere & fidele cœur qui l'a tant aimé? ô Dieu, que pouvons-nous jamais aſſez penſer de la grandeur du credit de MARIE, en faveur du ſalut des pecheurs, qui ne ſoit toûjours beaucoup moindre que la realité & la verité de ce credit!

Les Papes & les Conciles ont donné de grands éloges à la doctrine de ſaint Auguſtin; elle eſt en éfet d'un tel poids, que les Docteurs qui ſont venus aprés ce Saint, les plus Savans même & les plus Saints ne ſont pas peu honorez de la qualité de ſes Diſciples; & ce n'eſt pas une de leurs moindres loüanges, que celle d'avoir bien ſceu prendre l'eſprit de

ce Soleil des Docteurs. Les Heretiques même, tout énemis qu'ils ſont de la verité, n'ont pas laiſſé de pretendre, mais injuſtement & de mauvaiſe foi, à cette grande loüange, & de faire du grand nom d'Auguſtin le bouclier de leurs erreurs. L'on ne ſauroit aſſez admirer l'impudence de Luther & de Calvin ces deux ſerpens de l'Enfer qui ont répendu tant de venin ſur la terre, de ſe vanter, l'un écrivant à Eraſme, & l'autre dans le 3. chapitre du ſecond livre de ſes infames Inſtitutions, qu'*Auguſtin* eſt tout pour eux, & qu'ils n'enſeignent que ſa pure doctrine. C'eſt par un même artifice & avec une pareille impudence que l'Auteur de ce pernicieux livre qui a déja cauſé tant de maux dans l'Egliſe, lui a donné pour titre ce nom, *Auguſtinus*. Ce deteſtable livre dont le ſaint Siege Apoſtolique & les Papes *Urbain VIII. Innocent X.* & *Alexandre VII.* ont condamné la doctrine comme impie, & comme heretique dans le ſens de ſon Auteur qu'ils nomment dans leurs Bules receuës de toute l'Egliſe *Cornelius Jan-*

ſenius d'Ypre, & *qui* comme parle un Bref d'Urbain, *au grand ſcandale des Fideles, & avec un mépris intolerable de la ſupreme autorité de l'Egliſe, renouvelle les erreurs qui avoient été pluſieurs fois condamnées par le ſaint Siege & même par les Conciles*, ce livre, dis-je, qui devroit être intitulé *Calvinus* & non pas *Auguſtinus*, n'auroit pas trompé tant de perſonnes, ſi ſa doctrine erronée & heretique, n'eût été colorée de ce grand nom.

Cette digreſſion, Mirjamie, ne ſera pas inutile au deſſein que j'ai de vous donner une grande idée du pouvoir ſouverain de la Mere de Dieu pour nôtre ſalut, non pas en empruntant artificieuſement & fauſſement, comme font les Heretiques le nom de ſaint Auguſtin, mais en vous declarant fidelement ſes penſées dans la pureté de ſon texte & la citation exacte de ſes paroles. Et voici ſur ce ſujet deux tres-beaux endroits que j'ai choiſis parmi quantité d'autres dans les œuvres de cet incomparable Pere. *Par une femme la mort, par une femme la vie: par Eve nôtre perte, par* MA-

RIE *nôtre salut* : *Eve nous a blessez*, MARIE *nous a gueris.* Que se peut-il dire de plus fort au sujet dont nous parlons ? N'est-ce pas dire bien clairement, que c'est à MARIE que Dieu a reservé la grace & le credit de nous relever des malheurs éternels où Eve nous avoit engagez ; que nôtre felicité ne doit pas moins dépendre de sa faveur, que nôtre perte a dependu du desordre de cette premiere femme ; & que si la qualité d'Enfans d'Eve nous a rendu malheureux, c'est au contraire, la qualité d'Enfans adoptifs de MARIE qui doit être la source de nôtre bonheur? les paroles que je viens d'alleguer de saint Augustin sont du chapitre 4. du 3. livre de son simbole aux Cathecumenes au 9. tome de ses œuvres.

Mais voici quelque chose qui semble encore plus fort dans son 18. sermon *des Saints* où il adresse son discours à la tres-Sainte Vierge, & aprés lui avoir donné mile benedictions, *Vous êtes*, lui dit-il, *l'unique esperance des pecheurs, c'est par vous que nous esperons le pardon de nos cri-*

mes ; & s'il nous est permis de nous promettre de l'infinie bonté de Dieu les recompenses du Ciel aprés cette vie, c'est en vous ô tres-heureuse Vierge & en vôtre protection que nos esperances sont fondées. Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire ; elles sont fort claires & fort energiques, & si vous y faites, Mirjamie, toute l'atention qu'elles meritent, vous avoüerez que ce Saint a été infiniment persuadé que l'atachement au service de la Mere de Dieu est le chemin asseuré du Ciel; puis qu'il reconoît & qu'il prononce qu'elle est l'unique esperance des pecheurs.

Ne vous viendra-t'il pas dans la pensée, que ce seroit parler plus correctement de dire que MARIE est en partie l'esperance des pecheurs, ou qu'elle est aprés son Fils leur esperance, & que cet éloge absolu, *unique esperance des pecheurs*, semble prejudicier au droit du Sauveur à qui seul il apartient ? Il n'est, Mirjamie, rien de moins dificile que d'acorder les privileges, & les loüanges de la tres-Sainte Vierge, avec le droit souverain de son adorable Fils. La qualité que

ſaint Auguſtin lui attribuë d'unique eſperance des pecheurs, n'apartient à MARIE que parce qu'elle apartient à JESUS-CHRIST, & c'eſt lui qui en eſt principalement honoré, tant s'en faut que ſa gloire en ſoit ofenſée. Qui diroit que MARIE eſt en partie l'eſperance des pecheurs, ſembleroit diminuer l'autorité divine de ſon Fils, & faire un partage : mais en diſant qu'elle eſt l'unique eſperance des pecheurs, on conſerve au Fils de Dieu tout ce qui lui apartient, & on en fait un aveu trés-judicieux. La meilleure raiſon que l'on puiſſe donner pourquoi MARIE eſt l'unique eſperance des pecheurs: eſt que ſon Fils eſt cette unique eſperance; que toutes les graces ſont les fruits de ſa Croix, & que dans le Ciel ni ſur la terre, il n'y a point d'autre nom ſur lequel nous puiſſions établir l'eſperance de nôtre ſalut, que le tres-adorable nom de JESUS. C'eſt dis-je, pour ces raiſons qu'il faut dire avec ſaint Auguſtin que MARIE eſt l'unique eſperance des pecheurs, & que c'eſt la volonté de ce ſouverain Seigneur de qui tou-

tes choses dependent absolument, que sa tres-Sainte Mere soit le canal de toutes ses graces, & la dispensatrice de tous ses tresors; & que l'aimant infiniment plus qu'il n'aimeroit cent milions de Mondes si autant il en avoit créez & rachetez, il se plait à l'honorer infiniment, & à la faire honorer de toutes les Creatures; & pour lui acquerir le cœur & l'amour de tous les Elus, il veut absolument qu'ils dependent tous d'elle & de sa faveur dans l'éfet de leur salut & dans l'acomplissement de leur predestination.

Pour ces mêmes raisons, il faut encore avoüer que c'est parler plus juste de dire, que MARIE est l'unique esperance des pecheurs, que d'y ajoûter cette restriction, qu'elle est aprés son Fils, cette unique esperance. Car les pecheurs n'ont pas deux esperances, une en JESUS, & l'autre en MARIE: mais ils n'en ont qu'une à proprement parler; & cette unique esperance est JESUS: cette unique esperance est MARIE: c'est par MARIE, c'est en MARIE, & non jamais sans

MARIE

MARIE que l'on peut trouver JESUS & le salut éternel dont il est le seul Auteur. Enfin l'Eglise a tant estimé cette parole de saint Augustin adressée à la tres-Sainte Vierge : *Vous êtes l'unique esperance des pecheurs* qu'elle l'a inserée dans le divin Ofice ; elle la repete publiquement chaque année dans les leçons du deuxiéme jour de l'Octave de la Nativité de la Mere de Dieu : de maniere, que cette verité n'est pas moins la doctrine de l'Eglise, que celle de saint Augustin; d'où nous devons tous inferer que ce seroit prendre fort mal nos mesures pour la grande afaire de l'Eternité si nous pensions de nous pouvoir passer de la faveur de cette divine Mere ; & qu'il faut necessairement tous tant que nous sommes, nous en tenir à la foi d'un tres-saint & tres-ancien Prelat qui dans un excellent éloge qu'il lui a fait, lui parle en cette sorte : *Personne n'est sauvé que par vous, ô tres-Sainte ; personne n'est mis à couvert des maux qui nous menacent, si ce n'est par vous ô tres-pure ; il n'est personne sur qui il descende aucune faveur du Ciel,*

ſi ce n'eſt par vous, ô tres-chaſte ; perſonne ne reçoit les doux éfets de la grace de Dieu & de ſa miſericorde, ſi ce n'eſt par vous, ô tres-honnête & tres-incomparable Dame. C'eſt le diſcours de ſaint Germain Patriarche de Conſtantinople.

Il ne ſeroit pas dificile de faire parler ſur ce même ſujet quantité d'autres Peres. Saint Baſile, ſaint Epiphame; ſaint Gregoire de Nazianze, ſaint Cirille ; ſaint Gregoire le grand, ſaint Jerôme, ſaint Fulgence, ſaint Proſper, ſaint Anſelme, ſaint Pierre de Damien, ſaint Jean de Damas, ſaint Thomas d'Aquin, ſaint Bernardin, ſaint Thomas de Villeneuve, & une infinité d'autres diſent la même choſe que ceux dont vous venez de dire les paroles : Ils diſent tous unanimement que la devotion envers la Mere de Dieu eſt le droit chemin qui conduit à l'Eternité bienheureuſe ; & leur ſentiment eſt conforme à l'Ecriture Sainte, il eſt apuïé de l'autorité de l'Egliſe, & verifié dans l'experience, ainſi que vous alez voir.

L'Ecriture Sainte, l'Eglise & l'experience nous enseignent que nôtre salut depend de la protection de la tres-Sainte Vierge.

ON ne sçauroit errer dans l'intelligence des paroles de l'Ecriture Sainte, quand on les prendra dans le sens que l'Eglise leur donne. Il n'est ni traduction, ni explication du Texte Sacré qui ne doive être rejettée lors que l'Eglise l'improuve; & il n'en est point à qui son aprobation ne donne un caractere assuré de verité. Que l'on seroit donc mal fondé de vouloir contredire l'aplication que l'Eglise fait en faveur de la tres-Sainte Vierge de plusieurs passages de l'Ecriture, qui dans leur premier sens, regardent principalement la Sagesse incarnée, comme si ces divins Oracles si feconds en Sens & en Misteres étoient limitez & determinez par une seule signification, ou si l'Eglise qui a toûjours le Saint Esprit pour Directeur, pouvoit se tromper dans celle qu'elle leur donne. Au

lieu de vous oposer, Mirjamie, à une conduite si Catholique, reconnoissez avec le pieux & docte Gerson, que MARIE est si divine, que c'est tres-justement que l'Eglise détache en sa faveur, plusieurs Oracles du Texte Sacré qui regardent la divine Sagesse. Les paroles de ce savant Chancelier de la Sorbonne sont tres-belles: *Tam divina est* MARIA, *ut quidquid Scriptura dicit de Sapientia divina, Ecclesia dicat de* MARIA.

Sur ce principe Catholique vous pouvez, Mirjamie, compter sur les paroles que je vais alleguer de l'Ecriture Sainte, avec autant d'assurance que si vous les entendiez de la propre bouche de la Mere de Dieu, puisque c'est l'Eglise qui les lui attribuë, & qui lui en fait l'aplication dans les divins Ofices. Pretons donc l'Oreille à cette divine Mere qui nous parle dans le chapitre 8. des Oracles de la Sagesse. *Ecoutez-moi, mes chers Enfans: & ne rejettez pas mes leçons: bienheureux l'homme qui m'écoute, & qui garde mes voies & suit mes exemples: bienheureux qui veille à ma porte*

& qui s'y rend assidu, s'il me trouve il trouvera la vie & puisera le salut dans le Seigneur.

Ces paroles que le Saint Esprit fait dire à son Epouse, selon l'aplication de l'Eglise, contiennent une promesse formele du salut, à ces trois conditions. 1. Que nous écoutions les leçons de la tres-Sainte Vierge, qu'elle nous donne par les exemples de sa tres-sainte vie, & que nous tâchions d'y conformer la nôtre. 2. Que nous nous rendions assidus à sa porte. On ne sauroit disconvenir que le Mistere de l'immaculée Conception ne soit la porte par où elle est entrée au monde, & que ce ne soit par consequent une tres-precieuse marque de predestination & de salut que d'avoir du zele & de la devotion pour ce tres-saint Mistere. 3. Que nous trouvions la tres-Sainte Vierge : elle n'est point dificile à trouver ; il ne faut que la chercher de bonne foy : elle nous dit dans le même chapitre 8. des sacrez Proverbes que ceux qui *se levent un peu matin & qui veillent la trouvent*, & dans le 6. chapitre de la Sagesse,

qu'elle se laisse facilement trouver à ceux qui l'aiment & qui la cherchent.

Un peu de diligence & de ferveur Mirjamie, au service de la Mere de Dieu; une tendre confiance en sa bonté maternele, une atention assiduë à lui plaire, & à se rendre agreable à ses yeux par la pureté de la vie, par la fuite des vices & des pechez, par la pratique des vertus, par le frequent & fervent usage des Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie: voilà les voies qui nous conduisent à la tres-Sainte Vierge: voilà les vrais moïens de la trouver & de trouver la vie, & puiser le salut sous sa conduite & avec son aide, dans le sein du Seigneur. Un peu de zele pour faire connoître les grandeurs, les graces, la gloire, la dignité, les excellences & les privileges de Marie, les prêcher, les publier, & les faire honorer pour la tres-juste & tres-sainte gloire de Dieu, afin qu'il soit toûjours magnifié en elle & par elle selon l'esprit de son divin Cantique; c'est, Mirjamie, un prejugé des plus asseurez pour le salut éternel, s'il faut s'en tenir, com-

me il le faut sans doute à cette parole de l'Epouse du Saint Esprit dans le chapitre 24. de l'Ecclesiastique, selon l'aplication de l'Eglise dans les divins Offices. *Qui elucidant me vitam æternam habebunt.* Et de peur qu'on ne se flate de pouvoir trouver le salut & la vie sans la faveur de cette divine Mere, le Saint Esprit lui fait dire dans le même chapitre, *qu'en elle est toute l'esperance de la vie, de la vertu & de la grace, & que son Createur qui a reposé dans son tabernacle* & logé neuf mois dans son sein virginal, *lui a donné la charge de planter des racines dans les Elus*; des racines qui leur fassent porter des fruits de vie : c'est à dire, de faire descendre la grace dans leurs Ames, & d'être l'économe & la mediatrice de leur salut. D'où il faut inferer, Mirjamié que rien n'est plus juste que l'aplication en faveur de cette aimable Avocate des pecheurs, de ces paroles du chapitre 6. de la Sagesse, *Que c'est l'éfet d'un tres-bon sens, d'un sens consommé que de penser continuelement à elle*, selon l'excellent conseil de saint Bernard ; & que ceux qui seront

assez heureux pour l'atirer dans leurs cœurs & gagner ses bonnes graces, pourront bien s'asseurer que tous les biens & toutes les benedictions leur viendront avec elle.

Et quels biens en éfet pouvons-nous sagement desirer, Mirjamie, qui ne nous puissent venir par la faveur de la Mere de Dieu? Elle est au langage de l'Eglise, *le salut des malades & la consolatrice des affligez*, & pour ne parler maintenant que du salut, elle est dans les prieres & les loüanges publiques que l'Eglise lui adresse: le Réfuge des pecheurs, nôtre Vie, nôtre Douceur, nôtre Esperance. Elle est la porte du Ciel; elle en est la fenêtre: La porte par où il y faut entrer; la fenêtre par où nous en vient la lumiere, par où en descendent les graces. Elle est au langage de l'Eglise, la porte & la fenétre du Ciel, afin que vous sachiez, Mirjamie, que de quelque maniere que l'on entre au Ciel, soit par la porte de l'innocence, soit par la fenêtre de la penitence, il nous importe toûjours infiniment de nous munir de sa protection & de sa

faveur ; rien ne se fait sans MARIE, & l'Eglise qui est la depositaire seure de toutes les veritez divines, lui atribuë tant de fois dans les Hymnes & les Cantiques de son divin Ofice le nom de porte du Ciel ; qu'il n'est rien ce semble, de plus deplorable que l'aveuglement de ces ignorans qui preferant orgueilleusement leur sens particulier à celui de tous les Peres & de tous les saints Docteurs, & à celui de toute l'Eglise, ont eu la temerité de faire un livre au nom même de la Sainte Vierge, où lui faisant donner par une suposition ridicule des *Avis salutaires à ses devots indiscrets*, ainsi que porte le titre du livre, comme nous avons déja dit, ils la font parler contre les veritez Chrétienes, ils la font declarer contre son propre honeur, contre le culte que toute l'Eglise lui rend, & contre les titres & les éloges qu'elle lui donne, & condamner la confiance que les Fideles ont en sa protection & que l'Eglise leur inspire : ils lui font dire dans ce livre, de ne pas l'apeler le refuge des pecheurs, & de ne pas s'arrêter à ce

que les Peres ont écrit d'elle & aux titres & loüanges qu'ils lui donnent, parce qu'ils la flatent beaucoup, & qu'ils parlent avec exageration. Ces impietez ont atiré du zele d'un des plus tendres serviteurs de la tres-Sainte Vierge la juste censure de ce livre ; la voici dans ce peu de Vers.

* *Quand* Marie *autre fois étant encor mortele*
S'entretint avec Dieu de son humilité,
Elle vanta tout haut & sa felicité
Et toutes les grandeurs qu'il a faites en elle.
C'est qu'alors, de son sein, la parole éternele
Faisoit, malgré son cœur, sortir la verité,
Et son divin discours si peu premedité
N'étoit du Saint Esprit qu'un oracle fidele.
Maintenant que du Ciel elle instruit les Mortels,
Du culte & de l'honeur qu'on doit à ses Autels,
Elle parle en ce livre, à son desavantage:
Ha! ce n'est pas son Fils, ni son Epoux aussi

* Mr. de Malapeire.

Qui peuvent l'obliger à tenir ce langage ;
Sans doute le Demon la fait parler ainſi.

De quel eſprit en éfet, ſi ce n'eſt de celui des tenebres, peut être partie une ſi ridicule ſupoſition que celle de ce pitoïable livre, de faire parler la Sainte Vierge & lui atribuer des *Avis* ſi mal à propos apelez *ſalutaires*, & ſi contraires à l'eſprit de l'Egliſe ? Que ne dirois-je pas encore ſi je voulois ſuivre mon zele, Mirjamie, mais ne nous entretenons pas d'avantage d'une matiere ſi peu agreable ? abandonnons ce livre & ſes Auteurs & ſes Fauteurs au jugement de Dieu, & revenons à nôtre ſujet.

Il n'apartient qu'à l'impieté Calviniene de contredire à l'Egliſe & à ſes Saints Docteurs ; & il faut laiſſer dire aux Heretiques, que nôtre Seigneur étant, comme il le dit lui-même dans l'Evangile, la Porte du Ciel, *Ego ſum oſtium*, MARIE ne le peut être. Nous ne prétendons pas qu'elle le ſoit de la même maniere que lui. Il eſt la Por-

te par ſes propres merites independament de toutes les Creatures : il eſt la porte abſolument neceſſaire, en ſorte que la tres-Sainte Vierge même, n'auroit ſceu s'en paſſer, ni entrer dans le Ciel par une autre porte que celle des merites du Sauveur ; mais elle eſt la porte du Ciel en la vertu des merites de ſon Fils. Tout ſon credit, tout ſon pouvoir eſt le fruit du Sang precieux & de la Croix de ce même Fils ; & la meilleure raiſon qui ſe puiſſe donner, pourquoi MARIE eſt apelée la porte du Ciel, eſt parce que JESUS eſt la porte du Ciel ; n'étant rien de ſi étroitement uni que JESUS & MARIE ; rien n'étant ſi propre pour nous conduire à JESUS que MARIE. Auſſi l'Egliſe qui penetre bien ces veritez ne ſe contente pas d'apeler la tres-Sainte Vierge, porte du Ciel, elle l'apele *porte du tres-haut Seigneur* ; porte qui nous conduit droit au tres-haut & Souverain Roi, *Tu Regis alti janua*. Si l'Egliſe cette fidele Diſciple du Saint Eſprit, & ſage Maitreſſe de la verité, n'étoit pas perſuadée que c'eſt la volonté de Dieu que nôtre

ſalut ſoit entre les mains de la tres-Sainte Vierge, elle ne nous obligeroit pas d'une obligation de precepte, de lui demander formelement la felicité éternele, comme nous faiſons dans le *Salve Regina* qui eſt une partie du divin Ofice: *Montrez-nous aprés l'exil de cette vie*, JESUS *le fruit de vôtre ventre.*

L'experience convient avec la doctrine de l'Egliſe, & avec les oracles de l'Ecriture: ſi nous pouvions interroger toutes les Ames bienheureuſes qui ſont dans le Ciel, & recevoir leur réponſe; elles nous diroient toutes unanimement, qu'elles ſavent par le bonheur éternel de leur experience, que la Mere de Dieu eſt la porte du Ciel & la mediatrice du ſalut; & qu'elles ſe reconnoiſſent toutes éternelement redevables à ſa faveur & à ſa protection, des graces qui les ont conduites à ce bienheureux ſejour, & de tout le ſecours que par la ſacrée vertu du precieux ſang de JESUS-CHRIST & par les bontez & les merites infinis de leur Redempteur, elles ont reçu pour ſe défendre contre leur énemis,

& vaincre les obſtacles de la felicité où le Saint Eſprit les a conduites par la main de ſon Epouſe.

Une infinité de cas arrivez depuis la naiſſance de l'Egliſe entrent fort ſolidement dans les preuves qui ſe tirent de l'experience au ſujet dont nous parlons: en voici deux ou trois des plus memorables.

Un parti de mécontens & rebelles de la Province de Valachie, profitant de l'abſence de l'Empereur Sigiſmond qui étoit alé au Concile de Conſtance, & aïant apelé les Turcs à ſon ſecours, il y eut une ſanglante bataille entre les Chrétiens & les Infideles. Il arriva environ deux ans aprés ce combat, que quelques perſonnes paſſant prés du lieu où il s'étoit fait, entendirent prononcer & repeter pluſieurs fois d'un accent triſte & plaintif ces paroles JESUS MARIA. Cette voix ſortoit du milieu d'un tas de cadavres décharnez & de carcaſſes amoncelées. On découvrit parmi ces oſſemens une tête ſeparée du reſte du corps; & cette tête étoit vivante & proferoit ces ſacrées paroles.

On lui demande à qui elle eſt & ce qu'elle deſire. Elle répond qu'elle eſt à un ſoldat Chrétien, qui fut défait dans la bataille que nous venons de dire ; que toute ſeparée qu'elle étoit de ſon corps, elle vivoit encore par la faveur de la Sainte Vierge, qui s'étoit opoſée à la perte éternele de ſon ame qui auroit été infaillible, étant en peché mortel dans le tems du combat, ſi cette Mere de miſericorde n'eut intercedé en ſa faveur & obtenu le délai de ſon jugement juſques à ce qu'elle eut expié ſes pechez par le Sacrement de la Penitence. Cette tête demande inſtamment un Confeſſeur: on le fait venir avec diligence. Il entend la Confeſſion de cette tête, qui expira d'abord aprés avoir reçu l'abſolution, & acompli la brieve penitence qui lui fut enjointe : & cette ame heureuſe alla joüir éternelement du fruit de ſa confiance & de ſa devotion envers l'Avocate des pecheurs. Le nom de ce ſoldat ainſi que la tête le declara pour ſatisfaire aux queſtions qu'on lui fit, étoit *Etiene Lonſoſce* ; & ſa devotion envers la Sainte Vierge, de jeûner

au pain & à l'eau la vigile des Fêtes principales, son immaculée Conception, sa Naissance, sa Presentation, son Annonciation, sa Visitation, sa Purification, & son Assomption; & qu'il avoit été toûjours fort zelé pour l'honeur de cette divine Mere. Ce prodige arriva le premier jour de Fevrier de l'an mile quatre cents quinze.

La bizarrerie du Monde me fait assez justement douter qu'il ne se trouve de certains esprits parmi ceux qui s'érigent en juges de toutes choses, & qui condamnent legerement tout ce qui ne revient pas à leur sens, qui se riront peut-être de cette histoire si prodigieuse. Que ne feroient-ils pas s'ils osoient, du passage d'une populace infinie à pié sec dans la mer, & des autres miracles de la Genese? Que ne feroient-ils pas, de l'histoire du cadavre d'Elisée qui jetté dans un sepulchre en resuscita un autre sur le champ? & que ne feroient-ils pas, d'une infinité d'histoires encore plus prodigieuses de l'Ecriture Sainte? Mais ces esprits forts; forts, dis-je en aparence, & bien foibles en éfet,

croïent-ils de bonne foi, qu'on balancera leur jugement avec le merite des Historiens & des Auteurs qui raportent cette histoire ; Bonfinius au l. 3. de la 3. Decade des afaires de Hongrie. Pelbart au l. 12. article 1. de son livre intitulé *Stellarium Deiparæ*, dans lequel il raporte quantité d'autres histoires tres-admirables des faveurs & des graces miraculeuses du pouvoir de la Mere de Dieu, & le grand Theophile Rainaud Jesuite dans son *Dipthicâ Mariana* en la page 238.

Voici, Mirjamie, encore un cas fort merveilleux & de plus fraiche date, arrivé le même jour, mais non pas la même année dans la Ville de Naples, & raporté par le *P. Balinger* Jesuite, dans son *Calendrier de la Mere de Dieu.* Ce fut donc l'an mil six cens vingt-sept, le premier jour de Fevrier, qu'une femme dont la vie étoit scandaleuse, mourut subitement. La nuit ne permettant pas de terminer d'abord les contestations qui s'éleverent entre les Parens, & le Curé, pour la sepulture Ecclesiastique ou prophane de ce corps. Il

fut dit ; qu'il feroit mis en dépot dans l'Eglife jufques au lendemain. Ceux qui le gardoient furent bien étonez environ la minuit, d'entendre parler cette femme, & repeter plufieurs fois à haute voix ces mots : *Un Confeffeur, un Confeffeur :* Le Curé qui fut à même tems apelé, ne fut pas moins furpris de la trouver en vie. Elle l'affura de la verité de fa mort ; & que c'étoit par la faveur de la MERE de Dieu, à qui pendant fa vie elle avoit été affiduë à rendre quelques petits devoirs, qu'elle étoit reffuscitée, pour pouvoir fe reconcilier avec Dieu par le Sacrement de Penitence. Elle n'eût pas plûtôt reçu l'abfolution, & fatisfait à quelque courte Priere de fa Penitence, qu'une feconde mort donna lieu de croire que fon ame étoit allée goûter les douceurs d'une meilleure vie.

Voilà, Mirjamie, des hiftoires fort merveilleufes : en voici une qui ne l'eft pas moins. Elle eft de la vie de S. Dominique écrite par des Auteurs irreprochables. Ce grand Saint fai-

sant la Miſſion à Carcaſſonne contre l'Hereſie des Albigeois du tems du Pape Innocent III. tira un jour du propre avû du Demon une verité de grande conſolation pour nous. Le malin eſprit contraint par la force des exorciſmes, & par le commandement de cét Homme Apoſtolique, avoüa aprés s'en être long-tems défendu, en preſence d'une grande Populace, que MARIE la MERE de Dieu étoit ſa capitale énemie; qu'elle renverſoit tous ſes deſſeins, & lui rompoit toutes ſes meſures; que ſans elle, il auroit déja mille fois renverſé l'Egliſe par les Schiſmes & les Hereſies; qu'elle lui arrachoit à toute heure, des ames dont il ſe croioit bien aſſuré; que pluſieurs étoient à l'heure de la mort ſauvez contre toute ſorte de raiſon par ſon entremiſe; & enfin que jamais aucun de ceux qui avoient perſeveré dans ſa devotion n'avoit été damné. Je vous donne, Mirjamie, cette Hiſtoire ſur la foi du celebre Pere Poiré dans ſa triple Couronne de la MERE de Dieu, & des Ecrivains

qu'il cite, de la vie du S. Patriarche. *

Aprés des évenemens si remarquables, ne faut-il pas avouër, Mirjamie, que ce n'est pas s'abuser, que de prendre la devotion envers la Mere de Dieu, pour une grande marque de salut ? Elle l'est tres-assurement, & nous ne saurions prendre de plus justes mesures pour la grande afaire de nôtre éternité que de nous bien mettre sous la protection de cette divine Mere, & lui donner toute nôtre confiance. Son secours est tout puissant, nous dit S. Jean de Damas qui lui adresse cét éloge : *Omnipotens auxilium tuum* : & c'est la Toute Puissance absoluë du Fils qui fait celle de l'intercession de la Mere. Elle est dans le langage du S. Archidiacre d'Edesse le grand S. Ephram, *l'espoir des desesperez & la protectrice des damnez*, non pas des damnez en éfet, mais de ceux qui ont merité de l'être : *Sacra desperantium spes, &*

* Joan. Martin. Vallacensis 1. p. hist. vitæ S. Domin. ex Jordano Constantino.

damnatorum patrocinatrix. Que la vûë de nos crimes passez, & des desordres de nôtre vie, ne nous porte donc jamais dans le desespoir; faisons-nous, il est juste, faisons-nous de nos larmes un ocean amer de douleur & de contrition; mais ne laissons pas de respirer continuelement toute la suavité de la plus douce esperance sous la protection toute-puissante de MARIE. C'est son fidele serviteur S. Bernard qui nous donne cét aimable avis dans un discours sur le I. Chapitre de l'Evangile de S. Luc. *Vous sentez-vous;* dit-il, *acablé de tristesse, & presque englouti dans l'abîme du desespoir, troublé du souvenir de l'énormité de vos crimes, confus de l'image hideuse & abominable de vôtre conscience, & éfraïé de la crainte du jugement de Dieu? Elevez vos yeux & vôtre cœur à* MARIE; *recourez à* MARIE: *Dans vos dangers, dans vos peines, dans vos perplexitez, dans vos aflictions, pensez à* MARIE, *invoquez* MARIE; *que* MARIE *ne s'éloigne jamais de vôtre cœur, que le nom de* MARIE *soit*

continuelement dans vôtre bouche, & pour vous atirer plus éficacement le secours de sa protection, ayez toûjours devant les yeux de vôtre ame l'exemple de sa sainte vie pour y conformer la vôtre autant qu'il vous sera possible. La suivant vous serez toûjours dans le bon chemin; la priant vous ne tomberez jamais en desespoir; pensant à elle, vous n'errerez jamais; soutenu de sa main vous ne ferez point de chûte; sous sa protection vous serez en seureté; sous sa conduite vous serez soulagé; vous parviendrez par sa faveur au terme desiré; & ainsi vous connoîtrez par le bonheur de vôtre experience, que c'est avec raison qu'il est dit dans l'Evangile: & le nom de cette Vierge est MARIE.

Ce discours de saint Bernard est bien bien doux, Mirjamie, en voici un autre qui l'est infiniment davantage: il est de la propre bouche de la tres-Sainte Vierge parlant à sainte Brigitte dans le chapitre dixiéme du sixiéme livre de ses revelations. *Je suis la Reine du Ciel, la Mere de misericorde, la joie des Justes, & la porte*

des pecheurs, par où ils peuvent aler à Dieu. Qu'il est aisé, Mirjamie, d'entrer par cette porte, & qu'il est facile d'entrer dans le cœur de la Mere de Dieu, dans cet abîme de bonté, dans cet ocean de charité & de misericorde ! qu'il est doux aux pecheurs de se refugier à ce port de salut, à ce trone de grace ! qu'il y a de la confiance, pour le salut éternel, entre les bras de MARIE ! Elle n'a jamais laissé perir aucun de ses Devots : Elle peut avec verité adresser à son adorable Fils, ces paroles qu'il adresse lui-même à son Pere dans le dix-huitiéme chapitre de saint Jean : *De ceux que vous m'avez donnez, je n'en ai jamais perdu aucun.* Toutes les forces de l'Enfer ne sauroient nous arracher d'entre les bras de la Mere de Dieu, s'il lui plait de nous embrasser : & c'est ce qu'elle ne refusa jamais à personne. Malheur donc, malheur aux énemis de la Sainte Vierge; malheur aux indiferens, malheur aux indevots.

Ha ! Mirjamie qu'il y a de milions d'ames qui perissent éternelement faute d'avoir recherché la protection de

la Mere de Dieu ! & à l'heure même que vous faites cette lecture, combien y en a-t'il, peut-être, qui sont aux prises avec la mort & avec toute l'Eternité, qui vont être foudroïez du formidable Arrêt de leur condamnation, & qui auroient évité, s'ils l'eussent voulu, ce malheur des malheurs par la protection de la Reine du Ciel, dont ils se sont rendus indignes.

Tachons, Mirjamie, de la meriter, par l'assiduité de nôtre devotion, par la grandeur de nôtre confiance, par la sincerité de nôtre amour envers la Mere du bel amour, & par l'innocence de nôtre vie. Une vraie devotion envers cette adorable Mere, est un gage assuré du salut ; c'est ce que l'admirable Primat d'Angleterre saint Anselme, tient pour si certain qu'il donne le contraire pour impossible : *Qui accesserit ad* MARIAM, dit-il dans son livre des excellences de la Vierge, *impossibile est ut pereat.* Il ne se peut faire, dit aprés ce saint Prelat, le devot Blosius, dans son traité qu'il a intitulé *Canon vitæ spiritualis* : que l'humble

l'humble & diligent serviteur de MARIE perisse : *fieri non potest ut umquam pereat qui* MARIÆ *sedulus & humilis cultor fuerit.* Que ce jeune Saint de la Compagnie de JESUS étoit penetré de cette confiance, qui disoit de tems en tems : *Si j'aime la bienheureuse Vierge* MARIE, *je suis assuré de mon salut.*

C'est cette verité pleine de consolation & de douceur qui sert de fondement à cet éloge que l'Eglise adresse à la tres-Sainte Vierge dans son petit Ofice. *Sicut lætantium omnium nostrûm habitatio est in te, sancta Dei genitrix.* Le cœur de MARIE nous est representé dans ces paroles, comme un Palais magnifique & delicieux, dans lequel il n'y a que joie & consolation pour ceux qui l'habitent. C'est à dire, Mirjamie, que sans l'amitié de la Reine du Ciel, il n'y a nulle veritable joie ni en ce monde ni en l'autre; & comme il nous est aisé d'entrer dans ce divin Palais, car MARIE est tres-accessible même aux plus indignes pecheurs; il nous est aussi tres-facile de commencer dés cette vie à gouter dans l'amour de cette divine

Mere les douceurs inéfables de la vie & de la joie qui ne finira jamais.

CHAPITRE V.

PREMIERE PRATIQUE pour se devoüer à la tres-Sainte Vierge.

LA FILIATION.

LE Fils de Dieu consommant sur la Croix le grand ouvrage de nôtre Redemption, & voulant, quelques momens avant que de rendre l'ame, nous donner le dernier gage de son amour, adressa ces paroles à la tres-Sainte Vierge: *Femme, voilà vôtre Fils*; & celles-ci à saint Jean qui étoit avec elle prés de la Croix: *voilà vôtre Mere.* Il n'emploioit pas le nom de Mere lors qu'en public il parloit à cette digne Mere, ce que l'Evangile ne remarque pourtant qu'en deux ocasions; en celle-ci, & aux nôces de Cana; pour ne pas paroître, disent les saints Peres, trop sensible aux tendres-

ses natureles de la chair & du sang; n'y ayant nul doute, que mile & mile fois dans le domestique & dans les entretiens familiers, il ne l'ait honorée de nom de Mere qui lui apartenoit. Et c'est encore, dit saint Jean Chrisostome, pour ne pas augmenter par ce tendre nom de Mere la douleur de la tres-Sainte Vierge, qu'il s'en abstint dans cette afligente conjoncture: à quoi l'on pourroit, ce me semble, assez raisonablement ajoûter qu'il la consideroit alors plûtôt comme Epouse que comme Mere. Sur la Croix il enfantoit l'Eglise qui est le vrai fruit de sa passion, & il l'enfantoit dans le cœur de la tres-Sainte Vierge. Elle est crucifiée avec lui, & atachée par son amour & par sa douleur au même bois auquel il est cloüé; & sur ce lit de douleur ce divin Epoux & cette divine Epouse unis en esprit dans les sacrées ardeurs d'une charité infinie, enfantent les Elus: MARIE est declarée par les paroles de ce Dieu mourant, Mere des enfants de salut dont il est Pere. Il ne l'apele donc pas alors Mere pour nous la ceder en

cette qualité, comme il se voit claire-ment par ces paroles qu'il nous adresse en la personne de saint Jean : *voilà vôtre Mere*, & il ne se considere sur la Croix que comme son Epoux. Pouvoit-il, Mirjamie, nous donner un plus tendre & plus riche gage de son amour, que de nous alier avec la tres-Sainte Vierge en qualité d'enfans & nous donner une telle Mere ? Car quelle erreur ne seroit-ce pas de penser que ces paroles : *voilà vôtre Mere*, ne fussent que pour saint Jean ! Je veux bien qu'il soit nôtre aîné dans cette heureuse adoption : mais il a des freres. Cette inestimable grace n'est pas pour lui seul, non plus que ce n'est pas pour lui seul que JESUS est crucifié. C'est une grace generale comme celle de la Redemption ; puis qu'elle en est le fruit principal ; tous les hommes y sont apelez & particulierement les Fideles representez par saint Jean aux piés de la Croix ; & personne n'en est exclus que ceux qui par un oubli criminel de la Passion du Fils de Dieu, par leur extreme ingratitude envers un Dieu crucifié ; par

leur peu d'amour envers la tres-Sainte Vierge, par leur peu de foi, & par la corruption de leur vie, se privent volontairement des plus salutaires fruits de la Croix.

C'est la consideration de ce Mistere d'amour qui a fait dire à saint Augustin; *que* MARIE *n'est pas seulement Mere de nôtre Chef, qui est* JESUS-CHRIST, *mais encore de ses membres qui sont les Fideles :* au Bienheureux Albert le Grand; *que celle qui est Mere de* JESUS-CHRIST *selon la nature, est Mere des Fideles selon la grace ;* & à saint Bonaventure *que* MARIE *n'est pas seulement Mere de* JESUS-CHRIST *en particulier, mais qu'elle est encore Mere de tous les Chrétiens generalement.*

Quel bonheur, Mirjamie, que celui d'avoir une telle Mere ! quelle grace, quel avantage, quelle felicité ! quelle estime n'en devons-nous pas faire ! quel sentiment de reconnoissance assez grand pourrons-nous en avoir pour nôtre aimable Sauveur qui dans le tems de ses plus grandes soufrances, couvert de

plaies & dechiré depuis la tête jusques aux piés ; couronné de crueles épines, ataché piés & mains à un poteau avec des gros clous, épuisé de sang & de forces, brulant de soif, & acablé, sur tout de la veuë de la tres-Sainte Vierge sa tres-chere Mere abîmée dans la douleur, s'oublie soi-même dans de si étranges peines pour penser à nous, & nous êtablir par la qualité d'enfans de cette adoroble MERE, dans la plus haute gloire & dans le plus solide bonheur qui se puisse desirer ?

Quelle estime encore une fois, ne devons-nous pas faire de cette grace par tant de considerations? Un Dieu, MIRJAMIE, un Dieu ; un Dieu crucifié & abîmé dans un ocean de travaux de peines & de douleurs infinies, agonisant & ayant l'ame sur le bout des levres, ne cherche point d'autre soulagement que celui de nous assembler tous avec son bien-aimé Disciple Jean aux piés de la Croix, & de nous âssembler dans le cœur de sa tres-chere & tres-aimable MERE, nous la donner pour MERE, & nous donner

à elle comme ses propres enfans! Avec quel empressement, avec quelle ferveur, avec quelle confiance ne devons-nous pas nous rendre dans ce Cœur maternel où JESUS nous apele par ces amoureuses paroles: *Voilà vôtre Mere*? dans ce Cœur maternel où nous sommes assurez d'être reçus avec tant d'amour: car la tres-Sainte Vierge qui étoit déja si remplie de charité, & qui étoit à vrai dire un abîme de bonté & de misericorde, comment élargit-elle son cœur pour nous y recevoir, lors qu'elle oüit ces paroles, *Mere, voilà vôtre Fils*, & qu'elle y comprit ce grand mistere d'amour que son Dieu & son Fils prétendoit y établir en nôtre faveur!

Pour entrer heureusement dans le dessein amoureux de nôtre adorable Sauveur & de sa divine mere, & nous prevaloir de la grace de l'adoption où nous sommes apelez, il faut, mirjanie, nous ofrir à la tres-Sainte Vierge dans l'esprit de ce mistere; c'est à dire qu'il faut la prier de vouloir être vôtre Mere & nous recevoir au nombre de ses enfans: & pour le faire avec

plus de succés, il est bon que ce soit avec quelque formalité, & avec un acte écrit & signé de nos mains, s'il se peut, par lequel avec une tres-humble instance à cette mere de misericorde de vouloir éfectuer en nôtre faveur ce que son adorable Fils lui a recommandé sur la Croix, nous fassions à ses piés profession de la qualité de ses enfans, avec un total engagement envers elle, de nos personnes, de nôtre vie, de nôtre liberté, & de tout ce qui dépend de nous pour le tems & pour l'éternité. Vous trouverez ici le modele de cet acte : & voici les formalitez que je vous conseille d'y observer.

1. Vous prendrez pour cet éfet une Féte de nôtre Dame, ou Samedi, dont vous aurez jeûné la veille, ou fait quelque aumône, quelque lecture spirituele, & pratiqué plus qu'à l'ordinaire la retraite & la devotion & les œuvres de pieté, pour vous preparer à ce que vous avez dessein de faire aux piés de la tres-Sainte Vierge.

2. Vous ferez la Sainte Communion avec toute la pureté, l'humilité,

la confiance, & la ferveur possible, sous la conduite de la tres-Sainte Vierge: vous ofritez vôtre Communion à nôtre Seigneur en union de toutes les Communions que sa tres-Sainte Mere a faites en cette vie, & en intention d'obtenir par les merites de ses Communions, la grace d'être au nombre de ses enfans.

3. Le même jour, à l'heure qui vous sera la plus commode, vous vous retirerez dans vôtre chambre, ou dans quelque Eglise, Chapele ou Oratoire de la tres-Sainte Vierge, & là sans autre témoin que ceux du Ciel vous prononcerez vôtre acte écrit & signé comme j'ai dit de vôtre main; devant une Image de vôtre divine Mere, aprés avoir au prealable adoré la tres-Sainte Trinité, & suplié nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, de vouloir vous donner à sa tres-Sainte Mere, en la maniere que sur l'arbre de la Croix, il lui donna son cher Disciple Jean en qualité de Fils. Je vais pour vous faciliter la pratique de cette salutaire devotion vous dresser un modele des actes qu'il faut faire.

La Devotion de la Filiation à la tres-Sainte Vierge mise en pratique.

Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

Pater noster, &c. Ave Maria gratiâ plena, &c. Gloria Patri & Filio, &c.

Adoration.

PEre, Fils, Saint Esprit, trois Personnes distinctes, un seul Dieu Eternel, une seule substance, une majesté, je vous adore humblement, mon Dieu en union des adorations que vous rend cette Humanité sainte, qui vous est, ô Verbe Divin, unie en unité de personne. O JESUS-CHRIST mon Sauveur qui êtes ce Verbe Divin incarné vrai Dieu & vrai Homme, je vous adore inseparablement avec vôtre Pere Eternel & le Saint Esprit, avec qui vous êtes le même Dieu, agréez mes adorations en union de celles que la tres-Sainte Vierge vôtre Mere vous a renduës en ce monde, & qu'elle ne cesse de vous rendre dans la gloire, & avec elle les

Anges & les Saints dans le Ciel, & les fideles sur la terre. Je vous remercie mon adorable Sauveur de ce que dans les douleurs de vôtre agonie, & sur le point d'expirer sur la Croix, il vous a plu d'inspirer à la tres-Sainte Vierge vôtre MERE, de recevoir pour enfans les Fideles qui sont vos membres, par ces paroles que vous lui adressâtez en leur faveur: *Femme voilà vôtre enfant*, & de celles-ci, que vous nous adressâtez en la personne de vôtre bien-aimé Disciple S. Jean; *voilà vôtre Mere.* Je vous prie, mon divin Sauveur, par ces adorables paroles, par la charité qui vous les fit prononcer, & par le souvenir des soufrances de vôtre agonie, & des ameres douleurs de vôtre sainte MERE, de vouloir, à l'heure même, faire descendre sur ma miserable & indigne personne, les fruits de ce MISTERE de douleur & d'amour, me donner la tres-Sainte Vierge pour mere, me mettre au nombre de ses enfans, & me donner un vrai cœur d'enfant envers elle, rempli d'autant de respect, d'amour, de confiance,

& de zele que le fut celui du bien-aimé Disciple qui reçut aux piés de la Croix la grace de cette adoption.

L'Acte pour se devouër à la tres-Sainte Vierge en qualité d'Enfant, & la prendre pour Mere.

AU nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit. Tres-Sainte Vierge MARIE, Mere de mon Dieu, Mere de misericorde, ma chere Avocate, ma protectrice, mon unique esperance & ma vie. Je soussigné pauvre pecheur, humblement prosterné à vos piés, fortifié du souvenir de ces amoureuses paroles de JESUS mourant : *Femme voilà vôtre Fils : voilà vôtre Mere :* animé d'un veritable desir de vous servir, & de vivre éternelement sous vos loix : & me confiant en vôtre bonté maternele, vous suplie de vouloir aujourd'hui me recevoir au nombre de vos enfans, me prendre en cette qualité sous vôtre protection, & me servir de Mere en cette vie, & en toute l'éternité. C'est sous les yeux des Per-

ſonnes adorables de la Trinité, à la preſence de mon cher Ange Gardien, & à la face de tout le Paradis que je vous prens aujourd'hui pour mere en vertu des paroles de JESUS crucifié qui me donnent cette confiance, & que j'oſe me profeſſer vôtre fils, pour porter à jamais cette qualité dont je ſuis indigne, mais qui m'eſt plus chere que la vie. Et pour mieux ſatisfaire au deſir que Dieu m'inſpire de vous apartenir entierement, & me rendre, par ce moien, plus agréable à ſa divine Majeſté; je vous fais, autant qu'il m'eſt poſſible, ô ma tres-bonne mere, une totale & irrevocable donation, de mon corps, de mon ame, de toutes les bonnes penſées, paroles & actions de ma vie, & de tout ce qui dépend de moi, & vous en déclare, autant qu'il me peut être permis, la maîtreſſe abſoluë, en vertu de cét acte, dont aucune clauſe ne pourra jamais être revoquée. Je vous ſuplie, ô tres-aimable Mere! par tout l'amour qui eſt entre JESUS & vous, & par toutes les tendreſſes que le ſouvenir de ſa Paſſion & des

paroles qu'il vous adressa de la Croix, vous donne pour les pauvres pecheurs, de vouloir agréer la confiance avec laquelle je me jete entre vos bras, me departir la grace de vôtre protection maternele tous les jours de ma vie, & sur tout à l'heure de ma mort, & faire qu'en tout & par tout la volonté de Dieu & la vôtre s'acomplisse parfaitement sur moi pendant le tems & l'éternité. Ainsi soit, il. Fait le .... jour du mois de ..... l'an ..... signé ....

Donnez-moi tres-Sainte Vierge ma tres-bonne Mere, vôtre sainte benediction. *Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. Amen.*

Il faut, Mirjamie, avoir deux copies de cét Acte, signées de vôtre main, ou de la main de quelqu'un en vôtre nom, si vous ne savez pas écrire: en porter toûjours une sur vous cousuë dans vôtre Scapulaire, ou dans un Reliquaire, ou en quelque autre maniere, en sorte qu'on ne vous l'ôte pas même quand on vous mettra dans le tombeau; & tenir l'autre dans vôtre cabinet ou dans vos heures

pour vous en ſervir & renouveler de tems en tems vôtre engagement par la lecture de cét Acte devant l'Image de la Mere de Dieu.

Voilà, Mirjamie, ce qui s'apele la Filiation à la tres-Sainte Vierge, & un tres-excelent moïen de nous donner à elle & nous mettre dans ſa dependance & ſous ſa protection. Le fils de Dieu étant l'auteur de cette devotion, ainſi que vous avez veu, on peut bien dire en ce ſens, qu'elle eſt d'inſtitution divine & auſſi ancienne que l'Evangile, & que le Chriſtianiſme. Le Miſtere de cette Filiation merite bien une fête particuliere. Comme elle eſt fondée ſur la Paſſion, & ſur les douleurs de la tres-Sainte Vierge, le Vendredi devant le Dimance des Rameaux qui eſt la Fête de Nôtre-Dame de Pitié, & qu'on fait l'Ofice de ſes douleurs, ſera la Fête de la Filiation. Vous en renouvelerez l'Acte & la Ceremonie ce jour-là aprés avoir fait la ſainte Communion, & vous ne laiſſerez pas de la renouveler encore le Vendredi-Saint, puiſque c'eſt le jour de ſon

inſtitution, & l'anniverſaire de la mort adorable de nôtre Maître, & des douleurs infinies de nôtre Mere.

Vous vous conſidererez aprés cét Acte, comme une perſonne de la famille de la tres-Sainte Vierge. Vous tacherez de vivre avec l'innocence, la pureté, & la devotion que demande une ſi ſainte qualité, & vous éviterez avec un ſoin extréme tout le tems de vôtre vie, autant qu'il vous ſera poſſible avec la grace de Dieu, juſques au moindre peché, & tout ce qui pourroit ofenſer les yeux tres-purs, & tres-ſaints de vôtre bonne Mere. Vous vous adonnerez entierement à la devotion, au frequent uſage des Sacremens, à la pratique des vertus, & à tout ce qui pourra contribuer à vous gagner ſon afection.

Vous uſerez à ſon égard d'une extréme confiance, en toutes ſortes d'ocaſions & de neceſſitez en la vie & en la mort, puiſqu'elle eſt vôtre Mere, & que vôtre confiance lui ſera fort agreable. Vous l'apelerez frequamment du nom de *Mere* dans

vos prieres, comme faisoit le B. *Stanislas Kosta* jeune Jesuite, qui reçut des bontez de cette Mere, des faveurs tres-particulieres. Alant un jour avec le P. *Emmanuel Sa* à l'Eglise de Nôtre-Dame des Neiges à Rome, le Pere lui demanda s'il aimoit la tres-Sainte Vierge : *que me demandez-vous, mon Pere*, lui répondit-il avec une douceur admirable, *elle est ma Mere*, & ce Pere fut si sensiblement touché de la maniere de cette réponse, que faisant ce recit au Pere General, il lui dit qu'il lui avoit semblé d'ouïr la voix d'un Ange. Ce jeune Saint souhaita toûjours de mourir une Fête de Nôtre-Dame ; & il reçut cette grace le jour de son Assomption, comme il l'avoit predit. Dans l'agonie il ne pouvoit se lasser de baiser l'Image de sa bonne mere, & il voulut mourir tenant d'une main le Rosaire, & de l'autre le cierge beni : & l'on tient que cette Mere de misericorde lui aparut dans cette extremité, & que ce fut entre ses mains qu'il rendit sa bienheureuse ame.

Sainte Therese est fort celebre dans

l'Eglise par l'éclat de sa vie toute brillante de vertus & de miracles. Ayant dans son enfance perdu sa mere, le S. Esprit lui inspira un moien fort heureux de reparer cette perte. Elle alla se prosterner aux piés de la tres-Sainte Vierge devant son Image, & la pria de vouloir être sa mere, & la prendre pour fille: Elle lui donna toute sa confiance; elle lui engagea toutes ses afections; elle la prioit ordinairement avec ce tendre mot de mere: faut-il s'étonner que sous la conduite d'une telle mere, elle soit parvenuë au comble de la sainteté?

Ce fut par l'éfet d'une semblable grace, que Sainte Mectilde Religieuse de l'Ordre de S. Benoit, fit des progrés dans la sainteté, qui selon l'Histoire de sa vie vont au-delà de l'admiration. Lisant un jour ces divines paroles, sur lesquelles nôtre filiation est fondée: *Femme voilà vôtre Fils.* Elle se sentit inspirée de demander à Nôtre Seigneur, de vouloir la rendre participante de la grace & de l'éfet que ces paroles avoient causé en S. Jean, aux piés de la Croix.

Elle n'eut pas plûtôt fait cette priere qu'elle fut honorée de la vuë de Nôtre Seigneur & de la tres-Sainte Vierge, & eut la consolation de s'entendre recommander par ce divin Fils à son adorable Mere, avec des paroles pleines de tendresse : & poussant plus avant sa confiance, elle demanda au Sauveur s'il ne feroit pas la même grace à tous ceux qui la lui demanderoient ? à quoi il répondit avec une inclination de tête, *qu'il ne la refuseroit jamais à personne.* Par où vous voyez, Mirjamie, qu'étant le desir de nôtre adorable Sauveur que ces memorables paroles sorties de sa divine bouche dans une conjoncture telle que celle de son agonie, aient leur éfet dans tous les Fideles, il ne tient qu'à nous d'être avec S. Jean au nombre heureux des enfans de la Mere de Dieu.

Finissons ce Chapitre par le même endroit de l'Evangile de ce Saint par où nous l'avons commencé. *Dés lors*, y est-il écrit, *le Disciple prit la Sainte Vierge en sa charge & en son soin*; si c'est la plus juste interpretation

de ces paroles : *ex illa hora accepit eam discipulus in sua.* Car ces mots, *in sua* puvent aussi signifier, qu'il la prit pour tout son bien, & que dés lors elle lui tint lieu de toute richesse & de tout bien, *in sua.* L'un & l'autre sens est tres-bon. Prenez, Mirjamie, la tres-Sainte Vierge en vôtre soin, & en vôtre charge: & que vôtre charge & vôtre soin, soit de l'aimer, de l'honorer & de la servir comme vôtre Mere. Prenez la pour toute vôtre richesse : avec elle vous posséderez infailliblement le souverain bien, qui est Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST: selon cette juste parole du tres-sage & tres-savant Idiot; *inventa una* MARIA *invenitur omne bonum*, c'est à dire, *qui a trouvé* MARIE *a trouvé tout le bien.* Et vous pourrez avec plus de confiance, avec plus de consolation, & avec plus de justice que ne le fit jamais Salomon, vous atribuer cette parole du Chapitre 7. de la Sagesse. *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa* : & vous benirez éternelement l'Auteur de toutes les be-

nedictions, de vous les être atirées de son infinie liberalité, par l'éfet de la même grace qui vous a fait ouvrir le cœur à l'amour de la Reine du Ciel.

CHAPITRE VI.

Seconde Pratique pour se devouër à la tres-Sainte Vierge.

L'ESCLAVAGE.

C'Est une verité de l'Evangile, & une des plus grandes merveilles de nôtre foi, que le Souverain Seigneur de l'univers a voulu se rendre inferieur à la tres-Sainte Vierge, & que tout élevé qu'il est toûjours infiniment au dessus d'elle, comme son Dieu, il a voulu être son Fils, & en cette qualité son sujet selon l'expression du texte sacré au Chapitre 2. de S. Luc; *erat subditus illis.* Il y a entre JESUS & MARIE un commerce reciproque de soumission & d'autorité. MARIE qui est l'hu-

milité même, MARIE infiniment inferieure à ſon Fils, infiniment ſoûmiſe, infiniment dépendante, ne ſauroit empécher qu'il ne reconnoiſſe en elle l'autorité maternele où il lui a plû de l'élever, juſques-là même qu'à ſa conſideration il a voulu être ſoûmis à S. Joſeph qui n'eſt pas ſon Pere, mais qui le repreſente en qualité d'Epoux de la tres-Sainte Vierge. C'eſt ainſi que ce Dieu Tout-puiſſant acomplit ce qu'il a promis dans ſon Evangile, que les humbles ſeroient exaltez. Il ne fut jamais dans aucune des pures creatures d'humilité comparable à celle de MARIE; il ne ſera jamais d'élevation aprochante de la ſienne.

Cette humilité étonnante du Fils de Dieu, a donné lieu à la devotion de l'Eſclavage des Devots de la tres-Sainte Vierge. Ce n'eſt pas que le Sauveur lui ait été ſoûmis comme Eſclave, il ne l'a été, & n'a pû l'être que comme Fils: mais c'eſt aſſez que ſon ſouverain Seigneur lui ait été ſoûmis en cette qualité, pour nous faire avouër que cette divine ſoûmiſ-

ſion, eſt une leçon à toutes les creatures raiſonables, de s'aneantir ſous les piés de cette creature infiniment humble, à laquelle Dieu a voulu être en quelque maniere ſoûmis, & de ſe ſoûmettre à elle de la maniere la plus profonde & la plus humiliante, qui eſt celle de la ſervitude & de l'eſclavage. Car comme dit tres-bien S. Jean de Damas dans un diſcours ſur l'Aſſomption de la tres-Sainte Vierge, lorſque Dieu s'eſt fait Homme il a mis ſur les piés de ſa Mere toutes les creatures comme autant d'eſclaves. *Omnia ei in ſervitutem addixit.*

D'ailleurs, on ne ſauroit nier que l'heureuſe qualité d'eſclaves de JESUS-CHRIST ne nous apartiene dépuis que nous avons été rachetez au prix de ſon ſang adorable, & qu'il nous a délivrez de l'infame ſervitude qui nous faiſoit eſclaves du Demon. Or MARIE en qualité de Mere de nôtre Redempteur a un droit naturel ſur ce ſang precieux; c'eſt de ſes chaſtes entrailles, c'eſt de ſes ſacrées mameles qu'eſt ſorti ce prix ineſtimable de nôtre Redemption: outre que les biens de ce

Fils & de cette MERE ſont en commun entre eux : Tout ce qui eſt à l'un eſt à l'autre reciproquement, juſques même à leurs propres perſonnes, ainſi que le S. Eſprit le fait dire à ſon Epouſe Immaculée dans le 2. Chapitre des ſacrez Cantiques : *Mon bien-aimé eſt à moi, & je ſuis à lui.* L'on ne ſauroit donc apartenir au Sauveur ſous quelque titre que ce ſoit, qu'on n'apartiene à la tres-Sainte Vierge. C'eſt l'heureuſe qualité d'Eſclave du Fils qui nous le fait être de la MERE ; & ſi nous croïons d'avoir été par ſa protection preſervez de l'enfer, & délivrez d'un ſi funeſte eſclavage, ô quel puiſſant motif encore, Mirjamie, de nous profeſſer eſclaves de nôtre liberatrice !

La Devotion de l'Eſclavage n'a pas été inconnuë aux Saints ; ce ſont eux qui en ont donné l'exemple. Le bienheureux Marin Frere de S. Pierre de Damien Cardinal, fut un des plus fervents devots de la MERE de Dieu ; Penetré du deſir de lui apartenir en qualité d'Eſclave, il voulut en faire à ſes piés la profeſſion avec des cere-

monies

ies que le S. Cardinal ſon frere
en écrit l'Hiſtoire dans la qua-
ne du deuxiéme livre de ſes Epi-
, a jugé dignes d'être connuës de
oſterité. Il ſe porta dans une
pele de la tres-Sainte Vierge, &
antiſſant en eſprit devant cette
e Majeſté, il détacha ſa ceinture
la mit au cou ; & aprés s'être
é indigne d'être au nombre des
ves de cette divine Mere, il la
a avec une ferveur admirable,
ouloir par un éfet de ſa bonté
eraine, le recevoir dans cette qua-
& agréer l'humble confiance avec
elle il venoit reconnoître ſon
rité ſupreme, & ſe devouër à ſon
ce en qualité d'Eſclave pour le
& pour l'éternité. Il acompa-
cette ceremonie d'une rude diſ-
ne pour ſe traiter en indigne
ve, & ſe châtier des infidelitez
il ſe diſoit coupable envers ſa
eraine Maîtreſſe ; & mit enſuite
marche-pié de l'Autel une cer-
ſomme d'argent, comme un
mage, avec promeſſe de conti-
chaque année à pareil jour le mê-

me tribut comme un devoir & une marque de sa servitude.

S. Odilon Abé de Clugni pratiqua, ainsi qu'il est écrit dans l'Histoire de sa Vie, la même Devotion de l'Esclavage de la tres-Sainte Vierge. Il en fit la profession avec ceremonie, la corde au cou, & s'estima dés lors toute sa vie tres-honoré de cette noble & glorieuse servitude. *Lothold. en sa vie.*

L'Illustre Vvautier de Birbac, & le celebre Jean Caraffe septiéme General de la Compagnie de Jesus, furent des plus zelez Esclaves de la Reine du Ciel. Le premier imita de point en point la ceremonie que nous avons raportée du B. Marin, avec l'hommage annuel d'une somme d'argent sur l'Autel de la tres-Sainte Vierge, & finalement il se consacra d'une maniere plus parfaite à son service dans l'Ordre de Cîteaux qui lui est si particulierement devoüé, & où il reçut de la part de cette divine Mere des graces & des faveurs tres-singulieres: Le second portoit, pour marque de son Esclavage un cercle

de fer au pié, & on lui ouït quelques fois dire, qu'il auroit tres-volontiers traîné publiquement une chaîne.

Que ces illustres exemples ont eu de grands éfets dans l'Eglise, & qu'il est beau, de voir des têtes couronées sous les piés de la mere de Dieu, & des Souverains s'estimer tres-honorez de la qualité de ses Esclaves ? Cette loüange est dûë à Philipe III. Roi d'Espagne, qui avec ce qu'il y avoit de plus grand à sa Cour pratiqua cette devotion : à la Reine Marie de Medicis mere de Louïs le Juste : à Ladislas Roi de Pologne : à Emmanuël Duc de Savoye avec tous ses Enfans, & le Cardinal Maurice son frere : & cette Devotion est aujourd'hui si fort en usage, elle est pratiquée par tant de personnes zelées du service de la mere de Dieu, qu'il n'y a nul lieu de douter qu'elle ne soit un éfet de l'inspiration du S. Esprit.

Je ne ferai nulle dificulté de voûs dire ici, Mirjamie, qu'aiant eu le bien d'assister à l'agonie & à la mort pretieuse devant Dieu, ainsi qu'il y a lieu de le penser, d'un Religieux

Prêtre de mon Ordre qui mourut en odeur de sainteté dans nôtre Convent d'Avignon environ les onze heures de la nuit entre le 4. & le 5. d'Août, & partant dans la Fête de Nôtre-Dame aux Neiges l'an 1689. le Scapulaire de Nôtre-Dame du Mont-Carmel fut trouvé sur lui à l'entour du cou sous le capuce, & la petite chaîne de l'Esclavage au bras gauche. Cét exemple n'est pas, ce me semble indigne d'être joint à ceux que vous venez de lire. Car c'étoit un Religieux d'un merite distingué, d'un tres-éminent savoir, & d'une vie tres-exemplaire. Une maladie habituele ne lui permettant pas de celebrer, il communioit reglement tous les jours avec une modestie Angelique ; & sa devotion singuliere au tres-Saint Sacrement de l'Autel, & à la Passion de Nôtre-Seigneur, faisoit juger qu'il étoit tout penetré de l'amour de ce divin Sauveur. C'étoit un miroir de patience dans de tres-grands & tres-longs maux dont il étoit acablé : Il étoit infatigable aux œuvres de charité tant dedans que

dehors le Convent, & il sembloit bien moins vivre pour lui-même que pour le prochain. Son aversion pour les heretiques singulierement pour les derniers venus, ces malheureux rejetons du Calvinisme, étoit inimaginable. Il n'afectoit rien moins que de paroître vertueux: Il étoit sincere & candide, doux, debonaire, & sur tout extremement humble; son humilité l'avoit reduit, quoi qu'il fut avancé dans l'âge, parmi les Novices & lui avoit fait prendre chambre dans leur apartement. La mort étoit le grand objet de son desir, non pas à cause des infirmitez dont il étoit continuelement travaillé, car au contraire c'étoit ces maux qui lui auroient fait aimer la vie, si quelque chose eut été capable de la lui faire aimer; & un Religieux auquel il se confioit, se souvient de lui avoir ouï dire, que ceux qui n'ont point de Croix en ce monde, ou qui ne soufrent que peu, comme, lui disoit-il, doivent souhaiter de mourir bien-tôt; & que ceux qui soufrent beaucoup doivent aimer la vie, puisqu'elle n'a rien d'aimable

que les Croix & les ocasions de nous conformer au Fils de Dieu Crucifié ; & que les Justes ont la vie en patience, & la mort en desir. Il faisoit en cela, sans y penser, son portrait, car il étoit transporté du desir de la mort, il l'aimoit passionement, il l'apeloit sa bonne Sœur, ainsi que faisoit autrefois S. François, par le même principe qui faisoit dire à S. Paul qu'il ne desiroit rien tant que de mourir pour être avec JESUS-CHRIST.

Pour ce qui est de sa Devotion envers la MERE de Dieu, j'avouë sincerement que je ne me sens pas capable d'exprimer ce qui m'est connu, ni de lui donner sur ce chapitre une loüange aprochante de celle qui lui est dûë. C'étoit un vrai Seraphin en amour pour la MERE de Dieu ; son esprit, son cœur, sa langue, sa plume, son tems, sa conversation, ses ocupations, tout lui étoit consacré. Toute la Ville d'Avignon étoit embaumée de l'odeur de ses vertus, & singulierement de son zele admirable à porter tout le monde à la Devotion de la tres-Sainte Vierge; & l'on voyoit

tres-souvent les éfets desirez des vœux qu'il faisoit faire toûjours à l'honneur de son Immaculée Conception aux personnes qui venoient tous les jours pour des maladies, & pour d'autres necessitez se recommander à ses prieres. Car l'Immaculée Conception ce glorieux Mistere qui fait à vrai dire les délices de l'Eglise, & qui à cause des contradictions qu'on lui a faites autrefois, & dont il a toûjours triomphé, semble être la pierre de touche de la plus tendre Devotion envers la tres-Sainte Vierge, étoit le grand objet de son zele. Son ardeur à soûtenir la verité de ce Mistere, & à le faire connoître & honorer, aloit au delà de l'expression. Il s'ocupoit jour & nuit des MISTERES & des grandeurs de la MERE de Dieu. La justice de cette loüange est fondée sur la memoire de ses conversations & de ses entretiens où cette divine MERE étoit ordinairement comprise, & sur le nombre prodigieux de pieces de poësie qu'il a faites à l'honneur de ses Misteres, & sur tout de son Immaculée Conception, en Latin, en Fran-

çois, Sonnets, Quatrains, Acrostiches, Vers Retrogrades, Bouts-rimez, Anagrammes & autres, dont il y en a une partie d'imprimez. Il se rendoit ordinairement auprés des Novices à l'heure de la recreation, avec quelque exemple, histoire ou miracle de la Sainte Vierge. Son salut ordinaire à tout abord & à tout rencontre étoit celui-ci : *Loüé soit nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST *& sa tres-Sainte Mere.* A quoi il ne manquoit pas de répondre, *ainsi soit-il*, lors qu'il étoit prevenu par quelqu'un, du même salut. Son nom de Religion étoit *Henri*, & celui de sa Maison noble & illustre, de la Comté d'Avignon étoit de *Porpiac*, mais la tendresse de son amour pour la tres-Sainte Vierge, lui fit souhaiter de porter les sacrez noms de ses SS. Parens. Il y a environ une vingtaine d'ans qu'il se fit changer par l'autorité des Superieurs son premier nom en celui d'*Anne-Joachim de la Mere de Dieu* : & il se signa toûjours du depuis dans ses lettres : *F. Anne-Joachim de la Mere de Dieu indigne Esclave de* JESUS *& de* MARIE.

Ayant apris qu'il y avoit à Rome une celebre Confrerie de l'Immaculée Conception de la tres-Sainte Vierge, dans l'Eglise de S. Laurent du Pape S. Damase, il y envoia procuration à un de ses amis pour s'y faire recevoir quoi qu'absent, ce qui fut fait. Toutes les Fêtes de la Mere de Dieu, non seulement les sept principales, mais encore les autres qui sont en bon nombre, & qui ne sont pas inconnuës à ses devots, étoient pour lui de grandes solemnitez. Et sans faire ce discours plus long par le détail des pratiques particulieres de sa devotion, de ses penitences & de ses mortifications, de ses prieres, de son afection au sacré cœur de la tres-Sainte Vierge, au tres saint nom de MARIE & à tous ses misteres, il me sufit de vous dire qu'il ne negligeoit rien. Il étoit si atentif aux moiens d'honorer cette divine Mere, qu'il avoit prié un Religieux son intime ami, de lui dire, s'il lui survivoit, des Messes de Nôtre-Dame, au lieu de celles de *Requiem* que nous sommes obligez par nos regles, de dire pour nos Freres défunts.

Il voulut dans son agonie faire la Communion spirituele sous la conduite de la tres-Sainte Vierge en union des Communions qu'elle avoit faites en cette vie ; & il se fit suggerer ces actes à celui qui l'assistoit. On lui demanda s'il croïoit bien la presence réele de nôtre Seigneur Jesus-Christ en corps & en ame, Dieu & homme dans le tres-Saint Sacrement, à quoi il répondit, qu'il donneroit dix mile vies pour soûtenir cette verité. On lui demanda encore s'il croïoit bien que ce fut là ce même corps adorable qui avoit été formé par le S. Esprit dans le ventre sacré de la tres-Sainte Vierge : Il n'y a, répondit-il, nulle diference, c'est le même. Enfin il fut tout feu & flâme jusques au dernier soupir, & il y a lieu de croire qu'il mourut dans l'amour actuel.

La reputation de sa vertu lui atira dans l'extremité de sa maladie le jour qui preceda la nuit de sa mort, la visite des personnes les plus qualifiées d'Avignon. Monseigneur l'Archevéque & Mrs. les Consuls se rendirent à son chevet pour se recommander à

ses prieres : & ceux-ci ofrant de fournir aux frais des funerailles, qui auroient été fort pompeuses, si on eut voulu suivre leur pieux zele, firent instance au P. Gardien, de le distinguer de Sepulture, & de ne pas le mettre dans celle de la Communauté, mais dans celle d'une des Chapeles de l'Eglise où reposent les cendres de quelques Religieux du même Convent, dont la memoire est en odeur de sainteté ; ce qui fut fait.

Le bruit de sa mort causa un mouvement étrange dans toute la Ville, & atira une foule de peuple si extraordinaire dans nôtre Eglise, qu'il ne fut pas possible, quelque soin qu'on prit de derober ce corps aux yeux & à l'impetuosité de la populace, de le garantir des éforts de ceux qui forcerent les balustres de fer de la Chapele où on l'avoit enfermé, & d'où on le tira avec grande peine, pour empécher qu'on n'achevat de le defigurer aprés lui avoir arraché les ongles des piés, & déchiré l'habit. La foule continuant tout le jour, on fut contraint de diferer la Sepulture jusques envi-

ron les neuf heures du ſoir ; mais ce delai n'en facilita nulement la ceremonie dont la confuſion par l'empreſſement de cette devote populace, ne lui fit pas moins d'honneur, qu'elle fit de peine aux Religieux emploiez à cette fonction.

L'on n'a pas enſeveli ce corps dans l'Egliſe pour atirer à ſon tombeau les viſites qui y ſont aſſez frequentes, de quelques perſonnes pieuſes, ce que même l'on empécheroit ſi on le pouvoit ; & je ne pretens pas par ce diſcours donner d'autre rang à cét humble ſerviteur de la Mere de Dieu, dans l'eſtime du public, que celui qui eſt pieuſement deu à la memoire des perſonnes qui ont vécu avec beaucoup d'édification.

Mon deſſein eſt, Mirjamie, de vous exciter par ce ſincere recit à la devotion envers la Mere de Dieu. Si vous êtes dans le deſſein de pratiquer celle de l'Eſclavage, vous prendrez dans les exemples contenus en ce chapitre, ce qui vous acommodera le plus. Ce que je puis faire pour vous aider dans ce pieux deſſein, eſt

de vous fournir un formulaire qui ſera la profeſſion de vôtre Eſclavage, & que vous pourrez prononcer devant un Autel ou une Image de la tres-Sainte Vierge, aprés une adoration & une priere à ſon divin Fils par raport à cette devotion : ayant prevenu cette ceremonie de la ſainte Communion le même jour, & d'un jeûne la veille ou de quelqu'autre œuvre de pieté, pour vous y preparer.

La Devotion de l'Eſclavage miſe en pratique.

Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit. Ainſi ſoit-il.
Pater noſter, &c. Ave Maria, &c.
Gloria Patri & Filio, &c.

Adoration.

JE me preſente humblement devant vôtre divine Majeſté, mon Seigneur JESUS-CHRIST, vrai Dieu & vrai homme ; je vous adore inſeparablement de vôtre Pere Eternel,

& du S. Esprit avec qui vous êtes un même Dieu, seul souverain Seigneur du Ciel & de la Terre. Agréez, ô Jesus bonté infinie! mes humbles adorations, en union des adorations que la tres-Sainte Vierge vôtre mere, & avec elle les Anges, les Saints, & les Fideles ne cessent de vous rendre dans le Ciel & sur la terre. Je vous suplie mon divin Sauveur de vouloir me faire connoître l'obligation que la grace de ma Redemption par vôtre precieux sang m'impose, de me soûmettre à l'empire & à la souveraineté de vôtre tres-Sainte Mere, & d'acompagner de vôtre sainte grace, & de vôtre sainte benediction l'humble confiance avec laquelle je vais me prosterner à ses piés, & m'ofrir à elle en titre d'Esclave.

L'Acte pour se devouër à la Mere de Dieu, en qualité d'Esclave.

Humblement prosterné devant vôtre glorieux trône, digne mere de Dieu, auguste Reine de l'Univers, tres-Sainte Vierge Marie: per-

ſuadé du droit abſolu qui vous apartient ſur toutes les creatures, & penetré d'un veritable deſir de ſatisfaire en mon particulier à l'obligation qu'elles ont toutes de reconnoître vôtre autorité ſupreme, & de ſe ſoûmettre à vôtre Empire: En la preſence de la tres-Sainte Trinité, de mon Ange Gardien, & de toute la Cour celeſte; je m'ofre, je me devouë, je me donne & me conſacre à vôtre Majeſté ſouveraine, en qualité d'Eſclave dans la plus ſoumiſe & la plus humble dépendance dont je ſois capable, pour le tems & pour l'éternité, avec reſolution de vous ſervir à jamais en cette qualité le plus fidelement qu'il me ſera poſſible. S'il vous a plû, tres-Sainte Vierge, de me recevoir au nombre de vos enfans, ne me recevrez-vous pas encore à celui de vos Eſclaves? J'oſe me flater, adorable Princeſſe, de vous apartenir à ce double titre, & d'avoir éternelement en vôtre perſonne, & la plus aimable des Meres, & la meilleure des Maîtreſſes. Je vous ofre en hommage, mon corps & mon ame, & toute ma pauvre &

inutile personne, tous les momens de ma vie, tous les mouvemens de mon cœur, toutes mes pensées, mes paroles, & mes actions, & tout le merite & le fruit qu'il plaira à mon divin Sauveur vôtre Fils, d'y attacher par sa pure misericorde : en sorte que l'aplication que je ferai à l'avenir de mes pauvres prieres & des bonnes œuvres que la grace de vôtre Fils me fera faire, soit toûjours sans prejudice de l'aplication qu'il vous plaira, & que je vous conjure au nom de Dieu, d'en faire selon vôtre bon plaisir, independamment de moi, puis qu'étant vôtre Esclave, je ne suis plus à moi, mais à vous comme à ma souveraine Dame. C'est à vous à disposer de ma personne, & de tout le fruit de mes bonnes œuvres, de même que le maître d'un arbre, peut disposer comme il lui plait; & de l'arbre & de son fruit. C'est en cette maniere, ô divine Mere ! que je suis & que je veux être éternelement vôtre, vous protestant du plus profond de mon cœur, que j'aimerois mieux n'être pas au nombre des creatures, que d'y être sans vous

partenir. Faites donc ô souveraine
Dame, de vôtre inutile & indigne
Esclave, tout ce que vous trouve-
ez à propos d'en faire pour le tems &
our l'éternité; & au nom de JESUS
ôtre adorable Fils, donnez-moi vô-
e sainte benediction. *Nos cum pro-
pia benedicat Virgo Maria, Amen.*

Je vous conseile, Mirjamie, de fai-
deux copies de cét acte, & d'en dis-
oser comme je vous ai dit de faire
ns le Chapitre precedent, de celui
la Filiation.

Si vous voulez prendre dans l'année
jour particulier, qui soit comme
Fête de l'Esclavage; il me semble
e le plus propre est celui de l'An-
nciation le 25. de Mars puisque c'est
jour auquel MARIE fut élevée à
dignité de Mere de Dieu, qui la fait
ine de toutes les creatures. La B.
nes de JESUS de l'Ordre de S. Do-
nique qui pratiqua cette Devotion
ır obeïr à une revelation particulie-
qu'elle en eut du Ciel, & qui ne
ta jamais la petite chaîne qu'elle
t, s'atacha à ce jour là pour renou-
er chaque année la protestation de

ſon Eſclavage : & Nôtre-Dame lui fit connoître, lui aparoiſſant le même jour, que cette action lui étoit agreable, & qu'elle gardoit dans le Ciel des couronnes, pour les chaînes que ſes ſerviteurs auroient portées ſur la terre.

Si vous voulez porter une petite chaîne de fil d'archal au bras, ou au cou, ou au pié, vous pourrez dire à la tres-Sainte Vierge, aprés avoir recité l'acte ci-deſſus, ou inſerer dans le méme acte, comme il vous plaira, qu'avec ſa ſainte benediction vous propoſez de porter autant qu'il vous ſera permis, toute vôtre vie cette chaîne en ſigne de vôtre Eſclavage.

Et pour ce qui eſt du tribut annuel, ſi vous n'avez pas le moien de le faire en argent, vous pourrez vous en acquiter par un Roſaire, ou une Couronne, ou l'Ofice de la tres-Sainte Vierge, ou celui de ſon Immaculée Conception, ou par telle autre priere qu'il vous plaira, ou en faiſant dire une Meſſe de Nôtre-Dame, ou ofrant un bouquet de fleurs ſur ſon Autel, ou faiſant brûler un cierge dans ſa Chapele ; mais il faut que chaque an-

née ce soit le même tribut, & l'ofrir comme un hommage deu en reconnoissance de vôtre Esclavage, le jour de l'Annonciation aprés en avoir renouvelé l'acte de vôtre engagement; & vous ajoûterez à la fin de vôtre priere ou aprés avoir rendu vôtre hommage, ces paroles:

O MARIA, *quia ego servus tuus; ego servus tuus & mancipium Dominationis tuæ.*

Si vous n'êtes pas serviteur, mais servante de la Mere de Dieu, vous direz.

O MARIA, *quia ego ancilla tua; ego ancilla tua & mancipium Dominationis tuæ.* C'est à dire,

O MARIE, *je suis vôtre Esclave; vôtre Esclave, & la plus inutile dépendance de vôtre souverain Domaine.*

Souvenez-vous, Mirjamie, qu'en qualité d'enfant & d'Esclave vous êtes redevable à la tres-Sainte Vierge, d'un grand amour, d'une fidele assiduité à son service, & d'une extréme confiance en sa protection: comme aussi à vous même d'une grande pureté de vie, & d'un soin exacte à santi-

fier, & par l'innocence, & par la penitence, un corps & une ame qui apartient à l'Epouse du S. Esprit; & que si *c'est*, comme dit S. Bonaventure, *regner que de servir* MARIE, *& qu'il y ait plus de gloire d'être son Esclave que de commander aux peuples*; rien n'est plus capable de soutenir cette sainte gloire, que l'humilité de cœur, & l'innocence des mœurs.

CHAPITRE VII.

Troisiéme Pratique pour se devouër à la tres-Sainte Vierge.

Entrer dans ses Confreries.

ENtrer dans les Confreries ou les Congregations de la Mere de Dieu, c'est faire profession publique de son service. C'est une devotion qui n'est, ce semble, negligée que de ceux qui ne veulent pas en connoître les avantages. Les Confreries qui me parois-

sent les plus celebres sont celles de l'Immaculée Conception ; du sacré Rosaire ; du S. Scapulaire ; de la Ceinture benite ; & les Congregations.

La Confrerie de l'Immaculée Conception.

LA tres-Sainte Conception de la Mere de Dieu est le point de l'Aurore de l'heureux jour de la Religion de JESUS-CHRIST ; c'est la naissance du Christianisme ; c'est le premier de nos misteres aprés celui qui est éternel , & la source de tous les autres , & qui n'est pas une œuvre de Dieu , mais Dieu même en unité de nature & trinité de personnes : & MARIE étant le Palais magnifique que le Pere Eternel a preparé à son Fils , sa Conception tres-pure & tres-Immaculée est le fondement de ce divin edifice ; en un mot , c'est le premier moment de la vie toute divine de l'Epouse du S. Esprit. Il n'est donc point de Confrerie dans le Christianisme , qui ait parmi les ouvrages de Dieu un objet si ancien que celle de l'Imma-

culée Conception. Quand il n'y auroit que cette consideration, ne seroit-on pas assez fondé de commencer ce discours par cette Confrerie? On ne l'est pas moins s'il faut avoir égard à l'établissement. Je n'en ai point trouvé de si ancienne date, que celle de la tres-noble & tres-auguste Confrerie des *Toulousains* dans l'Eglise de *la Daurade.*

Cette celebre Confrerie de l'Immaculée Conception dans la belle Eglise de Notre-Dame des PP. Benedictins de Toulouse, dite la Daurade, la premiere & plus ancienne Parroisse de la même Ville, confirmée, aprouvée & enrichie de graces, de privileges & d'Indulgences par quatre Brefs du S. Siege, un du Pape Alexandre VI. & trois d'Alexandre VII. est si ancienne qu'on a bien de la peine à en trouver le commencement. Les lettres patentes de deux Archevéques *Bernard de Rosergue* & *Hector de Bourbon* des années 1452. & 1500. en faveur de cette Confrerie par lesquelles ces Prelats s'en déclarent Confreres, en confirment les Status,

& les ornent d'Indulgences & de privileges selon l'étenduë de l'autorité Episcopale, ne sont pas les lettres de son établissement, car elles en parlent comme d'une Confrerie auparavant établie & ancienne; & selon le savant discours du Sindic de cette Confrerie inseré dans le livre de ses Status, la Tradition est, qu'elle fut fondée par *Folques* Evéque de Toulouse qui vivoit à la fin du douziéme siecle, & qui assista & parut avec grand éclat au grand Concile de Latran sous Innocent III. l'an 1208. & que l'institution de cette Confrerie fut un éfet du zele de ce grand Prelat, qui avoit une tres-ardente devotion pour la Mere de Dieu, pour reparer en quelque façon les injures que les Heretiques Albigeois qui infectoient en ce tems-là cette Province, faisoient à la tres-Sainte Vierge, par leurs horribles blasphémes. Et comme c'étoit alors l'unique Confrerie qui fut dans cette Ville, elle prit un nom qui lui est toûjours resté; & on l'apela par tout, *la Confrerie des Toulousains.* Ce qui justifie évidamment son ancienneté

ſur toutes les autres Confreries, & acquiert une gloire à l'Ordre de S. Benoit qui répond dignement au merite éternel de ſes Enfans, & ſingulierement des Saints Ildefonſe, Anſelme, Rupert, Herman, ces genereux & celebres défenſeurs de l'Immaculée Conception de l'Epouſe du S. Eſprit, de ſa pureté virginale, & de tous ſes privileges; & d'une infinité d'autres grands Perſonages infiniment atachez, ſelon l'eſprit de l'Ordre & de ſon S. Patriarche, à tout ce qui regarde les ſacrez & glorieux interêts de cette divine MERE.

La Ville de Toulouſe, ſe croit en vertu de cette Confrerie, la premiere en poſſeſſion de défendre & d'honorer publiquement l'Immaculée Conception; & ſi dans le déplorable tems que l'Hereſie Calviniene ſe rependoit par tout avec tant de fureur, cette Ville a toûjours été inacceſſible à ſon venin, ſi on n'y a jamais vû ni Miniſtres ni Temples, ni le moindre veſtige de cette abominable ſecte, elle a raiſon d'atribuer cette grace, à la protection ſpeciale de celle à qui

ſelon

ſelon l'oracle de l'Egliſe il apartient d'écraſer l'Hereſie. Car l'atachement à l'Immaculée Conception de la mere de Dieu, eſt un puiſſant bouclier contre l'erreur, & contre tous les éforts de l'enfer.

Cette Confrerie tres-auguſte par ſon objet, & par ſon ancienneté l'eſt encore beaucoup par ſes Status, & par ſes Confreres. Ses Status répendent une grande odeur de ſainteté par les honneurs qu'ils font rendre tout le long de l'année à la mere de Dieu, particulierement le jour huitiéme de chaque mois, en memoire du miſtere du huitiéme de Decembre qui en eſt la grande Féte, & qu'on celebre avec beaucoup de ſolemnité avec Oraiſon de 40. heures, & Predication pendant les trois jours dans ladite Egliſe de la Daurade.

Toutes ſortes de perſonnes ne ſont pas reçuës dans cette Confrerie: le nombre de ſes Confreres, en memoire des 72. Diſciples eſt fixé à 72. Ecleſiaſtiques, & à pareil nombre de Laïques; & encore obſerve-t'on bien de precautions & de formalitez pour

n'y recevoir que des perſonnes qualifiées & irreprochables. On voit parmi ſes illuſtres Confreres paſſez ou preſens, ſelon les memoires imprimez, quatre Cardinaux, pluſieurs Archevéques & Evéques, pluſieurs premiers & autres Preſidens & Oficiers des Cours ſouveraines & ſubalternes; & bien que l'on faſſe un ſi exacte choix des pretendans, & qu'on n'en reçoive point par deſſus le nombre de 144. comme cela ne ſufit pas au zele d'une infinité de perſonnes ſaintement paſſionées pour l'Immaculée Conception, il y a un Statut, & c'eſt le 22. en vertu duquel tous les Fideles de l'un & de l'autre ſexe ſont admis à ſe ſigner dans le Regitre de la proteſtation ſolemnele que les Confreres font à leur entrée, de ſoûtenir & d'honorer ce ſaint miſtere: ainſi ce qu'il y a de plus precieux dans le treſor de la Confrerie ſe communique; tout le monde y peut pretendre; & je vous conſeille, Mirjamie, de faire vos diligences pour avoir part à cette grace.

Je ne perdrai pas l'ocaſion qui ſe

presente, de vous faire remarquer en faveur du petit Ofice de l'Immaculée Conception, que l'usage en est recommandé dans le 19. Statut ; & comme ces Status aprés avoir été reveus & bien examinez, sont aprouvez & autorisez avec meure déliberation par les lettres Patentes en date du 20. Août 1684. de défunt Mr. de Montpezat Archevéque de Toulouse, & Confrere de la méme Confrerie ; Cette remarque n'est pas inutile contre l'erreur populaire qui s'étoit glissée ces années dernieres, de la supression de cét Ofice, qui loin d'avoir jamais été suprimé, comme le Vulgaire ignorant avoit crû, prenant mal le sens de quelques Decrets qui n'étoient nulement du S. Siege ; & qui même ne regardoient pas cét Ofice, mais seulement un Imprimé de Milan à cause de quelques fausses Indulgences, il a été expressement aprouvé par le Pape Innocent XI. dan sa Bule *Creditæ nobis Divinitùs &c.* du 7. Juin 1680. donnée en confirmation des Status d'une Congregation de Prêtres & Clercs Seculiers

qui vivent en Communauté ſous la juriſdiction immediate des Ordinaires, instituée en quelques Provinces d'Alemagne ; deſquels Status le 12. de la ſeconde partie, preſcrit aux plus jeunes Clercs des baſſes claſſes de reciter tous les jours le petit Ofice de l'Immaculée Conception : où il eſt encore à remarquer que la date de cette Bule eſt deux ans aprés celle des Decrets de la ſupreſſion de l'Imprimé que j'ai dit, de Milan, qui ſont de l'an 1678. Ce petit Ofice eſt en éfet tres-beau, il ne contient rien qui ne ſoit ſelon l'eſprit de l'Egliſe ; c'eſt une des plus belles prieres que nous aïons pour honorer la tres-Sainte Vierge : l'hiſtoire de la vie du B. Alphonſe Rodrigues Jeſuite, dit qu'elle le favoriſa de ſa vuë, & l'aſſura que ſa devotion de le reciter tous les jours lui étoit agréable ; & je vous exhorte, Mirjamie, autant qu'il m'eſt poſſible à le mettre ſouvent en uſage.

Cette Confrerie n'eſt pas la ſeule dans Toulouſe à l'honeur de l'Immaculée Conception. Il y en a encore

une autre fort celebre dans l'Eglise de la Grande Obſervance S. François, erigée l'an 1662. dans les formes ordinaires, & enrichie des graces du S. Siege par une Bule d'Alexandre VII. On y preche tous les ans l'Octave entiere de l'Immaculée Conception, & outre cela tous les premiers Dimanches des mois. A peine voit on une ſolemnité de plus grand éclat que celle de cette Octave, ni un concours plus nombreux que celui qu'elle atire. Il eſt aſſez extraordinaire de voir dans une même Ville deux Confreries pour un même objet; mais le S. Siege & les Archevéques de Toulouſe l'ont trouvé à propos pour l'Immaculée Conception, tant il eſt vrai que c'eſt l'Eſprit de l'Egliſe de ne rien ometre pour atirer les fideles à la veneration de ce tres-haut miſtere. Il y a ce ſemble entre ces deux auguſtes Confreries une agreable jalouſie pour la veneration de la Reine du Ciel; mais comme cette jalouſie n'a point d'autre Auteur que le Saint Eſprit, bien loin de bleſſer l'intelligence étroite de ces deux ſaintes

ſœurs, elle l'entretient & l'augmente; car l'aînée s'eſt elle-même fait une loi dans ſes Status de donner à ſa puiſnée tous les ans une marque particuliere de ſon eſtime & de ſon afection, par une Proceſſion ſolemnele des Confreres de la Daurade à l'Egliſe de l'Obſervance, un des jours de l'Octave de l'Immaculée Conception. Et ce qui eſt bien remarquable, l'Ordre ſacré du Carmel a bien voulu s'atirer l'aliance de la Confrerie de la Daurade, comme il ſe voit par les lettres patentes en date de l'an 1397. de ſon General qui admetent tous les Confreres à la participation de tous les biens ſpirituels de ce grand & ſaint Ordre de la Mere de Dieu. Tant il eſt vrai que l'amour de la Reine du Ciel eſt un divin ciment qui unit étroitement les cœurs de ſes ſerviteurs.

C'eſt, Mirjamie, par cette conſideration, que vous devez vous laiſſer perſuader de vous empreſſer d'entrer dans quelqu'une des Confreries de l'Immaculée Conception; ce que vous pouvez faire même par procuration, s'il n'y en a point dans le lieu

de vôtre residence, & si vous ne pouvez facilement vous porter aux endroits où elles sont établies. Et s'il ne vous est pas même facile de le faire par procuration; unisez-vous pour le moins à ces sacrées Confreries par vôtre volonté, & par vôtre protestation à la tres-Sainte Vierge, en presence du tres-Saint Sacrement aprés la sainte Communion, de vouloir être de toutes ces Confreries. Si vous la priez avec confiance & avec ferveur de vous y recevoir; elle qui voit le fonds de nos cœurs, vous acordera tres-certainement cette grace; & vous aurez la consolation de vivre & de mourir Confrere ou Sœur de toutes les Confreries de son Immaculée Conception.

La Confrerie du Sacré Rosaire.

C'Est le precieux heritage du Saint Ordre des Précheurs; c'est le gage de l'amour singulier dont la Reine du Ciel honore cette sacrée Famille; c'est le tresor inestimable que cette divine Mere a mis entre les

mains de S. Dominique, & de ses enfans pour le communiquer par leurs soins à toute l'Eglise: C'est dans ce grand Ordre qu'a pris naissance cette glorieuse Confrerie, qui est une source feconde & intarissable de graces, & qui peut tres-justement être comparée au gros fleuve du milieu du Paradis Terrestre; l'Eglise n'étant pas moins arrosée de ses eaux salutaires, ni moins renduë fertile de cette celeste inondation, que l'étoient des eaux de son fleuve, les vastes espaces de ce verger planté de la main de Dieu.

Qu'il se feroit un gros volume, Mirjamie, des graces connuës exterieures & visibles, sans parler de celles qui ne tombent pas sous les sens, & des merveilles du S. Rosaire! Cette precieuse Confrerie n'a jamais dementi dans son progrés la gloire de sa naissance, qui fut au milieu des miracles & des prodiges. Le plus memorable, si je ne me trompe, est la destruction de l'heresie Albigeoise la plus infame, bien qu'elles le soient toutes, qui ait jamais été. S. Dominique emploïé par le S. Siege aux Missions contre

cette Secte, se plaignit un jour à la tres-Sainte Vierge, du peu de fruit de ses Predications & de celles de ses freres, & il en reçut cette réponse : qu'il cultivoit une terre aride ; que lors que Dieu voulut sauver le monde, & faire porter à la terre le fruit de benediction, il l'arrosa de la celeste rosée de la salutation Angelique par laquelle le salut du genre humain avoit commencé ; & qu'il veroit en peu de tems le fruit desiré de ses fatigues, s'il prenoit soin d'arroser cette terre, de la même rosée. Ce grand Saint qui comprit par cette revelation, que Dieu vouloit atacher la victoire de l'Eglise au merite du S. Rosaire, s'étudia délors avec grand zele à le publier, & à le faire pratiquer aux Catholiques. Il en connut la vertu par les éfets surprenans de sa Mission ; cette heresie si opiniâtre, & si répanduë, fut en peu de tems aneantie. Le S. Missionaire eût la consolation avant que de quiter le Païs aprés dix ans de séjour, de le voir entierement purgé des ordures de cette peste ; & l'histoire Eclesiastique lui rend cette justice &

à ſon ordre, que de lui atribuer & au S. Roſaire la deſtruction de l'hereſie Albigeoiſe.

Que mon diſcours ſeroit long, Mirjamie, ſi je voulois toucher en paſſant ſeulement les miracles les plus celebres de la naiſſance de cette Confrerie! Vous y verriez l'armée des Catholiques où S. Dominique étoit avec quelques-uns de ſes Enfans le Crucifix à la main, & qui étoit commandée par Monfort Comte de Toulouſe, ſecouruë viſiblement par la tres-Sainte Vierge, qui fut vuë en l'air, jeter cent cinquante pierres contre l'armée des Heretiques qui en fut entierement miſe en deroute. Vous y verriez le B. Alain de la Roche un des premiers Enfans de S. Dominique délivré deux fois du peril inevitable de la mort par un pareil ſecours : la premiere fois dans l'ocaſion que je viens de raporter, où il ſe trouva n'étant pas encore Religieux, mais Soldat de l'armée Catholique, & ataché par l'éfet des Predications de S. Dominique à la devotion du Roſaire : Sa perte étoit inevitable, à cauſe d'un détroit où il ſe

trouvoit engagé, à l'avantage des énemis, n'eut été le ſecours celeſte des cent cinquante pierres: & la ſeconde fois, dans un naufrage, par le debris d'un navire, dont il échapa à la faveur de cent cinquante petits rochers qu'il vit ſortir de l'eau, dés qu'il eut invoqué la tres-Sainte Vierge, bien rangez entre lui & le bord de la mer, où il ſe rendit ſans peine ſur ces pierres miraculeuſes, dont le nombre eſt le même que celui des *Ave Maria* du Roſaire.

Vous y verriez la fameuſe victoire de Lepanthe qui ſeroit incroïable ſi elle n'étoit conſiderée comme un éfet miraculeux de la protection de la Mere du Dieu des armées. Hiſtoire memorable du plus celebre combat naval qui fut jamais. Une armée Turque fiere, formidable & prodigieuſe en nombre de bâtimens & d'hommes, entierement defaite par une petite armée de Chrêtiens ſoutenuë du S. Roſaire que le B. Pape Pie V. à qui la victoire fut revelée à Rome, & connuë à la même heure qu'elle arriva ſur le Golphe de Lepanthe, fai-

ſoit publier, precher & pratiquer par tout pour le ſuccés de cette grande journée qui ſembloit devoir decider du ſort de la Chrêtienté. Il eſt ſi indubitable que cette victoire fut attribuée à la protection de la tres-Sainte Vierge & au merite du Roſaire, que le S. Siege trouva bon d'en conſerver la memoire par l'inſtitution de la Fête du S. Roſaire ſous le nom de Nôtre-Dame de la Victoire le 7. d'Octobre qui eſt le jour anniverſaire de cette victoire, & qui s'étant cette année-là rencontré le Dimanche, a donné lieu au Pape Gregoire XIII. pour la commodité du public, & pour ne pas tant multiplier les Fêtes, de fixer celle du Roſaire & de Nôtre-Dame de la Victoire, au premier Dimanche d'Octobre.

Ce n'eſt pas, Mirjamie, de la foi des Auteurs de l'Ordre de S. Dominique quoi qu'elle ſoit irreprochable, que vous aprendrez une hiſtoire ſi glorieuſe à leur ſacrée Confrerie. Voici des Auteurs qu'on ne ſauroit ſoupçoner d'aucune interêt que de celui qui nous eſt le plus cher, & qui

le doit être à tous ceux qui aiment la verité & sa glorieuse Mere. L'Illustre Jean de Carthagena de mon Ordre dans la huitiéme Homelie de son livre 6. de *Arcanis Deipara*, en raporte ce témoignage. *Ce fut*, dit-il, *l'an aprés la naissance de* JESUS-CHRIST, *1571. & le 1. Dimanche d'Octobre que l'armée des Chrêtiens remporta sur les Turcs cruels énemis de la Religion Chrétiene; une insigne & memorable victoire, par l'aide de la Vierge Mere de Dieu, & par les Prieres continueles des Confreres de son Rosaire, ainsi que l'assurent dans leurs lettres Apostoliques, les Souverains Pontifes Pie V. & Gregoire XIII.* Ce n'est pas le seul endroit où cét Auteur savant & devot s'étend dans les loüanges du S. Rosaire.

Les Annales de l'Eglise soûtienent la même verité dans la continuation de Baronius du grand Evéque de Pamies: voici ses paroles à l'année 1571. où il fait le recit de cette histoire. *Au tems du combat*, dit-il, *le Pape Pie V. traitant de quelques afaires avec les siens, & les laissant à l'im-*

proviſte, il ouvrit la fenêtre, où il demeura quelque tems les yeux élevez au Ciel, & puis fermant la fenêtre, il leur dit qu'il n'étoit plus tems maintenant de parler d'afaire, & qu'il faloit rendre graces à Dieu pour la victoire que les Chrêtiens avoient obtenuë : & auſſi-tôt que les nouveles en furent venuës, il en remercia Dieu ſolemnelement, & pour memoire perpetuele de ce bien-fait de la divine bonté, il inſtitua le ſeptiéme d'Octobre à l'honneur de Dieu & de la Sainte Vierge par l'aide particuliere de laquelle il aſſuroit que cette victoire avoit été gagnée, qu'on celebreroit par toute l'Egliſe, la memoire de Sainte MARIE *de la Victoire, & qu'on ajoûteroit aux Litanies de la Sainte Vierge,* Auxilium Chriſtianorum : *Aide des Chrétiens..... Gregoire XIII. ſon Succeſſeur ordonna depuis qu'on ſolemniſeroit tous les ans, le premier Dimanche d'Octobre dans toutes les Egliſes ou Chapeles du Roſaire, en memoire de cette victoire, une Fête double en l'honneur du Roſaire de la Sainte Vierge.*
C'eſt le diſcours de ce fidele Annaliſ-

te, qui n'est pas moins apuié de la verité du fait & de l'experience, que de l'autorité des oracles du S. Siege. *C'est au grand avantage de la Foi & de la devotion*, dit Pie IV. dans sa Bule *Cum praclara : que la Confrerie du Rosaire a été établie. C'est par le merite de la Confrerie du Rosaire*, dit Pie V. dans sa Bulle *Consueverunt : que les heresies ont été dissipées, & que la lumiere de la Foi s'est répanduë.* Et c'est en un mot le commun langage de tous les Souverains Pontifes qui ont autorisé cette auguste Confrerie, & dont le témoignage nous necessite à la considerer, & l'Ordre sacré à qui elle apartient, comme le boulevard de l'Eglise contre les énemis de la Foi & des mœurs, contre l'erreur & l'impieté.

Enfin vous verriez dans ce discours, si je voulois entrer dans quelque détail des éfets miraculeux du S. Rosaire, des malades naturelement incurables, gueris; des morts resuscitez, des energumenes delivrez, des pecheurs convertis, & une infinité de semblables merveilles dont la Chro-

nique de l'Ordre de saint Dominique est remplie. Je ne saurois pourtant en omettre une qui nous doit toucher particulierement. La Reine Blanche desolée des longues années de sa sterilité trouva le remede à son afliction dans le Rosaire dont elle se munit par le conseil de saint Dominique son contemporain, & qu'elle fit pratiquer à même intention aux persones les plus devotes qu'elle connoissoit, & dont l'éfet conforme à l'esperance que ce grand Serviteur de la Mere lui en avoit donnée, fut la naissance d'un Monarque qui a merité que l'Eglise ait mis ses reliques sur les Autels. Ainsi ce n'est pas seulement à Loüis le Grand que convient le surnom de *Dieudonné*, pour être redevable de sa naissance à la faveur de la tres-Sainte Vierge par l'éfet du vœu de son auguste Mere adressé à nôtre Dame de Lorete, où il lui est presenté comme Dauphin d'or massif sur le bras d'un Ange d'argent : cet heureux nom apartient de même à S. Loüis par la raison que j'ai dite. Tant il est vrai que la France doit tout son bon-

heur à la protection de la Reine du Ciel, & que cette divine Mere eſt le vrai canal de toutes les graces.

C'eſt une verité, Mirjamie, que vous aprendrez mieux de vôtre experience, que de mes diſcours dans la ſainte Confrerie du Roſaire, où vous apele l'amour de la Mere de Dieu, vôtre interêt & l'exemple d'une infinité de perſones de toutes les conditions les plus relevées de l'Egliſe & de l'Etat, dans tout le Monde Chrétien. Cette Confrerie vous ſera une divine école de toutes les vertus : elle vous les mettra devant les yeux dans les Miſteres de la Vie, Paſſion Mort & Gloire de nôtre Divin Sauveur & de ſa tres-Sainte Mere, qui ſont l'objet du ſacré Roſaire, & ſa matiere pour ainſi dire interieure & mentale, comme le *Pater* & l'*Ave* Prieres divines en ſont l'exterieure & vocale ; ou ſi mieux vous aimez, ces prieres en ſont comme le corps ; & les divins Miſteres en ſont l'ame & la forme interieure.

Vous atirerez ſur vous les graces du Ciel dans cette ſainte Societé des

bien aimez Enfans de MARIE qui est le nom que Paul V. dans sa Bule *Piorum*, donne aux Confreres du Rosaire, *Dilectos Filios* MARIÆ. Vous atirerez de même les graces de l'Eglise par le gain de quantité d'Indulgences fort considerables, & vous y serez à l'abri de mile insultes des énemis de vôtre salut & de vôtre repos. Car si toute l'Eglise en general se ressent de la protection du sacré Rosaire, que n'en doivent pas esperer les particuliers ? Sur quoi, Mirjamie, je vous prie de vous contenter de ces quatre paroles du P. Poiré Jesuite dans le chapitre 12. du quatriéme traité de la triple Courone. *On a remarqué*, dit-il ; *qu'à mesure que la devotion du Rosaire s'est acruë, les heresies des Albigeois, & les Bandes renouvelées des Berengariens, des Petrobrusiens & autres semblables Heretiques ont été mises en déroute. Et dans le procés de la Canonisation de saint Dominique, il se trouve en la seule Lombardie plus de cent mile Heretiques convertis par le courage des Croisez, par l'éfort des Enfans de saint Do-*

minique, & par les prieres continüeles de ceux de la Confrerie du Rosaire. Aussi les Saints Peres en ont fait tant d'état, qu'ils l'ont enrichie de plusieurs Privileges & Indulgences, comme il apert par les Bules d'Urbain IV: de Jean XXII. de Sixte IV. d'Innocent VIII. d'Alexandre VI. de Jule II. de Leon X. d'Adrien VI. de Paul III. de Pie IV. de Pie V. de Gregoire XIII. de Clement VIII. & de Paul V.

Si cet Auteur qui a si dignement parlé vivoit en ce tems, il ajoûteroit à ces Papes, N. S. P. Innocent XI. qui par son Bref du 31. de Juillet 1679. qui commence *Dilectus filius noster, &c.* confirme toutes les Indulgences que ses Predecesseurs ont acordées en faveur du Rosaire, tant pour les vivans que pour les Ames du Purgatoire. Il remarqueroit que la pieuse Anne d'Autriche d'heureuse memoi-étoit de la Confrerie du saint Rosaire, qu'elle se signala durant sa vie dans cette devotion, jusques-là, que les premiers Dimanches des mois, elle assistoit pour l'ordinaire à la Procession; qu'elle y fit recevoir son fils.

établie & bien cultivée. Obtenez donc des RR. PP. Précheurs le pouvoir d'y recevoir ceux qui voudront en être, & de benir leurs Chapelets. L'avis de ce grand Miſſionaire eſt juſte; car ſelon la Bule de Pie V. *Inter deſiderabilia*: Cette Confrerie eſt telement atachée à l'Ordre de ſaint Dominique, que ſans le conſentement de ſon General ou de ſes Députez elle ne peut être érigée en nule part, ni joüir des graces & des Indulgences acordées par le S. Siege.

Le Roſaire eſt compoſé de cent cinquante *Ave* MARIA, d'où il eſt encore apelé le Pſautier de la Sainte Vierge. Ils ſont diſtribuez en quinze dizains avec un *Pater noſter* devant chaque dizain, en memoire des quinze principaux Miſteres de nôtre Seigneur & de nôtre Dame.

Les cinq premiers, qu'on apele Joïeux, ſont. 1. L'Anonciation. 2. La Viſitation. 3. La Nativité de nôtre Seigneur. 4. Sa Preſentation au Temple. 5. Son retrouvement au Temple à l'âge de 12. ans. C'eſt ce qui fait la premiere partie du Roſaire.

La deuxiéme comprend les Misteres douloureux : Le 1. L'Oraiſon & la ſueur de ſang au jardin des Olives. 2. La Flagelation de Jesus, où étoit preſente, ſelon les revelations de ſainte Brigitte, ſa tres-afligée Mere. 3. Le Couronement d'épines. 4. Le portement de la Croix avec la triſte circonſtance de la rencontre de la tres-Sainte Vierge. 5. Le Crucifiement, où elle fut auſſi preſente, & participante au delà de ce qui ſe peut penſer, à toutes les ſoufrances de cet adorable Fils.

La troiſiéme partie regarde les Miſteres glorieux. 1. La Reſurrection. 2. L'Aſcenſion. 3. La Deſcente du Saint Eſprit. 4. La Mort glorieuſe, la Reſurrection & l'Aſſomption de la tres-Sainte Vierge au Ciel en corps & en ame par deſſus tous les Chœurs des Anges. 5. Son Couronement & ſa Gloire. Il faut commencer le Roſaire par le ſigne de la Croix ; Le *Salve Regina* ſur le premier gros grain : & ſalüer enſuite la tres-Sainte Vierge dans ſes aliances avec les trois Perſones Divines, ſur les trois petits grains

qui ſuivent. Au premier, *Ave Filia Dei Patris*; au ſecond, *Ave Mater Dei Filii*: au troiſiéme, *Ave Sponſa Spiritus Sancti*, *Ave Templum totius Trinitatis.* Aprés cela on vient au premier dizain, & aprés une petite reflexion ſur le premier MISTERE joïeux, on dit ſur le gros grain le *Pater noſter*: ſur les petits, l'*Ave* MARIA, & on continuë de même jusques à la fin. Aprés chacune des trois parties, on peut ajoûter ſi l'on veut ces devotes paroles, *Sanctum tuum Roſarium dulcis Virgo* MARIA, *à peccatis & adverſitatibus nos deffendat in via*, & les Litanies de la tres-Sainte Vierge à la fin du Roſaire.

Voilà, Mirjamie, une tres-excelente Priere, que je vous conſeille, quand vous n'auriez pas la commodité de vous faire écrire dans la Confrerie, de ne laiſſer pas de mettre ſouvent en pratique, & ce pour le moins une fois chaque ſemaine en trois jours. Vous le ferez ſans beaucoup de peine, en commençant le Jeudi, par exemple, par les MISTERES joïeux, & continuant le Vendredi &

le Samedi par les douleureux & les glorieux avec une petite reflexion, comme j'ai dit ſur chaque MIſtere au commencement du dizain qui y répond. Il y en a qui le recitent deux fois la ſemaine, commençant le Lundi, & continuant le Mardi & le Mercredi, pour recommencer le Jeudi, continuer le Vendredi & le Samedi. Et le Dimanche ils diſent, pour ne pas interrompre leur devotion, l'Office de la tres-Sainte Vierge, ou ſa Courone, ou quelque autre priere.

On pratique outre cela dans cette Confrerie, le *Roſaire perpetuel* ſous la conduite des Religieux de ſaint Dominique, où l'en entre à peu de frais & avec la ſeule charge d'un Roſaire extraordinairement une fois l'année, à une certaine heure, dans une ſocieté qui forme un Chœur qui ne ceſſe ni jour ni nuit de loüer & de prier la Mere de Dieu.

Mais s'il ſe rencontre, Mirjamie, qu'une indiſpoſition, ou des ocupations extraordinaires ne vous permettent pas de reciter le Roſaire, ne ſeriez-vous pas bien aiſe d'avoir cette devotion

devotion en abregé, dans une forme qui vous en rendit alors par sa brieveté l'usage facile & commode? Il faudroit bien que vos ocupations ou vos indispositions fussent grandes si elles ne vous laissoient pas le moïen de reciter trois fois l'*Ave* MARIA, avec un petit himne qui comprend en peu de mots les quinze MISTERES. C'est ce que l'on peut apeler le petit Rosaire: & voici la maniere de le reciter.

Le petit Rosaire de la Mere de Dieu.

In nomine Patris, & Filii, &c.

Ave MARIA gratiâ plena, &c.

Sancta MARIA mater Dei, &c.

Salve Virgo Cœli rosa; Sponsa Dei gratiosa: Sole speciosior: Super Angelos formosa: Super Sanctos gloriosa: Cunctis amabilior.

Cœli nuntium audisti: Credens Virgo concepisti: Pura sicut lilium.

Tu cognatam invisisti: Unde redux peperisti Verum Dei Filium.

Dei legem implevisti: Patri Mater

obtulisti; charum Unigenitum.

Duodennem quæsivisti, Quem exultans reperisti, Post doloris triduum.

Ave MARIA,&c. Sancta MARIA,&c.

Rubrum emittit sudorem JESUS, *orans & mœrorem Sustinet eximium.*

Natum vides sauciatum, Spinis dirè coronatum, Tortoribus subditum.

Jugo Crucis oneratum: Crucifixum elevatum: Emittentem spiritum.

Ave MARIA,&c. Sancta MARIA,&c.

Exulta Cœli Regina, Nam tua proles divina Charus unigenitus, Conquassata mortis spina, Quasi stella matutina Resurrexit inclitus.

JESUM *Cœlos ascendentem Adoramus & mittentem Suum sanctum Spiritum.*

Te post mortem resurgentem, Coronatam & sedentem Super Choros Cœlitum.

Per gaudia, per dolores, Per tantos Virgo mœrores, ac per tantam gloriam, Te rogamus peccatores, tuis famulis implores Salvatoris gratiam. Amen.

Antienne. *Ave candidum lilium fulgidæ semperque tranquillæ Trinitatis,*

Rosaque prælucida cœlicæ amœnitatis, de qua nasci, & de cujus lacte pasci Rex Cœlorum voluit: Eia Domina, divinis influxionibus animas nostras irriga & cœlesti cibo pasce. ℣. *Sanctum tuum Rosarium, dulcis Virgo* MARIA. ℟. *A peccatis & adversitatibus nos defendat in via.* Oremus. *Deus qui dilectissimam tuam Virginem* MARIAM *ab immaculatæ sanctæque suæ Conceptionis instanti, inefabili gratiarum tuarum copia præventam, omnium vitæ mortis & gloriæ Christi Mysteriorum participem efecisti, eamque post pretiosam mortem & veram Resurrectionem, super omnes Angelos exaltatam coronasti, da nobis per omnia eorumdem Filii & Matris sanctissimique Rosarii Mysteria, vitia nostra & peccata, verâ tandem emendatione superare, ac sancto tui amoris igne semper ardere, per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

Cette Antienne *Ave candidum lilium*, avec le Verset & l'Oraison par où finit ce petit Rosaire, semble assez

propre pour être encore recité avec le grand Rosaire à la fin des Litanies de la tres-Sainte Vierge.

Il faut encore vous avertir, Mirjamie, qu'une des plus belles pratiques de devotion à l'honeur des quinze misteres du Rosaire, est celle de la sainte Communion durant quinze Samedis consecutifs à cette intention, en apliquant chaque Samedi la sainte Communion à un des misteres, pour obtenir les graces particulieres que l'on demande: & que les éfets miraculeux que l'on en a souvent veu, font connoître que cette devotion plait beaucoup à nôtre Seigneur & à sa tres-Sainte mere.

La Confrerie du S. Scapulaire.

L'Ordre sacré de nôtre Dame du Carmel n'est honoré de ce glorieux nom que parce qu'il apartient tres-particulierement à la mere de Dieu, & que plusieurs années avant qu'elle fut au monde, il lui a été consacré dans son origine sur cette sainte montagne. MARIE y fut revelée & conuë au S.

Prophete Elie dans cette petite nuée de la mesure du vestige d'un homme, selon l'expression de l'Ecriture Sainte au 3. livre des Rois, que son Serviteur vid s'élever de la mer, à la septiéme fois qu'il y eut regardé par son commandement, tandis qu'il étoit en priere sur la cime de la montagne ; & qui avec une pluïe abondante, rendit la fertilité à la terre aprés trois années de secheresse.

Cette nuée, en ce qu'elle est comparée à un vestige humain, marque une persone humaine, & toutes ses particularitez indiquent celle de MARIE. La nuée est petite : cela represente l'humilité de la Sainte Vierge. Elle aporte la pluïe, elle arrose la terre & lui donne la fertilité ; voilà le vrai simbole du mistere de l'Incarnation : voilà le Verbe incarné qui sortant du sein de nôtre divine nuée comme une pluïe celeste, délivre la terre de la funeste sterilité de sa longue disgrace. Cette nuée n'est aperceuë qu'à la septiéme fois : le nombre de sept est si particulierement afecté aux misteres de MARIE : à ses sept joies, à ses sept

douleurs : à ses sept principales fêtes, au Samedi qui est le septiéme jour de la semaine, & qui lui est singulierement consacré.

Mais voici, Mirjamie, quelque chose de fort curieux. L'immaculée Conception de MARIE est designée dans les qualitez de cette petite nuée, selon qu'écrit un tres-ancien Pere du troisiéme siecle de l'Eglise, Jean Evéque de Jerusalem. * *Dieu revela*, dit-il, *à Elie qu'une fille qui devoit un jour naître, à savoir la Bienheureuse Vierge* MARIE,*étoit representée par cette nuée dont la petitesse marquoit l'humilité de cette Fille : & en ce que cette nuée sortant de la mer étoit neanmoins de diferente qualité, & n'avoit nule part à son amertume & à sa pesanteur, il étoit signifié, que cette Fille originaire de la Nature humaine pecheresse designée par la mer, n'en contracteroit pas les taches & les mauvaises qualitez qui lui sont imprimées par le peché originel.*

Voilà, Mirjamie, une fort belle

* L. de Instit. Monach. c. 32.

antiquité, qui convient avec ce qu'é-crivent encore de bons Auteurs, * que cette tradition s'étant toûjours conservée de Pere en Fils sur cette montagne dans les Successeurs du S. Prophete & de ses Disciples qui sont distinguez dans l'Ecriture Sainte par le nom d'Enfans des Prophetes, une Chapele y fut bâtie à l'honeur de la tres-Sainte Vierge, environ dix ans aprés sa glorieuse mort, & cinquante aprés celle de son adorable Fils, l'an quatre-vingt trois du premier siecle de l'Eglise. Que cette Chapele fut servie par ces saints Anachoretes, qui furent, comme il est plausible, des premiers Chrétiens, & de plus sus-ceptibles de la lumiere de l'Evangile, & qui vivant en communauté, & ajoûtant à leur Institut ce qui manquoit à la perfection Evangelique, dont la plus sainte maniere de vie de l'ancienne Loi, n'étoit que l'ombre, ils se sont avec le tems multipliez & répandus par tout le monde dans le saint Ordre qui tire par là & son nom & son ori-

* Joseph Ant. de perf. milit. primit. Eccl. Palinodor. l. antiq. Erem. Carm. & alii.

gine de cette montagne consacrée à la Mere de Dieu.

Vous comprenez maintenant, mirjamie, pourquoi est-ce que l'Eglise & les Souverains Pontifes, qui ont aprouvé cet Ordre, lui ont toûjours donné le nom de *Nôtre Dame de Montcarmel*, & à ses Religieux, celui de *Freres de la Bienheureuse Vierge* Marie. Car c'est le langage de toutes les Bules. Heureuse famille de la mere de Dieu, qui tant de siecles avant sa naissance lui a été consacrée, & qui a commencé par des persones atachées par des revelations celestes à la veneration du glorieux privilege de son Immaculée Conception, & assemblées sur le Carmel par le Saint Esprit pour le culte de son Epouse.

Qui ne souhaitera d'être dans cette famille de la Reine du Ciel? Mais quoi! Tout le monde peut-il y pretendre? Se peut-il faire que tous les Chrétiens professent la vie Religieuse? C'est mirjamie, ce qui n'est pas absolument necessaire, pour participer à la grace dont nous parlons, & pour

être dans la Famille de Nôtre Dame du Mont-Carmel. Il est vrai que d'y être par les vœux solemnels de la Religion, c'est bien la plus excelente maniere; mais ce n'est pas la seule: un si grand bien a dû se repandre & se comuniquer: & c'est ce qui se fait par la Confrerie du saint Scapulaire; elle est un moïen assuré pour nous faire entrer dans cette Famille, & nous mettre au nombre des Enfans de Nôtre Dame du Mont Carmel.

Le B. Simon Stock Anglois de nation, sixiéme General de cet Ordre, eut le bonheur de recevoir le saint Scapulaire des propres mains de la tres-Sainte Vierge. La priere qu'il lui adressoit tous les jours, & par laquelle il la suplioit avec grande ferveur de vouloir lui donner & à son Ordre, quelque marque particuliere de sa bienveuillance & de sa protection, étoit celle-ci. *Flos Carmeli vitis florigera, splendor Cœli Virgo puerpera: Singularis. Mater mitis & viri nescia, Carmelitis da privilegia: Stella maris.* Cette priere souvent reïterée lui merita enfin l'aparition de

la tres-Sainte Vierge acompagnée visiblement d'un grand nombre d'Anges, & la grace d'ouïr de sa bouche que le Scapulaire qu'elle lui aportoit seroit & pour lui & pour les siens le gage de son afection particuliere, la livrée de sa Confrerie, une protection salutaire dans les perils, un habit de salut qui garantiroit des flames de l'enfer, & enfin la marque exterieure d'une aliance éternele. La sainteté de ce grand personage, quelque soin que son humilité lui fit prendre de la cacher, autorisa si fort la verité de cette revelation, que les persones les plus qualifiées s'empresserent pour entrer dans la Confrerie du saint Scapulaire, Saint Loüis Roi de France, Edoüard Roi d'Angleterre, Angele fille du Roi de Boheme, & une infinité d'autres de tous âges & de toutes qualitez. Et cette sainte Confrerie est aussi riche des faveurs du Ciel, & des graces du S. Siege Apostolique qu'aucune autre.

Comment ne seroit-elle pas favorisée abondamment des graces du Ciel, aïant le bonheur d'apartenir à la mere

de Dieu, & d'être une partie de ſa Famille? C'eſt en vertu de cette Confrerie que les Fideles qui s'y font recevoir ſont aſſociez & afiliez à l'Ordre de Nôtre Dame du Mont Carmel: elle en eſt une anexe & une dépendance: & s'il y a quelque diference entre les Religieux de cet Ordre de la tres-Sainte Vierge, & les Confreres du ſaint Scapulaire, c'eſt que les uns peuvent être conſiderez comme ainés, & les autres comme cadets, mais tous freres & enfans de cette divine Mere dans ſa Famille du Mont Carmel, & tous revetus de même habit; car le S. Scapulaire eſt une partie de l'habit de ce ſaint Ordre de la Mere de Dieu, la marque exterieure qui diſtingue ſes enfans; & qui leur rapele le ſouvenir de leur heureuſe qualité & des ſaintes obligations qu'elle leur impoſe; voilà pourquoi le Scapulaire eſt comunément apelé le petit habit de la ſainte Vierge, c'eſt à dire l'habit qui eſt aproprié à ſa Famille.

Qu'il y a d'ames dans le Ciel qui n'y ſeroient pas ſans les ſecours ſpirituels & les graces qu'elles ont receuës

en cette vie par le moïen du saint Scapulaire ! qu'il y en a dans l'enfer qui se seroient garanties de cet horrible malheur dans cette heureuse Confrerie ! Qu'on est bien armé sous ce S. habit de la Reine du Ciel, contre les ataques des énemis de nôtre salut ; qu'on est fort contre les tentations ; qu'on est formidable aux Demons, quand on porte ce pretieux habit avec la confiance qu'il merite ! qu'on s'atire de graces, & qu'on obtient de faveurs ! car si MARIE est le canal de toutes les graces du Ciel, bon Dieu avec quelle abondance les fera-t'elle décendre dans sa sainte Famille !

Je ne crains pas, Mirjamie, de me tromper, ni d'exagerer dans les loüanges du saint Scapulaire, si je dis qu'il n'est pas seulement un habit, mais qu'il peut être encore consideré comme un aqueduc, comme une clef & comme un bouclier : un aqueduc par où coulent largement les benedictions les faveurs & les graces du Ciel sur les Enfans de l'Epouse du S. Esprit ; une clef qui a la vertu de fermer une porte, & d'en ouvrir une au-

tre : Le Scapulaire eſt la clef qui ferme l'Enfer, il eſt la clef qui ouvre le Ciel ; il a garanti une infinité d'ames de la damnation éternele, il en a introduit une infinité à l'éternele felicité. Enfin il eſt un bouclier contre toutes les forces de l'Enfer.

Ou ſi vous voulez encore, le Scapulaire eſt un inſtrument, par lequel il a plû à ce ſouverain ouvrier, qui ne dépend ni d'aucun inſtrument ni d'aucune cauſe ſeconde, & qui peut faire tout ce qu'il veut immediatement par lui-même, d'operer une infinité de miracles, pour la revérence & l'amour d'une MERE dont il ſe plait infiniment d'honorer le credit. On a ſouvent vû les élemens, l'eau, le feu, le fer, les maladies, & les Demons même ceder à la vertu du ſaint Scapulaire ; les incendies s'éteindre, les inondations s'arrêter, la foudre reſpecter les perſones revétuës de cette ſacrée livrée, les bales d'armes à feu perdre leur force & s'aplatir contre ce ſaint habit, les Demons malgré leurs éforts & leur rage ſortir des corps dont ils avoient tiraniquement

de ces paroles : *ex illa hor*
eam discipulus in sua. Car c
in sua puvent aussi signifier
prit pour tout son bien, &
lors elle lui tint lieu de tou
se & de tout bien, *in sua.*
l'autre sens est tres-bon.
Mirjamie, la tres-Sainte V
vôtre soin, & en vôtre ch
que vôtre charge & vôtre s
de l'aimer, de l'honorer &
vir comme vôtre Mere.
pour toute vôtre richesse :
vous possederez infaillibl
souverain bien, qui est Nô
neur Jesus-Christ:
te juste parole du tres-sag
savant Idiot ; *inventa una*
invenitur omne bonum, c'
qui a trouvé Marie *a tro*
bien. Et vous pourrez av
confiance, avec plus de co
& avec plus de justice que
mais Salomon, vous atri
parole du Chapitre 7. de
Venerunt autem mihi omn
riter cum illa : & vous b
nelement l'Auteur de to

onorée de tant de
uroit, ſans vou-
té la plus viſible,
le deſir du ſaint
d'atirer les Fide-
Famille de la MERE

ici dans le Détail
ais je ne ſaurois
dire un mot en
e la Bule qu'on
Cette Indulgence
vans, mais pour
du S. Scapulaire;
ur délivrance des
re le premier Sa-
ort, par la promeſ-
e ſelon cette Bu-
C'eſt un ſi grand
cette Indulgence,
u'on s'aquite exac-
hoſes, que la Bu-
éfet. 1. De porter
Scapulaire. 2. De
ourant, & procu-
avec ce S. Habit.
aſteté chacun ſelon
eciter tous les jours

usurpé la possession ; des malades reprendre miraculeusement la santé, & de miliers de semblables prodiges, dont le recueil sur la foi des graves Auteurs de divers Ordres qui les raportent, sufiroit à grossir des volumes ; sans parler de ses éfets invisibles sur les ames, de la conversion de grands pecheurs, des consolations extraordinaires à l'heure de la mort, & d'un nombre infini de pareils éfets : car il est tres-constant, Mirjamie, que cette heureuse confrerie & le saint Scapulaire qui en est la livrée, & la marque exterieure de la profession qu'on en fait, est une source inépuisable de graces.

Aussi l'Eglise toûjours atentive au bien spirituel des Fideles a souvent ouvert ses tresors en faveur de cette Confrerie. Les Saints Peres Jean XXII. Innocent IV. Urbain IV. Sixte IV. & V. Gregoire XIII. & XIV. Clement VIII. & plusieurs autres ne se sont pas contentez d'en faire l'éloge dans leurs Bules ; ils ne l'ont pas seulement aprouvée & autorisée, ils l'ont enrichie de tant

d'Indulgences, & honorée de tant de privileges qu'on ne sauroit, sans vouloir contredire la verité la plus visible, douter que ce ne soit le desir du saint Siege Apostolique, d'atirer les Fideles dans cette sainte Famille de la mere de Dieu.

Je n'entrerai pas ici dans le Détail des Indulgences ; mais je ne saurois m'empécher de vous dire un mot en passant, de celle de la Bule qu'on apele Sabatine. Cette Indulgence n'est pas pour les vivans, mais pour les morts Confreres du S. Scapulaire ; elle les assure de leur délivrance des peines du Purgatoire le premier Samedi aprés leur mort, par la promesse qui en a été faite selon cette Bule au Pape Jean 22. C'est un si grand bien que celui de cette Indulgence, qu'il merite bien qu'on s'aquite exactement de quatre choses, que la Bule exige pour cét éfet. 1. De porter ordinairement le Scapulaire. 2. De l'avoir sur soi en mourant, & procurer d'être enseveli avec ce S. Habit. 3. De garder la chasteté chacun selon son état. 4. De reciter tous les jours

l'Ofice de la Sainte Vierge, ou si on ne le peut, faire abstinence le Mercredi, à moins que cette abstinence ne fut incompatible avec la santé; car en ce cas on satisfait & on suplée à ce devoir par quelqu'autre bonne œuvre ou par quelque priere selon l'avis d'un directeur.

Pour ce qui est de la charge ordinaire de la Confrerie, elle est de sept fois le *Pater* & *Ave* tous les jours, en memoire des sept joïes ou des sept douleurs de la tres-Sainte Vierge. Il est bon de les apliquer le Vendredi & la Semaine-Sainte aux sept douleurs; les Dimanches & l'Octave de l'Assomption aux sept joïes qu'elle a dans le Ciel, & tous les autres jours aux sept joïes qu'elle eut en ce monde. Vous trouverez la liste de ces joïes & de ces douleurs à la troisiéme partie de ce Livre à l'endroit où il sera parlé de la Couronne de sept dizains, de laquelle je vous dirai ici en passant, que ceux qui la recitent, satisfont sufisament par là au devoir des sept *Pater & Ave*, puisqu'ils y sont compris, & que les sept

dizains ſont en memoire des ſept joïes ou des ſept douleurs.

Je n'ignore pas, Mirjamie, que quelques certains eſprits de ceux qui ſe flatent de force, & qui n'ont rien de plus grand que leur foibleſſe, n'aient entrepris de s'élever contre la Bule Sabatine : ils ont eu même la temerité d'en faire des railleries : Mais la Chronique d'un Ordre ſi illuſtre, ſi ſaint, & ſi ancien que celui de Nôtre-Dame du Mont-Carmel ne doit-elle pas prevaloir à l'impertinence de ces pauvres Auteurs qui cachent leur nom, & qui n'oſeroient ſe faire connoître dans ces libeles paſſionnez & ces ouvrages de nuit qu'ils font courir à la ſourdine? Quand il n'y auroit que ladite Chronique, & les Ecrivains d'un ſi grand Ordre, ſi graves & ſi ſolides, qui raportent cette revelation & cette Bule, devroient-ils être facilement contredits ? Sur quoi ſe fonde-t'on pour ataquer une tradition ſi autoriſée, & une poſſeſſion ſi bien établie? Mais qu'aura-t'on à objecter contre les Auteurs des autres Ordres qui ſe rendent garands de la verité de

cette Bule & de cette Indulgence Sabatine, de *Benedictus Genonus* Celestin dans son Livre intitulé *Chronicon SS. Deipara*, du celebre Theophile Rainaud Jesuite, dans son *Dipthica Mariana*, où il répond si solidement à tout ce qu'on a jamais imaginé contre cette Bule & cette Indulgence, qu'il n'y laisse aucune dificulté.

Si vous souhaitez, Mirjamie, d'avoir une plus particuliere connoissance des grandeurs du saint Scapulaire, donnez-vous le plaisir de lire ces Auteurs; lisez encore sur ce même sujet, le celebre Abé Tritheme de l'Ordre de S. Benoît, & nôtre *Carthagena*, & vous aprendrez des choses si particulieres, si admirables, & si excelentes du S. Scapulaire, qu'il vous sera, si je ne me trompe, assez dificile, si vous n'étes déja de cette Confrerie, de diferer d'avantage de vous y faire recevoir.

Quant à moi, Mirjamie, c'est le conseil que je vous donne, de quelque profession que vous soiez, car le Scapulaire de la tres-Sainte Vierge n'est point incompatible avec quel-

qu'autre habit que ce soit. A quoi je ne vous invite pas tant par l'atrait des Indulgences, quoi qu'elles meritent nos empressemens, que par celui de cette protection speciale de la Mere de Dieu promise à cette sainte Famille. Vous devez même, Mirjamie, pour l'amour de la tres-Sainte Vierge, prendre à cœur de lui gagner & atirer à sa Famille autant de personnes que vous pourrez. Je ne perdrai jamais le souvenir qu'un des plus meritans Peres de mon Ordre, * venerable pour son âge, pour sa vertu consommée, pour son éminent savoir, & par les premieres charges qu'il avoit dignement remplies, portoit toûjours le saint Scapulaire, s'étant dans sa vieilesse reduit par un éfet de sa grande vertu, à la charge de P. Maître des Novices dans le Convent d'Avignon, il conduisit un jour tout son troupeau à l'Eglise des PP. Carmes pour leur faire prendre à tous le saint Scapulaire. Croiez-moi, Mirjamie, personne ne se trouve mal à l'heure de la mort, d'être de la Famille de la tres-Sainte Vierge, personne n'est fâché

* P. Marc de Brodune.

de mourir dans son habit. Et ne m'alleguez pas si vous étes d'une autre Profession, les charges particulieres de vôtre état, car vous ne devez pas ignorer qu'avec le grand Ofice de l'Eglise, si vous en étes dans l'obligation, vous ne satisfassiez à toutes les prieres de la Confrerie du S. Scapulaire; & que l'abstinence du Mercredi ne soit supléée, même pour le gain de l'Indulgence de la Bule Sabatine, par les abstinences de toutes les Communautez regulieres, sans qu'il soit necessaire d'y en ajouter d'autres, pourvu qu'on porte le S. Scapulaire.

C'est une étrange negligence de ne le pas porter, si l'on est de la Confrerie, & c'est un grand aveuglement, de le porter dans la poche, & de ne pas reflêchir qu'étant un habit, il doit environner le corps ou le cou. Pourquoi se priver par cette negligence, dès graces qu'il a plu à la tres-Sainte Vierge de prometre à ceux qui porteront sa sainte livrée & cét habit de sa Famille? Le Scapulaire le plus simple n'est que le meilleur, comme le plus raportant à l'habit des Religieux,

dont il eſt une participation. Ce n'eſt pas pourtant que je veuille blâmer les Images de Nôtre Seigneur & de Nôtre-Dame qu'on y atache, pourvû que la vanité n'y ait point de part, & que le fond paroiſſe de l'étofe & de la couleur qu'il doit être pour retenir la forme de Scapulaire.

Mais que ſeroit-ce, Mirjamie, ſi dans cette ſacrée Confrerie on venoit à s'oublier des plus eſſentiels devoirs des enfans de la Reine des Anges, & de profaner ſon ſaint habit par une vie ſenſuelle & relachée, & d'en vouloir faire la couverture des crimes? Ha! que ce ſeroit entendre mal le deſſein du Ciel & de la Mere de Dieu, dans l'établiſſement de cette Confrerie. Le S. Scapulaire, Mirjamie, vous impoſe un plus grand devoir de vivre Chrétienement: ce ſaint habit vous doit être un memorial continuel que vous avez l'honeur d'apartenir à l'Epouſe du S. Eſprit, & que vous vous rendriez indigne de ſes graces ſi vous veniez à deshonorer ſa Famille & ſon habit par une vie libertine. Etudiez-vous, Mirjamie, à orner vôtre corps

& vôtre ame des qualitez des vertus Chrétienes : Pratiquez frequamment les Sacremens : Soïez exacte aux devoirs de la Confrerie, à la celebration de toutes les Fêtes de la tres-Sainte Vierge, & particulierement à celle de vôtre ſainte Confrerie dans le mois de Juillet; Rendez-vous avec aſſiduité à la devotion d'un des Dimanches de chaque mois à l'Egliſe ou à la Chapele du S. Scapulaire : Ne vous faites pas demander, le petit tribut annuel que les Confreres ont acoûtumé de paier pour entretenir l'Autel, les luminaires, les ornemens & les fonctions de la Confrerie, mais faites-vous un bonheur d'aquiter exactement cette dete à la tres-Sainte Vierge vôtre MERE; mettez en elle & en ſa protection toute vôtre eſperance, & ne doutez pas qu'elle ne réponde par ſes graces à vos tendreſſes & à vôtre confiance, & qu'elle ne vous reconnoiſſe & en la vie & en la mort à la livrée de ſa famille, & à ſon ſaint habit que vous porterez toute vôtre vie pour ſon amour.

De telle profeſſion pouriez - vous

être, Mirjamie, que faute de la liberté necessaire, vous ne sauriez vous faire recevoir dans cette Confrerie. Je vous conseille en ce cas, de supleér à cette impuissance par les actes de vôtre volonté, & de vous unir en esprit à tous ceux qui ont l'avantage d'être de cette sacrée Famille, & de prier instamment la tres-Sainte Vierge de vous y recevoir; de celebrer en vôtre particulier, autant qu'il vous sera permis la Fête du S. Scapulaire, & d'apliquer à l'intention de satisfaire aux devoirs de la Confrerie, les divins Ofices & les autres observances de vôtre état: car dans une même priere, & dans une même abstinence, plusieurs intentions ne sont pas incompatibles. De même qu'il n'est pas incompatible d'être de plusieurs Confreries, & qu'il est même tres-bon d'être de toutes celles de la MERE de Dieu. Voici cependant une devote commemoration du S. Scapulaire, dont je voudrois conseiller l'usage tous les jours aux Confreres: L'Antienne est composée de la priere que le B. Simon Stock adressoit à la tres-Sainte Vierge, & de

la réponſe qu'elle lui fit en lui donant le S. Scapulaire.

Commemoration de Nôtre-Dame du Scapulaire pour implorer ſa faveur.

Antienne. *Flos Carmeli, vitis florigera, ſplendor cœli virgo puerpera ſingularis : Mater mitis, & viri neſcia, Carmelitis da privilegia, Stella maris. Dilectiſſime fili, recipe hoc tui Ordinis Scapulare, meæ confraternitatis ſignum, tibi & cunctis illud geſtantibus privilegium, in quo quis moriens æternum non patietur incendium. Ecce ſignum ſalutis, ſalus in periculis, fœdus pacis & pacti ſempiterni.*
℣. *In Conceptione tua Virgo Immaculata fuiſti.* ℟. *Ora pro nobis Patrem cujus filium peperiſti.* Oremus. *Omnipotens & miſericors Deus qui nobis ob incertum æternitatis diſcrimen tremebundis, dulciſſimum in glorioſæ Virginis Mariæ patrocinio ſalutis ſignum conſtituiſti; concede propitius ut qui omne noſtram, in illius materna charitate fiduciam collocantes; ſancto ipſius*

ipsius Scapulari, velut nuptiali veste indui gloriamur, eâdem nos semper & ubique protegente dulcissimâ Matre, veris in hac mortali vita, Spiritus tui Sancti gaudiis deliniri, & in futura ad cœlestes Agni divini nuptias admitti mereamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia Benedicat Virgo Maria. Amen.

La Confrerie de la Ceinture de Nôtre-Dame de Consolation.

CEtte Confrerie n'est pas moins considerable dans son objet, dans son institution, dans son ancienneté, dans ses graces & dans l'aprobation du S. Siege, que les autres dont nous avons parlé. Son objet est la Passion & les ameres douleurs de la MERE de Dieu. Son ancienneté dépend de celle de l'Ordre sacré de S. Augustin, qui a la possession & la direction de cette sainte Confrerie. Son institution est venuë immediatement du Ciel; elle n'a point d'autre Auteur que la tres-Sainte Vierge; cette

Confrerie est un fond inepuisable de graces : elle est autorisée dans les Bules des Souverains Pontifes, enrichie d'Indulgences, & répanduë dans tout le monde chrêtien.

Pour trouver l'origine de cette devote Confrerie, il faut suposer que la tres-Sainte Vierge en ce monde portoit une ceinture de cuir. Voici la preuve assurée de cette Tradition. S. Denis Areopagite, S. Jean de Damas & Lipoman écrivent que l'Apôtre S. Thomas ne s'étant pas trouvé avec les autres Apôtres au trepas de la tres-Sainte Vierge, & n'étant arrivé que trois jours aprés, il fit ouvrir le sacré Tombeau pour honorer le pretieux dépôt de ce corps Virginal. Mais la glorieuse Vierge étant déja resucitée, il ne se trouva dans le monument que ses habits & sa ceinture, laquelle S. Thomas prit & conserva ; voilà pourquoi on voit cét Apôtre en quelques peintures anciennes tenant une ceinture en la main.

Le Cardinal Baronius écrit dans ses Annales l'an 450. aprés les plus anciens Auteurs de l'Histoire Eclesiasti-

que que ces ſacrez habits & la ceinture ayant été trouvez à Jeruſalem du tems de Juvenal qui en étoit Evêque, la devote Princeſſe Pulcherie ſœur de l'Empereur Theodoſe le jeune, ſouhaita d'avoir ces ſacrées dépoüilles, & que les ayant obtenuës de cét Evêqûe, elle les fit porter à Conſtantinople dans l'Egliſe de Nôtre-Dame dite des Blaquernes qu'elle avoit fait bâtir. C'eſt de là que l'Egliſe Greque fait deux Fêtes de la ceinture de la tres-Sainte Vierge, comme il ſe voit dans le Calendrier des Grecs par Genebrard, le 2. de Juillet pour ſon arrivée avec les ſaints habits à Conſtantinople & à ladite Egliſe, & le 31. d'Août, pour le dépôt de la même ceinture à Jeruſalem.

S. Germain Patriarche de Conſtantinople, & Euthimius deux Peres Grecs ont fait de beaux Sermons à l'honneur de cette ſacrée ceinture, où ils raportent des miracles arrivez par ſon atouchement. Le premier y adreſſe ce diſcours à la tres-Sainte Vierge : *On ne ſauroit voir vôtre venerable Ceinture ſans être comblé d'u-*

ne incroiable joïe. Et le second ainsi qu'écrit Metaphraste en parle en cette sorte. *Nous donnons des loüanges à la Ceinture que nous voyons se conserver depuis neuf cens ans en son entier. Nous croyons que la Reine du Ciel s'en est ceinte. Les Aûtels des faux Dieux se sont brisez à la presence de cette sacrée Ceinture ; elle a renversé les Temples des Idoles, &c.*

Constantinople étant tombé dans la suite du tems, par un secret jugement du Ciel, au pouvoir des Infideles, Dieu n'a pas permis qu'un si saint dépôt leur fut abandonné. L'Eglise de Bruges en Flandre, & celle de Nôtre-Dame du Pui en Velai croïent de posseder la ceinture de la tres-Sainte Vierge, & on dit que la Reine Mere de LOUÏS LE GRAND avoit sur soi, celle du Pui, lorsqu'elle acoucha de ce Prince. Les pretentions de ces deux Eglises ne se choquent nulement si l'on supose qu'il y a deux ceintures de la tres-Sainte Vierge. Vous venez de lire l'histoire de l'une, voici celle de l'autre.

Selon la remarque du docte *Dom*

Pierre de S. Romuald dans son *Abregé Chronologique*, l'an 401. c'étoit la coûtume de l'ancienne loi, que toutes les filles portoient une ceinture, jusques à ce qu'étant mariées, & commençant de paroître enceintes, elles la quitoient & l'ofroient à Dieu dans le temple, & qu'elles ne jouïssoient des privileges des meres qu'aprés cette ceremonie. Cét Auteur ajoûte que ce fut le trente-uniéme d'Août que la grossesse adorable de la tres-sacrée Vierge commençant de paroître, elle satisfit à cette loi; & que c'est à l'honneur de ce Mistere, qu'en plusieurs Eglises d'Espagne, on fait au même jour la Fête *du dépôt de la sainte Ceinture de la Bienheureuse Vierge:* Comme il se voit dans les Martirologes de ces Eglises, où cette Fête est ainsi marquée, *Depositio sanctæ Zonæ B. Virginis.* Voilà donc deux ceintures de la mere de Dieu, celle de la ceremonie de sa divine grossesse, & celle de sa véture ordinaire, qui fut trouvée dans son tombeau. Je n'ignore pas qu'Aix-la-Chapele, & Chartres ne pretendent à la possession d'un pareil tre-

ſor ; & tout cela peut être : Non pas qu'il y ait des memoires de plus de deux ceintures ; mais il ſe peut faire qu'elles ont été partagées. Et en éfet Chartres ne ſe vante que d'une partie de la ceinture, s'il en faut juger par cette inſcription en Grec à l'endroit où elle eſt : ΑΠΟ ΤΗΣ ΤΙΜΙΑΣ ΖΩΝΗΣ ΤΗΣ ΘΕΟΤΟΚΗΣ. C'eſt à dire. *De la venerable Ceinture de la Mere de Dieu.*

La Tradition de l'Ordre de S. Auguſtin porte, ainſi qu'il eſt écrit dans la Vie de ſainte Monique par de bons Auteurs, que cette ſainte veuve tres-ardente en la devotion envers la Mere de Dieu, & ſaintement empreſſée à chercher tous les moiens poſſibles de l'honorer, merita de la voir, & qu'elle lui aparut vétuë de noir avec la ceinture de cuir, lui faiſant ſavoir que c'étoit l'habit de ſa viduité qu'elle porta toûjours aprés la mort de ſon divin Fils. Ce qui convient avec la figure de Nôtre-Dame de Lorete de bois de cedre, qu'on dit être un ouvrage de S. Luc, ceinte d'une ceinture large d'un doit & demi avec la boucle &

le poinçon, ſemblable à celle de l'habit de l'Ordre de S. Auguſtin. Sainte Monique fut inſtruite dans cette aparition que c'étoit la forme d'habit qu'elle devoit imiter en memoire du deüil & des douleurs de la Mere de Dieu, & que c'étoit à la devotion de ces douloureux Miſteres qu'elle devoit ſe conſacrer le reſte de ſes jours, ce qu'elle fit avec ſes trois Filles ſaintes Perpetuë, Felicité & Baſilique.

S. Auguſtin à qui ſainte Monique ne fit pas un ſecret de cette grace, & pour l'inſtruction de qui principalement elle l'avoit reçuë, y comprit que l'Ordre Religieux que Dieu lui inſpiroit de fonder, devoit être particulierement conſacré aux douleurs de la tres-Sainte Vierge, & que cét habit de deüil avec lequel elle s'étoit aparuë lui preſcrivoit la forme de celui qu'il devoit donner à ſes Enfans, & qu'il devoit prendre lui même, comme il fit des mains de S. Ambroiſe, lorſqu'en ſa propre perſonne il donna commencement à ce grand Ordre qui s'eſt ſi heureuſement & ſi nombreuſement répandu en l'un & l'autre ſexe dans

toute l'Eglise, & qui a toûjours été si fécond en Saints & en Saintes, en Vierges, en Martirs, en Docteurs, en Prelats, en Souverains Pontifes, & en toutes sortes d'excelens personnages. Car un Ordre commencé sous les auspices de la Mere de Dieu, sous sa conduite & sous sa protection, & qui a été conçu & formé par le S. Esprit dans le cœur de son Epouse avec relation au Mistere adorable de ses douleurs, peut-il manquer d'être comblé de toutes les graces du Ciel?

Et comme c'est le propre du bien de se communiquer, la grace de cét Ordre consacré à la Passion de la Mere de Dieu, se dilate & se répand parmi les Fideles par le moyen de la Confrerie de la ceinture fondée à l'honneur du même Mistere. Ce fut selon les annotations du Cardinal Baronius sur le Martirologe l'an 1446. dans le tems de la Canonisation de S. Nicolas de Tolentin, sous le Pape Eugene IV. que cette Confrerie fut instituée. Son premier nom fut celui de la Confrerie de la ceinture de Nôtre-Dame: & celui de Consolation y fut joint environ

un ſiecle & demi aprés, à cauſe de l'union de la Confrerie de Nôtre-Dame de Conſolation, dans le même Ordre de S. Auguſtin, avec celle de la ceinture, pour n'en faire de deux qu'une; par un Bule du Pape Gregoire 13. du 5. de Juin 1575. De maniere, que le propre nom de cette Confrerie, eſt celui de la Ceinture de Nôtre-Dame de Conſolation. Nom tres-propre des Miſteres douleureux qui ſont l'objet de la Confrerie, n'étant point de Conſolation plus douce & plus ſolide que celle que les perſonnes afligées tirent du ſouvenir des douleurs de la Mere de Dieu. Si on l'apele quelques fois, la Confrerie de la ceinture de S. Auguſtin, ce n'eſt que parce que cette Confrerie de la tres-Sainte Vierge eſt apropriée à cét Ordre, & que ce ſont ces Religieux qui beniſſent & qui diſtribuent les petites ceintures qui en ſont la livrée, & qu'on porte en memoire de la ceinture, & en l'honneur des aflictions de cétte Vierge Mere conſolatrice des afligez.

Le S. Siege Apoſtolique a été fort liberal de ſes graces envers cette ſa-

crée Confrerie : comme il ſe voit dans la Bule de Gregoire 15. du 3. de Juin 1621. qui confirme toutes les Indulgences & tous les Privileges qui lui ont été acordez par un grand nombre de ſes predeceſſeurs. La Fête de la Confrerie eſt le premier Dimanche aprés le 28. d'Août qui eſt celle de S. Auguſtin ; car bien que tous les Vendredis & les Samedis, & toute la ſemaine-ſainte, ſoient des jours tout conſacrez à la memoire de la Paſſion, & de la mort de Nôtre Seigneur, & aux douleurs de la tres-Sainte Vierge, on a neanmoins trouvé à propos de deſtiner un jour particulier dans l'année pour la Fête de cette Confrerie, & on a choiſi le Dimanche que je viens de dire, auquel on fait dans tout l'Ordre de S. Auguſtin l'Ofice de Nôtre-Dame de Conſolation, comme d'une des principales Fêtes de l'Ordre.

On n'auroit ſçu prendre un jour plus propre, parce que ce Dimanche eſt ordinairement le dernier d'Août, qui eſt la Fête de la Commemoration des Reliques de la tres-Sainte Vierge,

ainsi que nous dirons à la troisiéme Partie de ce Livre, une desquelles Reliques est la sacrée ceinture qui a de la liaison avec la Fête de Nôtre-Dame de Consolation. Outre que S. Augustin étant le Pere de l'Ordre dans lequel cette Confrerie a pris naissance, la cèlebration de la Fête de la Confrerie d'abord aprés celle du fondateur de l'Ordre, est un moyen d'exciter le zele des Confreres à la devotion envers la Mere de Dieu par l'exemple du S. Patriarche dont sa fête renouvele le souvenir.

Je n'ignore pas que tous les Chrêtiens ne puissent & ne doivent honorer les douleurs de la tres-Sainte Vierge conjointement avec la Passion adorable de son Fils, mais de le faire dans une Confrerie qui a ces Misteres de douleur & d'amour pour objet, c'est le faire par profession & par état, & par consequent d'une maniere plus parfaite, plus utile & plus agreable à cette divine Mere: Outre les avantages qui reviennent à tous les Confreres de la participation reciproque du fruit de leurs prieres & de leurs bon-

ſemblées de ſes plus zelez Serviteurs, & de tres excelentes écoles de vertu. C'eſt-là où l'on aprend à dignement & frequemment pratiquer les Sacremens; c'eſt-là où l'on eſt divinement nourri du lait ſalutaire, de la pure, ſaine & catholique doctrine; c'eſt là où l'eſprit d'erreur n'a nul accés; ce ſont des jardins clos où ne ſauroit entrer le ſoufle venimeux du ſerpent infernal; ce ſont des ſacrées Academies du S. Eſprit, où ſon Epouſe preſide, cette ſacrée Mere de la Sageſſe, de la verité, de la grace & de la vertu, pour répandre abondamment les treſors pretieux de ces qualitez celeſtes ſur ſes chers nourriſſons; c'eſt-là où l'on prend heureuſement cet eſprit d'averſion extréme de l'heretique nouveauté, cet eſprit qui eſt le principal caractere du vrai catholique, ce tres-pur eſprit du Chriſtianiſme & de Catolicité qui eſt le pretieux heritage des enfans du grand Ignace, & le divin ornement d'un Ordre, qu'il a plû à Dieu de mettre en ces derniers temps fourmillans en erreurs & en nouveautez heretiques, au milieu de l'Egliſe,

comme une forte citadele contre toutes les heresies.

Que peut-on dire de ces Congregations qui égale les avantages que l'Eglise en retire ? Pauvres, riches, jeunes, vieux, nobles, artisans, Oficiers, Bourgeois, toutes sortes de conditions y sont admises ; ce sont des écoles generales de vertu pour tout le monde. Ce sont de larges reservoirs & de tres-bonnes citernes où l'on puise & où l'on boit à longs traits les eaux cristalines de la Morale la plus irreprochable, la plus saine & la plus pure. C'est-là où l'on aprend à cultiver l'innocence des mœurs, & à pratiquer les vertus. En un mot il s'y fait une infinité de biens, & sur tout on y enseigne parfaitement à honorer & à servir la Mere de Dieu ; & c'est se declarer de son parti & faire profession ouverte de son service, que de s'y faire écrire.

Il faut dire la même chose à proportion des Congregations établies dans les Eglises des Religieuses, qui portent le nom de Nôtre-Dame, pour les persones de leur sexe, comme aussi

de celles de la misericorde, & en un mot de toutes celles qui sont honorées du nom auguste de la Reine du Ciel. Ce sera, Mirjamie; l'éfet d'un tres-bon sens, d'une grande fidelité à la grace, d'un vrai desir de plaire à Dieu & de prendre de bonnes mesures pour vôtre salut, que de vous empresser en toutes les manieres qu'il vous sera possible, pour entrer dans ces saintes Communautez. On vous instruira, lors qu'on vous recevra dans ces Confreries, & dans ces Congregations, des loix qu'il y faut observer, des Indulgences qu'on y gagne, & de toutes les particularitez qui les concernent.

CHAPITRE VIII.

Quatriéme Pratique pour se dévoüer à la tres-Sainte Vierge.

Embrasser la Vie Religieuse.

DE toutes les manieres de se consacrer à la Mere de Dieu, il n'y a nul doute que la plus excelente ne soit

celle de la Profession Religieuse : non seulement, parce que c'est la plus parfaite maniere de se donner à JESUS-CHRIST nôtre adorable Seigneur, & que plus étroitement on apartient au Fils, plus étroitement aussi apartient-on à la Mere, mais encore parce qu'il n'est aucun Ordre Religieux qui n'ait des titres particuliers par lesquels il peut s'assurer de tenir à la tres-Sainte Vierge, & de lui être aproprié comme un de ses plus cheres Familles. Cette verité a-t'elle besoin de nouvelle preuve à l'égard des Ordres de saint Benoît, de saint Dominique, de nôtre Dame du Mont Carmel, de saint Augustin, de la Compagnie de JESUS, & des Religieuses de Nôtre-Dame, aprés ce qui en a été dit dans le precedent chapitre ? Ne seroit-ce pas faire tort à l'Ordre de Citeaux ou de saint Bernard que de chercher des preuves pour lui justifier cet avantage ? Quelle Eglise ou quel Monastere de cet Ordre a-t'on veu qui ne porte le nom de la tres-Sainte Vierge, & qu'est-il parmi ses saints devots de plus grande reputation que

faint Bernard ? Les Celeſtins , les Premontrez , les Chartreux, les Trinitaires , les Religieux de Nôtre - Dame de la Merci , les Servites c'eſt à dire Serviteurs de la Mere de Dieu, ſavent tous que leurs Ordres ont été enfantez par la tres-Sainte Vierge , qu'ils ſont les fruits de ſon ſein & de ſon cœur maternel , & qu'ils ont commencé par ſes aparitions , par ſes avis , par ſa conduite , & par des revelations où elle a été compriſe.

Saint François de Paule n'étoit-il pas un des plus chers nourriſſons de la Mere de Dieu , un des plus ardens en ſon amour , un des plus zelez de ſa gloire , un des plus fervens dans ſon ſervice ? Et ſi l'on voit dans ſon ſaint Ordre un ſi grand zele pour la Reine du Ciel , tant d'Egliſes honorées de ſon glorieux nom , & tant d'atachement à la faire connoitre & honorer , peut-on raiſonablement douter que la grace d'un corps qui lui eſt ſi étroitement devoüé , ne ſoit une ſuite & une ſucceſſion de celle du Chef? Le S. Eſprit n'a-t'il pas voulu apuyer ce juſte éloge de l'Ordre de ſaint François

de Paule, en la perſone de ſaint François de Sales qu'il lui a afilié par la profeſſion de ſon Tiers Ordre, ce Prelat incomparable qui étoit en la devotion de la tres-Sainte Vierge, à vrai dire; un Ange de la premiere Hierarchie, & qui lui a donné un nombre infini de filles, & d'épouſes à ſon adorable Fils, par l'Ordre ſacré de la Viſitation dont il eſt le Fondateur, lequel n'eſt pas moins par ſon aſſiduité aux loüanges, aux Ofices & au ſervice de cette divine Mere, que par le pretieux nom d'un de ſes principaux Miſteres, une de ſes plus cheres & de ſes plus illuſtres Familles ?

Quand les Religieuſes du S. Eſprit, ne ſeroient pas dans l'Ordre de ſaint Auguſtin, & par là dans une Famille de la tres-Sainte Vierge, leur nom ne ſufiroit-il pas pour les aſſurer de ce bonheur ? Car à qui plus étroitement qu'à l'Epouſe du Saint Eſprit peuvent apartenir les Religieuſes du Saint Eſprit ? Qu'elles ne doutent donc nulement que le cœur de MARIE ne ſoit le ſacré nid où cette divine Colombe, le Saint Eſprit qui a voulu prendre ce

ſimbole, les a formées, les a couvées, & les a écloſes comme de chaſtes tourtereles reſervées aux ſacrées noces de JESUS-CHRIST. Qu'eſt-il de plus raportant à la tres-Sainte Vierge que ſainte Urſule cette Reine, Vierge & Mere d'une infinité de ſaintes filles? Le bonheur de cet Ordre eſt grand, de ne reconoitre ſainte Urſule pour Mere, que parce qu'elle eſt l'image vivante de MARIE, qui eſt ſa veritable Mere, de même qu'elle l'eſt des Religieuſes Hoſpitalieres de la Charité Nôtre-Dame, & en un mot de toutes celles qui tienent en quelque maniere que ce ſoit à l'Ordre de ſaint Auguſtin, lequel dés ſon berceau & dés ſa naiſſance lui eſt ſi particulierement conſacré. Les Religieuſes de Nôtre-Dame de la Miſericorde portent heureuſement dans ce nom le prejugé de leur bonheur. Si cet Ordre, quoi que des derniers venus, répand une ſi douce odeur de ſainteté dans l'Egliſe, c'eſt aſſurement l'éfet de la devotion heroique envers la Mere de Dieu qui y regne, & qui en eſt le principal caractere: & ſi l'on voïoit

un jour au catalogue des Saints le nom de son devot Fondateur le Pere Yvan, on y verroit celui d'un des plus grands devots de la Mere de Dieu qui aïent jamais été.

On convient generalement que l'Ordre Seraphique est le premier qui a levé l'étendart hautement & avec éclat pour l'Immaculée Conception : que c'est par l'autorité de la doctrine inviolable de son Docteur Subtil, & par les divines raisons dont il soutient la verité de ce Mistere ; par les prodiges arrivez en la persone & en la dispute de ce saint homme si justement apelé, dans l'éloge que lui a fait un Auteur de la Compagnie de JESUS, *Le Martir de l'Immaculée Concèption, tant par les merites de sa vie, que par les calomnies dont on a tâché de noircir sa mort*, & enfin par la grandeur du zele des Docteurs, des Ecrivains & des Predicateurs du même Ordre, qu'il a entraîné toute l'Eglise, excité le zele de tous les autres Ordres, & donné un grand branle à tout ce que le S. Siege & le Concile de Trente ont fait, à toutes les Bules, & à tous les De-

crets qui en sont émanez, pour le culte de ce Mistere plein de gloire & de verité.

Mais ce n'est pas le seul endroit par où ce saint Ordre tient à la Mere de Dieu. Il lui doit sa naissance : c'est elle qui l'a produit par ses merites & par son intercession conformement à cette aparition, si celebre & si autentique dans les deux Ordres de saint Dominique & de saint François, où elle elle fut vuë presentant ces deux Saints & les Ordres dont ils devoient être les Fondateurs, à son adorable Fils, qu'elle apaisa & desarma par ce moyen, sur le point où il paroissoit irrité des pechez des hommes, de les foudroïer. Aussi est-ce dans le cœur de MARIE que l'Ordre a été conçu & formé. Il a commencé dans sa Chapele de Nôtre-Dame des Anges, où cette divine Mere se faisant voir à saint François s'en voulut declarer la Fondatrice par la piece d'or qu'elle jetta dans ses fondemens, qui est cette celebre Indulgence qu'elle obtint alors de son adorable Fils dans cette Chapele miraculeuse qui est la premiere de l'Ordre &

ſa pierre fondamentale. Et ſi ſaint François porte le nom de Seraphique, c'eſt qu'il étoit en cette vie un vrai Seraphin en amour, non ſeulement envers le Sauveur, mais encore envers ſon adorable Mere, ce qui ne conſte pas moins par les frequentes & ardendentes oraiſons qu'il lui adreſſe dans divers endroits de ſes opuſcules, & par la mention qu'il y fait tant de fois d'elle, de ſes graces, de ſes privileges & de ſes vertus, ſur tout de ſa pauvreté dans les exhortations qu'il fait à ſes enfans ſur cette vertu, que par l'aveu de l'incomparable Ecrivain ſaint Bonaventure, qui lui donne pluſieurs fois la loüange d'une devotion incroyable pour la tres-Sainte Vierge.

Cette grace inapretiable s'eſt ſi heureuſement repanduë du chef dans les membres, qu'il n'eſt rien qui paroiſſe avec plus d'éclat dans les Saints & les Ecrivains de cet Ordre que le feu de leur zele, & les tendreſſes de leur amour pour cette adorable Mere: ſur quoi, je vous aſſure, Mirjamie, avec verité, qu'on ne ſauroit par aucune expreſſion rendre toute la juſtice

qui eſt duë aux Saints Antoine, Bonaventure, Bernardin de Sienne & de Buſtis, Loüis, Pierre d'Alcantara, Jean de Capiſtran, Paſchal Baylon, Sauveur de Horta, Jacques de la Marche, au Grand Scot cet invincible Capitaine des armées de l'Immaculée Conception, & en un mot à tous les Heros de cette Famille Seraphique, tant de l'un que de l'autre ſexe. Car s'il faloit entrer dans l'Ordre de ſainte Clere, nous y verrions dans une infinité d'épouſes de l'Agneau ſans tache, l'eſprit de la ſainte Fondatrice, que l'Egliſe apele dans le divin Ofice, *un veſtige de la Mere de* JESUS-CHRIST : une Vierge *unie à la Mere de* JESUS-CHRIST, & qui eſt redevable de l'établiſſement de ſon Ordre *à la faveur de la Vierge Mere.* Auſſi eſt-ce entre ſes mains que la Sainte a mis ſon Ordre & toutes ſes filles, de même que ſon ame qu'elle lui conſigna, favoriſée viſiblement de ſa viſite à l'heure de ſa mort ; de maniere qu'il n'eſt point de qualité plus eſſentiele à cet Ordre, que celle qui fait de tous ſes ſujets autant de

filles

filles de l'Epouse du Saint Esprit.

Tout ce qui apartient à saint François a part à la même grace, tout est en la possession de MARIE. Les Loüis, les Rocs, les Elizabets, les Yves, les Roses, les Elzears, & les Dauphines, & tous les Saints du Tiers-Ordre sont les garands de cette verité dans leur sacrée Famille; & en un mot toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe des trois Ordres de saint François peuvent bien s'assurer de tenir par là tres-étroitement à la Mere de Dieu, d'être de sa maison, & au nombre de ses plus chers enfans, & partant dans une tres-particuliere obligation de l'honorer, de la servir, de l'aimer, & de mettre toute leur confiance en sa protection : c'est, Mirjamie, le vrai esprit de saint François, de quoi, outre ce que vous venez de lire, voici encore deux illustres preuves. La premiere est, que le premier Statut qui a jamais été fait dans l'Ordre, a été pour le culte & le service de la Mere de Dieu. Le premier Statut du premier Chapitre general qui fut de cinq mile Religieux à Assise où

ſaint François preſida, porte que dans toutes les Egliſes de l'Ordre on chantera tous les Samedis une grande Meſſe à l'honeur de la tres-Immaculée Vierge MARIE.* Statut tres-ſaint qui fut renouvelé par le zele de ſaint Bonaventure dans un autre Chapitre general tenu de même à Aſſiſe, où il preſida l'an mile deux cents ſoixante-neuf. Et de plus fraiche date, l'an mile ſix cents quarante cinq, le quatorziéme de Mai par un ſtatut du Chapitre general de Tolede, la tres-Sain-Vierge eſt reconnuë & declarée principale Patrone, & le Miſtere de l'Immaculée Conception, Titulaire de l'Ordre. La deuxiéme preuve conſiſte dans le riche preſent de la Couronne de ſept dizains, qu'elle a fait au même Ordre, de quoi nous parlerons plus particulierement dans la troiſiéme partie.

On ne ſauroit, ſans s'engager dans une prolixité demeſurée, ſuivre tous les Ordres Religieux: ceux dont il n'eſt ici fait aucune mention particuliere, ne laiſſeront pas de trouver dans les memoires de leur établiſſement des

* Wadingh. in Annal. 1219. & 1269.

raisons & des titres de leur dependance à l'égard de la tres-Sainte Vierge ; car c'est la verité méme, qu'il n'en est aucun qui n'ait part à cet avantage, & qui ne puisse & ne doive se considerer comme une des Familles de la Mere de Dieu.

Heureux état que celui de la vie Religieuse quand il est bien connu ! heureuse condition qui nous separe du monde ce cahos, cette Babilone, cette terre maudite, sterile & infructueuse, où il ne regne, dit le Saint Esprit dans la 1. Epitre de saint Jean, qu'orgueil, que sensualité, que cupidité ! Le monde a des douceurs, je l'avoüe, il a des plaisirs, il nous flate, il nous rit, il nous atire par ses caresses, mais outre qu'il a bien plus d'amertume, & que ses fleurs passageres sont bien environées d'épines, & ses courtes joies, de dégoût & de chagrin, prenez garde, dit fort sagement le docte & devot Cardinal Hugo, que les caresses du monde ne sont que des baisers de Judas. Le monde vous presente un baiser, une dignité, un honeur, une charge, un heritage, un

plaiſir, mais il ne vient vous baiſer que pour vous trahir, pour vous perdre & vous livrer à la mort éternele.

Quel bonheur d'être entierement à JESUS-CHRIST, corps, ame, vie, liberté, biens, ocupations, & tout ſans reſerve ! c'eſt l'avantage de la vie Religieuſe ; c'eſt la felicité de cet heureux état preferable à tous les plaiſirs, à tous les honeurs & à tous les biens du monde. C'eſt un bien qu'il eſt impoſſible, ſans l'experience, de connoître auſſi grand & auſſi doux qu'il eſt. Ceux qui le poſſedent & qui aiment leur vocation, plus ils vont, plus ils en connoiſſent le bonheur & les douceurs inconcevables : & c'eſt ſur tout à l'heure de la mort, que le cœur s'ouvre aux douceurs & au torrent d'une joie indicible par le ſouvenir d'une vie paſſée dans le ſervice de Dieu jour & nuit, & dans l'éloignement des vanitez du monde. Que ſainte Marie-Magdeleine de Pazzi avoit raiſon dans la réponſe qu'elle faiſoit à ſes ſœurs qui la ſurprenoient baiſant les parois du Monaſtere ! Vous ne voulez pas, diſoit cette ſainte Carmelite, que je

baiſe des murailles qui me ſeparent du monde ? tant elle connoiſſoit le bonheur ineſtimable de la vie Religieuſe. Quant à moi, je ſuis tout perſuadé, qu'aprés la grace du Martire, il n'en eſt point de comparable à celle de la vocation Religieuſe ; & que ſi elle étoit connuë de tout le monde, il n'y auroit pas aſſez de Monaſteres, ou il faudroit que toutes les villes y fuſſent changées.

Si c'eſt, Mirjamie vôtre vocation, ayez pour fin principale de vous donner entierement à JESUS-CHRIST par le parfait ſacrifice de vôtre corps & de vôtre ame, de vôtre liberté, & de tous les biens du monde en vertu des vœux de vôtre profeſſion. Mais ſi vous voulez que vôtre ſacrifice ſoit plus agreable à ce divin Sauveur : joignez-y l'intention de vous donner à ſa tres-Sainte Mere, & d'entrer dans une Famille qui lui apartient. Si cela a manqué lorſque vous avez fait vos vœux, faute d'y avoir penſé, reparez au plûtôt ce défaut en renouvelant vos mémes vœux en vôtre particulier un jour de Communion, dans un en-

droit consacré à la tres-Sainte Vierge ou devant son image ; & dites que vous alez faire profession de la vie religieuse pour l'amour d'elle, pour être de sa Famille, pour avoir plus d'obligation de l'aimer & de la servir, & pour apartenir par ce moyen plus étroitement à nôtre Seigneur JESUS-CHRIST ; étant tres-indubitable que tout ce qui est à la MERE est au FILS, & que plus étroitement on apartient à l'un, plus étroitement aussi on apartient à l'autre.

Vous ne seriez pas, MIRJAMIE, la premiere personne, que l'amour de la tres-Sainte Vierge a atiré à la vie Religieuse. Alexandre de Hales n'avoit jamais pensé à prendre ce parti, lorsqu'il s'y trouva pris par la demande surprenante qu'un bon Frere de l'Ordre de saint François lui fit au nom de la tres-Sainte Vierge de se faire Religieux & d'entrer dans son Ordre. Voilà ce que valut à ce Devot de la MERE de Dieu, la resolution qu'il avoit faite de ne jamais rejeter aucune demande raisonnable qui lui seroit faite en son nom. Ce ne sont pas seulement les Annales

de l'Ordre qui font foi de cette agreable histoire ; elle a des témoins dans plusieurs Auteurs de divers Ordres ; un desquels & des plus considerables est saint Antonin Archevêque, de l'Ordre de saint Dominique. * Alexandre entra par une trop belle porte dans l'Ordre Seraphique, pour n'y pas glorieusement reüssir. Il en a été un des plus grands ornemens en science & en sainteté ; une des premieres lumieres de la Sorbone, où ayant eu pour disciples les Docteurs Angelique & Seraphique saint Thomas & saint Bonaventure, le nom de Pere des Theologiens merite d'être joint à celui de *Docteur irréfragable* qui lui est communement donné. De son tems, l'Eglise ne s'étant pas si clairement expliquée comme elle a fait du depuis, sur l'Immaculée Conception, ce grand homme ne faisoit pas beaucoup d'état de cette fête, parce qu'il n'étoit pas bien persuadé de la verité de son objet. Un miracle & un vœu furent le remede de son erreur. Il ne fut gueri d'une maladie

* S. Antonin. 3. p. histor. c. 8.

miraculeuſe qui lui revenoit tous les ans avec des grandes douleurs le jour de l'Immaculée de Conception, que par le vœu qu'il fit, ayant reflechi au jour annuel de ſon paroxiſme, de croire, de défendre & d'honorer ce miſtere. Il compoſa un tres-beau livre avec ce titre: *Liber Beatæ Virginis*, * diviſé en ſix parties, où il donne de fortes raiſons de la verité de l'Immaculée Conception: & au penultiéme chapitre de la troiſiéme partie, il raconte ce miracle, & il y retracte tout ce qu'il avoit écrit dans ſes Commentaires ſur le Maître des Sentences, de contraire à cette verité qui ne lui avoit pas pour lors été connuë. Sa ſainte mort fut conſacrée par la devotion de l'Immaculée Conception. Car voici les dernieres paroles de ſa vie: MARIA *Domina mea, tota pulchra es & formoſa, & macula originalis aut actualis numquam fuit in te.* Qui ne ſouhaiteroit le bonheur d'une ſemblable mort? Je n'ai jamais douté que toutes les graces dont ce ſaint Perſonage

* Chartag. tom. 2. de B. Virg. l. 1. hom. 19. Bened. Gon. in Chron. ss. Deip. an. 1421. & alii.

fut comblé dans l'Ordre de S. François, n'aïent été les suites & les recompenses de cet acte heroïque de devotion envers la Mere de Dieu, que de se faire Religieux à sa consideration & pour ne pas refuser ce qu'on lui avoit demandé pour son amour.

O que volontiers je vous ferois, Mirjamie une semblable demande si je pouvois prendre quelque assurance en vôtre devotion, & si je ne craignois de ne commettre inutilement un nom auquel rien ne doit être refusé! Mais pourquoi faire ce tort à vôtre vertu? pourquoi se tant menager, où il s'agit peut-être de vôtre bonheur éternel? Qui que vous soyez, Mirjamie, qui faites maintenant cette lecture, si vous n'avez déja pris parti dans un état incompatible avec celui dont nous parlons, je vous prie & vous demande au nom & pour l'amour de la tres-Sainte Vierge Mere de Dieu; de renoncer aux vanitez du monde & de vous donner entierement à JESUS-CHRIST dans un Cloître, & dans la profession de la vie Religieuse. Priez instamment cette divine Mere de vous

prendre ſous ſa conduite & de vous faire connoître à quel Ordre eſt-ce qu'elle vous veut. Faites des Communions & des prieres à cette intention, & ne doutez nulement que le plus grand bonheur qui puiſſe vous arriver ne ſoit celui de vous donner à Dieu par les mains de ſa tres-Sainte Mere.

Mais s'il y a peut-être dans vôtre pauvreté ou dans d'autres conſiderations, des obſtacles au bon deſir que vous auriez, de ſuivre mon conſeil, que ferez-vous, Mirjamie, en ce cas-là? Faites en partie ce que vous ne pouvez faire en tout. Faites ce que vous pouvez faire avec la grace de Dieu: & nôtre divin Sauveur & ſon adorable Mere, vous en tiendront compte comme ſi vous aviez tout fait. Quitez le monde ſans le quiter: quitez-le par un vœu ſimple qui faſſe de vôtre corps & de vôtre ame un agreable ſacrifice à la pureté ſacrée de JESUS & de MARIE. Ne faites rien neanmoins ſans l'avis d'un bon Directeur, & qu'aprés y avoir bien penſé, & preſenté des Communions & des

prieres à nôtre Seigneur & à sa tres-Sainte Mere pour obtenir la grace de connoître & d'acomplir leur Sainte volonté ; mais gardez-vous sur tout que la consideration de vôtre pauvreté ne vous soit un malheureux pretexte pour empécher en vous les desseins du Ciel. On ne sauroit jamais manquer du necessaire quand on est à JESUS & à MARIE: Je ne vous donne point ici de conseil que saint Jerôme n'aït donné à quantité de ses filles spiritueles dont il a fait par ce moyen des épouses du Fils de Dieu. Fille, ou veuve, si vous êtes de ce sexe, le vœu dont je vous parle, vous donnera cette heureuse qualité, il vous fera épouse de JESUS-CHRIST, qui est la plus riche fortune, & le plus heureux établissement où vous puissiez aspirer, & dont vous ne connoîtrez jamais bien le bonheur & les douceurs que lors que vous le possederez.

Il ne me reste ici, que d'inviter les Communautez religieuses à suivre l'exemple de sainte Terese. Elle fit mettre le tableau de la trés-Sainte Vierge à la place de la Prieure, & y ayant assem-

blé sa Communauté ; elle la lui ofrit, l'en declara la Superieure, se contentant de la qualité de sa Vicaire, mit à ses piés les clefs du monastere, & la suplia de vouloir la prendre sous sa conduite ; ce qui plût tant à cette divine Mere, qu'elle parut un jour visiblement à toute la Communauté, assise à la place qu'on lui avoit donnée. Voici le Formulaire d'un acte qui pourra servir aux Communautez qui voudront imiter cette ceremonie.

Consecration d'une Communauté Religieuse à la Mere de Dieu.

In nomine Patris, &c. Pater noster, &c. Ave Maria, &c.

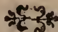
TRes-Sainte Vierge MARIE digne Mere de Dieu : Si tous les Chrétiens ont l'honeur d'être vos sujets & vos enfans en qualité de membres de vôtre divin Fils ; nous osons nous flater que ce bonheur nous apartient plus particulierement par les

vœux de nôtre profeſſion dans cet Ordre qui vous doit ſa naiſſance, ſon établiſſement & ſon progrés, & qui a le bien d'être une de vos plus cheres familles. C'eſt, ô divine Mere, cette confiance qui nous a conduit à vos piés avec un tres ardent deſir de vous reconnoître pour nôtre ſouveraine Dame, nôtre Maîtreſſe abſoluë, nôtre Mere & nôtre Superieure. Jettez, s'il vous plait, les yeux de vôtre bonté maternele ſur cette humble Communauté, qui vous eſt infiniment engagée par lés loix de ſa dépendance, & à qui vous ne l'êtes pas moins par celles de vôtre amour: & agréez au nom de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, l'offrande & la conſecration que nous vous faiſons de ce Monaſtere, & de nos pauvres & inutiles perſones, pour le tems & pour l'éternité. Et moi, ô tres-Sainte Mere de Dieu, à qui il vous a plû de confier la conduite de vôtre maiſon, je proteſte de n'y pretendre aucun pouvoir qu'en vôtre nom & ſous vôtre bon plaiſir. Vous en êtes la veritable Superieure; je me demets à

vos piés de cette qualité qui ne mapartient pas ; & pour cet éfet je vous presente ces clefs & les mets à vos piés, pour ne les reprendre & ne les manier plus qu'en qualité de vôtre Vicaire, avec une entiere soumission à votre autorité souveraine. N'abandonez jamais, ô MERE de misericorde, cette famille & cette maison qui vous est toute acquise ; faites-moi la grace de me conduire particulierement & de me diriger afin que je puisse être le fidele instrument de vos volontez dans les fonctions de ma charge, & donner aux particuliers qui composent ici vôtre famille, l'exemple que je leur dois, d'un veritable atachement à vôtre service. Avoüez-nous, tres-Sainte Vierge, puissante Reine du Ciel & de la terre, tous tant que nous sommes sans aucune exception, pour vos sujets, vos esclaves, vos serviteurs & vos enfans, & faites ô MERE de bonté, que l'éternité soit la durée de cette grace. Fait dans le Convent de .... ce .... jour du mois de ...... & de l'année .....

N. humble Superieur de cette Communauté.

Cét Acte merite d'être renouvelé une fois l'année au jour de la renovation des vœux, ou une fête de la tres-Sainte Vierge, telle qu'on choisira une fois pour toutes; celle de la Presentation qui semble regarder particulierement les Religieux y est fort propre. Ce jour-là toute la Communauté doit avoir fait la sainte Communion; & si la veille on s'y est preparé par l'abstinence ou par quelque autre mortification, la ceremonie en sera plus devote & plus fructueuse. Cét acte doit être signé du Superieur, & mis dans un quadre ou sur un grand carton, bien orné, dans le chapitre ou tel autre endroit qu'on trouvera bon. Il est à croire qu'une si sainte pratique ne sauroit manquer d'àtirer la protection de la tres-Sainte Vierge, & toutes les benedictions du Ciel dans un Monastere.



CHAPITRE IX.

Consecration d'une Famille Seculiere à la Mere de Dieu.

COmbien voit-on de familles qui gemissent, & que mile funestes évenemens desolent! Il n'est pas necessaire d'en parler en détail, mais j'ose assurer, que si les chefs de ces familles savoient bien les mettre sous la protection de la Mere de Dieu; ils les garantiroient par ce moyen, de beaucoup de malheurs. Il est vrai que le grand remede aux miseres humaines & aux desordres des familles, est la crainte de Dieu, l'ocupation & la fuite de l'oisiveté, le bon exemple des Parens & l'éducation des enfans conforme à la bonté des exemples; la mortification de la vanité du luxe & de la sensualité, & le sage reglement de la table & des habits; l'instruction des Domestiques, & le soin assidu de les porter tous les jours à tous les devoirs de la Religion Chrêtienne; l'amour des pauvres, & la pratique de l'aumô-

ne qui n'a jamais apauvri perſonne, & qui atire mile benedictions; & ſur tout une ferme confiance en la Providence de Dieu, qui eſt nôtre Pere, & à qui les enfans apartiennent bien plus qu'aux Peres & aux Meres. Mais combien tous ces moyens de ſalut & de proſperité ſeront-ils plus eficaces, ſi on les pratique ſous la conduite de la Mere de miſericorde, & ſi par une extréme confiance en ſes bontez on s'atire ſa protection !

Il eſt écrit dans la Chronique de la Mere de Dieu par Benoît Gonon digne Auteur & Religieux Celeſtin, en la page 479. qu'un Gentilhomme Boulonois pauvre & chargé d'une aſſez groſſe famille compoſée de deux fils & de quatre filles, prioit tous les jours la tres-Sainte Vierge avec tant d'aſſiduité pour ſes enfans, il les lui ofroit tous en general, & chacun en particulier avec tant d'inſtance, que cette Mere de miſericorde touchée de la confiance de cét homme afligé, lui répondit un jour, par la bouche de ſon image, qu'elle avoit deſtiné un Religieux de S. Dominique pour être

l'apui de sa famille & pourvoir à l'établissement de ses enfans. Cét homme étant alé à Rome, fit, je ne sai par quelle ocasion, connoissance avec un Religieux de S. Dominique, sans savoir que ce fut celui à qui le Ciel l'adressoit: il en fut pris en afection à cause de sa pieté. Ce Religieux fut fait Cardinal; alors la celeste promesse commença d'avoir son éfet par les liberalitez de ce charitable Cardinal; elle fut entierement acomplie lors qu'il fut fait Pape: & le bonheur de l'experience fit connoître à cét humble serviteur de la tres-Sainte Vierge dans l'établissement avantageux de tous ses enfans par les liberalitez du B. Pie V. ce digne successeur de S. Pierre, qui a merité des honneurs que l'Eglise ne rend qu'aux Saints, qu'il n'est rien de plus seur que le recours aux bontez de cette divine Mere.

Sans atendre des miracles si visibles, il sufit d'être bien persuadé, c'est à vous Peres & Meres chargez de famille, que je le dis, que le secours de la mere de Dieu ne vous manquera jamais dans le besoin. Ce seront vos pro-

pres experiences qui pourront vous convaincre que la confiance aux bontez de la tres-Sainte Vierge n'a jamais trompé personne ; & que le genre humain ayant auprés de Dieu une si puissante & si charitable mediatrice, il n'y a de malheureux que ceux qui le veulent être.

Voulez-vous donc, Peres & Meres, atirer les veritables prosperitez dans vos familles ? faites que la Devotion de la MERE de Dieu y regne ; imprimez-là à vos enfans. Imaginez-vous que la tres-Sainte Vierge vous dit de tems en tems ce qu'elle dit un jour à Sainte Brigite comme il est raporté dans ses Revelations aprouvées de l'Eglise : *Faites en sorte*, lui dit cette divine MERE, *que vos enfans soient aussi mes enfans.* Parlez-leur quelques-fois du bonheur qu'il y a d'être sous sa protection ; Tâchez de leur inspirer & à tous vos Domestiques, une grande tendresse envers elle, & une extréme confiance en sa bonté materneie ; Enseignez-leur quelque priere qui la regarde, & faites-leur prendre l'habitude de la met-

tre tous les jours en pratique ; Inculquez-leur fortement dans l'ame l'afection à la Salutation Angelique qui est de toutes les prieres la plus agreable à la tres-Sainte Vierge ; Enseignez à vos enfans & à vos Domestiques à la reciter exactement au son de l'horologe ; Heureux s'ils mouroient un jour, comme le P. Antoine Spinelli Jesuïte, lequel acoûtumé à cette pratique, expira dans les derniers mots de l'*Ave Maria*, qu'il venoit de commencer, ayant dans cette extremité entendu l'horologe. Faites-leur bien prendre l'habitude de l'excelente priere de l'*Angelus*, avec trois *Ave* le matin, à midi, & le soir, soit qu'on entende, ou qu'on n'entende pas la cloche qui avertit pour cette priere. Inspirez à ces serviteurs & servantes que vous voulez aquerir à la Mere de Dieu, un zele particulier pour son Immaculée Conception, & portez-les à en reciter au moins une fois chaque semaine, si ce n'est pas tous les jours, le petit Ofice ; faites-leur prendre à tous le S. Scapulaire de Nôtre-Dame du Mont-Carmel ;

Inſpirez-leur encore la devotion des autres Confreries de la tres-Sainte Vierge, particulierement de celle du ſacré Roſaire; Portez-les à la lecture des livres qui parlent d'elle, & qui raportent ſes faveurs & ſes miracles, car c'eſt un fort bon moyen de lui devenir devot; Faites-leur aimer les Egliſes, les Chapeles & les Images de la Mere de Dieu; Solicitez-les à la devotion à ſes fêtes, prenant ſoin de les en avertir la veille, de les y faire preparer par quelque petite abſtinence, & à leur faire pratiquer les Sacremens le jour de la fête; Recommandez-leur tres-ſouvent de ne jamais rien entreprendre, ni voyage, ni afaire, ni quoi que ce ſoit, ſans ſa conduite; Aſſemblez tous les ſoirs vôtre famille devant une Image de cette divine Mere, pour y reciter, avec une lampe alumée s'il ſe put, ou un cierge, ſes Litanies, ou l'*Ave maris ſtella*, c'eſt une pratique que la tres-Sainte Vierge preſcrivit elle-même à Sainte Brigite avec promeſſe de ſa protection particuliere. Ne craignez jamais de devenir plus pauvre pour tenir une

lampe alumée dans quelque endroit honorable de la maison, devant une Image de la tres-Sainte Vierge, ses Fêtes & les Samedis depuis le soir precedent jusques au soir de la Fête, & de donner ce jour-là quelque aumône à son honeur. En un mot faites que vôtre maison soit une famille de la Mere de Dieu; & joignez au bon exemple & à l'education que vous devez à vos enfans & à vos Domestiques, le soin assidu de les ofrir, de les recommander & de les donner à la tres-Sainte Vierge, en les lui nommant plusieurs fois tous les jours chacun en particulier par leur nom de bâtéme; priez-la avec assiduité, avec instance, avec ardeur, avec confiance de vouloir être leur Mere, de pourvoir à leur établissement, & de ne les abandonner jamais ni en la vie ni en la mort. Demandez-lui sur tout avec toute la ferveur de vôtre esprit, d'en faire de veritables serviteurs de son divin Fils, de leur donner sa crainte & son amour, & d'obtenir de ce même Fils, qu'il les retire de ce monde par la grace d'une bonne mort, plûtôt que

de permettre qu'ils y reſtent pour l'ofencer ; ofrez chaque jour un *Ave Maria* pour chacun de vos enfans & de vos domeſtiques en particulier, & ne doutez nulement, ſi vous obſervez ces choſes, que le Ciel ne ſoit toûjours ouvert ſur vos familles, pour y faire pluvoir abondamment ſes graces.

Voilà ce que j'avois de plus eſſentiel à vous dire ſur ce ſujet. A quoi ſi vous voulez ajoûter une devote ceremonie pour vous mettre avec vos familles plus particulierement ſous la protection de la Mere de Dieu : voici les regles & le formulaire de cette ceremonie.

Deſtinez-y un Samedi ou une fête de la tres-Sainte Vierge : que toute la famille, faſſe ce jour-là, ſi l'âge le permet à tous, la ſainte Communion, & qu'on s'y ſoit preparé la veille par un jeune. Que le chef de la famille l'ait auparavant avertie de ſon deſſein, afin que tous ceux qui doivent y avoir part, en étant inſtruits, ils en conçoivent l'importance & l'utilité, & qu'ils y ſoient portez avec un grand zele

de ſe donner entierement à la Mere de Dieu. Il faudra auparavant avoir fait écrire ſur une grande feuïlle de papier l'acte que l'on doit prononcer, & avoir apliqué cette feuïlle ſur un carton ou dans un quadre, & y avoir fait laiſſer au bas aſſez d'eſpace pour y faire ſigner toute la famille.

Aſſemblez-donc aprés cela tout vôtre monde devant une Image de la Mere de Dieu avec une lampe alumée ou un cierge, & l'heure du jour qui vous ſera la plus commode & la moins ſujete à l'interruption; les portes de la maiſon fermées, prononcez à haute voix fort poſement & fort devotement vôtre Acte.

Le Formulaire de la Conſecration d'une Famille à la Mere de Dieu.

Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. Ainſi ſoit-il. *Pater noſter*, &c. *Ave Maria*, &c.

TRes-Immaculée, tres-ſainte, tres-admirable, & tres-aimable Vierge

Vierge MARIE Mere de Dieu, consolatrice des afligez, avocate des pecheurs, refuge assuré de tous les miserables. Voici à vos piés une petite & tres-humble famille qui desire de se soumettre à vôtre puissance, & de s'engager entierement à vôtre service. Je parle, ô tres-Sainte Vierge! au nom de tous ceux qui composent cette famille qui n'a pas un plus grand desir que de vous apartenir éternelement. Je vous ofre, je vous devouë, & vous consacre en general & en particulier toutes les personnes qui sont presentement, & toutes celles qui seront à l'avenir dans cette pauvre famille, & vous prie de vouloir nous recevoir pour vos serviteurs, & pour vos esclaves, & même, ô Mere de misericorde, pour vos enfans, comme nous vous reconnoissons pour nôtre Reine, nôtre Dame, nôtre Maîtresse absoluë, & nôtre tres-chere, & tres-bonne Mere. O tres-douce Vierge! qui n'avez jamais rejetté les miserables qui ont eu recours à vos bontez, ne soyez pas rebutée de nôtre humble confiance; Ratifiez dans le Ciel

devant vôtre adorable fils nôtre souverain Seigneur, cét acte de nôtre engagement éternel à vôtre service. Agréez & acceptez nôtre ofrande & nôtre hommage, ô divine Mere! Prenez, au nom de JESUS-CHRIST, sous vôtre protection éternele cette pauvre famille, nos personnes, nos vies, nôtre honeur, & nos biens, & ne permettez pas qu'aucun de ceux qui sont ou seront à l'avenir de la famille absens ou presens, soient jamais exclus de cette grace. Eloignez de nos personnes le vice & le peché & tout ce qui pût ofenser vos yeux tres-purs & tres-saints. Imprimez fortement dans nos ames, un tendre souvenir des soufrances de vôtre adorable Fils & de vos ameres douleurs : Obtenez-nous de sa grace une vive & amoureuse foi de toutes les veritez qu'il a revelées à son Eglise, mais particulierement du Mistere inefable du tres-Saint Sacrement de l'Eucharistie. Unissez-nous étroitement à cét adorable objet de vôtre amour, & en atendant de nous le faire voir, ainsi que nous l'esperons de vôtre miseri-

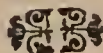
corde aprés l'exil de cette vie, faites que nous ayons la grace de vivre & de mourir entre vos mains & en la disposition de vôtre providence maternele. Benissez du trône de vôtre gloire cette petite famille, & priez pour nous pauvres pecheurs maintenant & à l'heure de nôtre mort. Ainsi soit-il. Fait le..... jour du mois de.... de l'année..... N.... N... N... N.....

Cét acte sera signé de tous ceux de la famille, qui sauront écrire, & les autres y feront écrire leurs noms y laissant un espace pour ceux qui à l'avenir pourroient augmenter la même famille; si quelqu'un en étoit absent en païs éloigné d'où il ne deut revenir que de long-tems, il seroit bon de lui en envoier une copie, afin qu'il s'y signat, & qu'en son particulier il fit ses diligences pour participer à la même grace.

Il sera bon de renouveler cét Acte avec les mêmes ceremonies une fois l'année, à la Fête de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, ou à celle de son Assomption, ou à quel-

qu'autre, ou au jour qui répondra tous les ans à celui auquel on l'a fait la premiere fois. Sur tout il est absolument necessaire que l'on se souvienne dans une famille de la Mere de Dieu, de n'y dementir jamais par le libertinage, la glorieuse qualité de ses serviteurs, de ses esclaves, & de ses enfans, mais de vivre conformement aux devoirs d'un si heureux engagement.

Ce sera encore un tres-bon conseil à toutes sortes de personnes, de se mettre tous les jours sous la protection de nôtre Dame. Voici une Oraison fort propre pour cela; que je vous conseille, Mirjamie, qui que vous soyez, de reciter tous les matins en Latin ou en François avant que de sortir de vôtre maison, devant une image de la Mere de Dieu.



Oraiſon pour ſe mettre tous les jours ſous la protection de Nôtre-Dame.

In nomine Patris, &c. Ave Maria, &c.

O *Sanctiſſima Dei Mater Virgo* MARIA, *Domina & Mater mea dulciſſima, habe me licet indignum, tibi commendatum. Ad te hodiè, ô unica ſpes miſerorum confugio! plenus fiducia me tibi humiliter commendo, teque in Matrem ac patronam præ cunctis præopto. Noli ergo pia mater ſpernere me, propter eum qui amore mei nudus & laceratus pependit coram te in cruce. Protege & adjuva me, Mater miſericordiæ, quotidiè ſemper & ubique, & animam meam de corpore exeuntem in tuis benedictis manibus memento ſuſcipere.* MARIA *Mater gratiæ, Mater miſericordiæ, tu nos ab hoſte protege, & hora mortis ſuſcipe. Nos cum prole pia, benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

La même Oraiſon en François.

O *Tres-Sainte Mere de Dieu, Vierge* MARIE *ma ſouveraine Dame & tres-douce Mere, prenez-moi ſous vôtre protection bien que j'en ſois indigne. C'eſt à vous ô unique eſperance des miſerables ! à qui j'ai recours ; rempli de confiance je me recommande humblement à vôtre bonté maternele:* Soyez, *au nom de* JESUS-CHRIST, *ma patrone, mon avocate, ma protectrice & ma Mere, comme vous êtes ma ſouveraine Dame. Ne mépriſez pas ce pauvre pecheur pour qui vous avez veu mourir un Dieu nud & dechiré ſur une Croix ; & pour l'amour de cét unique fils de vos entrailles, par le ſouvenir de ſon agonie, de ſa mort, & de vôtre douleur, conduiſez-moi, défendez-moi, aſſiſtez-moi, & protegez-moi tous les jours en tout & par tout à tous les momens de ma miſerable & inutile vie, & ſouvenez-vous à l'heure de ma mort de recevoir mon Ame en vos benites mains.* MARIE *Mere de grace, Mere de*

miſericorde, défendez-nous de nos ennemis, & recevez-nous à l'heure de la mort. Ainſi ſoit-il.

Il faut encore donner un avis important aux Chefs de famille. De tous les vices, l'impureté étant le plus capable de rebuter les chaſtes yeux de la Vierge Mere : vôtre plus grand ſoin, Peres & Meres, doit être d'empécher que cét infame vice n'entre dans vos familles ; & la pureté que vous y ferez regner y atirera les favorables regards de l'Epouſe du S. Eſprit. Inſpirez à vos Enfans & à vos Domeſtiques l'uſage d'une Priere que toutes les perſonnes qui ſouhaitent d'être chaſtes feront tres-bien de pratiquer tous les jours, ainſi que faiſoit la B. Jacinte Mareſcoti veuve Italienne, qui dans ſon veuvage & ſous la conduite de la tres-Sainte Vierge, s'étoit conſacrée à ſon divin Fils par le vœu de chaſteté. Voici la metode de cette Priere.

Ave MARIA, *&c. Sancta* MARIA *Mater Dei, &c. Gloria Patri & Filio, & Spiritui Sancto, &c.*

Sancta MARIA *Mater* JESU *per*

tuam ante partum purissimam Virginitatem, & per sanctam tuam Annuntiationem, pro anima mea puritate adjuva me.

Ave MARIA, *&c. Gloria Patri, &c. Sancta* MARIA *Mater* JESU *per tuam in partu purissimam Virginitatem & per sanctam Nativitatem dulcissimi filii tui, pro corporis mei puritate adjuva me.*

Ave MARIA, *&c. Gloria Patri, &c. Sancta* MARIA *Mater* JESU *per tuam post partum purissimam Virginitatem & per sanctam tuam Purificationem, pro cordis & oris mei puritate adjuva me.*

Sub tuum præsidium confugimus sancta Dei genitrix, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed à periculis & angustiis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa & benedicta.

Aprés il faut dire trois fois ce qui suit.

Per Immaculatam Conceptionem tuam & purissimam Virginitatem, adjuva me ô Mater Domini, in omni necessitate & tentatione.

A JESUS & MARIE mon Ame soit unie.



LA VERITABLE DEVOTION A LA MERE DE DIEU.

SECONDE PARTIE.

L'Imitation de ses vertus.

CHAPITRE I.

De l'Imitation de la tres-Sainte Vierge en la Foi.

QUI oseroit parler d'imitation, où il s'agit de l'Epouse du S. Esprit si nous n'avions un prejugé certain de cette façon de parler dans l'Evangile, & si nous n'étions invitez

ne nous ſera tant à cœur, que de nous rendre agreables par l'innocence & par la pratique des vertus & des bonnes œuvres, aux yeux tres-ſaints de nôtre divine Maîtreſſe.

Quelle aparence y a-t'il de pouvoir plaire à MARIE pendant qu'on déplait à ſon divin Fils ? L'amour qu'elle a pour cét adorable & unique maître de ſon cœur, eſt la juſte meſure de ſon averſion pour le vice & pour le peché. Rien ne ſauroit lui plaire davantage, aprés JESUS, que ſes Images; elle ne ſe plaît à voir que cét adorable original en lui-même ou en ſes vifs portraits. Voulez-vous donc, Mirjamie, vous rendre agreable à la Mere, étudiez-vous à plaire au Fils & à devenir ſa copie : Et comme rien n'eſt ſi ſemblable à JESUS que MARIE, le ſoin d'imiter les exemples de cette divine Mere, eſt le plus plus ſeur moien de devenir l'Image de ſon Fils. Il eſt vrai que la premiere & la principale intention qu'on doit ſe propoſer dans l'étude & la pratique de la vertu eſt de plaire à Dieu, le ſervir, procurer ſa gloire, & faire ſa ſainte volonté :

mais il ne faut pas craindre de s'éloigner de cette juſte & neceſſaire intention par celle de ſe rendre agreable à la tres-Sainte Vierge, car rien n'eſt plus uni que l'interêt, la gloire & les intentions de ce Fils & de cette Mere. Outre que par cette intention particuliere de ſe rendre agreable à la tres-Sainte Vierge, on raporte à ſa devotion & à ſon ſervice, tout ce que l'on fait, & tous les moiens qu'on emploïe pour acquerir la vertu: par ce moien on s'atire puiſſanment ſa faveur; & nôtre divin Sauveur qui ſe plait infiniment à voir ſa tres-Sainte Mere honorée, benit par des graces extraordinaires les deſirs & les éforts de ceux qui s'étudient à l'honorer de cette excelente maniere. Auſſi les vrais Devots de la Mere de Dieu ſavent bien par leur propre experience de quel ſecours leur eſt pour vaincre les tentations, pour ſe défaire des mauvaiſes habitudes, pour triompher des vices & acquerir les vertus, le motif de lui plaire & de lui être agreables.

Il n'eſt aucune vertu Chrêtienne

dont la vie toute celeste de l'Epouse du S. Esprit ne soit une divine leçon ; & j'estime que l'on ne sauroit donner des regles de la vie spirituele plus excelentes que celles de ses sacrez exemples ; d'où vous jugerez, Mirjamie, de quelle utilité vous pourra être, pour la conduite de vôtre interieur, cette seconde partie de ce livre. Ce n'est pas sans peine que je me vois contraint par le dessein de ne pas le trop grossir, de ne vous parler que de deux ou trois vertus : Je tacherai d'adoucir ma peine, par le choix des plus importantes, & de celles qui me paroîtront les plus propres pour atirer toutes les autres.

On ne sauroit mieux commencer que par la Foi qui est la premiere vertu, & le fondement qui les soutient toutes. C'est la premiere des vertus de Marie dont l'éloge est inseré dans le texte de l'Evangile. *Vous êtes bienheureuse d'avoir crû*, lui dit sa Cousine Sainte Elisabet. C'est au merite de sa foi que cette Femme remplie du S. Esprit atribuë toutes les grandes choses que Dieu avoit faites, &

qu'il devoit continuer de faire en elle : Et S. Auguſtin aſſure que les deſordres cauſez dans le monde par la foi criminele de la premiere Femme, & par ſon imprudente credulité aux menſonges du Serpent, n'ont été reparez que par l'excelente & la genereuſe foi de celle qui a cru de pouvoir concevoir Vierge & devenir Mere de ſon Createur.

Outre la liaiſon generale que toutes les vertus ont avec Nôtre-Dame, la Foi de même que l'Eſperance, en a une particuliere. MARIE eſt la maîtreſſe & le chef, pour ainſi dire, de ces deux vertus, de même que ſon Fils l'eſt de toutes les autres, & non pas de ces deux là. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit l'Auteur & le conſommateur de nôtre foi, comme parle S. Paul, & l'objet de même que l'apui de nôtre eſperance : mais il n'eſt ni le Maître ni le Chef de ces deux vertus par la poſſeſſion & par la pratique. Il n'a pû avoir la foi, voyant toûjours l'eſſence divine, ni l'eſperance par la même raiſon. Il eſt vrai qu'il eſt avec ſon Pere Eternel & avec le S.

Esprit, le premier, le plus haut & le plus excelent objet de la Foi & de l'Esperance: mais MARIE est absolument le premier, le plus haut & le plus excelent sujet de ces deux vertus, elle est la plus sublime personne en qui elles ayent pû se trouver. Elle est en ce sens la premiere Maîtresse de ces deux vertus. Pour ne parler maintenant que de la Foi, n'est-ce pas pour cette raison, c'est à dire n'est-ce pas parce que la tres-Sainte Vierge est la maîtresse de la Foi, que l'Eglise lui atribuë la destruction de toutes les heresies & tous les triomphes de sa foi, par ce celebre éloge de son divin Ofice, qui lui fut fait dans le grand Concile de Calcedoine de six cens trente Evéques: *Rejoüissez-vous, Vierge* MARIE, *qui seule avez écrasé toutes les heresies dans tout le monde*, avec plus de justice que ne sont atribuées à un Roi toutes les victoires de ses Armées, n'en étant aucun qui influe tant de son autorité, de son courage, de sa force, & de sa conduite, à ses troupes, que MARIE à celles de l'Eglise dont elle est le Chef & la

Reine, comme elle eſt le Chef & la Reine de la Foi ?

C'eſt Dieu même qui le premier lui a donné cette gloire dans le troiſiéme Chapitre de la Geneſe, en lui metant ſous les piés le Serpent infernal, & diſant qu'elle lui écraſeroit la tête. De-là vient l'inimitié mortele entre MARIE & les heretiques. Ce ſont des énemis irreconciliables, ainſi que l'experience le fait voir dans l'Hiſtoire de toutes les hereſies. Car ce n'eſt pas ſeulement entre MARIE & le Serpent, que Dieu a dit dans cét endroit du ſacré texte, qu'il mettroit des inimitiez, mais encore entre ſon fruit, & le fruit du Serpent, entre la poſterité de l'un & de l'autre. Le fruit & la poſterité de la Mere de la Verité, ce ſont les Catholiques ; le fruit & la poſterité du Pere du menſonge qui eſt le Serpent infernal, ce ſont les heretiques. Auſſi ne faut-il pas chercher de marque plus indubitable d'une ame perduë & heretique que l'averſion du culte, de l'honneur & du ſervice de la tres-Sainte Vierge, ſelon la remarque tres-Chrêtienne

de nôtre *Carthagena* dans la 9. du 16. livre de ses Homelies. Voici comme parle ce savant Theologien : *Haretici hujus temporis, tamquam legitimi antiqui Serpentis partus, calcaneo Deipara Virginis insidiantes, multis modis tam adversus religiosam recitandi Rosarii consuetudinem, quam numerum salutationum Angelicarum quibus illud constat, nec non contra sanctissimi Rosarii confraternitatem petulanter insultant.* De maniere, qu'au jugement de ce celebre Auteur, il sufit pour être reconnu engence legitime du Serpent de l'Enfer, d'insulter au saint Rosaire, d'en parler avec mépris, de le traiter de fatras de devotion, & d'abus comme font les Calvinistes & les Lutheriens : Il faut dire la même chose du saint Scapulaire, & de tout ce qui apartient à l'honneur & au service de la Mere de Dieu.

S'il vous importe infiniment, Mirjamie, d'avoir toujours devant les yeux les exemples de sa vie pour en faire le modele de la vôtre, & y regler selon qu'il vous sera possible par le secours de la grace, vôtre condui-

te, il ne vous importe pas moins de bien comprendre que la perfection de toutes les vertus depend principalement de la Foi, & qu'une personne qui posséderoit parfaitement cette vertu, pourroit bien s'assurer en la misericorde de Dieu, de n'être pas fort éloigné de la perfection de toutes les autres. Tout de même que dans un arbre toute la vertu, la vigueur & la bonté du tronc des branches des fleurs & des fruits depend de la racine; que si la racine est saine & bien nourrie tout l'arbre est aussi parfaitement sain, tout y est dans un tres-embonpoint, il en est de même des vertus Chrétiénes par raport à la foi: elles en tirent leur vigueur & leur vie: & si l'on voit tant de personnes où les vertus sont languissantes & presque mortes, c'est à la petitesse, à la langueur & à l'imperfection de leur foi qu'il faut atribuer cette misere.

La tres-Sainte Vierge, Mirjamie, exige trois conditions dans vôtre Foi, sans lesquelles vous n'aurez jamais nule part au merite de son imitation. Elle veut que vôtre foi soit soumise:

qu'elle soit universele : & qu'elle soit vive. Ces trois qualitez sont essentielement necessaires à la foi ; sans les deux premieres il n'y a point de foi, & sans la derniere la foi est inutile.

LA SOUMISSION.

Premiere condition de la vraie Foi.

LA soumission est si necessaire à la foi, que ce n'est principalement que par le défaut de cette condition que sont venuës toutes les heresies, & même tous les pechez & tous les maux du monde. Nos premiers Parens dans le Paradis Terrestre ne precipiterent avec eux leur posterité dans des malheurs infinis, que par l'esperance extravagante de savoir autant que Dieu, dont ils furent flatez par le pere du mensonge, & à laquelle il n'auroit jamais donné entrée dans leur ame, s'ils se fussent conservez dans la soumission qu'ils devoient aux veritez qui leur avoient été declarées par la propre parole de Dieu. Quels châti-

mens n'étoient pas deus à une temerité si criminele, à une presomption si diabolique? L'homme ne meritoit-il pas d'être abandonné aux tenebres de son ignorance & à un aveuglement éternel? O bonté infinie du Pere des misericordes, de ne punir de si grands crimes que par des bienfaits, de ne châtier ce criminel que par des graces! Dieu ne demande rien moins que le sacrifice de nôtre esprit en satisfaction de ce crime. L'homme a pretendu de savoir autant que Dieu, il a preferé son propre savoir à celui de Dieu; il a cru que le fruit défendu, s'il en mangeoit lui seroit, une source de lumiere & de science, bien que Dieu lui eût dit qu'il lui seroit un principe de mort: n'est-il pas juste que cet entendement humain soit humilié, & qu'il païe par sa soûmission à des veritez où il ne voit goute, la presomption qui le flatoit de voir aussi clair que Dieu? *Vous serez semblables à Dieu, vous saurez autant que lui si vous mangez de ce fruit défendu*, dit le serpent

à nos premiers Parens.

C'eſt cette ſoumiſſion à des veritez qui nous ſont inconnuës, à des veritez qui n'ont aucune relation avec nos ſens, qui ſont infiniment au delà de la portée de nôtre raiſon, & où nous ne ſaurions rien comprendre, c'eſt dis-je, cette ſoumiſſion, qui eſt la juſte punition de nôtre orgueil; c'eſt cette ſoumiſſion que l'Apôtre ſaint Paul apele la captivité de nôtre eſprit à l'obeïſſance de la foi; c'eſt cette ſoumiſſion qui fait le fidele & le parfait Catholique. Mais quoi de plus avantageux que ce châtiment? Tous les défauts de nôtre eſprit, ne ſont-ils pas par là tres-heureuſement reparez? Le peché originel nous a rempli de tenebres, & l'éfet de ces tenebres ſont que nos connoiſſances ſont incertaines, baſſes, rampantes, chancelantes & ſujettes à l'erreur; & la ſoumiſſion d'eſprit que Dieu nous impoſe en punition de ce peché, éleve nôtre eſprit à des objets divins & ſurnaturels; elle les delivre de l'incertitude & du danger de l'erreur. Les con-

noissances de la Foi sont tres-infaillibles; & il ne fut jamais dans toutes les demonstrations de la Philosophie & de toutes les sciences humaines ni dans toutes les experiences & dans toutes les raisons des creatures, de certitude comparable à celle de la Foi. De maniere que Dieu trouve dans la punition de nôtre orgueilleuse presomption, la satisfaction de sa justice & de sa misericorde : de sa justice, par le sacrifice admirable de nôtre esprit à croire fermement & sans hesiter des veritez qui nous sont si incomprehensibles, car que saurions-nous comprendre dans les Misteres de la Trinité, de l'Incarnation, & de l'Eucharistie? Dans la rigueur & la durée infinie des peines des damnez, dans les douceurs & la durée également infinies de la felicité du Ciel, & dans les autres veritez que la Foi nous propose? Et n'est-ce pas encore le triomphe de la misericorde de Dieu, de guerir tous les défauts de nôtre esprit par ce sacrifice qui fait son châtiment? La Foi est obscure, je l'avouë, mais qu'il y a de la lumiere dans cette obs-

curité ! Que saint Denis Areopagite a raison d'apeler le Theologique Mistique dans le premier chapitre du livre qu'il a composé de cette science qui ne se conduit que par les lumieres de la Foi, *une obscurité plus que tres-claire qui montre les choses divines & qui dans des tenebres fort sombres fait éclater ce qui est tres-lumineux & découvre des Misteres tres-sacrez qui ne se peuvent ni toucher ni voir, &c.*

De là vient, Mirjamie, la necessité si absoluë & si essenticle de la soûmission dans la Foi. Mais à qui est-ce que nous devons cette soumission ? Est-ce à Dieu immediatement ? Ce n'est pas la soumission qu'il nous demande : il exige de nous une soumission humble, une soumission humiliante, une soumission oposée à l'orgueil de nôtre esprit. Il ne seroit pas necessaire de beaucoup d'humilité pour se soumettre à Dieu immediatement s'il nous parloit & s'il nous reveloit par lui même les veritez ausquelles il veut que nous captivions nôtre esprit. C'est assez qu'il les ait revelées à son Eglise, & que son Fils unique

unique ait paru visiblement en ce monde, qu'il ait de sa propre bouche instruit ceux ausquels il veut que nous soyons soûmis, qu'il ait promis l'infallibilité à l'Eglise, & qu'il l'ait assurée de son assistance & de sa direction.

Il est si vrai, Mirjamie, que la soumission qui fait la perfection de la Foi, regarde l'Eglise, & non pas Dieu immediatement, que j'ose dire que c'est cet ordre qui donne le dernier caractere de certitude à nôtre foi. Qui peut m'assurer qu'une revelation ne soit pas une illusion, à moins qu'elle ne soit autorisée de l'Eglise? Combien de personnes se sont égarées du bon chemin & se sont perduës pour s'être flatées de revelations? Dans la soumission à l'Eglise, il ne sauroit jamais y avoir nul danger d'erreur: & vous devez, Mirjamie, recevoir avec autant de soumission & d'assurance les veritez definies dans l'Eglise par un Concile general, ou par le S. Siege Apostolique, que vous les recevriez de JESUS-CHRIST-même s'il vous parloit immediatement & visiblement: & si par

impossible il y avoit de la contrarieté entre la revelation que vous croiriez venir immediatement de JESUS-CHRIST, & la decision de l'Eglise, vous devriez sans hesiter vous tourner du côté de l'Eglise, preferer sa decision, & croire fermement dans ce cas, que vôtre prétenduë revelation ne seroit qu'une pure illusion, & un artifice du Pere de mensonge transfiguré en Ange de lumiere.

Tant il est vrai, Mirjamie, qu'il est absolument impossible d'être Catholique sans une soumission infinie à l'Eglise que JESUS-CHRIST nous commande d'écouter. De là vous pouvez connoitre quel est l'aveuglement & le malheur de ces orgueilleux qui preferent leur sentiment particulier à celui de l'Eglise. En refusant à Dieu le sacrifice de leur esprit qu'il leur demande, & preferant leurs vuës particulieres, leurs lumieres, leur science & leur jugement au sentiment de l'Eglise, ils se preferent eux-mêmes au Saint Esprit & à ses lumieres dont l'Eglise est la tres-infaillible depositaire. Ils preferent leur raisonnement

à la foi, ils le preferent par conſequent à leur propre ſalut, & ils prennent le même chemin qu'ont ſuivi tous les heretiques : il n'en fut & il n'en ſera jamais aucun, que par le défaut de ſoumiſſion à l'Egliſe.

Il faut, Mirjamie, ſi nous voulons imiter la foi de la tres Sainte Vierge, que nôtre ſoumiſſion ſoit infinie, qu'elle ſoit ſans bornes & ſans reſerve; & loin que nos lumieres particulieres, & les dificultez que nôtre jugement, nôtre ſcience & nôtre étude pourroient nous faire contre les Miſteres de la Religion & contre le ſentiment de l'Egliſe en quelle matiere que ce ſoit, nous puiſſent être une raiſon de nous y oppoſer, elles ne doivent pas même nous en être un ſujet de tentation. Quel merite peut-il y avoir à croire ce que l'on voit, ou ce que l'on comprend? Où eſt la foi, où eſt la ſoumiſſion, où eſt le ſacrifice, de vouloir être ſoi-même la regle de ſa propre creance? De vouloir raiſonner ſur des points decidez, & conteſter contre l'Egliſe? Le vrai Catholique eſt infiniment éloigné de cette diaboli-

que presomption ; & il ne se fait pas moins un plaisir qu'un devoir & un merite, du genereux sacrifice de sa raison & de son jugement, de son étude & de ses lumieres, de même que de celui de ses sens, à l'autorité de la revelation divine, dont on n'est jamais assuré que dans la doctrine de l'Eglise.

La même verité divine qui nous fait adorer Jesus-Christ comme le Chef invisible & immortel de l'Eglise nous doit soûmettre à l'autorité de son Vicaire qui en est le Chef visible à qui ce Souverain Seigneur a commis la charge de tout le troupeau, à qui il a confié les clefs du Ciel, à qui il a imposé l'obligation d'instruire & de confirmer les Fideles en la Foi, & à qui il a formelement promis l'infallibilité dans la doctrine par l'éficace de la priere qu'il a pour cet éfet adressée à son Pere : *j'ai prié pour toi Pierre, que ta foi ne manque jamais.* C'est de là que tous les Saints ont professé une soumission si admirable au trône de saint Pierre ; qu'ils l'ont regardé comme une source vive de lumiere & de verité, & comme le centre d:

l'unité Catholique ; & que saint Ciprien a dit dans sa lettre 55. adressée au Pape saint Corneille, qu'il ne faut point chercher l'origine de toutes les heresies, ailleurs que dans le défaut de soumission & d'obeïssance au Souverain Prêtre qui preside sur toute l'Eglise. Si elle est un celeste édifice, dont les Fideles sont les pierres vives, la soumission au S. Siege Apostolique est le divin ciment qui assemble ces pierres, & qui les conserve dans l'unité de l'édifice sur le fondement que le même JESUS-CHRIST a posé en la personne de saint Pierre ; & qui subsistera jusques à la fin du monde en la personne de ses Successeurs, & soûtiendra toûjours cet édifice contre l'orage & la tempête des heresies : & il faut avoüer avec le même saint Ciprien dans la quarantiéme de ses Epitres, *que Dieu est un, que* JESUS-CHRIST *est un, que l'Eglise est une, & que la Chaire est une, fondée par la parole du Seigneur sur Pierre, & qu'elle est le centre d'où l'unité Sacerdotale tire son origine.* Il faut reconnoitre avec ce digne Prelat & Martir de nô-

tre France saint Irenée dans le chapitre troisiéme de son troisiéme livre contre les heresies, *Que c'est avec l'Eglise Romaine, à cause de sa tres-puissante préeminence, qu'il est absolument necessaire que toute l'Eglise convienne*; d'où suit qu'il n'est aucune Eglise particuliere qui puisse sans se precipiter dans le schisme & dans l'heresie se detacher de la Foi de l'Eglise Romaine. Car que peut-on chrétienement oposer à cette parole de saint Augustin dans la cent soixante-deuxiéme Epistre, *que c'est dans l'Eglise Romaine que s'est toûjours conservée l'autorité supreme de la Chaire Apostolique?* Aussi quand le Concile de Florence n'auroit pas declaré comme il a fait en sa Session 25. dans le decret de la sainte union, *que le Pontife de Rome est le Prince* (spirituel) *de toute la terre, le Chef, le Pere & le Docteur de tous les Chrétiens, & que nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST *lui a donné un plein pouvoir pour paître tout son troupeau, & pour gouverner toute l'Eglise universele*; & quand le Concile de Nicée n'auroit pas long tems auparavant fulminé des

anathemes dans ſon chapitre ou canon trente-neuviéme *contre ceux qui oſeroient nier que le Pontife Romain Succeſſeur de ſaint Pierre ſoit le Vicaire de nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST *ſur tous les peuples & ſur toute l'Egliſe Chrétienne* : ceux qui ſont aſſez malheureux pour contredire à ces veritez fondamentales de la Loi de Grace, ne ſe retranchent-ils pas eux-mêmes du corps miſtique de l'Egliſe, en ſe détachant de ſon Chef viſible qui repreſente ce Chef inviſible qui l'a fondée ſur ſes merites & qui l'a cimentée de ſon ſang? Peut-on Chrétiennement douter que de ſe ſeparer de la doctrine de l'Egliſe Romaine & de la Foi du S. Siege Apoſtolique, ce ne ſoit ſe ſeparer de JESUS-CHRIST-même, & attenter contre l'ordre qu'il lui a plû d'établir en réuniſſant tous les membres de ſon corps miſtique avec le Chef viſible qui le repreſente, & que ce ne ſoit évidemment tomber dans le cas auquel l'Apôtre ſaint Paul aſſure que la damnation éternele eſt infailliblement attachée lors qu'il nous avertit dans ſa lettre aux Romains, *que*

toutes les choses de Dieu sont bien ordonnées : que c'est resister à Dieu-même, que de resister aux Puissances qu'il a établies, & que par cette resistence l'on ne gagne rien moins que la damnation ?

Le desir extréme dont je me sens penetré de procurer aux nouveaux Catholiques leur parfait afermissement dans la Foi, & de contribuer par ce moyen à leur salut, bien que je leur reserve un ouvrage plus étendu sur cette matiere, ne me permet pas de perdre l'ocasion qui se presente ici, de leur inculquer ces veritez essentieles à la Foi Catholique qu'ils ont embrassée. Et si ce que je leur dis ici en passant n'est pas sufisant pour les en convaincre aussi parfaitement qu'en sont convaincus tous les vrais Catholiques, qu'ils se donnent la peine de lire dans les Epitres de saint Jerôme au Pape saint Damase, la soumission indicible de ce grand Saint de ce grand Docteur de l'Eglise au S. Siege de Rome dans la doctrine & les matieres de la Foi; qu'ils jettent les yeux, s'ils sont capables de cette lecture,

dans la somme du Docteur Angelique, & dans ses divins livres contre les erreurs des Gentils ; qu'ils considerent la conduite qu'ont observée ces trois Seraphins de l'Eglise, ces hommes Apostoliques si remplis de l'esprit de JESUS-CHRIST, saint Dominique, saint François & saint Ignace, dans la fondation de leurs saints Ordres où rien n'est plus grand que leur dependance de l'autorité du saint Siege, & leur soumission à la Foi de l'Eglise Romaine ; & ils reconnoitront dans les écrits & dans la conduite de ces organes du Saint Esprit, & generalement dans celle de tous les Saints, que c'est prétendre le jour sans la lumiere du Soleil que de pretendre la qualité de Chrétien, sans la soumission au S. Siege Apostolique & à l'Eglise Romaine.

Quant à vous, Mirjamie, faites-vous un devoir essentiel de cette vertu ; & si vous ne voulez perdre tous les droits que les merites d'un Dieu crucifié vous donnent à la vie éternelle, défiez-vous comme vous feriez de l'Antechrist, de tous ceux dont la

conduite ou les ſentimens vous paroitront le moins du monde portez au ſchiſme, & dont vous reconnoitrez la mauvaiſe foi dans le défaut de ſoumiſſion à l'autorité de l'Egliſe.

L'UNIVERSALITE'.

Deuxiéme Condition de la vraie Foi.

L'Univerſalité eſt la vraie pierre de touche pour connoitre le Catholique & le diſtinguer de l'heretique. La raiſon eſſenticle de ce point fondamental de Religion, ſe tire de la verité infaillible de la revelation divine, qui nous eſt declarée dans la doctrine de l'Egliſe, où il eſt impoſſible que l'erreur trouve le moindre apui, & de laquelle on auroit lieu de ſe méfier en toutes choſes ſi on pouvoit y être trompé en une ſeule. C'eſt pourquoi l'injure que l'on fait à Dieu pour reſiſter à un ſeul point decidé dans l'Egliſe, n'eſt pas moindre que ſi l'on reſiſtoit à tous les Miſteres. Ne craignez donc jamais, Mirjamie, de vous tromper, en tenant pour heretique

celui que vous verrez manquer à un ſeul des points de la Foi, quelque ferme qu'il vous paroiſſe dans tous les autres. Qu'on ne ſe flate donc pas de dire : je crois à la Trinité, à l'Incarnation du Fils de Dieu, à la realité de l'Euchariſtie, à la Reſurrection des morts : mais ſi je doute du Purgatoire, ou du pouvoir des Saints & de l'utilité de leur invocation, & de la veneration de leurs reliques & de leurs images. Je crois bien au nombre ſeptenaire des Sacremens, mais je ne croi pas touchant celui de la Penitence, par exemple, que l'abſolution ait veritablement la vertu de conferer la grace & de reconcilier le pecheur avec Dieu, ni qu'elle ſoit autre choſe qu'une ſimple declaration de ces éfets, ni que les Prêtres ſoient autre choſe que de ſimples Miniſtres qui declarent par forme de jugement ce qui ſe fait dans le Ciel, car je ne ſaurois croire qu'ils ayent le pouvoir de remettre les pechez. J'ai peine à croire que la Confeſſion ſecrete & auriculaire des pechez ait été de tout temps pratiquée de la maniere qu'elle ſe pratique ſecre-

tement avec la methode de donner l'Abſolution avant l'accompliſſement de la penitence impoſée. J'ai de même, peine à me perſuader que l'attrition qui n'eſt qu'une douleur des pechez par la conſideration de leur laideur, ou par la crainte des peines de l'enfer, bien qu'elle ſoit accompagnée de l'eſperance du pardon & de la reſolution de ne plus pecher, pûiſſe ſufire pour recevoir la grace dans le Sacrement de la Penitence; ni que l'Abſolution puiſſe être utilement donnée ſi ce n'eſt à ceux qui ſont, auparavant que de la recevoir, parfaitement reconciliez avec Dieu par la contrition animée de la charité qui vivifie l'ame. Quand vous ne ſeriez, Mirjamie, que dans une ſeule de ces erreurs, vous ſeriez heretique, parce que le contraire de toutes ces erreurs a été expreſſement defini dans le ſaint Concile de Trente, & qu'en matiere de Foi, qui manque à un point, manque à tous. La Foi eſt indiviſible, elle ne ſouffre ni diviſion, ni reſerve, ni exception, ni partage.

Piquez-vous donc, Mirjamie;

comme d'un devoir essentiel à vôtre salut, de la qualité de Catholique, mais ne vous flatez pas de la meriter si vôtre foi n'est universele. Ne pensez pas, que parmi les erreurs que je viens de toucher en passant, il y en ait quelqu'une peu importante; & gardez-vous comme d'une erreur pernicieuse de vous imaginer que parmi les veritez decidées il y en ait de peu de consequence; & qu'il n'y a pas grand mal, par exemple encore, de croire que nôtre Seigneur n'a pas soufert la mort pour tous les hommes; qu'il y a de l'impossibilité dans les divins Commandemens; qu'on ne resiste jamais à la grace, qu'il n'y en a point de purement sufisante, mais que toutes les graces sont eficaces, & qu'elles entrainent necessairement la volonté; & que la liberté d'indiference n'est pas necessaire au merite ni au demerite, ou que ces erreurs ne sont pas dans le livre & le sens de *Jansenius*: que nous avons perdu le franc arbitre par le peché originel, & que nous n'agissons plus que necessitez au bien ou au mal par la grace ou par la concupis-

cence; que toutes les actions qu'on fait en état de peché mortel quelles qu'elles soient, sont autant de pechez. Ces erreurs, & en un mot toutes celles que l'Eglise a condamnées nous doivent être un objet éternel d'aversion; & tous les points que l'Eglise a decidez nous doivent être éternelement des veritez divines. Il n'y a rien de petit en matiere de Foi; tout y est grand, tout y est divin, tout y est essentiel; rien n'y est mis en opinion & en doute; rien n'y est laissé dans l'indifference.

L'Eglise est selon saint Paul la colonne & le firmament de la verité, mais une colonne ferme, solide & inébranlable: un firmament infiniment élevé au dessus de l'incertitude, de l'instabilité & de la bassesse de toutes les sciences humaines. Il sufit de manquer à un seul point pour manquer à tous: car la Foi étant, comme j'ai dit, indivisible, il est impossible de perdre la Foi d'un seul point sans la perdre de tous les autres. Mais quoi, pour ne pas croire, par exemple la grace sufisante; est-ce avoir renoncé à la

Foi de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie & des autres Misteres? Ouï c'est avoir renoncé à cette Foi, soit qu'on croie ou qu'on ne croie pas ces Misteres. Car si on les croit, ce n'est plus d'une foi divine & surnaturele, mais d'une foi purement naturele, forcée & contrainte, par des motifs ausquels on ne sauroit resister, ainsi que l'Apôtre saint Jacques dit que les demons croient & qu'ils fremissent de rage. Peut-on dire que les demons qui ne doutent nulement de la verité de la Trinité, de l'Incarnation, & de l'Eucharistie, ayent une foi divine de ces Misteres? Y peut-il avoir dans ces Anges damnez quelque chose de surnaturel? nullement. Telle est la creance, de quiconque a renoncé à une seule verité catholique; il n'a plus la foi divine & chrétienne d'aucune autre.

La raison évidente de cela est; que la foi divine qui nous fait Chrétiens, est celle qui est necessairement dependante de la revelation divine entant qu'elle est proposée par l'Eglise; de maniere que la soumission & la resistance à cette divine revelation, con-

ſiſte preciſement dans la ſoumiſſion ou la reſiſtance à l'autorité de l'Egliſe. D'où il ſuit, comme dit tres-bien le Seraphique Docteur ſaint Bonaventure, que de ne croire que ce qui nous plait, & ne pas croire ce qui ne nous plait pas; des points de la foi de l'Egliſe, en recevoir quelques-uns, & rejetter les autres, ce n'eſt pas prendre l'Egliſe pour la regle de nôtre foi, mais nôtre propre jugement: & partant ce n'eſt pas croire d'une foi divine & dependante de l'autorité divine, les veritez qu'on croit; mais c'eſt les croire d'une foi naturele & humaine, & dependante de nôtre caprice & de nôtre raiſonement.

Voyez, Mirjamie, ce que c'eſt que de n'avoir pas une foi univerſele; c'eſt n'en avoir point du tout: c'eſt ſe rendre, pour un ſeul point, coupable de tous les autres, ainſi que dit l'Apôtre ſaint Jacques, *qui offendit in uno factus eſt omnium reus.* Un ſacrifice humble & genereux de nos lumieres particulieres & de nôtre jugement, aux lumieres & au jugement de l'Egliſe, eſt le ſeul remede à cet extreme malheur,

& le ſeul moyen de mouler heureuſement nôtre creance ſur celle de MARIE, la divine Maîtreſſe de nôtre Foi.

LA VIE.

Troiſiéme Condition de la vraie Foi.

IL eſt vrai, que la Foi, bien qu'elle ſoit morte, pourvû que d'ailleurs elle ait les conditions neceſſaires à ſon integrité, ſufit pour faire le Chrétien & le Catholique, mais elle ne ſufit pas pour faire le Saint; elle eſt inutile pour le ſalut, ſi elle n'eſt vivifiée, & unie dans l'ame avec la grace & la charité qui eſt la vie ſurnaturele & divine. La tres-Sainte Vierge, Mirjamie, dont vous deſirez d'imiter la foi, demande deux éfets dans la vôtre, qui ſeront les marques tres-ſeures de ſa vie. Le premier: un zele conſtant, inflexible & plein de vigueur contre tout ce qui a la moindre aparance d'opoſition avec la Foi de l'Egliſe Romaine, qui eſt la ſeule foi Catholique: & le ſecond: une vie conforme à cette Foi.

Ce n'est pas assez d'avoir une extreme aversion pour l'erreur : il en faut avoir autant pour les personnes qui en sont notées, & pour les livres qui l'enseignent ou qui l'apuyent. Piquons-nous, Mirjamie, piquons-nous, si nous aimons la tres-Sainte Vierge, de verifier en nos personnes l'inimitié que Dieu se glorifie d'avoir mise entre elle avec ses enfans, & le serpent avec les siens. Paroissons, posterité, fruit & enfans de MARIE dans cette inimitié irreconciliable : & ne nous rendons jamais traitables à ceux qu'il nous constera être énemis des Sacremens, par exemple, du culte & du service de la tres-Sainte Vierge, & de la doctrine de l'Eglise & de sa conduite, qu'autant que nous pourrons esperer de pouvoir contribuer à leur conversion. Ofrons avec assiduité nos prieres particulieres pour leur amandement. A cela prés, n'ayons que du mépris & de l'aversion pour ces énemis de Dieu & de sa sainte Mere ; & ne craignons jamais de blesser la charité, ni de nous tromper dans nôtre jugement, d'avoir en cette esti-

me toutes les personnes qui ne sont pas pures & irreprehensibles en la foi.

Je ne vois rien de plus essentiel dans les devoirs de nôtre amour envers la tres-Sainte Vierge, & à plus forte raison envers la verité Incarnée son divin Fils, que cette extréme aversion des heretiques & de toutes les personnes qui ne se metent pas en peine d'en éviter l'aparance. De quelle maniere nous est-elle inspirée cette juste aversion dans l'Ecriture sainte? *Qu'il ne vous arrive jamais*, nous dit S. Paul dans sa premiere lettre aux Corinthiens, *de prendre aucune refection avec ces gens-là*; mais que S. Jean pousse bien plus loin les éfets de cette aversion! Il ne nous pardonneroit pas même le commerce d'un simple salut exterieur: *Si quis venit ad vos*, dit-il dans sa seconde Epitre, *& hanc doctrinam non affert, nolite eum recipere in domum, nec ave ei dixeritis.* C'est, Mirjamie, à l'heure de la mort que nous connoîtrons mieux que presentement, par le bonheur de nôtre experience, & par les torrens de joïe qui inonderont dans nos Ames, com-

bien cette conduite saintement passionnée contre tout ce qui est suspet de la moindre ombre d'aliance avec la mauvaise doctrine, aura plu à la Mere & à la Maîtresse de nôtre foi. Car c'est la gloire de la foi tres-sublime, tres-parfaite & tres-heroïque de MARIE d'être éternelement incapable d'aucun traité de paix ni de treve ni d'aucune sorte d'acommodement avec l'erreur, ni avec ceux qui la professent ou qui la favorisent, ou même qui la tolerent.

De tous les Livres dont le juste zele de vôtre foi, Mirjamie, vous doit inspirer un extréme aversion (sans parler de ceux qui portent ouvertement le nom des Auteurs heretiques, & dont le venin est assez découvert pour les faire avoir en horreur) il y en a cinq principalement bien qu'ils ne soient pas les seuls. Le 1. l'*Augustinus*, dont je vous ai déja parlé dans le quatriéme Chapitre de la premiere Partie de ce Livre, dont *Cornelius Jansenius d'Ipre* est auteur, (& non pas *Cornelius Jansenius* Evéque de Gand, à quoi il faut pren-

dre garde, car c'est un bon auteur) c'est un Livre qui ne tend qu'à renouveler toute la doctrine de Calvin dans les matieres de la grace, & à corrompre non seulement la foi, mais encore les mœurs, par les consequences de sa doctrine Heretique. Ceux qui s'obstinent dans le parti de ce Livre condamné par les Bules de trois Papes receuës de toute l'Eglise, ne font pas seulement connoître leur infidelité envers l'Eglise, mais encore leur peu de zele pour la juste gloire des fleurs de lis; puisque toute la terre est imbuë de l'atentat sacrilege du même Auteur, qui a fait & publié un Livre, ou pour mieux parler, un infame libelle intitulé *Mars Gallicus*, rempli de calomnies abominables contre la sacrée personne des Rois Tres-Chrêtiens.

Le 2. Livre dont j'ai à cœur de vous inspirer l'aversion est celui qui est si mal à propos intitulé, *Avis salutaire de la Bienheureuse Vierge à ses Devots indiscrets*, dont je vous ai parlé dans le même Chapitre, & qui n'a été fait que pour aneantir le ser-

vice de cette divine Mere, & éloigner les fideles de sa devotion.

Le 3. Livre est celui dont le titre est: *Le Nouveau Testament de N. S. J. C. selon l'edition vulgate, avec les diferences du Grec : Imprimé à Monts.* La fausseté de ce titre devroit sufire pour rendre ce Livre suspet. Il ne fut jamais imprimé *à Monts* : La premiere Impression s'en fit *à Amsterdam* par le soin des Calvinistes, quoi que les Auteurs de ce pernicieux livre aïent mis sur le Frontispice, qu'il a été Imprimé *à Monts* pour couvrir par cette suposition l'óprobre de sa naissance. C'est ce qui a été verifié avec évidence sur des faits & des preuves sans replique, par le défunt R. P. *Annat* assez connu par le saint nom de son Ordre, par l'importance de ses Ecrits, & par ses augustes emplois, dans un tres-solide Ecrit qu'il a donné sur ce sujet au public. Et si cette Impression est dite de Monts, tant dans l'Arrêt que dans la Bule le Decret & les Ordonnances de sa condamnation, ce n'est que par raport au titre qui le porte ainsi. Mais

la fausseté de ce titre est bien plus grande en ces mots ; *Selon l'Edition vulgate*, qui est la seule Edition de l'Ecriture sainte, canonique, autentique & aprouvée de l'Eglise, que le Concile de Trente *défend de rejeter sous quelque pretexte que ce puisse être*, & avec laquelle, la Traduction dite de Monts n'a nulle conformité, ainsi qu'il est déclaré dans la Bule de sa condamnation, & qu'il conste fort clairement dans une infinité de falsifications qui n'ont aucun apui dans la vulgate, ni même dans le texte Grec. La plus intolerable fausseté du titre de ces Livres est dans le nom qui lui est indignement donné de *Nouveau Testament de N. S. J. C.* Un nom si saint peut-il convenir à un Livre reprouvé de l'Eglise ? L'Eglise est-elle capable de rejeter le Nouveau Testament de N. S. J. C. ? Et n'est-ce pas assez que nous sachions que c'est le sort de ce Livre, pour le dépouïller d'un si auguste nom ?

Voici, Mirjamie, en peu de mots les prejugez Catholiques & invincibles contre ce faux Nouveau Testa-

ment, outre ce que j'ai dit de sa diference d'avec le vulgate, & le Grec, dans ses passages falsifiez. 1. Il n'a été fait que pour apuyer toutes les heresies qui ont jamais été; Il n'en est memoire d'aucune qui ne soit favorisée dans cette traduction, sur tout celles de Luther, de Calvin, & de Jansenius.

2. Cette Traduction est conforme dans ses falsifications avec les Bibles de Geneve, & les commentaires & explications de Luther, de Calvin, de Brencius, & des autres heretiques du dernier siecle. On sera convaincu de ces veritez par la lecture de l'excelent Livre du R. P. Maximin d'Aix Capucin, contre le Nouveau Testament de Monts, où sont doctement & sincerement ramassez plus de cent passages corrompus de ce Nouveau Testament, en faveur de toutes les heresies, & où ces passages sont confrontez literalement & mot à mot avec les falsifications des Bibles de Geneve, & les autres que j'ai dites.

3. Un Roi si Chrêtien & si sage que LOUÏS LE GRAND, ne doit pas être

être soupçonné d'inconsideration dans l'Arrét de son Conseil d'Etat rendu, Sa Majesté presente, le 22. Novembre 1667. Signé LOUÏS: Ce grand Monarque bien informé des qualitez de ce pernicieux Livre, par des Prelats recommandables en savoir & en pieté, nommement par les défunts Archevéques de Rheims & de Paris, Antoine Barberin Cardinal, & de Pere-fixe, qui furent les premiers qui le condamnerent dans leurs Dioceses, & en defendirent la lecture sous peine d'excommunication actuele, en défend l'impression & la vente dans son Roiaume; & agissant en cette ocasion, ainsi qu'en tout autre, en vrai fils aîné & protecteur de l'Eglise, sans porter la main sur l'encensoir, il se contente de donner pour raison de son Arrêt, *qu'il est dangereux d'exposer au public des versions de la Sainte Ecriture sans la permission & aprobation des Evéques de France; que celle-ci est sans nom d'Auteur, & que les personnes qui sont censées l'avoir composée & mise au jour sont notoirement desobeïssantes à l'Eglise.* Le zele du Roi a

été saintement secondé de celui de quantité de grands Prelats qui ont condamné le même Livre : & bien que leurs Ordonnances ne puissent obliger ni leurs censures lier, que les Fideles de leurs Dioceses, elles ne laissent pas de faire un grand éfet dans l'esprit de toutes les persoinnes bien intentionnées.

Le jugement de l'Eglise est le 4. & le plus fort prejugé contre ce Livre. Deux Papes Clement IX. & Innocent XI. ont parlé sur ce sujet à toute l'Eglise avec tant de clarté, que rien ne sauroit excuser la desobeïssance de quelques obstinez. Clement IX. par sa Bule *Debitum Pastoralis Officii* 20. April. 1668. declare la traduction du Nouveau Testament de l'Impression dite de Monts, *Temeraire, pernicieuse, diferente de la vulgate, contenant une doctrine dangereuse, & propre à seduire la simplicité des Fideles*, & il en défend la lecture & la conservation de ce Livre en quelque lieu qu'il ait été imprimé ou qu'il le puisse être à l'avenir, sous peine d'excommunication actuele ; & la même cen-

ſure avec les mêmes défenſes ſont renouvelées dans le Decret de la ſacrée Congregation des Cardinaux dite *de l'Indice* ſous le Pape Innocent XI. du 19. Septembre 1679. A quoi il faut ajoûter, que cette Bule étant jointe au conſentement formel du Roi, en vertu du ſuſdit Arrêt, & à celui de pluſieurs Prelats de France qui ont expreſſement condamné ce Livre, & à l'aquieſcement de tous les autres Evéques dont aucun ne s'y eſt opoſé, c'eſt une marque inconteſtable de l'unanimité de l'Egliſe en ce point: & il ne reſte aucun pretexte à la deſobeïſſance de ceux qui par l'uſage de ce Livre ſe precipitent dans l'excommunication actuele, & dans la diſgrace de Dieu.

Ce que je ne ſaurois aſſez admirer ici, Mirjamie, eſt que parmi des perſonnes de vertu, craignant Dieu, & bien intentionnées, il s'en puiſſe trouver qui ne veuillent pas ouvrir les yeux à l'hipocriſie, & à la ſainteté afetée fauſſe & artificieuſe de certains perſonages remplis d'un zele diabolique, pour ce Livre? Peut-on bien ſa-

gement se persuader que ce soit l'esprit de Dieu qui conduit ces gens-là? L'esprit de Dieu inspire-t'il la desobeïssance? Qu'il faut être preocupé, pour ne pas se rendre à cette consideration! Les Epitres de S. Paul & toute la sainte Ecriture ne nous prechent rien tant que l'obeïssance; & vous voulez que des gens qui ne se soûtiennent que par la desobeïssance, qui méprisent les censures de l'Eglise, qui font courir continuelement de Livres, & qui emploient, comme ont fait Luther, Calvin & les heretiques de tous les siecles, mile artifices pour défendre leur Doctrine, leur cabale, & leurs maximes, soient de grands Saints? Ne faut-il pas être dans un étrange aveuglement pour ne reconnoître ces gens-là, au caractere de Lucifer qui est la superbe & la desobeïssance? Ne faut-il pas être bien énemi de son propre salut pour confier la conduite de son ame à cette sorte de Directeurs, & pour les écouter au mepris de l'Eglise? Ne savons-nous pas, & n'est-ce pas JESUS-CHRIST Nôtre Seigneur, qui le

dit, qu'il y a de faux Prophetes, & des Loups revétus de la peau des brebis? Et de qui eſt-ce que ſe pourront verifier ces divines paroles, ſi elles ne ſe verifient de ces gens-là? Car enfin quel interêt peuvent-ils avoir de vouloir donner à l'Egliſe avec tant d'artifices & d'opiniatreté un Evangile qu'elle ne veut pas? Elle s'eſt paſſée depuis tant de ſiecles du Nouveau Teſtament de Monts, ne pourra-t'elle pas s'en paſſer encore? Pourquoi ſe mettent-ils tant en peine de lui rendre un ſervice dont elle n'a nul beſoin, & de vouloir encore malgré ſes défenſes le lui faire accepter, & donner à ſes enfans, aux oüailles de JESUS-CHRIST un pâture, que ſon Vicaire chargé du ſoin de les paître, le Paſteur, dis-je, de tous les Fideles, ne leur juge pas être convenable? Quel peut être leur motif dans une ſi orgueilleuſe conduite? Eſt-ce la gloire de Dieu? Eſt-ce le ſalut des ames? Quoi! Dieu eſt-il glorifié, & les Ames ſont-elles ſecouruës par la deſobeïſſance à l'Egliſe, & par le mépris de ſes cenſures?

Ne craignez donc jamais, Mirjamie, de vous tromper, ſi vous tenez pour ſuſpets en la foi, ceux qui vous conſeilleront la lecture du Nouveau Teſtament de Monts. S. Jerôme decide en Docteur Catholique que d'entendre l'Ecriture Sainte dans un autre ſens que celui du S. Eſprit, bien que l'on ne ſoit pas ouvertement ſeparé de l'Egliſe, on ne laiſſe pas d'être heretique. Ce n'eſt pas des particuliers, quelques Doctes qu'ils ſoient, que nous devons aprendre le veritable ſens de l'Ecriture, mais de l'Egliſe. Voici les paroles de ce Saint dans ſon commentaire ſur le Chapitre 5. de l'Epitre aux Galates, qui doivent faire trembler tous les Partiſans du Nouveau Teſtament de Monts: *Quicumque aliter Scripturam intelligit, quam ſenſus Spiritus Sancti flagitat, quo ſcripta eſt, licet de Eccleſia non receſſerit, tamen hæreticus poteſt appellari.* Peut-on douter que d'entendre la Sainte Ecriture dans un ſens condamné de l'Egliſe, ce ne ſoit l'entendre dans un ſens diferent de celui du S. Eſprit?

S. Jerôme étoit le plus grand Docteur en l'Ecriture Sainte qui ait jamais été aprés les Apôtres. Jamais esprit ne fut plus soûmis que celui de ce veritable Saint au S. Siege Apostolique. S. Augustin proteste écrivant contre les Manicheéns, qu'il *ne croyoit pas même à l'Evangile s'il n'y étoit porté par l'autorité de l'Eglise Catholique*, & ces gens-là qui veulent nous donner un Evangile de leur façon & de leur sens en depit de l'Eglise, ont l'éfronterie de se dire Disciples de S. Augustin ! Ne devroient-ils pas pour le moins sous l'autorité d'un si grand nom avoir le courage de se faire connoître plus particulierement? C'est une chose bien admirable, qu'un si excellent Livre, ne sauroit être avoüé par son Auteur ! Qui est l'Auteur du Nouveau Testament de Monts ? On n'en sait rien qu'à la sourdine & parmi la cabale seulement. Est-ce là un petit prejugé contre ce fruit monstrueux que de faire de la honte à son Pere ? On fait courir quantité de Livres pour soûtenir celui-là. Il ne faut pas s'en surprendre.

Ce Livre ſe doit tout à la deſobeïſſance ; il ne ſauroit ſe conſerver que par elle : mais qui ſont les Auteurs de ces Livres ? Pas un n'oſeroit y mettre ſon nom : car il eſt naturel, dit nôtre adorable Sauveur, à ceux qui font le mal, de chercher les tenebres.

Ne vous ſurprenez pas, Mirjamie, ſi je m'étens un peu dans cette matiere : Il s'agit d'un point eſſentiel à la vraie Devotion à la Mere de Dieu, & à vôtre ſalut : Il s'agit de l'Ecriture Sainte ; c'eſt tout dire. Rien n'importe tant à l'Egliſe que la conſervation de la pureté de ce divin Livre dont le S. Eſprit eſt l'Auteur, & qui eſt la premiere & la plus neceſſaire regle de nôtre foi. D'où il eſt évident que le Nouveau Teſtament de Monts eſt un Livre tres-pernicieux, un Livre dicté par le malin Eſprit : puiſque c'eſt l'Ecriture Sainte corrompuë & falſifiée, & par conſequent le plus fin artifice de l'hereſie pour s'établir ſous la fauſſe aparence de la parole de Dieu. L'on ſait bien que ç'a été la ruſe des heretiques de tous

les siecles de falsifier la sainte Ecriture pour insinuer par ce diabolique moyen, leurs erreurs: Si vous prenez la peine de lire le Livre du P. Maximin d'Aix, & des autres Auteurs Catholiques qui ont travaillé sur cette matiere, vous verrez tres-clairement que le Nouveau Testament de Monts est beaucoup plus falsifié que toutes les Bibles de Geneve: & vous conviendrez avec moi, que pour lui donner un nom plus juste; il faut l'apeler desormais *Le Nouveau Testament des Demons.* Car selon le dire de S. Jerôme, de l'Evangile de Jesus-Christ, lors qu'on le falsifie, on en fait l'Evangile du Diable. C'est ainsi qu'il écrit contre les heretiques Morcion & Basilides dans son commentaire sur le 1. Chapitre de l'Epitre aux Galates: *Marcion & Basilides non habent Dei Evangelium..... Grande periculum est in Ecclesia loqui, ne forte interpretatione perversâ, de Evangelio Christi, fiat Evangelium hominis, & quod pejus est, Diaboli.*

Ne pensez pas, Mirjamie, que

mon dessein soit de vous éloigner de la lecture de l'Ecriture Sainte. Vous n'en sauriez faire une meilleure. Laissez dire aux Calvinistes que l'Eglise Catholique interdit à ses enfans la lecture de la Sainte Bible : mais laissez leur dire aussi qu'elle la permet indifferemment à toutes sortes de personnes, sans distinction d'âge, de sexe, de condition, & de profession. Cette liberté generale de lire l'Ecriture Sainte, & cette conduite de la mettre sans distinction indifferemment entre les mains de tout le monde, est la liberté & la conduite de l'Eglise de Geneve, mais non pas de la sainte Eglise Romaine. Cette sage Mere toûjours conduite par le S. Esprit ayant veu par l'experience de plusieurs siecles, les mauvais éfets que la liberté generale de la lecture de la sainte Bible en langue vulgaire a produits par les falsifications des heretiques, & par l'ignorance & la presomption d'une infinité de Catholiques, qui se sont par-là precipitez dans l'heresie, a trouvé à propos de regler cette liberté, & de faire là des-

ſus des loix auſquelles tous les bons Catholiques font gloire d'obeïr, & dont l'Obſervance leur ſeroit fortement recommandée par tous les ſaints Peres & Docteurs des ſiecles paſſez s'ils vivoient en celui-ci.

Vous n'avez, Mirjamie, qu'à jetter les yeux dans le Concile de Trente, & vous y trouverez à la fin, dix Regles touchant les Livres qu'il faut lire ou ne pas lire, dreſſées par une deputation expreſſe du même Concile, & confirmées par les Bules de deux Papes Pie IV. & Clement VIII. qui en commandent l'Obſervance dans toute l'Egliſe. La quatriéme de ces Regles contient ces trois points. 1. *Que l'experience a fait manifeſtement connoître que ſi l'Ecriture Sainte en langue vulgaire eſt permiſe indiferenment à toutes ſortes de perſonnes, il leur en revient à cauſe de la temerité de pluſieurs, plus de dommage que d'utilité.* 2. *Il eſt défendu aux particuliers de lire l'Ecriture Sainte en langue vulgaire, même les traductions des Auteurs Catholiques, ſans en avoir la permiſſion en écrit de l'Evéque ou*

de l'Inquisiteur, qui sont exhortez de bien considerer à quelles personnes ils la donneront, afin de ne la donner qu'à ceux qu'ils jugeront n'en pouvoir recevoir aucun dommage au prejudice de leur foi. 3. Il est défendu de donner l'absolution dans le Sacrement de Penitence à ceux qui sans cette permission en écrit, oseront lire ou même garder l'Ecriture Sainte, jusques à ce qu'ils l'aient rendue à l'Ordinaire; c'est à dire à l'Evéque. Il a été fait en plusieurs Conciles Provinciaux des Decrets conformes à celui de ce Concile General. En voici un du dernier Concile Provincial de Narbonne de l'an 1609, confirmé par la sacrée Congregation des Cardinaux, dite, *du Concile. Qu'il ne soit loisible à personne de lire ni même d'avoir dans la maison la sainte Bible en langue Françoise, sans en avoir obtenu la permission de l'Evéque ou de son Grand Vicaire, laquelle permission ils n'acorderont qu'aprés avoir vû, lû, & aprouvé ladite Bible, de peur que le venin rependu par les heretiques dans plusieurs traductions de la Sainte Ecri-*

ture, qui se glisse finement, n'infecte les ames pieuses.

L'usage de l'Ecriture sainte avec soumission à ces loix de l'Eglise, ne pourra, Mirjamie, que vous être tres-salutaire : Il est neanmoins indubitable, qu'il seroit plus avantageux pour le bien spirituel des Fideles, de laisser aux Theologiens, aux Predicateurs, aux Pasteurs, aux Directeurs, aux Confesseurs, & aux Professeurs, la lecture de la sainte Bible, & d'exhorter les autres à la lecture des livres de Devotion, de la Vie des Saints, de l'Imitation de J. C. des Oeuvres de Grenade, de S. François de Sales, de Jean-Bâtiste S. Jure, &c. étant tres-seur que par cette lecture on s'attireroit dans l'ame toute la substance de l'Ecriture sainte que ces Livres de spiritualité contiennent, ainsi que l'enfant tire par la mamelle, la substance du pain & des autres alimens solides qu'il ne pût prendre en leur propre espece, mais seulement convertir en lait.

Le quatriéme livre dont je souhaite vous inspirer l'aversion est ce-

lui qui a pour titre : *Explication de S. Augustin & des autres Peres Latins sur le Nouveau Testament.* C'est un livre sans nom d'Auteur, mais composé fort artificieusement pour insinuër le venin. La severité de sa morale deguisée n'est bonne qu'à ouvrir la porte au libertinage, & à corrompre entierement les mœurs. La detestable erreur de Calvin, que Dieu crée une partie des hommes pour l'Enfer à dessein de tirer la gloire de sa justice de leur damnation, y est nettement établie. *Judas se pend aussi-tôt aprés sa trahison* (est-il dit dans ce Livre, page 199.) *Il fait voir que nous ne sommes en ce monde, que pour acomplir les desseins de Dieu ou en bien ou en mal, & pour servir à sa justice ou à sa misericorde : aprés qu'il a tiré de nous cét usage, nous mourons afin de n'être inutiles en ce monde*, & à la page 303. *Qui sait à quoi Dieu nous a destinez en nous choisissant, & quel usage il lui plait de tirer de nous ? Judas fut choisi dit ce Pere* (S. Augustin) *mais pour un usage bien diferent des autres Apôtres :*

electus est ille, sed ad aliud: electi undecim ad opus probationis, electus unus ad opus tentationis. Voilà le discours de cét Auteur peu sincere qui ne marque pas de quel endroit des œuvres de S. Augustin il a tiré cette Doctrine Calviniene: c'est son artifice, de n'indiquer pas les endroits des Peres qu'il cite, pour éviter d'être convaincu de mauvaise foi dans ses citations tronquées ou suposées & contraires au veritable sens des SS. Docteurs.. Il établit ensuite de ce que je viens de dire, que Dieu pousse au peché ceux qu'il a créez pour l'enfer, abusant pour soûtenir cette impieté, de ces paroles de l'Evangile: *quod facis fac citò.* Voici son discours à la page 200. *L'on peut dire que Dieu n'a point de plus horribles vengences contre un impie que lors qu'il le porte dans l'excez qui paroit ici de Judas.* Et à la page 601. *Un des plus grands éfets de la colere de Dieu sur une ame est, lors qu'au lieu de l'arréter dans ses desseins, non seulement il lui laisse executer ses mechans desseins, mais qu'il la pousse*

même, & qu'il la presse en quelque sorte de le faire: faites au plûtôt ce que vous faites.

Ce ne seroit jamais fait s'il faloit raporter toutes les erreurs de ce livre qui n'a été fait que pour apuyer la traduction du Nouveau Testament dite de Monts où les mêmes erreurs sont insinuées dans ses falsifications.

Ces livres, quelque deguisé qu'en soit le venin, ne tromperont jamais les bons Catholiques qui sont bien affermis dans cette verité essenticle en matiere de salut : qu'il n'y a point d'autre chemin pour le Ciel que celui de la Doctrine Catholique Apostolique & Romaine, qui nous aprend que Dieu n'a jamais creé personne pour l'enfer, qu'il n'a jamais creé personne que pour le Ciel. Que le Fils de Dieu ayant soufert pour tous les hommes sans exception, il n'en est aucun à qui Dieu n'ait preparé & ofert des moyens sufisans à leur salut, & qu'il n'en est aucun de ceux qui se damnent, qui ne se doive imputer la cause de sa perte : & nullement au def-

sein de Dieu ni au défaut de sa grace. C'est la doctrine de l'Eglise & celle des Peres, & de JESUS-CHRIST - même. Tous les livres où le contraire de ces veritez Catholiques se trouve insinué, ne fut-ce qu'imperceptiblement, ne sont que des extraits des livres abominables de Calvin.

Ceux qui protegent ces sortes de livres, qui les debitent, ou qui les tolerent, doivent être avertis, qu'il n'en faut pas davantage pour être mis devant Dieu & dans son jugement au rang des Heretiques. Ils aprendront cette terrible verité de ces quatre ou cinq lignes du grand saint Leon Pape dans le chapitre 15. de son Epitre 93. *Curandum est ergo, & sacerdotali Providentia maximè providendum ut falsi codices à sincera veritate discordes, in nullo usu lectionis habeantur. Apocryphæ autem scripturæ non solum interdicendæ sed etiam penitùs auferendæ sunt, atque ignibus cremandæ; quamvis enim sint in illis quædam quæ videntur sapere speciem pietatis, nunquam tamen vacuæ sunt venenis; unde si quis Episcoporum falsa vel apocrypha haberi per do-*

mos non prohibuerit, hæreticum ſe noverit judicandum: quoniam qui alium ab errore non revocat, ſeipſum errare demonſtrat.

Le cinquiéme livre dont je deſire vous donner de l'averſion, eſt celui qui eſt tres-frauduleuſement intitulé, *De la frequente Communion.* Ce livre n'a été fait que pour abolir l'uſage de ce divin Sacrement, ſous le pretexte ſpecieux de le faire pratiquer avec plus de reverence. S'il falloit s'en tenir à ce livre, perſonne ne devroit avoir jamais le courage de ſe preſenter à la ſainte Table. Il n'exige pas comme une diſpoſition de bienſeance, de conſeil & de perfection, mais de precepte, d'obligation & de neceſſité pour pratiquer ces divins Miſteres, une pureté égale à celle des Anges, une ſainteté conſommée, en ſorte qu'on ne reſſente pas même le moindre mouvement involontaire de ſenſualité: & ſi l'on eſt tombé dans un peché mortel, il faut, ſelon ce beau livre, ſe priver par reſpet & par un eſprit de penitence, tout le reſte de la vie, de la ſainte Table. Car les he-

retiques derniers venus sont tres-certainement autant énemis de la divine Eucharistie que le fut jamais Calvin, & ils n'ont pas moins de desir d'en abolir la memoire, mais ils s'y prennent plus finement. Ils voient bien que de l'ataquer ouvertement en impugnant la realité, comme a fait cet Heresiarque, ils n'y réüssiroient pas ; ils travaillent à la détruire sous pretexte de l'honorer : & on voit assez par les soins infinis qu'ils se donnent, pour aneantir le Sacrement de la Penitence, quelle est leur intention à l'égard de celui de l'Eucharistie.

Si vous desirez, Mirjamie, d'avoir une plus particuliere connoissance des qualitez de ce livre, prenez la peine de lire celui de ce défunt Evêque de Lavaur *François Abra de Raconis* intitulé *Examen & jugement du livre de la frequente Communion* dedié à la défunte Reine Mere de nôtre Roi, de sainte memoire, & vous verrez que les preuves que cet Autheur tres-savant & tres-Catholique donne des *ignorances, des erreurs & des contradictions*, dont celui qu'il examine est rempli sont sans

replique. Il commence par découvrir l'Auteur de ce livre, & donner des preuves demonstratives que ce n'est pas *Arnaud* ce celebre Docteur que la Sorbonne a degradé, & que la justice du Roi Tres-Chrétien a fait fuir hors du Royaume, qui est l'Auteur de ce livre, bien qu'il lui ait donné son nom, mais *l'Abé* dit de *saint Cyran* tres-connu par les grands maux que sa doctrine & sa conduite a causez dans l'Eglise; la peinture que ce digne Evéque fait de ces personnages dispose merveilleusement le lecteur au sentimēt qu'on doit avoir de leur livre.

Les cinq dont je viens de vous parler ne sont pas les seuls dont il faut se garder. Il en est sorti & il en sort presque tous les jours de la même source infecte quantité d'autres; car il y a des gens qui ne s'épargnent nul soin pour s'assurer d'une place dans l'enfer. Je vous conseille, Mirjamie, pour la juste delicatesse de vôtre Foi, de renoncer absolument à tous les livres qui partent de cet endroit-là, & ne vous laisser jamais gagner ni par la politesse du langage, ni par quantité de

bonnes choses qu'ils ne contiennent la plus part du temps, que pour en faire passer des mauvaises ; semblables en cela aux empoisonneurs qui savent faire avaler la potion mortele dans une coupe dorée. Il est essentiel à la perfection de la foi d'avoir une aversion extreme de tous les mauvais livres, non seulement de ceux qui sont nommement condamnez, mais encore de ceux qui sont suspets, quand ce ne seroit que par la seule consideration de leur source.

Les Chrétiens qui ne sont pas penetrez d'un pareil zele, doivent craindre cette formidable parole du Fils de Dieu, *quiconque n'est pas avec moi, est contre moi.* Peut-on se flater d'être du parti de JESUS-CHRIST, si l'on ne se met pas en peine d'empêcher le progrez des mauvais livres, & les maux infinis qu'ils causent au prejudice des ames ? Il n'y a point de neutralité dans les quereles de l'Eglise : ce sont les quereles de Dieu : il faut prendre hautement son parti : & il n'y a ni politique, ni interêt, ni respet humain, ni amitié particuliere, ni complaisance,

ni aucune consideration, qui doive prevaloir au devoir de nôtre zele. Il faut tout faire, il faut tout soufrir & il faut mourir-même s'il en est question, pour le moindre interêt de la doctrine Catholique. On ne se damne pas seulement par la resistance aux reglemens de l'Eglise, mais encore par la seule negligence de ses decrets: selon cette terrible parole d'un disciple de saint Pierre & l'un de ses premiers successeurs le Pape saint Clement dans sa 1. lettre à saint Jacques dit le frere du Seigneur: *In judicio Dei ignis æterni tormenta sustinebit qui Ecclesiastica decreta neglexerit.* Que les mauvais livres ont precipité d'ames dans l'enfer, & qu'ils y en precipiteront encore!

Défiez-vous toûjours, Mirjamie, sans crainte de faire injure à personne, des Directeurs qui vous conseilleront la lecture des livres qui partent de l'endroit contagieux que je vous indique assez clairement: & encore à plus forte raison, s'ils veulent vous dissuader la lecture des œuvres, par exemple de saint François de Sales cet incomparable Directeur, & des autres

Auteurs que j'ai loüez. Croyez-moi, atachez-vous aux livres qui ſont generalement approuvez de tous les bons Catholiques, comme, outre ceux que j'ai dit, le Combat ſpirituel: la Cour ſainte, Rodrigues de la perfection Chrêtienne & Religieuſe, les œuvres du Cardinal de Richelieu: le Chrêtien interieur: le Chrêtien du temps, les œuvres de ſaint Ignace, de ſaint Pierre d'Alcantara, & de ſainte Thereſe, les œuvres d'Abelly, la Theologie afective de ſaint Thomas, la triple Couronne de la Mere de Dieu du P. Poiré; le Paradis ouvert à Philogie du P. de Barri. L'amour de tous les ſiecles envers l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu du P. Fortune du Virail, la veritable devotion à la Mere de Dieu du Pere Craſſet, & ſemblables ouvrages qui contiennent la plus fine moële & la plus pure ſubſtance de la ſainte Ecriture.

Si je vous parois long dans le ſujet que je traite maintenant, conſiderez, Mirjamie, que dans tout ce livre il ne ſauroit y avoir rien de plus eſſentiel à la vraie devotion à la Mere de

Dieu que le chapitre de la Foi: & que de toutes les vertus il n'en eſt pas une de ſi delicate, & où les fautes ſoient ſi importantes. Toute la vie ſpirituele eſt perduë, toute la devotion n'eſt qu'une illuſion, toutes les vertus ne ſont que des ombres, ſans la pureté de la Foi. Quelque bonne mine de devotion que faſſent ceux qui manquent en la pureté de la Foi, toute leur ſainteté n'eſt qu'une impieté. La Foi peut bien être ſans les autres vertus, comme il ſe voit dans le Catholique qui eſt en état de peché mortel, mais il eſt abſolument impoſſible, qu'il y ait une ſeule vertu Chrétienne, ſans la pureté de la Foi, comme on ne vit jamais fleurs ni fruits ni feuilles ni tronc ni branches, ſans racine.

La juſtice eſt un mot qui ſignifie toutes les vertus *& il eſt impoſſible*, dit divinement ſaint Auguſtin au chapitre 5. du Sermon du Seigneur en la Montagne, *que la juſtice ſe trouve où la pureté de la Foi n'eſt pas.* Voilà pourquoi rien n'eſt plus évident que ce que dit Tertulien au chap. 3. de ſon livre des

des Prescriptions *que ce n'est pas par les personnes*, c'est à dire par leurs mœurs quelques saintes qu'elles semblent, *qu'il faut juger de leur foi, mais que c'est par la foi qu'il faut juger des personnes.* Car où la Foi est pure & saine, les personnes peuvent étre bonnes ou mauvaises : mais où la Foi n'est pas pure & saine, il est impossible qu'il y ait rien de bon dans la personne : toute sa sainteté n'est qu'une pure hipocrisie.

Saint Paul nous avertit dans la lettre aux Hebreux, que pour aprocher Dieu, le premier pas est celui de la Foi, & qu'il est absolument impossible de lui plaire sans la Foi. Je vous donne, Mirjamie, le méme avis à l'égard de la tres-Sainte Vierge : il est absolument impossible de lui plaire sans la Foi : le premier pas pour aprocher cette divine Maitresse de la Foi, est celui de cette vertu. C'est pour cela qu'il vous importe tant de vous y perfectionner & de la rendre vive. Vive, dis-je, non seulement par l'extreme aversion des personnes & des livres contraires ; mais vive enco-

re par le fruit des vertus & des bonnes œuvres, ſans quoi la foi eſt morte, ſelon l'avis du Saint Eſprit dans la lettre Catholique de l'Apôtre ſaint Jaques.

Etudiez-vous, Mirjamie, de vivifier continuelement vôtre foi dans toute l'œconomie de vôtre conduite; apliquez les regles de la Foi à toutes vos actions & à toutes vos afaires. Ne vous conduiſez jamais par l'opinion du monde, ni par la mode, ni par le reſpet humain, ni par l'aparance des choſes, mais toûjours par la direction de la Foi. S'agit-il d'une charge, du choix d'état de vie, d'une afaire, d'un emploi? Conſiderez bien meurement ce que la Foi vous enſeigne de la brieveté de cette vie, de la vanité des biens des honneurs & des plaiſirs du monde, de la durée & de l'horreur des peines de l'enfer, des douceurs infinies & de la durée éternele de la vie bienheureuſe, de la baſſeſſe laideur & abomination du peché, de la gloire & des conſolations de la vertu, du merite de la patience, de l'aumône & des autres vertus; conduiſez-

vous toûjours en tout & par tout, par les solides consequences qu'il faut tirer de ces veritez de la Foi. Recevez comme un des plus necessaires avis de la vie spirituele, de vous exciter frequemment à des actes de Foi, sur nos Misteres, sur l'Incarnation de N. S. JESUS-CHRIST, sur sa Naissance, sur sa Vie, sur sa Passion, sur sa Mort. O ! que cette foi excitée, vivifiée & appliquée vous sera d'un grand secours pour vous embraser le cœur de son amour, vous porter à son imitation, vous dégouter de la terre, & vous faire soupirer aprés le Ciel.

Quoi de plus éficace pour tirer des grands fruits de la pratique des Sacremens que la foi vive & appliquée ? Voulez-vous, par exemple, aler au Sacrement de Penitence, dont l'usage tres-frequent, fut-il de tous les jours, ne sauroit être assez recommandé ? apliquez bien la foi sur les veritez de ce Sacrement de salut. Considerez vivement la bonté infinie du Sauveur, de nous avoir pourvû d'un remede si facile & si seur à nos foiblesses & à nos pechez. Protestez

Dieu, de vous éloigner à jamais d'un si indigne Confesseur. Si vous ajoûtez à cette consideration, celle des éfets & des fruits inestimables du bon & frequent usage du Sacrement de penitence, & des consolations indicibles qu'il fait couler dans l'âme, vôtre foi excitée sur ces veritez vous fera infiniment aimer un si precieux Sacrement.

S'agit-il du Sacrement adorable de l'Eucharistie ? La ferveur des actes par lesquels il faut s'y disposer, la profonde reverence avec laquelle il faut s'y presenter, en un mot toute la vigueur de la preparation ne dépend-elle pas de la vivacité dont il faut animer les actes de foi sur cet admirable Mistere ? Il est hors de doute que rien n'est si capable de contribuer à tout ce que nous devons y aporter de preparation que cette foi bien animée & bien excitée, à quoi l'on ne sauroit être mieux instruit que par l'experience. Nous en parlerons plus particulierement dans le dernier chapitre de cette 2. partie : il est tems de finir celui-ci par une belle reflexion.

Nôtre Seigneur n'a promis les miracles, le transport des montagnes, la guerison des malades, la victoire sur le poison, sur les serpens & sur les demons, & les autres prodiges encore plus grands, dit-il, que ceux qu'il a fait lui-même, qu'à la seule vertu de la foi, sans parler des autres vertus. C'est que la foi les contient toutes virtuelement & radicalement ; & que la perfection de toutes les vertus dépend de celle de la foi. Il n'y a que la seule experience, qui puisse nous bien aprendre combien il importe pour l'aquisition de toutes les vertus, de s'exercer frequenment, mais vivement dans les actes de foi, sur toutes les verites Chrétiennes. La volonté ne pouvant être entrainée que par la persuasion de l'entendement, qui est l'éfet propre de cette vive aplication, n'est-il pas tres-évident que la vigueur de toutes les vertus est atachée à celle de la foi? Souhaitez-vous donc, Mirjamie, de vous perfectionner en la devotion de la Mere de Dieu ? étudiez-vous à vous perfectionner en la foi.

CHAPITRE II.

L'Imitation de la tres-Sainte Vierge en la Pureté de cœur.

LA Pureté de cœur eſt une vertu en quelque façon generale qui conſiſte dans l'éloignement des pechez, des vices, des imperfections, & de tous les défauts opoſez à la ſainteté. Elle a été ſi éminente en MARIE, qu'aprés celle de Dieu, une plus grande que la ſienne n'eſt pas poſſible. C'eſt le juſte éloge qu'en fait ſaint Anſelme dans ſon livre intitulé de *la Conception virginale*; mais ſaint Thomas d'Aquin deſcend plus particulierement dans l'explication de cette divine pureté, dans ſes Commentaires ſur le premier livre du Maître des Sentences en la diſtinction quarante-quatriéme, queſtion premiere, article 3. de l'édition de Lion 1520. où il s'explique formelement en faveur de l'Immaculée Conception de la tres-Sainte Vierge, & dit en propres termes, *que*

la pureté consistant dans l'éloignement du contraire, il se peut trouver parmi les creatures une pureté si grande qu'une plus grande ne soit pas possible, & que telle fut la pureté de MARIE *exemte de peché originel & des pechez actuels.* Il y a encore un pas à faire dans la consideration de cette inéfable pureté. MARIE exempte du peché originel, le fut encore de son premier éfet qui est le penchant au peché, que la Theologie apele *le Foyer*, cette funeste impréssion que le peché originel nous a laissée, qui nous incline aux pechez actuels. Il n'y eut jamais ni en son corps ni en son ame, ni en pas une de ses puissances, d'inclination ni de disposition que pour la sainteté. Saint Ildefonse exprime cette riche verité en ce peu de mots : *Tout ce qui fut en* MARIE *fut toûjours entierement en la possession du Saint Esprit.*

MARIE exemte de la tache originele : c'est une verité canonisée de l'Eglise par le culte public ; MARIE exemte de la disposition aux pechez actuels : c'est le sentiment unanime des Saints Peres & Docteurs ; MARIE

exemte de tous les pechez actuels ? c'est une verité de foi définie dans le Concile de Trente, mais une verité plus qu'admirable. Car en soixante & douze années de vie, n'avoir jamais donné lieu à la plus petite & plus imperceptible imperfection, au plus leger défaut : à pas un seul moment de distraction : qu'en tout le cours d'une si longue vie, il n'ait pas été un seul moment, ni jour ni nuit qui n'ait été tres-saint ; que la sainteté ait toûjours été le caractere de toutes les pensées de MARIE, de ses desirs, de ses afections, de tous ses mouvemens, de toutes ses paroles & actions. Cette verité, Mirjamie, ne passe-t'elle pas toutes les admirations ? O divin esprit, ô divins yeux à qui rien ne se dérobe, vous ne sauriez avec vos lumieres infinies découvrir en tout le cours de la vie de vôtre Epouse, l'ombre d'une imperfection ! O Dieu infiniment saint, MARIE vous a paru si pure, que vous n'avez pas crû de faire le moindre tort à vôtre pureté adorable, que de vous faire homme dans son sein, & vous unir sa chair pour

n'en faire avec vôtre Majesté Divine qu'une même personne ! Enfin la pureté de MARIE ne merite pas seulement les loüanges des hommes & des Anges ; le Saint Esprit a voulu faire son éloge dans les sacrez Cantiques : *Vous êtes toute belle ma bien-aimée, & il n'y a nule tache en vous.*

Il plût à la tres-sacrée Vierge de donner une idée de sa divine pureté à sainte Gertrude Religieuse & Abesse dans l'Ordre de saint Benoit, ainsi qu'il est raporté dans le 1. chapitre du 3. livre de ses divines insinuations. Elle lui fit voir au milieu de son cœur, un lis tres-blanc & ouvert aux regards des trois Divines Personnes, d'où il descendoit dans ce lis, trois rayons qui marquoient la puissance, la sagesse & la bonté du Pere, du Fils & du S. Esprit, & que par ces trois rayons, ces perfections adorables étoient communiquées à la tres-Sainte Vierge. Elle lui enseigna dans cette aparition & la chargea de lui ofrir tous les jours, en l'assurant de sa protection, & tous ceux qui le pratiqueroient à l'honneur de sa pureté, l'oraison suivante.

Salutation à la Mere de Dieu, en homage à sa pureté de cœur.

AVe candidum lilium fulgidæ semperque tranquillæ Trinitatis, Rosaque prælucidæ cœlicæ amœnitatis, de qua nasci & de cujus lacte pasci, Rex cœlorum voluit: Eïa Domina, divinis influxiönibus animas nostras irriga & cœlesti cibo pasce.

La même Oraison en François.

JE vous saluë, Marie, *lis tres-blanc de la tres-glorieuse & toujours tranquille Trinité; je vous saluë, tres-belle rose du Paradis celeste, de qui le Roy du Ciel a voulu naître, & être nourri de vôtre chaste lait. O aimable Dame, arrosez nos ames de vos saintes & divines influences, & nourrissez-les du pain celeste.*

Sainte Gertrude instruite de si bonne part, s'arrêtoit ordinairement à la rencontre des images de la Mere de Dieu pour lui ofrir ce salut en l'honneur de sa divine pureté: ce que je vous conseille, Mirjamie, d'imiter & de joindre de tems en tems ce salut avec le salut Angelique, le mettant

immediatement aprés ce mot JESUS, avant *Sancta Maria Mater Dei, &c.* vous ne sauriez manquer de vous attirer par ce moyen les graces dont cette divine Mere a promis de recompenser cette devotion.

Ce n'est pas tout d'honorer par ce salut, la pureté de cœur de la Reine des Anges ; cet hommage qui lui est tres-agreable, le sera bien davantage, quand il partira d'une ame pure & innocente, d'un cœur net & purifié de vices & des pechez, & en un mot d'une personne toute apliquée à l'imitation de sa pureté.

D'imiter la pureté de cœur de MARIE dans l'Immaculée Conception, c'est de quoi il ne faut pas parler : nôtre Conception n'est pas à venir, elle est passée, & elle a été faite dans la tache du peché dont Adam nous a tous infecter. De l'imiter dans l'exemtion du penchant au peché, cela n'est pas non plus possible : c'est le privilege de l'Epouse du S. Esprit. Cette facheuse disposition que le bâtéme ne nous a pas ôtée, bien qu'il nous ait lavé du peché originel qui en

est la cause, nous peut être, si nous voulons en faire bon usage par le secours de la grace, un grand sujet de merite, & un moyen de nous santifier, en combatant & en resistant à cet énemi domestique, selon le dessein de Dieu, qui ne nous l'a laissé que pour cette fin. Aussi peu pouvons-nous nous flater d'imiter la pureté de cœur de Marie dans l'exemtion de tous les pechez actuels. Cette triple pureté qu'on ne sauroit assez admirer: Pureté de peché originel; Pureté de penchant & de disposition au peché; Pureté de pechez actuels; c'est la pureté de Marie. Il n'est ni Saint ni Sainte, de qui l'on puisse dire rien de pareil ni d'aprochant; il ne fut & il ne sera jamais de personne humaine, toûjours entierement exemte de toutes sortes de tache, si ce n'est celle de Marie seule. Le cruël outrage que font à cette divine pureté, ceux qui osent lui en contester la premiere & la plus riche circonstance, le privilege de son Immaculée Conception! Comment est-ce qu'une pensée si peu raisonable peut entrer

dans l'ame d'un Chrétien ?

Vous ferez, Mirjamie, un tres-grand plaisir à la tres-Sainte Vierge, par vôtre aplication assiduë à imiter dans sa pureté divine, ce qu'il y peut avoir d'imitable. Faites continuelement la guerre aux pechez actuels : voilà tout ce que vous pouvez faire, & tout ce que vôtre divine Maîtresse vous demande sur ce Chapitre. Mais comment faut-il faire la guerre aux pechez actuels, de quelle maniere faut-il se conduire dans cette sorte de combat ? Observez bien ces regles, Mirjamie, & avec la grace de Dieu vous remporterez des victoires.

1. Mettez-vous bien dans l'esprit qu'il n'est point de si grand mal que celui du peché. La pauvreté, la maladie, les disgraces, les pertes, la mort, & tous les plus grands maux du monde, ne sont rien en comparaison du moindre peché. Il n'est nul bien imaginable pour l'amour duquel il faille jamais consentir à un peché veniel, ne fut-il question que d'un leger mensonge.

2. Tâchez d'être toûjours sur vos

gardes contre les pechez veniels ; car de ne penser qu'aux mortels, ce n'est presque rien faire ; outre que par la negligence des pechez veniels, on ne sauroit manquer de tomber tôt ou tard dans le peché mortel. Prenez donc bien garde à vos pensées, à vos paroles, & à vos actions ; Observez-vous continuelement pour ne donner jamais la moindre prise dans vôtre cœur, ni en vôtre langue, à la vanité, à la vaine gloire, au murmure, à la froideur &au ressentiment des injures, à l'envie, &c. Prenez garde à vos yeux, à vôtre bouche, & à tous vos sens. Défendez-vous bien tous les matins contre la paresse : aimez la solitude & la retraite : évitez sagement les visites, les recreations & les conversations inutiles : aimez à parler peu : pratiquez le silence, & sur ce point prenez cette belle maxime; qu'il est tres-bon de se taire quand on n'a rien à dire qui vaille mieux que le silence ; car sans l'amour du silence, il n'y a point de recollection, il n'y a nule pratique de la presence de Dieu, ni sans cela, nule pureté de cœur. Lais-

ſez paſſer beaucoup de choſes inutiles ſans réponſe, & vous goûterez un divin repos & des conſolations interieures incroyables dans cette ſilentieuſe conduite. Prenez garde à la curioſité : reprimez en mile ocaſions, le deſir de ſavoir ce qui n'importe en rien à la gloire de Dieu ni à vôtre interêt. Evitez la perte du tems ; aimez la lecture ſpirituéle ; & quelques afaires que vous puiſſiez avoir, ne vous privez jamais d'un peu de lecture une fois le jour, quand ce ne ſeroit que de quatre lignes pour en conſerver l'habitude, & continuer un livre commencé.

3. Renouvelez tous les matins ces reſolutions, & prevoyez toutes les ocaſions des pechez veniels, autant qu'il vous ſera poſſible.

4. Ne manquez jamais le ſoir à l'Examen de conſcience, & aux vives ferventes & humbles reſolutions de mieux faire à l'avenir.

5. Habituez-vous à la douleur des pechez paſſez, & tâchez de vous abîmer & de vous aneantir le matin & le ſoir en vôtre priere, dans

le regret de vos fautes, & de vos ingratitudes, & de vos infidelitez envers Dieu : car la deteſtation du peché, & l'aſſiduité aux actes de contrition eſt un excelent moyen d'aquerir la pureté de cœur.

6. Pratiquez frequenment le Sacrement de la Confeſſion. C'eſt le plus important avis qui puiſſe vous être donné ſur ce ſujet. Par la frequente Confeſſion, quand elle eſt pratiquée avec ferveur, avec deteſtation des pechez, avec exactitude à l'examen, avec ferme propos d'amandemens, avec larmes, & avec humilité, on repare tous les défauts de la vie, on deracine les vices & les mauvaiſes habitudes, on écoute les avis du ſaint Eſprit dans la bouche d'un bon Confeſſeur; & rien au monde n'eſt ſi propre pour purifier l'ame & nous donner une pureté de cœur exquiſe & Angelique, comme la frequente Confeſſion, pratiquée chaque fois, fut-ce tous les jours, comme ſi c'étoit la derniere de la vie. O le divin moyen de ſe ſantifier promtement !

Le Pape S. Gregoire aſſure dans la

Vie de Sainte Scolastique, qu'elle avoit apris de son frere S. Benoît, que le plus éficace moyen d'aquerir & de conserver la pureté de l'ame, consistoit dans le frequent usage des Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie, & qu'elle se conformoit à cét avis. S. Thomas de Villeneuve se confessoit reglement chaque jour pour se presenter avec plus de pureté au saint Autel. La même chose est remarquée dans la Vie de S. Laurent Justinien, de S. Philippe de Neri, & de S. François Xavier. S. Pierre d'Alcantera le plus ordinaire Directeur de Sainte Terese, lui inspira la pratique qu'il observoit lui même, & qu'il l'assura être un des plus importans avis de la vie spirituele de se confesser souvent. S. François de Borgia, & les Bienheureux Louïs de Gonsague, & Stanislaus Kosta, ces trois grands Saints de la Compagnie de Jesus, furent si persuadez de l'utilité de la frequente Confession, que le premier la pratiquoit immanquablement chaque jour étant même encore seculier, & les autres deux, du moins deux fois chaque semaine:

Dignes enfans de S. Ignace de qui il est écrit, que dés sa Conversion il commença la sainte pratique de se confesser tous les jours. S. Bonaventure dit que de se confesser de trois en trois jours, c'est la souveraine felicité : *tertio quoque die confiteri, summæ fœlicitatis est.* En un mot, il ne faut nulement douter que ce ne soit à la frequente pratique des Sacremens qu'on doit atribuer les progrez admirables qu'une infinité de Saints ont fait dans la pureté de la vie. Outre que l'humilité est le plus ferme apui de la perfection, & que de toutes les actions Chrétiennes, la plus humiliante, consiste dans la sincere & frequente Confession de ses pechez.

Vous devez donc, Mirjamie, vous garder comme du soufle du serpent infernal des personnes & des livres qui éloignent du frequent usage de la Confession, ou qui tâchent de la rendre odieuse & dificile, soit faute de secret, soit par une rigueur afetée dans un tribunal & un ministere où la charité de JESUS-CHRIST, sa douceur & sa misericorde doit pre-

dominer; ſoit par le refus & le delai de l'abſolution ſans raiſon & ſans neceſſité, pour des pechez veniels, ou pour des cas où il n'ÿ a ni habitude au peché mortel, ni ocaſion prochaine & volontaire; ſoit par des penitences indiſcretes & ridicules, des penitences pour des pechez ſecrets qui puiſſent les faire connoître ou en faire venir le ſoupçon au dehors, & prejudicier à la reputation du Penitent dont le Confeſſeur doit être infiniment jaloux; ſoit par le delai de l'abſolution juſques aprés l'acompliſſement de la Penitence, contre la pratique generale de l'Egliſe, & contre la Bule du Pape Sixte IV. *Licet ea*, 1471. reçuë de toute l'Egliſe où eſt condamné comme heretique l'erreur de Pierre d'Oſma Docteur Eſpagnol, *que l'Abſolution ne devoit ſe donner qu'aprés avoir ſatisfait à la Penitence impoſée*; ſoit par des interrogations durant la Confeſſion, inutiles, curieuſes, ou dangereuſes; Fuyez-moi comme la peſte ces perſonnes, ces maximes, ces livres & ces Confeſſeurs: mais ne cherchez pas auſſi

les Confesseurs interessez, les ignorans & les complaisans, qui flatent vos pechez & vos habitudes, ou qui n'ont pas le courage de vous en faire connoître le mal tel qu'il est. En un mot, faites du bon & frequent usage du Sacrement de Penitence, le plus necessaire de vos devoirs, & le plus puissant moyen d'aquerir & de conserver la pureté de cœur, & de vous rendre agreable à la Mere du Sauveur, & encore plus à ce divin amant des ames pures.

7. Enfin demandez avec ferveur & assiduité cette desirable pureté, à l'auteur de toutes les vertus, au Saint des Saints, à Jesus dont le cœur adorable est la vraïe source de la pureté des Saints : car tous vos soins, Mirjamie, seroient inutiles si le Sauveur ne les benit ; mais ne doutez pas de sa benediction si vos prieres sont acompagnées de grande confiance, & sur tout si elles sont apuyées de l'intercession de la Mere de toute pureté la tres-Sainte Vierge, à laquelle vous adresserez souvent cette priere de l'Eglise. *Vitam præsta puram, iter*

para tutum, ut videntes JESUM *semper collætemur:* & de tems en tems encore celle-ci qui ne ſera pas inutile: *Per ineffabilem puritatem tuam, ſacratiſſima ſponſa Spiritus Sancti,* MARIA, *ab omnibus peccatis & vitiis munda miſerabilem ac inutilem meam perſonam, tuiſque Sanctiſſimis precibus effice, ut in corde meo formetur filius tuus* JESUS *Chriſtus Dominus noſter Deus totius puritatis. Amen.*

CHAPITRE III.

L'imitation de la tres-Sainte Vierge, en la Chaſteté.

MARIE eſt la premiere perſonne qui a fait connoître aux mortels le prix de la Virginité. Elle eſt la premiere qui l'a conſacrée par le vœu: cette ſorte de vœu n'étoit nulement connu dans l'ancienne loi. Le Saint Eſprit reſervoit à ſon Epouſe l'honeur de lever ce celeſte étendart & d'en donner le premier

exemple. Elle n'eſt donc pas moins la Maîtreſſe & la Reine de la Chaſteté, que de la Foi. Auſſi ſa pureté virginale n'a rien d'égal parmi les pures creatures ; elle eſt ornée de privileges ſinguliers perſonnels & incommunicables à tout autre. Eſtre Vierge & Mere, être Mere de Dieu, concevoir dans ſon ſein ce même Fils que le Pere éternel conçoit éternelement dans le ſien, de qui eſt-ce que ces divines merveilles ſe peuvent dire ſi ce n'eſt de MARIE?

Un jeune Religieux, eſt-il écrit dans la premiere partie des Chroniques de mon Ordre, fut gueri d'une tentation contre la foi de la perpetuele virginité de Nôtre-Dame, qu'il ne pouvoit dans ſon eſprit acorder avec l'enfantement, par un miracle que le Bienheureux Frere Giles un des premiers Compagnons de Saint François fit en ſa preſence. Mon Frere, lui dit-il, frapant de ſon bâton contre terre, MARIE Vierge avant l'enfantement : il ſortit au même moment un tres-beau lis de l'endroit où il avoit donné : Mon Frere, dit-il,

dit-il, frapant une deuxiéme & une troisiéme fois, MARIE Vierge en l'enfantement : MARIE Vierge aprés l'enfantement ; à chaque fois il sortit encore un lis. Ces trois lis miraculeux ne sont-ils pas un agreable simbole des trois circonstances, ou des trois tems, ou pour mieux dire encore de l'éternité de la Virginité de MARIE ?

L'éternité reünit indivisiblement le passé, le present & l'avenir ; & MARIE est Vierge avant l'enfantement, dans l'enfantement & aprés l'enfantement ; c'est de-là que S. Ildefonse lui tire ce riche Eloge, *Æternitas Virginitatis :* Il ne lui sufit pas de l'apeler éternelement Vierge : il veut qu'elle soit une éternité de Virginité. MARIE ne conçoit que du S. Esprit; elle est donc Vierge dans la Conception. Elle a conçu un Dieu, elle porte le Verbe divin ; elle est donc Vierge dans sa grossesse adorable. Elle acouche mais ce n'est que d'un Dieu ; & bien loin d'acoucher comme les autres Meres, ce Fils tout puissant sort de ce sein maternel, de

la même maniere que les rayons sortent du soleil : il sort par pure penetration ; il traverse ce chaste sein sans en ouvrir la porte : cette porte est éternelement close ; & de même que les rayons traversent le cristal sans y faire aucune ouverture, ainsi Jesus sort du sein de Marie, sans aucune sorte de préjudice à son integrité virginale. Ha ! que dis-je, prejudice ? Disons mieux avec S. Augustin, que par le divin enfantemnt la virginité de Marie a été redoublée. D'avoir fait un Dieu, dit ce Pere, c'est être doublement Vierge : *Virginitatem dum pareret duplicavit.** Disons avec l'Eglise dans une Oraison dont Saint Gregoire le grand est auteur : que celui qui est né de la Vierge n'a pas diminué l'integrité de sa Mere, mais qu'il l'a consacrée : *Natus de Virgine, Matris integritatem non minuit sed sacravit.*

Ce ne sont pas ici des loüanges en l'air ou fondées sur l'exageration : Je ne vous ai rien dit, Mirjamie, de la

* Serm. 10. de temp.

virginité de MARIE, qui ne soit verité de foi. Cette virginité est d'un caractere si divin, que dans le langage de l'Eglise, elle est loüée de la propre maniere des atributs de Dieu & de ses perfections essentieles, avec une expression qui ne marque pas une qualité, mais une substance, comme si la virginité n'estoit pas tant l'ornement que l'essence de MARIE. Et comme nous ne disons pas seulement que Dieu est éternel, sage, bon & tout puissant, mais qu'il est l'éternité même, la sagesse, la bonté, la toute puissance; ainsi MARIE n'est pas seulement Vierge; elle est la virginité même, *Sancta & Immaculata Virginitas*: & aprés un si divin Eloge, l'Eglise reconnoit encore que cette virginité n'est pas assez dignement loüée, & avouë son insufisance à la loüer autant qu'elle merite: *Quibus te laudibus efferam nescio.*

S. Bonaventure ne s'énonce pas sur ce divin sujet avec moins de force: la pureté, l'innocence, la sainteté, l'integrité, la virginité est, selon le sentiment de ce saint Docteur, si fort

l'essence de Marie, comme Mere de Dieu, c'est à dire, elle est si essentiele à la maternité divine, qu'il ne parle de rien moins que d'impossibilité absoluë à l'égard de tout ce qui pourroit avoir la moindre ombre d'opposition avec cette divine pureté, c'est ainsi qu'il s'en explique. * *Sicut impossibile fuit, propter honorem Filii ut alium haberet filium, sic impossibile fuit, ut umquam haberet peccatum: sicut etiam impossibile fuit ut carnis virginitas violaretur in qua Deus habitaverat, sic impossibile fuit ut mentis sanctitas aliqua culpa violaretur.*

Dites donc que Marie est *la Vierge des Vierges*, comme son Fils est le Roi des Rois, pour marquer la difference infinie de sa perfection en cette vertu comme en toutes les autres, sur le reste des Vierges. Dites qu'un de ses plus justes noms est, *la Vierge*: & que par ce mot quand on le prononce seul, il n'est personne qui n'entende tres-bien que ce n'est pas

* In. 3. Sent. dist. 3.

de ſainte Caterine, ni de ſainte Clere, ni de ſainte Tereſe qu'on parle, ni d'aucune autre Vierge, mais de cele à qui le nom de Vierge apartient par excelence : Dites que ſon nom eſt encore, *la ſainte & Immaculée Virginité* ; Tout cela eſt fort bien, Mirjamie, mais ce n'eſt pas aſſez ; & il faut avoüer avec l'Egliſe, nôtre ignorance & la ſterilité de nos penſées & de nôtre éloquence.

Ce que nous pouvons & que nous devons concevoir de cette divine pureté, eſt qu'elle ne merite pas ſeulement nos éloges & nôtre admiration, mais qu'elle exige encore nôtre imitation ſelon qu'elle nous eſt poſſible : & qu'il ne ſeroit rien de plus mal fondé que de ſe flater de devotion envers Nôtre-Dame, ſans la ſacrée vertu de la chaſteté. Quoi ! à la ſuite de MARIE, au nombre de ſes ſerviteurs, de ſes devots, de ſes enfans, une perſonne eſclave de l'impureté ! Quelle erreur, quelle illuſion ! La tres-Sainte Vierge, de même que ſon divin Fils, ne ſe plait que parmi les lis, c'eſt à dire les perſonnes chaſtes.

Par cette celeſte vertu qui a la force de changer les perſonnes humaines en Anges, ſi vous l'embraſſez, ſi vous la cultivez avec grand ſoin, vous n'atirerez pas ſeulement les yeux de Marie & ceux de ſon Fils, vous gagnerez leur afection, vous leur ravirez le cœur.

Sacrifiez donc courageuſement, Mirjamie, à l'aquiſition d'un ſi precieux treſor, toutes les inclinations de vos ſens; & privez-vous avec conſtance pour l'amour de la Vierge, & du Fils de la Vierge, de toutes les choſes du monde où vous verrez le moindre danger de bleſſer la delicateſſe de cette vertu. Je ne vous dis pas de vous abſtenir des crimes; un tel avis eſt-il neceſſaire à des perſonnes qui font état de ſervir la Mere de Dieu? Mais abſtenez-vous de quantité de conſolations humaines, & de douceurs de la vie qui flatent les ſens, & la ſenſualité. Croyez-moi, Mirjamie, aimez la ſolitude: defaitez-vous pour l'amour de Marie qui vous le demande inſtament pour l'amour de ſon Fils, defaitez-

vous des amitiez & des conversations inutiles du sexe diferent ; mais fuyez comme le Demon même, toutes les personnes, que vous pourrez soupçonner tant soit peu contraires à la pureté de vôtre ame & de vôtre corps. Refusez éternelement à vos yeux, le plaisir des objets de sensualité ; mais pour ce qui est des nuditez des peintures & des statuës, ha ! Mirjamie, ayez les en horreur, & à plus forte raison, les livres qui sont capables d'infecter vôtre imagination & de debaucher vôtre cœur.

Mettant à part l'innocente conversation des personnes liées par le Sacrement du Mariage, que l'atouchement des mains & semblables familiaritez entre personnes de sexe diferent, vous soit, Mirjamie, une espece de sacrilege. S. Pierre d'Alcantera étant à l'agonie fremit de crainte pour s'être senti touché quoique ce fut necessairement, par le Religieux qui le servoit : ha ! ne me touchez pas, dit-il, mon frere, je ne suis pas encore mort, il y a encore du danger. Exemple tres-admirable ! un homme presque

mort, & un si grand Saint, craint même à l'agonie, & ne peut soufrir qu'on le touche, non pas même son infirmier, quoique ce soit par necessité; & vous voulez, Mirjamie, qúe la chasteté se conserve dans les familiaritez continueles,& dans des privautez inutiles de personne de sexe diferent? Ce sera dans le Ciel où les reciproques témoignages d'amitié, la conversation, & les entretiens éternels de tous les Bienheureux des deux sexes, ne feront jamais nul prejudice à la pureté Angelique dont, selon la parole du Fils de Dieu, nous serons tous revétus.

En ce monde, la fuite des ocasions & des conversations inutiles, & des amitiez familieres dans la diference du sexe, n'est pas un conseil de bienseance, mais un conseil de necessité absoluë à quiconque veut vivre chastement.

De n'avoir point d'énemis à combatre pour la conservation du tresor de la chasteté, c'est la condition de la pureté des Bienheureux dans le Ciel, & non pas de celle des pecheurs sur la

terre. Ce fut, il eſt vrai, le privilege de Nôtre-Dame, à cauſe qu'elle ne fut jamais au nombre des pecheurs, & que ſa pureté étoit d'une condition divine; elle ne fut jamais inſultée d'aucun énemi. Ceux du dehors n'auroient oſé aprocher ce divin ſantuaire: la ſeule ombre de MARIE étoit formidable aux malins eſprits. Un illuſtre Auteur * aſſure que par une grace particuliere, elle prevoyoit les objets qui pouvoient ſe preſenter à ſes ſens, par où elle évita toûjours tous ceux qui auroient peu déplaire à ſon innocence. Elle ne fut jamais ſurpriſe: ſes yeux ſacrez & ſes chaſtes oreilles n'aperceurent jamais rien de contraire à l'honeteté; outre que les Anges qui étoient en foule à ſa ſuite, avoient toûjours ſoin de divertir & d'écarter tous les objets qui auroient pû le moins du monde ofencer la delicateſſe de ſa pudeur. Et pour ce qui eſt de l'interieur, c'étoit un Roiaume de paix & de ſainteté: toutes les inclinations de ſes puiſſances interieu-

* Galatin. l. de Arcaniſ. c. 10. & 15.

res & exterieures étoient chastes, immaculées, saintes & divines.

Quant à nous, Mirjamie, nôtre condition est fort diferente. Le peché originel, dont l'excemtion en MARIE eut les suites merveilleuses que je viens de dire, nous a par sa fatale impression assujetis à de grandes miseres. Nous ne sommes pas seulement environnez d'énemis; nous en avons encore, & même les plus redoutables dans nous-même, dans nôtre substance, dans nôtre sang, dans nôtre temperament & dans nos sens. Ne sommes-nous pas bien malheureux; ne pouvant nous défaire de nos énemis intestins & domestiques, de nous familiariser encore avec ceux du dehors? Ne savons-nous pas qu'il est impossible d'être chaste sans nous éloigner des occasions, & des objets contraires à la chasteté, & que dans les combats qu'il faut necessairement essuyer pour la conservation de la pureté, il n'est point de generosité plus loüable & plus glorieuse que celle de la fuite?

Voici donc en abregé les conseils necessaires pour l'aquisition & la con-

ſervation de cette vertu. Fuyez : Mortifiez les yeux, les mains, & les oreilles : Aimez la ſolitude : Pratiquez la lecture ſpirituele : Soyez ſobre, car la ſuperfluité des alimens, ſur tout du vin, eſt tres-énemie de la chaſteté : Atachez-vous principalement au tres-Saint Sacrement de l'Autel par la frequente Communion, par l'aſſiduité au tres-auguſte Sacrifice de la Meſſe, & par les viſites reïterées tous les jours au Fils de Dieu dans ce divin Sacrement : Ce Pain du Ciel, ce froment des éleus, ce vin adorable qui produit les Vierges : ce corps & ce ſang divin, eſt un tres-ſouverain antidote contre l'impureté ; & l'on ne ſauroit vous donner un meilleur conſeil pour aquerir la vertu de pureté, que le tres-frequent uſage des Sacremens. Soyez humble, defiez-vous de vous-même, & de vos forces ; & ſi Dieu vous fait la grace d'être chaſte, humiliez-vous, aneantiſſez-vous comme la perſonne du monde la plus foible, & la plus inutile.

Il y a quelque peine à être chaſ-

te, parce qu'il faut ſe mortifier : mais quoi ? Voudriez-vous bien balancer ce petit mal, avec le mal horrible de déplaire infiniment à Jesus & à Marie, & à leur être un objet abominable par l'impureté ? Vous craignez la privation de quelques plaiſirs : Mirjamie, fiez-vous à ce que je vous dis, fiez-vous à Jesus & à Marie, & aprenez de vôtre experience que les douceurs interieures, la joye & les plaiſirs inefables dont ils rempliront vôtre cœur, payeront bien largement les plaiſirs abominables & imaginaires dont vous vous priverez pour leur amour. Il y a dites vous de la peine à être chaſte; mais n'eſtimez-vous rien le plaiſir de plaire à Jesus & à Marie? Voulez-vous ſavoir ſi les chaſtes leur ſont agreables, & ſi ceux qui ne le ſont pas leurs ſont abominables ? Jugez-en par la grace de quelques Saints, comme entre autres de S. Philippe de Neri, qui diſtinguoit à l'odorat les perſonnes chaſtes, & celles qui ne l'étoient pas, par l'odeur celeſte & charmante des uns, & la puanteur intolerable des autres.

Mettez-vous ſouvent devant les yeux l'exemple de tant de perſonnes qui ont preferé la chaſteté à tous les plaiſirs du monde ; d'un S. Alexis qui pour l'amour de cette angelique vertu, ſe ſoumit dés le premier jour de ſes noces juſques à la mort à toutes les incommoditez d'une pauvreté prodigieuſe ; d'un S. Henri Empereur ; & de ſainte Cunegonde, qui mariez conſerverent juſques dans le tombeau le precieux treſor de la virginité ; D'un S. Julien & de ſainte Baſiliſſe, d'un S. Elzear & de ſainte Dauphine, & de quantité d'autres ſaintes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe qui ont ſi heureuſement preferé la pureté virginale à tous les plaiſirs & à toutes les commoditez de la vie. Laiſſez-vous, Mirjamie, toucher à ces exemples, & dans l'état de vie que la providence divine vous a marqué, ſacrifiez tout ce qui ſera neceſſaire de ſacrifier, pour être toûjours chaſte ſelon l'obligation de vôtre état.

Si vous êtes encore libre, & en pleine diſpoſition de vous-même, ſi vous n'avez pas encore entierement

déliberé sur vôtre état de vie, quel bonheur inestimable seroit le vôtre, Mirjamie, de vous laisser persuader de vous consacrer entierement à JESUS & à MARIE par le vœu de chasteté dans l'état Eclesiastique, ou dans la Profession Religieuse, ou même, avec bon conseil, & aprés de ferventes prieres à la tres-Sainte Vierge, pour savoir par sa faveur la volonté de son fils & l'acomplir, dans la vie seculiere & dans le monde, si vous ne pouvez autrement !

Les personnes chastes sont les Lis du parterre & du jardin de plaisance du celeste Epoux, elles sont les delices de JESUS & de MARIE, elles sont de la societé des Anges. Les personnes qui ne se mettent pas en peine de vivre chastement, sont de la societé des bêtes, & même d'une plus basse condition ; elles sont en leur ame & en leur corps la taniere des Demons. Mais qui fut jamais chaste sans la grace de JESUS-CHRIST ? Que vos soins seront inutiles, Mirjamie, si le Divin Auteur de toutes les vertus, ne vous donne celle de la chasteté ! Vôtre foi-

blesse, qui vous doit être un pressant motif d'aneantissement & d'humilité, vous avertit assez du besoin de la faveur particuliere de JESUS pour être chaste. Mais la bonté infinie de cet aimable Sauveur vous condamneroit, si vous manquiez de confiance à son égard. Demandez lui donc assidûment & avec grande instance la grace de la chasteté; demandez-la plusieurs fois chaque jour, & sur tout profitez de l'ocasion avantageuse de la présence de ce Roi des Vierges dans la sainte Communion pour l'importuner. Vôtre importunité lui plaira extremement: & vos prieres auront leur éfet, si vous savez bien vous apuyer de la faveur de la tres-Sainte Vierge. Adressez-vous continuelement à la Mere de Dieu, demandez-lui la grace de mourir Vierge si vous l'êtes encore, & si vous ne l'êtes pas, demandez-lui la grace de devenir chaste, & de l'être toute vôtre vie.

Adressez à la tres-Sainte Vierge, pour obtenir la grace de la chasteté par son entremise, la devote priere de

trois *Ave*; ofrez-lui chaque jour cette priere avec les autres que nous avons mises ci-dessus pour un pareil éfet dans le dernier chapitre de la premiere partie, & que vous trouverez à la page 298. & si vous croyez de pratiquer cette priere plus devotement en François, faites-vous la traduire en vôtre langue par quelqu'un qui entende le Latin, & vous éprouverez indubitablement l'éficace de ces oraisons. Celle-ci qui est de l'Himne *Ave maris stella* est encore tres-bonne: *Virgo singularis, inter omnes mitis, nos culpis solutos, mites fac & castos. Vitam præsta puram: iter para tutum: ut videntes* JESUM *semper collætemur.* Adressez souvent cette priere avec la salutation Angelique à la Mere de Dieu, & vous en recevrez infailliblement l'éfet desiré. En voici encore une jaculatoire & courte, mais fort utile: *Per immaculatam Conceptionem tuam, emunda cor meum, gloriosa Virgo.* C'est à dire: *Par vôtre immaculée Conception, purifiez mon cœur, ô tres-Sainte Vierge.*

Mais si nonobstant tous vos soins,

vos mortifications & vos prieres, il vous semble que vous ne pouvez venir à bout des énemis de la chasteté: les pensées involontaires continuent: les objets deshonnétes importunent vôtre imagination: les tentations ne cessent pas, & vôtre cœur est, ce vous semble, continuelement en proie à ces énemis detestables. Ne vous en afligez pas, Mirjamie, ne perdez pas courage; Dieu ne permet tout cela que pour vôtre bien. JESUS est avec vous, lors même que vôtre cœur est le plus afligé par des pensées & des objets abominables, pourvû qu'il y resiste de toutes ses forces. Ces combats ne vous seront que matiere de victoire & de couronnes tant que vous resisterez genereusement. Le fruit que Dieu pretend que vous en tiriez, est la connoissance de vous-même, de vôtre foiblesse, & de vôtre misere. L'humilité qui est la gardienne de toutes les vertus, & singulierement de la chasteté, vous manqueroit peut-être, sans ces tentations & sans ces facheuses experiences de vôtre infirmité. Ainsi par un éfet de la grace de JESUS-

Christ, les énemis de nôtre pureté, en deviennent les défenseurs, malgré qu'ils en ayent, pour verifier cet oracle d'un Cantique de l'Evangile : *Salutem ex inimicis nostris.* C'est un Mistere qui fut revelé de la propre bouche du Fils de Fils de Dieu à sainte Brigite, comme il est écrit au chapitre 27. du 2. livre de ses revelations : que les tentations & les pensées involontaires contraires à la pureté, sont souvent necessaires aux ames ; qu'elles sont les gardienes des vertus & servent à les purifier.

Mais pour vous convaincre de quelle importance pour l'acquisition & la conservation de la chasteté est l'invocation de la tres-Sainte Vierge, il sufit de l'exemple de ce saint & vieux Hermite, qui perdant un jour patience de se voir toute sa vie, inquieté de pensées & de tentations, s'adressa au Demon ; Quand est-ce malin esprit, lui dit-il, que tu me laisseras en repos ? Si tu cesses, lui dit l'énemi qui lui aparut sur le champ, de faire tant de reverences à cette image, je te promets de ne te plus tenter. Le

faint homme qui connut alors plus que jamais, combien les honeurs qu'on rend à la Mere de Dieu, & pour son amour, à ses images, déplait au malin esprit, s'y rendit encore plus assidu; & la Mere de misericorde le délivra enfin de toutes ses tentations, aprés qu'il en eut tiré le fruit que le Saint Esprit en avoit prétendu.

Esperez, Mirjamire, la même grace de la bonté de la tres-Sainte Vierge. Demandez-lui avec grande confiance la chasteté: priez-la humblement de vouloir être la gardiene de vôtre virginité & de vôtre chasteté; dites-lui dans une humble confiance que vous la chargez devant Dieu, de vous la conserver; mettez vôtre tresor entre ses mains, & souvenez-vous qu'elle n'a pas un plus grand plaisir que de conduire des vierges & des persones chastes au Roi de la pureté.

CHAPITRE IV.

L'imitation de la tres-Sainte Vierge en l'humilité.

BIen que toutes les vertus aïent contribué à faire, de la persónne de MARIE, la digne Mere d'un Dieu, les Oracles ne laissent pas d'attribuër particulierement ce grand éfet à l'humilité. Elle a infiniment plû au Verbe Divin par la virginité, dit saint Bernard, mais elle l'a conçu par l'humilité, *Virginitate placuit, humilitate concepit.* C'est ce que le Fils de Dieu revela, comme il est raporté dans la Cronique de la Mere de Dieu du tres-devot Benoit Gonon Celestin, à sainte Methilde: *De toutes les vertus*, fut-il dit à cette Sainte, *qui firent meriter à la Vierge de concevoir du Saint Esprit, la principale fut l'humilité de cœur.* Elle fut infiniment humble devant Dieu & devant les hommes, en ses pensées, en ses discours, en ses actions, en ses habits, en ses emplois,

& en toute sa conduite. Il n'est nule intelligence naturele Angelique ou humaine parmi les pures creatures qui soit capable de concevoir avec quel aneantissement d'esprit, avec quel profond sentiment d'humilité, elle profera ces paroles comme sacramentales qui opererent l'Incarnation du Verbe. *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon vôtre parole.*

MARIE ne se considera jamais dans l'Univers que comme un pur neant; elle ne se prefera jamais à personne : & sans entrer plus particulierement dans ce détail, il sufit de dire qu'elle étoit l'humilité même. Il est vrai qu'elle fut élevée à quelque maniere de superiorité sur son Dieu, selon l'Evangile qui nous met devant les yeux l'exemple étonnant de l'humilité du Verbe Incarné sujet à sa Mere; mais il est également vrai que c'étoit dans l'exercice de cette authorité Maternele, qu'elle s'aneantissoit le plus profondement; & qu'aprés l'obeïssance de celui qui l'a pratiquée jusques à la mort de la Croix, il n'en fut jamais de si profonde, il ne fut jamais de sou-

mission si humble que celle de Marie dans le mistere de cette superiorité qui lui étoit commandée. Et si sur la terre elle a été infiniment humble, elle ne l'est pas moins dans le Ciel : c'est sur le plus haut trône de l'Univers, qu'élevée infiniment sur toutes les pures creatures, & assise à la dextre de son Fils, elle est toûjours la plus humble des personnes creées, & par là la plus digne des afections de celui qui regarde avec complaisance les choses humbles, dans le Ciel & sur la terre.

Qu'est-ce qu'il y a de plus grand en Marie, ou sa dignité ou son humilité; c'est ce qui n'est pas fort aisé à decider. La dignité de Mere de Dieu, est absolument infinie : & il y a de saints Docteurs qui ne balancent point à donner encore de plus grands avantages à son humilité. Sur quoi le venerable Bede a ramassé, ce semble, tout ce qui se peut dire de plus delicat en ce peu de mots : *Magna quia Mater; magna quia Virgo; Major quia utrumque; maxima quia Dei Mater; & plus quam maxima quia cum tanta sit* Maria, *putat se nihil esse.* C'est à dire,

Oui, Marie, être Mere, ou Vierge, est un grand bien :
Mais être l'un & l'autre est un bonheur extreme :
C'est plus d'avoir donné la naissance à Dieu-même :
Plus encor étant tout, de ne se croire rien.

Etre Mere de Dieu, c'est être tout ce que sont, en grace, en vertu, en merite, en noblesse, en perfection, en gloire, & en toutes sortes de biens & d'avantages toutes les creatures, & c'est même les surpasser toutes infiniment; mais être ce tout incomprehensible de grandeur, & ne s'estimer rien, ne se rien atribuer que le neant, & se tenir éternelement dans l'abîme d'une si profonde humilité, c'est ce qui est, au jugement des Saints, quelque chose de plus grand, que d'être Mere de son Createur.

La tres-Sainte Vierge étoit infiniment humble sur la terre, & elle ne l'est pas moins dans le Ciel : figurez-vous donc, Mirjamie, & vous ne vous tromperez pas, qu'elle vous dit avec son Fils : *Aprenez de moi, que je*

ſuis debonnaire & humble de cœur & vous trouverez le repos de vôtre ame, & que cette divine leçon ſoit éternelement la regle de vôtre conduite. Mettez-vous à toute heure devant les yeux les exemples de l'humilité du Fils de Dieu dans ſa naiſſance, dans ſa vie, dans ſa converſation, dans ſa douceur, dans ſa manſuetude, dans ſa modeſtie, dans ſa patience, dans ſa pauvreté, dans ſa paſſion & dans ſa mort. Conſiderez la tres-Sainte Vierge toûjours en tout & par tout conforme à l'humilité de ſon Fils; & ſouvenez-vous que ſans la vraie humilité vous ne ſauriez jamais être, à l'un & à l'autre, qu'un objet de mépris.

Si vôtre reſolution eſt d'entrer dans la pratique de cette vertu ſi importante & ſi neceſſaire, ne negligez aucun des moyens de l'aquerir. Penſez de tems en tems au pur rien d'où il a plû à Dieu de vous tirer, & où vous retomberiez neceſſairement ſi cette puiſſante main ceſſoit un ſeul moment de vous conſerver. Reflechiſſez à vos pechez infinis, à vos infidelitez envers Dieu & ſa tres-Sainte Mere, à vos foibleſſes,

blesses, à vôtre inconstance, à vôtre legereté, à vos imprudences & à vôtre égarement. Rendez-vous bien cette-justice de vous croire indigne de toutes les graces, & même de tous les biens naturels, & de la societé du genre humain.

Comment pourriez-vous aprés toutes ces reflexions n'être pas humble? Auriez-vous bien le courage de chercher l'estime du monde? Ne seriez-vous pas bien aise au contraire d'être dans l'oubli & dans le mépris? J'estime, Mirjamie, qu'il ne vous sera pas fort dificile d'entrer dans ces justes sentimens, si de tems en tems vous vous apliquez à considerer ce que je viens de vous representer de JESUS & de MARIE & de vous-même, & reflechir à leur dignité, à leur souveraineté, à leur sainteté & à leur humilité infinie nonobstant ces grandeurs incomprehensibles, & ensuite à vôtre rien, à vos demerites & à vos miseres.

Voici en abregé les regles de la vraie humilité, si vous desirez de la pratiquer. Il faut en premier lieu la bien établir dans l'ame & dans le fond

Vos loüanges lors qu'il arrivera que la flaterie, qui est si ordinaire au monde, vous contraindra de les oüir, vous seront un plus grand sujet d'aneantissement; elles vous feront soupirer interieurement; au lieu que les occasions de mépris, loin de vous fâcher, de vous piquer & de vous faire emporter, comme il arrive tous les jours aux petits esprits & aux superbes, elles vous seront un sujet particulier de joie & de consolation.

La vraie humilité vous éloignera pour jamais des contestations inutiles, & vous aprendra à ceder où il ne s'agira pas de l'interêt de Dieu: ainsi que saint Thomas grand par sa science Angelique & encore plus grand par son humilité heroïque, faisant la lecture de table, repeta au gré de celui qui le reprit mal à propos, un certain mot, & répondit, aprés le temps de la Communauté, à celui qui lui voulut demander la raison de cette condescendence, qu'il importoit bien peu de faire une sillabe longue ou brieve, mais qu'il importoit beaucoup d'être humble & de savoir ceder. Cet-

te inestimable vertu, vous donnera un grand mépris pour la vanité des habits; & vous faisant comprendre, qu'il n'est point d'ornement pareil à celui de la modestie & de l'humilité, les modes vous paroitront une pure folie; & la richesse, la pompe, le faste, le luxe & la curiosité du vêtement, vous seront insuportables. Il est vrai que vous ne les mépriserez jamais en autrui, car le vrai humble ne sait jamais mépriser que soi-même, mais vous ne pourrez soufrir cette vanité mondaine sur vôtre personne.

L'humilité qui vous enseignera toûjours à prendre le dernier rang, vous éloignera extremement de l'amour des charges & des emplois où il faut commander, & vous fera preferer l'humble & heureuse condition de l'obeïssance à celle de l'autorité; & si malgré vôtre resistence il faut jamais entrer dans la superiorité, vous ne vous y considererez que comme la derniere personne de la Communauté; & sans prejudice de la vigueur de la charge & des devoirs de la conduite & de la correction, vous vous menagerez en telle

ſorte, qu'il ne ſoit rien de plus viſible dans vôtre gouvernement que la douceur, l'humilité, la compaſſion, la patience & la charité.

Le vrai humble ne mépriſa jamais les pauvres; témoin ſaint Louis qui tous les Samedis à l'honeur de la tres-Sainte Vierge, aſſembloit un bon nombre de pauvres dans ſon propre apartement; il leur lavoit les piés, il les leur baiſoit; il les ſervoit à table, & les renvoyoit enſuite avec une bonne aumône. Ce grand Roy n'étoit-il pas humble? n'étoit-il pas devot à la Mere de Dieu?

Les perſonnes humbles ne ſavent ce que c'eſt que de deſobeïr non ſeulement à Dieu, à l'Egliſe, aux peres, aux meres, & aux Superieurs, mais encore aux égaux & même aux inferieurs, ainſi que JESUS a obeï même aux bourreaux qui lui ont commandé de ſe coucher ſur la Croix lors qu'ils ont voulu le clouër cruelement à ce bois, & que MARIE dans la Paſſion & la mort de ſon Fils s'eſt infiniment conformée à ſon obeïſſance.

La modeſtie eſt un des plus riches

éfets de l'humilité ; ce n'eſt pas ſeulement dans les habits qu'elle paroit, mais encore dans les diſcours, dans la converſation, & dans tout l'exterieur; & comme l'immodeſtie dans le rire & dans les paroles, dans les regards & dans tout l'exterieur eſt le fruit de la ſuperbe & de la legereté, ainſi la modeſtie eſt le fruit le plus naturel & le plus aimable de la ſageſſe & de l'humilité.

S'il n'y avoit point de ſuperbes dans le monde, il n'y auroit point d'impatiens & rebelles aux ordres du Ciel ; car les humbles qui croient de ne rien meriter que des châtimens, aiment les Croix & les mortifications ; les ocaſions de ſoufrir leur ſont tres-cheres & la patience eſt leur centre. Tant il eſt vrai que l'humilité eſt la maitreſſe de toutes les vertus. La patience merite un chapitre entier ; je vous le reſerve, Mirjamie, pour la troiſiéme partie de ce livre, à la fête des douleurs de la tres-Sainte Vierge.

Etudiez-vous donc toute vôtre vie aux pratiques de l'humilité, & ne manquez jamais tous les matins de pre-

voir les occasions où vous avez acoûtumé de manquer contre cette vertu. Ne manquez jamais non plus tous les soirs d'en reparer les fautes de la journée, par des larmes, & par des actes fervens de contrition. Reparez-les encore frequenment par le Sacrement de la Penitence, qui est le plus grand remede de nos foiblesses, & le plus assuré moyen de nous relever de nos chûtes & de nous en garantir, & d'acquerir l'esprit & la grace de JESUS-CHRIST, ainsi qu'il le revela luy-même à sainte Brigitte en ces paroles raportées par le devot Blosius dans le chapitre 5. de son *Bijou spirituel.* *A celui qui desire de faire progrez dans mon esprit & dans ma grace, & d'y perseverer, il est tres-utile de confesser souvent ses pechez au Prêtre, afin d'en être par ce moyen purgé.* Et il est écrit dans le même endroit, que Dieu ayant fait voir à cette sainte veuve l'ame d'*Ulpho* son mari dans le purgatoire : *ô heureuse ame*, lui dit-elle, *qu'est-ce qui vous a le plus profité pour vôtre salut ? La Confession*, répondit cette ame, *de mes pechez que j'avois accoû-*

tumé de faire tous les Vendredis, avec ferme propos de m'en amender. Heureux qui ſera bien aſſidu à ſe ſervir de cet excelent moyen d'aquerir la vertu de l'humilité : car de pretendre la vie ſpirituele, la perfection & la vraie devotion ſans l'humilité : c'eſt, dit ſaint Auguſtin, entreprendre un haut édifice ſans fondement : c'eſt, dit S. Gregoire, porter de la pouſſiere au vent.

La pratique de l'humilité, vous paroitra d'abord dificile, rude & repugnante à la nature : mais ſi pour l'aquiſition de ce pretieux treſor, vous vous étudiez à vous ſurmonter, & à vous faire violence : vôtre peine ſe changera bien-tôt en plaiſir : & l'experience vous aprendra mieux que tous les diſcours, qu'il n'eſt point de contentement égal à celui du repos de l'eſprit, & de la paix interieure, qui eſt toûjours inſeparable de la vraie humilité. Il vous importe, Mirjamie, de bien employer à cet éfet tous les moyens que je vous indique dans ce chapitre : & comme vous n'ignorez pas que le ſuccez n'en depende principalement

de la grace de nôtre Seigneur ; le vrai desir de cette vertu vous la lui fera demander tous les jours avec grande instance, & avec l'intercession de la tres-Sainte Vierge, sans laquelle vôtre priere auroit peu d'éfet.

CHAPITRE V.

L'imitation de la tres-sainte Vierge dans l'amour de Dieu & du prochain.

L'Amour de Dieu, & du prochain, ne sont point deux amours : ce ne sont point deux vertus, & deux qualitez unies & inseparables, mais une seule. Il n'y a qu'une vertu de charité Theologale, la plus noble des vertus qui regarde Dieu directement, & le prochain en Dieu d'une même veuë. Ce qui a fait dire à saint Jean Evangeliste dans sa premiere Epitre, que celui qui sans l'amour du prochain se flate de l'amour de Dieu, se trompe, & qu'il est un insigne menteur s'il se vante de cet amour. La tres-Sainte Vierge est la plus fidele glace, & la

plus vive image des perfections de ſon adorable Fils, mais ce qu'il y a de plus fin, de plus exquis & de plus riche en cette divine image, c'eſt l'amour ſaint, dont je ſouhaite, Mirjamie, que vous vous propoſiez l'imitation comme le plus neceſſaire des devoirs de vôtre zele, pour vous rendre agreable à vôtre divine Maitreſſe.

L'amour de Dieu.

LE Saint Eſprit qui deſcendit en MARIE & ſe la conſacra comme Epouſe dez le moment de ſa tres-Immaculée Conception, prit une ſi parfaite poſſeſſion de ſon cœur, il lui communiqua ſon amour avec tant de plenitude, il la remplit de tant de flammes, que cette divine Creature ne ſembloit pas tant être amante que l'amour même. Que les Seraphins ne reſpirent point d'autre air que celui du cœur de Dieu, qu'ils ſoient ardens, non pas tant d'un feu divin, comme dit ſaint Bernard, que d'un feu qui eſt Dieu même, *ardent igne Deo*; il eſt tres-conſtant que MARIE les devance en amour dez ſes premieres demarches &

qu'elle commence sa vie par un amour plus parfait que celui de leur consommation. Le Ciel Empirée est rempli de Seraphins & d'une infinité d'Esprits glorieux qui sont tout amour ; & sainte Anne, lors qu'elle est enceinte, peut dire qu'elle renferme dans son sein, & dans le divin fruit qui fait sa pretieuse grossesse, de plus grands tresors de sainteté & d'amour qu'il n'y en a dans l'Empirée.

Que sera-ce de l'Epouse du Saint Esprit, que sera-ce de la Mere du Verbe Incarné, dans la suite de sa vie, que sera-ce d'elle à la fin de sa course, si ses commencemens sont incomprehensibles? Si ce divin Amant est venu, comme il dit, repandre des flammes sur la terre, avec un extreme desir de l'embraser, bon Dieu, comment se seront-elles prises, ces divines flammes, à un sujet si bien disposé que le cœur de MARIE! Quelle incendie y aura allumée le Verbe Incarné durant les neuf mois de sa demeure dans son sein virginal! Quels progrez aura-t'elle fait cette divine Epouse, dans les tresors de l'amour saint, par l'éducation

de l'Enfant Dieu ! Quels torrens de flammes aura-t'il repandu dans ſon cœur, lors qu'elle verſoit le lait dans ſa divine bouche ! De quelle maniere ſe ſeront-elles accruës ſes flammes immenſes par la converſation du Saint des Saints, par la veuë de la beauté divine de l'Homme Dieu, par l'attention & l'aſſiduité à ſes diſcours, par la participation à ſes Miſteres, par la communication de ſes ſoufrances, & par l'uſage de l'adorable Euchariſtie !

Croyez-vous bien, Mirjamie, que ce ſoit ici un ſujet, du reſſort de nos penſées & de nôtre éloquence ? Les yeux d'un moucheron ont mille fois plus de proportion avec toute la ſplendeur du Soleil, que les yeux de nôtre ame avec le Soleil du divin amour l'incomparable Epouſe du Saint Eſprit. Ce que je vous donne pour ſeur, eſt que ces divines flammes augmenterent toûjours ſans relache durant le cours de ſa vie plus divine qu'humaine ; qu'elles redoublerent à chaque moment : que MARIE fut toûjours jour & nuit ſans un ſeul inſtant d'interruption dans l'amour actuel ; &

qu'enfin la constitution de son corps tres-saint, quoi qu'elle fut excelente, & qu'en tout le cours de sa vie, elle ne fut jamais accessible à la moindre indisposition, ceda à la force de cet amour; & que ce furent ces divines flammes qui consumerent sa vie & firent la separation des deux parties qui composoient sa tres-sainte personne, & qui n'eurent jamais ensemble le moindre combat.

Vous ne sauriez, Mirjamie, former un dessein plus digne d'une personne devoüée au service de la Mere deDieu, que de l'imiter selon qu'il est possible, dans le divin amour. Aimer ce qu'elle aime, c'est le vrai moyen de lui plaire. Par l'amour de la Mere vous gagnerez les complaisances du Fils, & par l'amour du Fils, vous attirerez les complaisances de la Mere. Rien ne plait davantage au Sauveur que de voir sa Sainte Mere, aimée; rien ne sauroit être si agreable à MARIE que de voir son divin Fils, aimé. C'est le plus necessaire endroit de l'imitation que nous lui devons; c'est le plus important, c'est le plus saint. Il est im-

possible d'aimer JESUS sans aimer Dieu, puisqu'il est une divine personne: & il est impossible d'aimer cette divine personne sans aimer inseparablement le Pere & le Saint Esprit, puisque ce ne sont pas trois Divinitez, mais une seule, & un méme Dieu. C'est-ce qui a fait dire à Saint Paul que l'amour de Dieu consiste uniquement dans l'amour de JESUS-CHRIST. *Je suis seur*, dit-il, *que rien ne me separera jamais de la charité* (c'est à dire de l'amour) *de Dieu*, *qui est en* JESUS-CHRIST *Nôtre Seigneur.*

Voici à peu prés les moyens qui pourront favoriser un si noble dessein, & vous introduire dans le sacré commerce du divin amour. Rapelez le souvenir de ce que vous avez lû dans le chapitre *de la pureté de cœur*, qui est le deuxiéme de cette seconde partie. Vous ferez du progrez dans l'amour saint à mesure que vous en ferez dans la pureté du cœur. La victoire des pechez des vices & des imperfections, sera la Victoire des énemis de ce desirable amour. Il se repandra dans vôtre cœur, il s'y allumera, il s'y augmente-

ra à meſure que vous le purifierez. Faites donc la guerre aux pechez veniels ; ſoyez toûjours ſur vos gardes, contre ces énemis de l'amour ſaint : & tenez-vous dans une continuele attention pour en éviter juſques aux plus petits, autant qu'il vous ſera poſſible avec la grace de Dieu.

Voulez-vous, Mirjamie, ouvrir heureuſement vôtre cœur au divin amour ? fermez-le genereuſement à l'amour des choſes mondaines, des biens de la terre, des vanitez & des plaiſirs. Paſſez-vous de beaucoup d'amitiez où vous apele le ſeul amour propre, & la ſenſualité. Purgez bien vôtre cœur de toutes les amitiez purement humaines & mondaines, & preſervez-le avec le ſecours de la grace de Dieu, de tout atachement, comme du mortel poiſon de l'amour ſaint : car vous accorderiez plûtôt la glace avec le feu, que l'amour de JESUS-CHRIST le tres-aimable Epoux de nos ames, avec l'atachement aux creatures mortéles.

Il y aura ſans doute de la peine à ſe ſurmonter dans un point ſi naturel ;

mais eſt-il quelque conſideration à menager, où il s'agit de l'aquiſition du divin amour qui eſt le plus grand treſor du Ciel & de la terre? Quoi, une creature mortele, prevaudra dans nos cœurs à tout le merite & à toute l'amabilité de Jesus & Marie? La B. Micheline n'avoit qu'un Fils, jeune, beau, d'un excelent naturel, & extremement aimable: penetrée de l'amour de Jesus, elle y ſentoit quelque obſtacle dans l'amour naturel de ce fils qu'elle aimoit plus que ſes yeux; elle fit tant à force de prieres, qu'elle obtint du ſouverain Seigneur qu'elle deſiroit d'aimer plus parfaitement, de lui enlever ce cher enfant, afin que ſon cœur fut plus libre. O le rare & admirable exemple! La B. Blanche ne pouvoit qu'aimer bien tendrement ſon fils & ſon Roi S. Loüis; mais elle l'aimoit d'un amour ſi Chrétien, qu'elle auroit mille fois preferé de le voir mort, ainſi qu'elle le lui diſoit ſouvent, que de le ſavoir en peché mortel. Si vous ſavez, Mirjamie, aimer de cette maniere pour le Ciel, & pour leur ſalut, les perſonnes que vous

devez aimer, l'amour des creatures ne ſera jamais dans vôtre cœur un obſtacle au divin amour.

Vous deſirez d'aimer JESUS : comment pourrez-vous l'aimer sans le connoître ? Comment pourrez-vous le connoître ſans le hanter, ſans l'aprocher, ſans converſer avec lui familierement, ſans le pratiquer ? Mais comment eſt-ce qu'on peut pratiquer cet adorable Sauveur ? Il n'eſt rien de plus traitable que lui : Sa Majeſté quoi qu'elle ſoit infinie ne le rend point inacceſſible : & loin qu'il s'ofence jamais de nôtre familiarité pleine de reſpet & de confiance ; il nous apele, il nous invite. Venez à moi, dit-il, vous qui êtes chargez & fatiguez, & je vous conſolerai. Il eſt toûjours prêt à nous recevoir.

Pratiquez donc JESUS, Mirjamie, pratiquez-le dans le Sacrement admirable de l'Euchariſtie : par des communions frequentes, & par des viſites aſſiduës & reïterées ; c'eſt là principalement que vous verrez & que vous goûterez combien le Seigneur eſt doux. Pratiquez JESUS-

CHRIST par la frequente consideration des perfections & des qualitez infiniment admirables & aimables de sa divinité & de son humanité. Il est infiniment beau, infiniment bon, sage, noble, & puissant. Il est tout amour, tout bonté, tout charité; il est tout bien-faisant. Il nous aime & il nous a aimez demesurement de toute éternité comme Dieu; & comme homme dés le premier instant de sa vie. Il ne nous a jamais perdu de vuë un seul moment. Il s'est toûjours sans relache & sans interruption occupé dans son cœur, du souvenir de nos personnes. Il s'est épuisé, il s'est consumé pour nous. Il a gemi, il a soufert, il a enfin donné sa vie, par une mort tres-cruële, pour nous ouvrir le Ciel, & nous meriter les moyens de nous rendre éternelement heureux.

Qui est-ce qui pourra se défendre de donner son cœur à Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST, qui ne s'abimera dans son amour, si on veut tant soit peu s'atacher à se familiariser avec lui, puisque sa bonté infinie nous le rend si traitable & si accessible? Entrete-

nez-vous donc, Mirjamie, continuelement avec JESUS dans vôtre cœur. Etudiez-vous au recueïllement interieur afin de l'avoir toûjours present. Quelque part, quelque occupation ou quelque converſation où vous ſoyez, ne vous éloignez jamais interieurement de l'entretien & de la preſence de JESUS. Repreſentez-vous le continuelement dans les Miſteres & le cours de ſa vie, depuis ſa naiſſance juſques à ſa mort. L'experience vous fera ſavoir, Mirjamie, que la pratique de la recollection, & le ſoin aſſidu de s'ocuper du ſouvenir & de la preſence de JESUS, eſt un divin moyen de faire du progrez dans ſon amour.

Mais il faut outre cela, prendre tous les jours un tems, quand ce ne ſeroit que celui d'un quart d'heure, ſi on ne peut davantage, pour penſer uniquement à JESUS-CHRIST, & congedier pour lors toute autre ocupation. Il faut le ſuivre pas à pas depuis la Creche & le berceau, juſques au Calvaire & à la Croix, & conſiderer attentivement ſa pauvreté, ſes fa-

tigues, ſes actions, ſes miracles, ſes diſcours, ſes bienfaits, ſa patience & ſes ſoufrances ; tantôt un Miſtere, & tantôt l'autre. Sur tout il faut faire un mariage indiſſoluble de nôtre eſprit, de nôtre ſouvenir, & de nôtre cœur avec les Miſteres de ſa Paſſion. Nous arrêter un jour à l'Oraiſon du Jardin des Olives, à la ſueur de ſang, à l'agonie, & à la triſteſſe extrême de nôtre aimable Sauveur: un autre jour au ſouflet devant Caïphe, aux crachats envoyez à cette divine face, aux ſouflets & à tous les autres oprobres, & à toutes les peines de la cruële nuit entre le Jeudi & le Vendredi de la Paſſion. La flagellation, le couronnement d'épines, l'*Ecce Homo*, le portement de Croix, le Crucifiement, les paroles de Jesus en Croix, ſon agonie, le briſement de ſon cœur à la vuë de ſa triſte Mere, & ſa mort, vous fourniront des ſujets de meditation, d'une force ineſtimable pour vous embraſer le cœur. Il n'eſt rien de plus excelent pour ce deſirable éfet que le ſouvenir aſſidu de la Paſſion, & la reflexion frequente à l'humilité, à

la patience & à l'amour de JESUS soufrant pour nous : Pour nous, dis-je, non seulement en commun & en general, mais pour chacun de nous en particulier : ce qui est sans doute, une des plus tendres, plus amoureuses, & plus touchantes considerations. Car il faut bien s'imprimer cette verité, Mirjamie, que JESUS lors qu'on le flagelle ; lors qu'on le couronne de cruëles épines ; lors qu'il porte sa Croix, lors qu'il est crucifié, lors qu'il agonise, lors qu'il expire, il pense toûjours à vous en particulier sans vous perdre dans son ame un seul moment de vuë, avec autant d'aplication, que si vous étiez la seule personne du monde pour qui il soufrit. De quelles actions de graces, de quels services, de quel amour, pouvons-nous jamais en ce monde ni en l'autre payer cet amour ?

Que c'est avec raison que mon glorieux Pere S. François, disoit, ainsi qu'il est raporté dans ses Opuscules, que quand il auroit à vivre sur la terre, jusques à la fin du monde, il n'auroit pas voulu d'autre lecture ni d'au-

tre meditation que la Passion de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, ni d'autre livre que Jesus crucifié! Qui ne se contenteroit d'un tel livre, puisque S. Paul ce vaisseau d'élection, ce Maître de l'univers, ce disciple du S. Esprit, s'en contentoit, & qu'il avoüoit de ne savoir, & ne desirer de savoir autre chose que Jesus Crucifié? L'Image du Crucifix, Mirjamie, dans vôtre Chambre, à la ruële de vôtre lit, & sur vôtre personne; vous sera un excelent livre pour y aprendre l'amour du divin original qui y est representé. La lecture de l'Histoire de la Passion dans le propre texte de l'Ecriture sainte, & dans les livres qui en contiennent les meditations & les considerations, feront de vôtre pauvre personne, une vraie victime de l'amour de Jesus. Ne negligez donc pas de si grands, si doux, si faciles moyens de parvenir à cet inestimable bonheur.

Que seriez-vous, Mirjamie, sans l'amour de Jesus? Un tres-vilain monstre tres-horrible & abominable. Il vaudroit mile fois plus n'être pas,

qu'être sans l'amour de JESUS. Mais qu'êtes-vous avec cet amour ? Vous êtes plus riche que vous ne le seriez de la possession de toutes les richesses de la terre. Toutes choses contribuent au malheur de ceux qui n'aiment pas JESUS; Toutes choses contribuent au bonheur de ceux qui l'aiment. Cet amour fait la felicité du Ciel ; il fait la felicité de la terre. Sans cet amour il n'y a nul bonheur en ce monde ni en l'autre : Avec cet amour on est noble, on est riche, on est beau, on est savant, on est heureux, on est tout ce qu'on peut raisonnablement souhaiter d'être: avec l'amour de JESUS on est tout : sans cet amour on n'est rien.

Si je vous demande, Mirjamie, aimez-vous bien JESUS, quelle réponse me ferez-vous ? Je l'aime de tout mon cœur, me direz-vous sans doute. Mais si je passe outre, si je vous demande où sont les éfets, où sont les preuves de vôtre amour ? Que me répondrez-vous ? Vous voulez que je croie que vous aimez JESUS, oüi je le croirai ; si je vois que vous faites les œuvres de son amour ; Si le

moindre peché veniel vous est un objet infini d'horreur & d'aversion, comme à Sainte Marie Magdelaine de Pazzis si embrasée de l'amour de mon Sauveur, qu'elle pâmoit & tomboit en defaillance, d'entendre seulement nommer le peché. Je le croirai que vous aimez Jesus, si le souvenir de son humilité, de sa patience, & de sa pauvreté, vous fait aimer les croix, les peines, les mépris, & les soufrances; Si pour son amour vous êtes avide de la sainte communion; si la lecture spirituele, la retraite, la solitude, & le recueillement est vôtre centre.

Je croirai, Mirjamie, que vous aimez vraiement Jesus, si vous savez bien détacher vôtre cœur des biens de la terre. Estes-vous pauvre? & vous benissez Dieu dans vôtre pauvreté: elle ne vous est pas une occasion de murmure contre la providence de Dieu, ni de mefiance de son secours dans le besoin, ni un sujet de lui refuser le genereux sacrifice de vôtre personne: c'est une vraie marque que vous aimez ce divin Sauveur.

Etes-

Etes-vous riche ou du moins mediocrement commode : & vous ſavez partager vôtre bien avec les pauvres, vous en ſavez orner les Egliſes, & en faire de bonnes œuvres ? Ce ſeroit injuſtement que je douterois de la verité de vôtre amour.

Aimez-vous à pratiquer la penitence & la mortification ? La ſobrieté eſt-elle une de vos vertus ? Savez-vous regler chrêtiennement vos refections ſans vous mettre en peine de l'abondance ſuperfluë & de la delicateſſe qu'on voit à la table d'une infinité de mondains ? Savez-vous pratiquer la mortification à table par l'exactitude à ne manquer jamais de vous priver durant la refection de quelque morceau, & d'en faire imperceptiblement un petit ſacrifice ? Aimez-vous le jeûne ? Goûtez-vous la ſage maxime de S. Pierre de Luxembourg, que de ne manger point du tout, c'eſt vivre en Ange, que de ne manger qu'une fois le jour, c'eſt vivre en Saint, que de manger deux fois, c'eſt vivre en homme, mais que de manger plus de deux fois, c'eſt vivre en bête ? (De quoi

il faut neanmoins excepter les gens de grand travail corporel.) Vous souvenez-vous des pauvres durant la refection, pour leur reserver quelque chose? Noubliez - vous jamais, pendant que vôtre corps prend sa refection de nourrir vôtre ame de quelque bonne pensée, ou de l'atention à une sainte lecture? Usez-vous d'exactitude à la benediction de la table, & aux actions de graces? Cette conduite ne sauroit proceder que du divin amour; elle en est une tres-indubitable preuve; car rien n'est plus énemi de la sensualité, & de l'amour du corps, que le tres-saint amour de JESUS.

Cét amour est actif, il est diligent; il est absolument incompatible avec la paresse, & avec l'oisiveté. C'est un tres-bon Reveil-matin; qui vous met dans la memoire, dans le cœur, & dans la bouche les sacrez noms de JESUS & de MARIE dés le grand matin; qui vous tire du lit avec promtitude, & qui vous porte à la priere, au divin service, & aux bonnes œuvres comme dans vôtre centre. Car si la paresse vous tient dans le

lit lors qu'il faudroit en être dehors pour servir Dieu & emploier saintement le tems, c'est une grande preuve que vôtre amour est languissant, & même que vous n'en avez que bien peu, & peut être point du tout.

Le saint amour enseigne merveilleusement bien à menager le tems; il n'en laisse pas perdre un moment; il ne manque jamais de donner de l'ocupation à ceux qui n'en ont pas d'ailleurs de necessaires à leur vie & à leur condition. Il les emploie à la lecture, à la priere, à la visite des hôpitaux, des prisons & des maisons afligées. Il les aplique aux œuvres de charité corporeles & spirituèles: en un mot il ne les laisse jamais dans l'oisiveté, qui est la capitale enemie de l'amour de Dieu, & la mere de tous les vices.

Le divin amour, lors qu'on en est penetré, se méle dans toute nôtre conduite, dans nos afaires, dans nos conversations, dans nos ocupations, & dans nos actions, même dans celles qui de leur espece sont indiferentes & natureles, comme par exemple le manger & le boire, & les honnétes

recreations. Le divin amour nous aprend à raporter tout cela à Dieu, & à son service. Il nous le rend toûjours present ; il nous fait chercher de nous unir en tout & par tout avec JESUS-CHRIST, d'unir nos prieres avec celles de sa vie temporele, & toutes nos actions, & même nos refections ; & de les ofrir au Pere Eternel en union de celles de son Fils, afin de les rendre plus saintes & plus meritoires par un tel apui, & plus agreables à la divine Majesté. Le divin amour nous suit même jusques dans le lit & dans le sommeil ; il ne nous permet jamais de le prendre sans l'avoir ofert à Dieu pour la fin qu'il y faut avoir de conserver la vie pour le servir, en union du sommeil que JESUS a pris en ce monde sur les bras de MARIE ; & si l'on s'éveille de tems en tems durant la nuit, le divin amour est toûjours assidu à nous suggerer les adorables noms de JESUS & de MARIE, le signe de la Croix, & la Salutation Angelique. Il y a des personnes qui en s'éveillant durant la nuit, quand ce seroit trente fois,

ont d'abord de même que le matin, & à toute heure ces paroles à la bouche: *A* JESUS *&* MARIE *mon ame ſoit unie !*

Mais quelle aparence y a-t'il, de pouvoir jamais faire de grands progrez dans le divin amour ſi l'on neglige les actes qui ſont capables de former & de perfectionner cette precieuſe habitude ? Répondez-moi, Mirjamie, dans vôtre cœur à la demande que je vais vous faire. Combien d'actes d'amour de Dieu avez-vous fait aujourd'hui ? Combien en fites-vous hier? Combien avant hier? Combien dans une ſemaine, dans un mois, dans un an ? Quoi ! vous ne mourez pas de honte & de regret, de paſſer les journées, & peut-être les ſemaines & les mois, ſans faire un acte d'amour de Dieu, ſans faire aucune proteſtation de vôtre amour à nôtre aimable Sauveur ? Quel aveuglement eſt le vôtre ? Quelle ſtupidité? Quelle miſere ? Pouvez-vous bien vous flater d'aimer ce Dieu infiniment aimable, tandis que vous ne pouſſez preſque jamais aucun ſoûpir d'amour,

& que vôtre cœur insensible, froid, & sans mouvement comme s'il étoit de marbre, ne lui parle jamais de son amour? Non, Mirjamie, non, vous n'aimez pas Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST si vous ne lui en dites jamais rien: & vôtre misere est extreme, si vous ne l'aimez pas: vous n'êtes sans cet amour qu'un puant & vilain cadavre; & quelque aparence de vie dont vous puissiez vous flater, vous êtes au nombre des morts, ce n'est pas moi, c'est le S. Esprit qui vous le dit par la plume de S. Jean, *qui non diligit manet in morte.*

Croiez-moi, Mirjamie, secoüez cette insensibilité honteuse, cette froideur criminele, relevez-vous de cette mort déplorable: excitez-vous à l'amour de JESUS par des actes fervens & reiterez: protestez-lui dans vos prieres plusieurs fois chaque jour que vous l'aimez de tout vôtre cœur, & de toute vôtre ame; dites-lui que vous mourez de regret de l'avoir si peu aimé par le passé; que son amour vous fait detester plus que mile morts les infidelitez & les pechez de vôtre

vie passée. Protestez-lui humblement mais avec ferveur que vous voudriez l'aimer autant que l'ont aimé en cette vie, & que l'aiment dans le Ciel, les Saints qui se sont le plus distinguez dans son amour, S. Paul, S. Laurent, S. Augustin, S. Dominique, S. François, S. Ignace, S. François Xavier, S. François de Sales, Ste. Claire, Ste. Terese, & une infinité d'autres; Que vous voudriez renfermer dans vôtre cœur l'amour de tous les Saints & de tous les Anges; l'aimer autant que tous les Seraphins l'aiment; & s'il étoit possible que vous voudriez même l'aimer autant que la tres-Sainte Vierge sa Mere l'a aimé en cette vie, & qu'elle l'aime dans le Ciel.

Ofrez à JESUS le cœur & l'amour de sa tres-sainte Mere, en satisfaction des infidelitez du vôtre & de l'imperfection de vôtre amour. Priez instanment cette divine Mere, de vouloir prendre une entiere possession de vôtre cœur, & de l'instruire, le dresser, & le former à l'amour de son aimable Fils: priez-là d'aprocher vôtre cœur du sien afin de lui communiquer

ſes flâmes ; & puis qu'elle eſt, ſelon l'Ecriture ſainte, la Mere du bel amour, qu'il lui plaiſe d'enfanter ce bel amour dans vôtre cœur. Demandez à JESUS l'amour de ſa ſainte Mere : demandez à MARIE l'amour de ſon adorable Fils : vos demandes plairont extremement à l'un & à l'autre, & ne ſeront pas ſans éfet.

Supliez avec grande ferveur ce Dieu Tout-puiſſant que vous deſirez tant d'aimer, de vous donner ſon amour, ou de vous tirer de ce monde : Proteſtez-lui continuelement que vous aimez mieux ne pas vivre, que vivre ſans l'aimer. Dites-lui cent fois du jour : ô mon doux JESUS ! ou aimer, ou mourir, donnez-moi, mon doux Sauveur, l'un ou l'autre : ou l'amour ou la mort. Dites-lui à tout moment avec S. Auguſtin : *ô* JESUS ! *ô mon Dieu ! ô ma vie ! beauté ancienne, & toûjours plus nouvele, pourquoi vous ai-je ſi tard connu, pourquoi ſi tard commencé de vous aimer ?* Dites-lui ſouvent avec S. François ces deux mots tout de feu, dans la repetition deſquels il paſſoit les nuits entieres :

O JESUS *mon Dieu & mon tout !* Adressez-lui de tems en tems avec le même Saint cette courte & ardente priere, *Que je meure de l'amour de vôtre amour ô* JESUS *Dieu de mon cœur, qui avez voulu mourir de l'amour de mon amour.* Dites-lui avec sainte Terese : JESUS *mon doux Sauveur & mon souverain bien : Tout ce qui n'est pas vous, ne semble moins que rien.* Dites quelque fois avec S. Paul : *Qui me separera de la charité de Dieu qui est en Nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST ? *Sera-ce le Ciel ou la Terre, les Anges ou les Hommes, les persecutions, les dangers, la nudité, &c ? Je defie toutes les Puissances & les creatures de l'Univers de me separer de l'amour de mon souverain Seigneur* JESUS-CHRIST.

Demandez-donc à JESUS son saint amour, car s'il ne vous le donne vous n'y parviendrez jamais, quelques ardens que soient vos desirs & vos soins. Demandez-le avec instance, avec confiance, avec ferveur. Demandez-le par l'intercession de la tres-Sainte Vierge ; elle desire trop que

son Fils soit aimé; pour manquer d'apuyer vôtre priere, & de favoriser vos soins. Abandonnez vôtre cœur à la conduite de l'Epouse du S. Esprit; Ne doutez pas qu'elle n'en rende bon compte à celui à qui il doit uniquement apartenir, & qu'elle ne l'immole à l'amour de son adorable Fils. Vous devez, Mirjamie, cette confiance aux bontez infinies de JESUS & de MARIE, que de vous en promettre l'éfet de vos humbles assiduës & ardentes prieres, sur tout si elles sont fortifiées de l'aplication des moyens que je viens de vous indiquer, de parvenir au divin amour. A quoi vous sera encore d'un merveilleux secours la lecture des livres qui enseignent cet art divin. S. François de Sales en a traité non pas en homme mais en Seraphin, dans son livre de l'amour de Dieu, adressé à Theotime. Le livre intitulé, *De la connoissance & de l'amour de Nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST, du P. Jean Baptiste S. Jure Jesuite est inestimable. L'*Incendium divini amoris*, & le *Stimulus amoris* des Opuscules de S. Bona-

venture ſont des ouvrages, qu'il eſt impoſſible de lire ſans ſe laiſſer penetrer des flâmes du divin amour.

L'Amour du Prochain.

LES Perſonnes qui font état d'aimer Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, n'ignorent pas le deſir extreme qu'il nous témoigne dans l'Evangile de reünir tous les fideles dans ſon propre cœur ; comme les diſciples d'un même Maître, comme les enfans d'un même Pere, comme les membres d'un même corps. Ces perſonnes toûjours attentives à ces divines paroles de nôtre adorable Maître : *C'eſt mon precepte, que vous vous aimiez mutuelement comme je vous ai aimez*, ne donnent jamais entrée dans leur ame à la moindre penſée contraire à la charité fraternele que JESUS nous recommande avec tant d'empreſſement. Ces perſonnes ne ſavent ce que c'eſt que d'énemis : ils n'en ont point du tout, ſi ce n'eſt les énemis de l'Egliſe. A cela prés, on auroit beau les perſecuter, leur faire

des injuſtices & des calomnies, & les payer d'ingratitude : Il n'y a dans leur cœur plein de l'amour de Jesus, nule place au reſſentiment & à l'inimitié. Rien n'eſt plus facile que ces ſaintes perſonnes à pardonner les injures, même à ceux qui ſont les plus indignes de pardon : Ils ſavent que nôtre adorable Sauveur qui a tout fait & ſoufert pour nous, & qui nous a tant pardonné, & qui nous pardonne tant tous les jours, merite bien que pour ſon amour on pardonne ceux qui ne le meritent pas. Voilà pour quoi, on n'entend jamais ſortir de leur bouche une parole de mediſance, de murmure ni de mépris : & on les voit même jaloux de l'honneur du repos & de la conſolation de leurs plus cruëls énemis, comme ſi c'étoient leurs plus chers freres. Tant il eſt vrai qu'il n'eſt rien de ſi genereux de ſi miraculeux & admirable que le divin amour. Le feu ne conſume pas ſi facilement la paille, que le divin amour devore toutes les dificultez, toutes les repugnances, & toutes les peines. Il ne ſe nourrit que

de victimes & de sacrifices ; il sacrifie tout pour se contenter ; il sacrifie les plaisirs, l'interêt, les injures, le répos, les inclinations natureles, l'estime du monde, les amitiez purement humaines ; il se moque du que dira-t'on, & de toutes les considérations du respet humain ; il ne cherche que le pur plaisir de Dieu ; il se prive de tout, pour posseder tout en possedant l'affection de JESUS & de MARIE.

Mais si le divin amour ferme le cœur à l'inimitié, à la froideur & au ressentiment, bon Dieu, comment est-ce qu'il l'ouvre à l'amour & aux devoirs de la charité à l'égard du prochain ! Le vrai amoureux de JESUS-CHRIST aime tendrement les pauvres comme les propres mémbres de ce divin Sauveur. Les prisonniers, les afligez, & en un mot tous les miserables se ressentent merveilleusement de ses liberalitez, de sa protection, de ses soins, de ses visites, & de ses services. Il est tout cœur, tout yeux, & tout mains, pour assister le prochain. Mais s'il est touché des miseres corporeles & temporeles d'autrui, ha !

qu'il l'eſt bien davantage des ſpirituels.

Le vrai amant de JESUS eſt infatigable dans les fonctions dont il peut être capable pour procurer la converſion des heretiques, des infideles, & de tous les pecheurs. S'il eſt propre aux emplois de la Miſſion, il en fait ſa vie & ſes delices : & la vie même ne lui eſt pas ſi chere que les ocaſions de retirer les pecheurs de leur déplorable état, par ſes diſcours, par ſon bon exemple, & par ſes prieres aſſiduës. On le voit tout apliqué à inſtruire à la pieté, les enfans, les idiots, les ignorans, les pauvres, les domeſtiques, & à les porter à la pratique des devoirs de la vie chrétienne. Il fond en larmes aux piés d'un Crucifix, aux piés de la tres-Sainte Vierge, pour demander la converſion & le ſalut des pecheurs ; nommement d'un tel & d'un tel, des parens, des amis, & des énemis. Il ne perd jamais l'ocaſion de procurer le ſalut d'une ame, quoi qu'il lui en doive coûter ; témoin S. François, par exemple, & S. Ignace : Le premier ſolicité par une jeune éfrontée, fit qu'elle le trouva

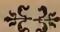
couché à nud ſur la braiſe, à l'heure qu'il lui avoit dit de le venir trouver; & le ſecond n'étant encore que jeune homme, & même que ſeculier, ſe mit en plein hiver dans un lac juſques au cou ſur le chemin où il ſavoit qu'un autre jeune homme devoit paſſer pour aler au rendez-vous de ſes crimes: ainſi ces deux grands Saints convertirent l'un par le feu, & l'autre par l'eau, une grande pechereſſe, & un grand pecheur. Rien n'eſt plus eſſentiel au divin amour que le zele du ſalut des ames & de la gloire de Dieu. Car quelle raiſon peut-on donner du zele infini d'un S. François Xavier, par exemple, d'un B. François Solanus, & de tant d'autres Saints pour la converſion des pecheurs, ſi ce n'eſt les ardentes flammes du divin amour dont ils étoient penetrez? Par où, Mirjamie, vous pourrez juger de la force ou de la foibleſſe, de la vigueur ou de la langueur, de la verité ou de l'aparençe de vôtre amour.

Aprez la charité de JESUS il n'en fut jamais d'aprochante de celle de MARIE. Elle étoit de ſang Royal,

fille de Parens riches ; qui la fit donc ſi pauvre toute ſa vie, ſi ce n'eſt l'amour des pauvres ? Que fit-elle des grands treſors que les Mages mirent à ſes piés en l'adoration de ſon Fils ? Il n'y a que la charité qui en puiſſe répondre. Voyez ſa compaſſion au feſtin nuptial de Cana, à l'égard de ces jeunes mariez ; quelle bonté pour prevenir & empécher la confuſion où ils alloient tomber, d'engager ſon Fils à changer l'eau en vin, & faire un miracle, avant que le tems d'en faire fut venu ! Il ne faut pas douter, Mirjamie, que la tres-Sainte Vierge, ne fut durant ſa vie, la Mere des pauvres, la conſolatrice des afligez, & le refuge de tous les miſerables ; de même que nous ne pouvons pas ignorer qu'elle ne le ſoit dans le Ciel. Mais pour ce qui eſt du zele du ſalut des ames, helas ! que ſe peut-il dire, que ſe peut-il concevoir d'aprochant, du merite incomprehenſible, & de la charité immenſe de cette Mere de miſericorde, de cette Avocate des pecheurs, de cette Mediatrice du genre humain, qui ne ſe croit

élevée ſur le plus haut trône de l'Univers, infiniment aú deſſus de toutes les creatures, que pour répendre continuelement ſur tous les endroits de la terre, & faire même deſcendre dans les ſombres abîmes du Purgatoire, les éfets de ſon pouvoir & de ſa bonté ?

Il eſt donc du devoir du vrai devot de la Mere de Dieu, de ſe mettre continuelement devant les yeux ce grand original d'amour & de charité, & de s'y conformer autant qu'il eſt poſſible par le ſecours de la grace, afin de procurer la gloire de ce Dieu Tout-puiſſant à qui l'on ne ſauroit preſenter un ſacrifice plus agreable aprés celui du corps & du ſang precieux de ſon Fils, que celui du zele du ſalut des ames pour leſquelles ce ſang adorable a été répendu.



CHAPITRE VI.

L'Imitation de la tres-Sainte Vierge dans l'Oraison mentale.

LA vie de la tres-Sainte Vierge étoit une Oraison continuele ; son esprit étoit toûjours actuelement uni avec Dieu , toûjours sans interruption actuelement embrasé de son amour. S. Ambroise & S. Bernardin asurent que même lors que son chaste corps prenoit quelque peu de repos necessaire , son ame n'étoit nulement divertie de cette divine ocupation , & que durant le sommeil elle conservoit l'usage actuel & libre de la raison ; elle agissoit surnaturelement & meritoirement , de même qu'hors du sommeil : Ce qui n'est pas dificile à comprendre , suposé la verité de son Immaculée Conception qui conservant à son ame les avantages de la justice originele , l'afranchissoit de la misere qui assujetit la

nôtre aux diſpoſitions du corps, & qui la prive de l'uſage de la raiſon & de la liberté durant que cette partie terreſtre ſucombe ſous le poids de cette animale neceſſité. C'eſt le rare privilege de la divine Epouſe des ſacrez Cantiques à qui le S. Eſprit fait dire au Chapitre 5. *Je dors, mais mon cœur veille.*

Les plus grands Saints, les ames les plus élevées dans la contemplation, S. Paul dans ſon raviſſement, S. François lors qu'il reçoit des propres mains de JESUS-CHRIST les ſacrées Stigmates, Sainte Tereſe lors qu'un Seraphin lui perce le cœur d'une fleche de feu, Sainte Caterine lors que JESUS-CHRIST lui change le cœur pour le ſien, & en un mot les plus grands Saints dans leurs communications avec Dieu les plus intimes & les plus amoureuſes, dans leurs extaſes, dans leurs oraiſons & leurs contemplations les plus ardentes, bien qu'ils y fuſſent embraſez comme des Seraphins, n'étoient que glace en comparaiſon de MARIE, même durant ſon ſommeil; que ſera-ce s'il en

faut parler dans le tems dedié ſeule-
ment à l'Oraiſon.

Saint Bonaventure écrit dans le chapitre 13. de ſes meditations ſur la vie de Jesus-Christ, que la tres-Sainte Vierge avoit des heures deſtinées uniquement à l'Oraiſon mentale, & qu'elle s'y occupoit dez le grand matin juſques à l'heure de tierce, c'eſt à dire juſques à neuf heures, ainſi que ſon adorable Fils, en tant qu'homme bien que ſon ame fut toûjours joüiſſante de la viſion beatifique, & abſorbée dans la claire vûë de la Divinité, ne laiſſoit pas d'avoir pour nôtre exemple ſes heures reglées pour l'Oraiſon, à quoi ſelon l'Evangile il paſſoit ordinairement la nuit, *erat pernoctans in oratione Dei.*

Le Saint des Saints, le ſouverain Maître de la perfection, & l'Epouſe du Saint Eſprit ont eu leurs heures deſtinées à l'Oraiſon, & vous penſez, Mirjamie, de pouvoir vous en paſſer? Oui vous le pouvez, mais non pas ſans renoncer entierement à la vie ſpirituele & à la Devotion. Mais s'il vous reſte quelque deſir d'y profiter,

de ſurmonter vos méchantes habitudes vos vices & vos défauts, d'aquerir les vertus Chrétienes, de vous unir avec Dieu, & avancer dans ſon amour, vous pouvez auſſi peu vous paſſer de l'Oraiſon mentale, que l'enfant d'un jour ſe peut paſſer du lait.

L'Oraiſon mentale eſt le plus neceſſaire aliment de l'ame, le plus grand ſecours de la vie ſpirituele, le plus important pour le bon uſage des Sacremens & pour toute l'œconomie de la devotion. Il ne fut & il ne ſera jamais de perſonne vraiment devote & vertueuſe ſans l'uſage de l'Oraiſon mentale. C'eſt par elle que l'eſprit & le cœur s'unit à Dieu, en ſe deſabuſant & ſe detachant des vains plaiſirs & de tous les atraits de la terre. C'eſt elle qui fait mépriſer cette vie & ſoupirer aprés celle du Ciel, qui nous introduit dans les ſacrées plaies & dans le cœur de JESUS crucifié, qui nous arme contre les tentations, qui nous éclaire l'ame, qui l'a fortifie & qui la ſantifie. C'eſt l'Oraiſon mentale qui fait les chaſtes, les ſobres, les mortifiez, les penitens, les doux, les dé-

bonnaires, les humbles, les charitables. En un mot c'est elle qui fait les vrais devots, les vrais spirituels & les vrais Saints. Deplorez donc, Mirjamie, vôtre malheur, si vous n'avez jamais pratiqué l'Oraison mentale, ou si vous l'avez abandonnée; & croyez-moi, tâchez sans plus diferer, de vous guerir de ce mal: embrassez l'Oraison mentale, & commencez dez-aujourd'hui.

Ce n'est pas une ocupation si dificile que l'on pourroit croire. Il n'y a rien au monde de plus facile que la pratique de l'Oraison mentale: elle ne demande que la bonne volonté: les plus ignorans, les plus simples & les plus idiots y sont les plus propres, s'ils ont le plus de bonne volonté. *Sachez, Frere Gilles, qu'il n'est point de femmelete, qui ne puisse aussi bien faire oraison que Frere Bonnaventure*, répondit un jour cet homme Seraphique à ce saint Religieux, qui lui disoit qu'étant si grand Theologien, il lui devoit être fort aisé de faire Oraison mentale. Quand vous ne feriez, Mirjamie, que vous presenter devant le

tres-Saint Sacrement de l'Autel, & considerer cet amour incroyable que le Sauveur nous y témoigne de vouloir entrer dans nôtre estomac, & être lui-même nôtre aliment; cette patience inimaginable qu'il y pratique de rester jour & nuit dans un petit vase depuis tant de siecles, & y essuyer tant d'ingratitude de nôtre part, tant de mépris, tant d'indiference, tant de froideur & tant d'ofenses : & ensuite abandonner vôtre cœur aux soupirs, aux regrets, à l'amour; faire la Communion spirituele par des actes de foi, de desir & d'amour, & former de bonnes resolutions de regler à l'avenir vôtre vie & vôtre conduite conformement à ce que ce div n amour inspire dans cet admirable Mistere, & enfin luy demander des graces pour vous & pour les autres, n'est-ce pas là une bonne Oraison mentale?

N'en est-ce pas une encore, de regarder un Crucifix, avec amour, avec compassion, & d'y considerer la patience, l'obeïssance, l'humilité & l'amour de JESUS, & former là dessus des affections, des resolutions & des

prieres telles qu'inſpire ce Dieu ſouffrant pour nous ? Tout cela s'apele Oraiſon mentale, par où vous voyez qu'il n'eſt perſone qui ne la puiſſe pratiquer. Ce n'eſt pas neanmoins que ce ſaint exercice n'ait ſes regles particulieres, & qu'il ne ſoit tres-utile de les ſavoir : pour ſe rendre plus facile l'uſage de l'Oraiſon. En voici un abregé qui ne vous ſera pas inutile. Ces regles conſiſtent dans la preparation, dans l'Oraiſon, & dans l'Action de graces. Il y a trois Preparations : la Preparation éloignée, la Preparation prochaine, & la Preparation immediate.

La Preparation éloignée de l'Oraiſon ſe doit pratiquer continuelement; elle conſiſte dans un bon reglement de vie, qui empéche la diſſipation, & qui nous tienne toûjours recueillis en Dieu, nonobſtant l'embarras des afaires & des ocupations inévitables. L'exactitude à la Priere du ſoir & du matin : l'aſſiduité à aſſiſter tous les jours à la ſainte Meſſe : l'amour de la ſolitude & du ſilence : la ponctualité à ne manquer jamais une fois du jour

à faire un peu de lecture ſpirituele : la patience & la douceur dans les ocaſions, la modeſtie, le ſoin de ſe tenir toûjours en la preſence de Dieu, & de s'y rapeler de tems en en tems lors qu'on s'en trouve éloigné par la diſſipation : tout cela s'apele la Preparation éloignée de l'Oraiſon. Une vie reglée de la ſorte contribuë merveilleuſement à faciliter l'Oraiſon & à s'y unir avec Dieu.

La Preparation prochaine de l'Oraiſon, conſiſte dans le choix de la matiere ſur laquelle on veut mediter. Sur quoi l'on ne ſauroit aſſez recommander la Paſſion du Fils de Dieu, comme le ſujet le plus touchant : ſans negliger neanmoins les autres Miſteres qui repondent aux fêtes de nôtre Seigneur & de ſa tres-ſainte Mere. Il faut pour cet éfet avoir un livre de Meditations, & avant que de ſe mettre actuelement dans l'Oraiſon ; y faire lecture des points de la meditation qu'on va faire, & ſe les bien imprimer dans la memoire. Les Meditations du P. Buſée ſont fort bonnes ; vous vous pourvoirez, Mirjamie, de ce li-

vre ou de quelque autre qui traite de cette matiere.

La Preparation immediate n'eſt autre choſe que l'entrée de l'Oraiſon ; elle en eſt le commencement. Il faut faire le ſigne de la Croix ; reciter le *Pater* & *l'Ave*, & recomander inſtament vôtre Oraiſon à la tres-Sainte Vierge, ainſi que faiſoit ſaint Elzear qui avoüa à ſon Confeſſeur, qu'il atribuoit à la Salutation Angelique, par où il commençoit ſon Oraiſon, l'abondance des graces qu'il y recevoit ordinairement. Il faut donc prier la tres-Sainte Vierge de vouloir vous preſenter à la Majeſté Divine, apuyer vôtre Oraiſon de ſa faveur & la faire réüſſir au bon plaiſir de ſon adorable Fils, & à vôtre ſalut.

Enſuite il faut ſe mettre en la preſence de Dieu, par un acte de foi ſur la preſence de ſa Divinité par tout, & même de ſon humanité dans le tres-auguſte Sacrement de l'Autel. Il faut l'adorer profondement, & le prier de vouloir agréer vôtre adoration en union des adorations que la tres-Sainte Vierge lui rend dans le Ciel & ſur

la terre, & avec elle les Anges, les Saints & les Fideles. Il faut suplier sa Divine Majesté, par les merites de JESUS-CHRIST & l'intercession de la tres-Sainte Vierge de benir vôtre Oraison, & de vous y éclairer de ses lumieres, vous embraser de son amour, & vous faire la grace d'en tirer le fruit necessaire à vôtre amandement, & à vôtre salut. Il ne vous sera pas inutile de recommander le succez de vôtre Oraison aux Saints de vôtre devotion, & particulierement à vôtre Ange Gardien & au Saint dont la fête se celebre ce jour-là.

L'Oraison suit immediatement: elle consiste en trois choses: les Considerations; les Affections; les Resolutions. Les Considerations; c'est à dire qu'il faut considerer les veritez sur lesquelles on doit mediter, & les points qu'on a preparez, & faire atention à toutes les circonstances de ces Misteres selon qu'elles sont digerées dans le livre qu'on aura lû. Les Afections: ce sont les bons sentimens qui naissent dans l'ame, ensuite des considerations: des grands regrets de la

vie paſſée : des dégouts de la terre, des deſirs du Ciel : des tendreſſes amoureuſes & pleines de compaſſion envers Jesus flagellé, couronné d'épines, & crucifié ; des tranſports d'admiration & d'amour vers le tres-ſaint Sacrement de l'Autel, des ſoupirs amoureux vers la tres-Sainte Vierge, & mile autres afections & mouvemens interieurs qui viennent dans le cœur conformement aux divers ſujets qu'on medite. Enſuite on vient aux Reſolutions.

Les Reſolutions ſont le principal fruit de l'Oraiſon. Il faut profiter de ces riches momens des Afections, & des ſalutaires diſpoſitions du cœur, pour faire de bonnes reſolutions de mieux ſervir Dieu à l'avenir ; par la connoiſſance que l'examen de conſcience de tous les ſoirs, & les Confeſſions vous donnent, de vos défauts. Il faut y apliquer le fruit de l'Oraiſon par des vives & fermes reſolutions contre ces défauts ; & s'atacher toûjours au principal, à celui qui vous eſt le plus ordinaire, & qui vous fait faire de plus frequentes & plus conſiderables chûtes.

Il est bien necessaire de faire rouler les resolutions que nous prenons dans l'Oraison, sur tous nos défauts connus, mais il ne l'est pas moins d'en avoir particulierement un en vûë, de même que l'aquisition de la vertu qui nous manque le plus : & jusques à ce qu'avec la grace de Dieu, nous soyons venus à bout de ce défaut & de cette vertu, de la victoire de l'un & de l'aquisition de l'autre, ne cesser jamais d'y apliquer le fruit de l'Oraison, de même que celui de l'examen de conscience & de la Confession frequente. Quiconque observera cette conduite fera des progrez merveilleux dans la vertu, sans, peut-être même, s'en apercevoir : pourvû qu'on soit bien humble, & qu'on ne tombe jamais dans cet aveuglement que de s'estimer quelque chose.

Cette vuë particuliere d'un défaut & d'une vertu, ne doit pas pourtant empêcher l'égard qu'il est necessaire d'avoir dans l'Oraison au reglement de tout nôtre interieur & de tout nôtre exterieur par des resolutions apliquées aux actions ordinaires de la journée.

Il ne faut nulement douter que ce reglement ne fasse un point des plus essentiels de la perfection de l'état d'un chacun. Si nous y prenons bien garde nous verrons que presque toutes les fautes où nous tombons journelement roulent là dessus. L'on ne manque pas tant pour ne pas faire ce qu'on doit, que pour ne le pas bien faire. On prie Dieu matin & soir, on va à la sainte Messe; on la dit; on recite son ofice, & ses prieres; on pratique les Sacremens; on vaque à ses emplois, à sa charge, à ses afaires; on prend ses refections; on se trouve dans la conversation, &c. Mais comment est-ce qu'on s'y comporte? Combien se glisse-t-il de défauts dans ses actions journalieres. Il est vrai que c'est ce qui doit faire le sujet de la priere du matin & de l'examen du soir, & de la frequenque Confession : mais tout cela sera de peu d'éfet, si l'Oraison mentale ne vient au secours pour fortifier par les bonnes resolutions qu'on y prend, celles de la Confession frequente, & de l'examen de tous les soirs.

On finit l'Oraison mentale par l'ac-

tion de graces qui en eſt la derniere partie. Elle conſiſte en trois choſes, auſquelles il eſt bon d'employer un demi quart d'heure. La Recapitulation, le Remerciement, les Demandes.

La Recapitulation, c'eſt à dire qu'il faut bien ramaſſer dans vôtre cœur les bons ſentimens qui vous ont le plus touché durant l'Oraiſon, & les bonnes reſolutions que vous y avez formées, & vous y bien afermir.

Le Remerciement. Il faut remercier nôtre adorable Sauveur des graces qu'il lui a plû de vous faire dans l'Oraiſon, & de la bonté infinie qu'il a eu de vous ſoufrir à ſon entretien. Vous remercierez auſſi la tres-Sainte Vierge du ſecours qu'elle vous a donné par ſon interceſſion pour le ſuccez de l'Oraiſon : enſuite vous adreſſerez vos actions de graces à vôtre Ange Gardien & aux Saints que vous avez invoquez au commencement.

Les Demandes. C'eſt par ici qu'on finit entierement l'Oraiſon. Demandez humblement pardon à Dieu des negligences que vous y avez commiſes. Demandez-lui les graces qui

vous sont necessaires, la victoire de vos méchantes habitudes, & les vertus qui vous manquent. Si vous voulîez, Mirjamie, prendre ici mon avis. Les graces que je vous conseillerois de demander tous les jours, non seulement dans la Meditation, mais encore dans vôtre Priere du matin & du soir, à la Communion, à la sainte Messe, & dans vos visites frequentes au tres-Saint Sacrement & à la tres-Sainte Vierge, sont celles-ci. L'amour de JESUS, l'amour de MARIE & la grace de surmonter les obstacles de cet amour: une vive & amoureuse foi de toutes les veritez Chrétienes, particulierement des Misteres de la Passion de nôtre Seigneur, & du tres-saint Sacrement de l'Eucharistie; la grace de la Recollection; car Mirjamie, la Recollection qui consiste dans le soin assidu de se tenir en la presence de Dieu, & de se garder de la dissipation & de l'abandon de son cœur & de ses sens aux choses exterieures, est absolument necessaire à la vraie devotion: sans elle il n'y en a point de tout. L'humilité, la chasteté, la mortifi-

cation des ſens & des paſſions, la douceur, la charité fraternele, l'eſprit de la pauvreté Chrétiene, la grace de mourir mile fois plûtôt que de tomber une ſeule dans le peché mortel; la grace de l'atention dans les prieres, la patience dans les ocaſions de la pratiquer. La grace de vivre & de mourir ſous la conduite & la protection de la tres-Sainte Vierge, de faire entierement penitence de vos pechez avant que de mourir: la grace de recevoir à l'heure de la mort le tres-ſaint Sacrement de l'Autel, de gagner alors indulgence pleniere, & de mourir dans l'amour actuel de JESUS & de MARIE, & en diſant l'*Ave Maria* & ces paroles à JESUS & MARIE mon ame ſoit unie: & pour vous diſpoſer à mourir ſi heureuſement habituez-vous à la Salutation Angelique, & à ces paroles, & ayez-les continuelement, autant qu'il vous ſera poſſible, à la bouche.

Demandez auſſi dans vôtre Oraiſon, les autres graces que vous ſouhaitez & que vous connoiſſez vous être neceſſaires pour vôtre conduite,

pour vos emplois, & pour vos afaires. Et si vous voulez que Dieu exauce les prieres que vous lui faites pour vous même ; ne negligez jamais d'en faire pour les autres ; pour vos parens, bienfacteurs, amis, énemis, pour les malades, pour les pauvres, pour les afligez, pour tous ceux qui prient pour vous, pour tous ceux qui se sont recommandez à vos prieres ; mais sur tout, Mirjamie, priez toujours avec grande ferveur pour l'Eglise, pour ses calamitez & ses necessitez, pour son exaltation, & pour la paix entre les Princes & les Peuples Chrétiens & Catholiques : pour la destruction des heresies & des schismes, pour la conversion des pecheurs, & en particulier pour un tel, & un tel ; sans oublier les ames du Purgatoire ; & souvenez vous bien de cette verité, que plus grand sera le nombre des personnes pour qui vous prierez, plus agréable à Dieu sera vôtre Oraison, & plus facilement exaucée, parce qu'elle partira d'une plus grande confiance en sa bonté infinie, & d'une plus grande charité pour le prochain.

N'oubliez jamais de suplier la tres-Sainte Vierge d'apuyer vos prieres & vos demandes de son intercession. Finissez vôtre Oraison, par où vous l'avez commencée, le *Pater* & l'*Ave*, & ces paroles, *Nos cum prole pia benedicat Virgo* MARIA, *Amen*, & le signe de la Croix.

Les regles que je vous donne, Mirjamie, de l'Oraison mentale, n'en sont qu'un abregé fort succint, plus propre pour les personnes qui commencent, ou qui ont dessein de commencer de la pratiquer, que pour celles qui en ont aquis l'usage. Je n'en écris, & ne suis même capable d'en écrire que fort simplement; & je puis ici dire avec grande verité, sans me comparer à saint Bonaventure ce que ce Docteur admirable a dit dans un de ses traitez par pure humilité, *Ego simplex simplicia scribo simplicibus*, cette parole me convient mieux qu'à lui, *moi simple j'écris des choses simples en faveur des persones simples.*

Les livres qui traitent expressement de l'Oraison mentale vous donneront une plus ample connoissance de ses

misteres, & vôtre pratique encore, pourvû que vous preniez à cœur ce tres-saint & tres-necessaire exercice, avec un tems reglé d'une heure ou pour le moins de demi-heure le matin qui est le tems le plus propre, ou à tele autre heure qui vous sera commode ; & que vous y entriez avec humilité, avec simplicité, & avec un vrai desir de vous amender, & de profiter en l'amour de nôtre Seigneur & de sa tres-sainte Mere.

Je ne saurois finir ce Chapitre, sans vous donner pour avis important une fois pour toutes, que le plus divin secret, & le plus infaillible moyen pour reüssir non seulement dans la meditation, mais encore dans la Confession, dans la Communion, dans la priere du soir & du matin, dans la lecture, & dans tous les exercices de la vie spirituele; & même dans toutes les afaires, dans les ocupations, dans les emplois, dans les voïages, & en un mot en tout & par tout, c'est de ne jamais rien faire ni rien entreprendre sans l'avoir recommandé à la Mere de Dieu ; de lui demander toû-

jours en toutes ocaſions ſa conduite, ſa faveur, ſa protection; ſon aſſiſtance & ſa benediction; & de ſe mettre & toutes les choſes qui nous regardent à toute heure & à tout moment entre ſes mains, ſelon ce ſalutaire avis de S. Bernard : *Quidquid offerre paras*, MARIÆ *commendare memento :* c'eſt à dire : *Quoi que ce ſoit que vous ayez deſſein d'ofrir à Dieu, ſouvenez-vous de le recommander à* MARIE.

Vous ſouhaitez de bâtir dans vôtre cœur un palais à Dieu; écoutez là-deſſus S. Bonaventure dans le Pſautier de la tres-Sainte Vierge : *Niſi Domina ædificaverit domum cordis noſtri, non permanebit ædificium ejus.* C'eſt à dire, *Si Nôtre-Dame, ne ſe méle de bâtir la maiſon de nôtre cœur, cet édifice ne durera pas.* Pour moi je n'ai jamais lû dans les Hiſtoires, les chûtes de divers grands perſonnages, que je n'aye toûjours fermement crû que ſi ces perſonnes euſſent eu de l'atachement pour la tres-Sainte Vierge, de la confiance en ſon pouvoir & en ſa bonté, & quelque aſſiduité à ſon ſervice, ils n'auroient ja-

mais dementi la sainteté commencée, ils ne se seroient jamais precipitez ; car sous une telle protection on ne sauroit jamais perir. Avec la devotion à la tres-Sainte Vierge, les impies deviennent Saints, comme dit S. Bonaventure dans un discours ravissant sur l'*Ave* MARIA : *O Virginis amor ! divinum reddis amantem jam multa sordè pollutum.* Sans la devotion à la Mere de Dieu, les Saints, s'il y en a peu avoir, manquent de perseverance, ils deviennent à la fin impies.

Que MARIE soit donc, Mirjamie, vôtre grand refuge, vôtre asile ordinaire, & vôtre recours éternel en toutes choses autant dans les adversitez, les aflictions, les maladies, & les tentations, dans la santé & dans la prosperité, que dans les afaires, & dans les exercices & les pratiques de la devotion & de la vie spirituele ; faites-vous une habitude de l'invoquer continuelement. J'ose vous prometre qu'elle ne vous refusera jamais sa faveur ; & qu'à sa consideration, & pour son amour son adorable Fils vous benira

en tout & par tout, en la vie & en la mort.

CHAPITRE VII.

L'Imitation de la tres-Sainte Vierge dans la Devotion au tres-ſaint Sacrement de l'Autel.

SI nous ſommes bien perſuadez, Mirjamie, comme nous devons l'être, de la réele preſence du Fils de Dieu dans l'Euchariſtie, ne convien-drons-nous pas que cet auguſte Sacrement eſt le vrai centre de toute la devotion, & que c'eſt à ſon amour, à ſon culte, à ſa veneration & à ſa pratique que doit aboutir toute la conduite chrêtienne? Mais ſi un des plus eſſentiels devoirs de cette conduite conſiſte dans l'Imitation de la tres-Sainte Vierge, que ſaurions-nous jamais nous propoſer de plus ſpirituel & de plus ſaint dans cette Imitation, que la devotion envers ce tres-divin Sacrement?

Aprés l'Union hipoſtatique qui

fait de la Divinité & de l'Humanité de JESUS-CHRIST une seule Personne, il ne fut & il ne sera jamais d'union égale à celle de MARIE avec le tres-saint Sacrement de l'Autel. L'Enfant quel qu'il soit est toûjours une portion de sa Mere; mais le Fils de MARIE l'est beaucoup plus que tous les autres; elle a fourni seule toute la substance dont son divin corps fut formé. Elle voit donc dans ce divin Sacrement le propre fruit de son sein, & une partie d'elle-même en la personne adorable de son Fils. Il ne se peut, ce me semble, rien penser de plus glorieux à la tres-Sainte Vierge, que cette union de substance, qu'elle a avec la seconde Personne de la Trinité beaucoup plus parfaite & plus étroite que l'union des autres meres avec leurs enfans.

Il est vrai, dit ici fort spirituelement S. Augustin, que la chair de JESUS-CHRIST a été exaltée par l'union hipostatique & glorifiée par la Resurrection, mais cette exaltation & cette gloire n'en change nulement la substance; la chair de JESUS est la chair

de MARIE, elle est toûjours la même qu'il a pris de MARIE. C'est le discours de ce Pere dans un Sermon sur l'Assomption de Nôtre-Dame: *Caro Christi est caro* MARIÆ, *imò quamvis gloria Resurrectionis & divinæ unionis magnificata fuerit, eadem tamen mansit quæ sumpta fuerat de* MARIA. Le même Saint, veut que nous considerions encore plus particulierement dans le divin Sacrement de l'Eucharistie, cette verité si honorable à la Mere de Dieu. Il a, dit-il, pris chair, de la chair de MARIE, & c'est cette même chair dont il nous a fait un aliment pour nôtre salut. C'est ainsi qu'il parle dans un commentaire sur le Pseaume quatre-vingts-quinziéme. *De carne* MARIÆ *carnem accepit, & ipsam carnem manducandam nobis dedit ad salutem.* Cet Enfant-Dieu n'avoit point d'autre chair, d'autre sang, d'autres os, ni d'autre substance corporele, en naissant, que celle qu'il avoit prise de MARIE; & cette substance de MARIE devenuë celle de JESUS, ne s'augmenta les premieres années

de sa vie, que de son precieux lait. Il n'entra jamais d'autre lait dans cette divine bouche, ainsi que dit tres-bien S. Bonaventure, que celui de MARIE. Elle voit donc & elle adore sa propre chair & sa propre substance, en la personne de son Dieu & de son Fils dans le Ciel, & dans le tres-saint Sacrement.

Ce n'est pas la seule liaison que la tres-Sainte Vierge a avec la divine Eucharistie, elle en a encore une autre bien plus intime & plus excellente. Elle y est unie plus étroitement avec JESUS-CHRIST par son cœur & par son amour. MARIE n'eut jamais d'autre tresor que JESUS; & si le cœur & le tresor sont inseparables, si le cœur est toûjours, où est le tresor, ainsi que dit le Sauveur, pouvons-nous sagement douter que le cœur de MARIE ne soit toûjours dans le tres-saint Sacrement ? qu'il n'y fut toûjours lorsqu'elle étoit en cette vie, depuis que ce divin Sacrement fut institué, & qu'il n'y soit toûjours, quoi qu'elle soit maintenant dans le Ciel? Car seroit-il possible, que JE-

sus fut en quelque endroit, & que le cœur de MARIE n'y fut pas? non cela n'est pas possible. J'en suis si persuadé, que je tiens pour indubitable, que bien qu'il y ait des Chapeles, des Oratoires, & d'autres endroits consacrez à la tres-Sainte Vierge, il n'en est point où nous puissions nous mieux assurer de sa presence, & de son audience favorable, que là où est le tres-saint Sacrement de l'Autel. N'en doutez point, Mirjamie, par tout où JESUS est adoré, MARIE l'adore; par tout elle est à la tête de ses adorateurs Anges, Saints & Fideles dans le Ciel & sur la terre. D'où vous aprendrez en passant, que d'unir vos adorations avec celles de la tres-Sainte Vierge, & prier nôtre divin Sauveur de vous soufrir parmi ses adorateurs à la suite de sa tres-sainte Mere, & d'agréer vos adorations en union de celles qu'elle lui rend au même lieu où vous l'adorez, c'est le vrai moyen de lui rendre vos hommages fort agreables, à cause que les défauts que vôtre foiblesse y méle, seront supléez par la perfection des

adorations de MARIE ausquelles les vôtres seront unies. Il vous sera même encore fort utile, en aprochant de l'Eglise où vous alez adôrer le tres-saint Sacrement, de reciter, tout chemin faisant, le salut Angelique, & prier la tres-Sainte Vierge de vouloir vous faire la grace de vous présenter à son adorable Fils. Qui ne pourra s'assurer d'être bien reçû, presenté de si bonne main?

Nôtre-Dame a donc, comme vous voyez, des relations bien particulieres avec le tres-saint Sacrement. Il en faut tirer deux consequences, Mirjamie, importantes à vôtre consolation. La premiere: que ce divin Mistere nous est de même que nous avons dit de celui de l'Incarnation au chapitre 3. de la premiere Partie, un tres-puissant motif d'aimer la Mere de Dieu, par la même raison qu'un excelent fruit fait aimer son arbre. MARIE est le vrai arbre de vie qui a porté ce céleste fruit, d'où S. Bonaventure prend ocasion de la comparer à l'arbre de vie du Paradis Terrestre, dans lequel elle a été répre-

ſentée, dit ce S. Docteur, comme la verité dans la figure. Le Paradis Terreſtre répreſentoit l'Egliſe ; & l'arbre de vie, marquoit la tres Sainte Vierge, dont le fruit ſalutaire & vivifiant eſt ſon adorable Fils dans le divin Sacrement.

Si nous aimons JESUS, qui eſt nôtre vrai & unique tout, dans le divin Miſtere où il ſe donne à nous d'une maniere ſi intime, ſi amoureuſe, & ſi admirable, quel amour ne devons-nous pas avoir pour l'arbre ſacré qui a produit ce precieux fruit ! Je ne ſaurois ſur un ſi tendre, ſi doux & ſi aimable ſujet, vous mieux exprimer ma penſée que par les paroles du ſaint Cardinal Pierre de Damien dans un Sermon de la Naiſſance de la tres-Sainte Vierge. *Dilectiſſimi fratres mei ; hic rogo, perpendite, Dei genitrici quantas poſt Deum de noſtra Redemptione, gratias agere debeatis. Illud ſiquidem Corpus Chriſti, quod beatiſſima Virgo genuit, quod in gremio fovit, quod faſciis cinxit, quod materna cura nutrivit, illud inquam abſque dubietate, non*

aliud, de ſacro altari percipimus, & ejus ſanguinem in ſacramento noſtræ redemptionis haurimus. Hoc catholica fides habet, hoc ſancta Eccleſia fideliter docet. Si vous n'entendez pas le latin, Mirjamie, faites-vous expliquer ces admirables paroles.

Cette conſideration n'eſt pas la ſeule raiſon d'aimer Nôtre-Dame par raport à l'adorable Euchariſtie. En voici encore une autre beaucoup plus preſſente. Nôtre divin Sauveur quoi que tout porté par ſon inefable bonté de ſe donner à nous, dans cet auguſte Sacrement, n'a pas laiſſé de s'aſſociér ſa tres-ſainte Mere, dans l'obligation infinie que nous lui avons d'une ſi ineſtimable preuve de ſon amour. Il a voulu nous en rendre redevables à ſa tres-ſainte Mere inſeparablement de lui, & nous faire connoître que c'eſt principalement à ſa conſideration qu'il a inſtitué ce tres-haut miſtere. Voici brievement trois preuves fort évidentes de cette verité.

Si le Fils de Dieu a inſtitué l'Euchariſtie pour l'amour des Fideles, MARIE n'eſt-elle pas au nombre des Fideles? N'eſt-elle pas infiniment plus

aimable & plus aimée que tous les fideles ? C'est donc principalement pour son amour que le mistere a été fait. Voilà la premiere preuve.

Le procedé ordinaire de Dieu, est de vouloir qu'on merite les graces qu'il a resolu de faire, & que ce qui est purement gratuit dans sa resolution, ne le soit pas dans l'execution, mais qu'il soit l'éfet du merite de quelqu'un ; ainsi ne fut-il jamais rien de si gratuit ni de si independant de tout merite, dans le dessein de Dieu, que l'Incarnation de son Fils, & l'élection de MARIE à sa maternité, quoi que l'un & l'autre dans l'execution ait été l'éfet du merite de MARIE, l'Incarnation dans des circonstances, & la maternité dans la substance. Or est-il imaginable qu'il y ait eu dans quelque Saint assez de merite pour faire instituer le tres-saint Sacrement ? Non, Mirjamie, cela n'est pas imaginable, si ce n'est de la Reine des Saints. Celle qui eut assez de merite pour la maternité divine, en eut assez pour l'institution de l'Eucharistie ; & de même que l'on convient qu'elle atira par son merite

& par la divine odeur de ses vertus le Verbe divin dans son sein au mistere de l'Incarnation, & le S. Esprit dans le Cenacle & sur le College des Apôtres le jour de la Pentecôte, aussi faut-il convenir que par le même atrait d'un merite d'un Ordre Superieur à tout autre merite des Saints, elle a obligé son adorable Fils à se donner à son Eglise en qualité d'aliment : Ce qui est d'autant plus facile à comprendre qu'il est tres-évident, que le merite de cette divine Creature aprés l'Incarnation du Verbe devoit être incomparablement plus grand qu'auparavant bien qu'il le fut assez pour toucher ce mistere & atteindre à la maternité divine. JESUS a donc voulu que nous fussions obligez au merite de sa tres-sacrée Mere, du divin tresor de l'Euchariftie. C'est la seconde preuve.

La troisiéme est que le Sauveur se souvenant de la satisfaction extrême de son séjour pendant neuf mois dans le sein de MARIE à cause de sa pureté divine, de son humilité infinie, & de toutes ses vertus, souhaita d'y r'entrer

r'entrer, & qu'il en trouva le moyen par l'institution d'un Sacrement où il se donne lui-même sous les especes & les aparences du pain. S. Ambroise est si fort de ce sentiment, qu'il donne cette consideration pour la principale raison de l'institution de ce merveilleux Sacrement. *Hoc totum dico*, dit-il, chez le devot Auteur que j'allegue, * *ut sacratissimæ puellæ denuò viscera visitaret.* La tres-Sainte Vierge ayant tant de part à l'institution de ce Mistere, ne merite-t'elle pas nos actions de graces, & que nous lui chantions des Cantiques ?

ª*Aprés que* JESUS-CHRIST *eut reposé neuf mois,*
Dans le Temple sacré du ventre de MARIE,
Il le trouva si beau qu'enfin il eut envie
D'y retourner encor quantité d'autres fois.
Elle qui l'aimoit trop pour negliger ses loix,

* S. Ambros. apud Annam Joachim. ª Jesu MARIA in Lycophronte Parthenio.

S'y dispofa dabord qu'elle en fut aver-
tie ;
Et prenant tous les jours la fainte Eu-
chariftie,
Se nourriffoit du pain des Anges &
des Rois.
Ainfi quoi que ce Fils les delices du
Pere,
Semblat être là haut éloigné de fa
Mere,
Quand il fut lui dreffer un Trône dans
les Cieux ;
Cet amour infini qui toûjours les af-
femble
Dans le faint Sacrement les uniffant
tous deux,
Ils n'ont jamais ceffé de fe trouver
enfemble.

Ce n'eft donc pas affez de dire avec S. Bernard: JESUM *tibi fratrem* MARIA *dedit* ; il faut encore dire ; JESUM *tibi cibum* MARIA *dedit*. Ce n'eft pas affez de nous porter avec S. François à l'amour de MARIE, parce qu'elle a fait le Roi de gloire, nôtre frere ; il faut ajoûter à ce grand motif d'amour, celui de l'avoir rendu nôtre aliment & nôtre pain.

Ne nous plaignons plus avec Adam, dit ici tres-ingenieusement S. Bernard, que la femme que Dieu nous a donnée, nous a presenté le fruit défendu dont nous avons mangé: Changeons, dit-il, cette parole d'excuse, en parole de loüange & d'actions de graces, & disons: Seigneur, la Mere qu'il vous a plû de nous donner, nous a donné le fruit de vie, elle nous a repu du fruit beni de son sein virginal. Adressons-nous avec S. Bonaventure à cette divine Mere pour lui demander ce divin pain: *Esuriem parvulorum tuorum refice fructu benedicto ventris tui.* Et donnons lui tous les jours de nôtre vie mile benedictions avec ces paroles de l'Eglise & du divin Ofice: *Benedicta filia tu à Domino quia per te fructum vitæ communicavimus.*

La deuxiéme consequence que j'ai dit qu'il faut tirer de ces considerations, est d'honorer la tres-Sainte Vierge de la maniere que son Fils veut qu'elle soit honorée en ce divin Mistere. La feliciter du bonheur qu'elle a de voir la propre substance

de ſes entrailles & le fruit de ſon ſein virginal, recevoir des honeurs divins & l'adoration ſouveraine de latrie de la part des Anges & des hommes, dans le Ciel & dans le tres-ſaint Sacrement; & nous unir de tems en tems avec elle-même, & avec tous ces adorateürs dont elle eſt le chef, dans ces adorations. Adorer le Corps divin de Jésus ſous le nom de chair de Marie puis qu'il l'eſt éfećtivement, & repeter ſouvent dans cet eſprit d'adoration devant le tres-ſaint Sacrement cette parole de S. Auguſtin, *Caro Chriſti eſt caro* Mariæ : *de carne* Mariæ *carnem accepit, & ipſam carnem nobis manducandam dedit ad ſalutem* : & lui adreſſer des Actes d'adoration à peu prez en cette maniere :

Adoration du tres-ſaint Sacrement, & Communion ſpirituele.

Je vous adore en ce divin Sacrement! ô Jesus Dieu tout-puiſſant & tout bon, vrai unique & naturel Fils de Dieu, vrai unique & na-

turel Fils de MARIE: agréez aimable Sauveur mes adorations en union de celles que la tres-Sainte Vierge vous rend ici même en cet auguste Mistere. Je voudrois ô mon Dieu, me savoir aneantir en vôtre presence aussi profondement qu'elle le fait, & vous rendre s'il étoit possible, des hommages qui vous fussent aussi agreables que les siens. Chair de MARIE, Corps tres-pur & tres-saint de JESUS, je vous adore comme la chair & le corps de Dieu même: ô chair divine, formée de la main du S. Esprit dans le sein de MARIE animée d'une ame également divine, & unie personelement au verbe divin, je vous adore inseparablement avec vôtre même ame & vôtre divinité: & puis qu'il vous a plu ô Saint des Saints, ô JESUS, aimable JESUS, bonté infinie, d'être mon aliment & mon pain, qu'il vous plaise me répaître maintenant, & venir dans mon cœur. Je vous ofre mon JESUS, & je vous represente les Communions que vôtre sainte Mere a faites en cette vie, & vous prie par leur merite,

& par les dispositions tres-excelentes qu'elle y aportoit; de vouloir me recevoir à vôtre divine table, & m'embraser de vôtre amour. Venez ô pain vivant, pain des Anges, pain celeste nourrissez mon ame de vous-même, venez dans moi, attirez-moi à vous, & ne permettez jamais que rien m'en puisse separer. *Corpus Domini nostri* JESU CHRISTI † *custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.* Vous formerez sur vous le signe de la Croix en prononçant ces dernieres paroles, & ajoûterez celles-ci : à JESUS & MARIE mon ame soit unie.

Voilà tout ensemble un Acte d'adoration avec la circonstance de l'honeur particulier de la tres-Sainte Vierge; & la Communion spirituele : & même cette Oraison pourra bien vous servir dans la preparation de la sainte Communion sacramentale. Mais ce n'est pas tout de comprendre les honeurs de la tres-Sainte Vierge dans les adorations de son Fils en cet auguste Mistere : cette divine Mere qui nous a donné l'exemple de

toutes les vertus, demande ici sur tout, nôtre imitation dans les pratiques de sa devotion envers le tres-saint Sacrement. Cette imitation doit consister en premier lieu, dans la frequente communion; en second lieu, dans la maniere de faire la sainte Communion; en troisiéme lieu, dans les frequentes visites du tres-saint Sacrement; en quatriéme lieu, dans la devotion au tres-saint sacrifice de la Messe; en cinquiéme lieu, dans le zele pour les sacrez Autels. Nous alons parcourir brievement ces cinq points.

LA FREQUENTE COMMUNION.

Dissuader generalement la frequente Communion; établir une Doctrine dont les suites tendent à rendre rare la pratique de ce divin Sacrement; en éloigner par l'autorité ou le conseil de la direction toutes sortes de personnes; en priver facilement celles qui tachent de mener une vie reglée, & en qui l'on voit un vrai desir de communier, ce ne peut être,

Mirjamie, que l'éfet d'une grande ignorance, ou d'une tres-mauvaise intention; c'est abuser de son ministere; c'est empécher le profit spirituel des ames; c'est les priver du plus necessaire remede de leurs infirmitez, & du plus important secours de la perfection; en un mot c'est empécher un tres-grand bien, un bien inestimable, & le plus grand de tous les biens: car que peut-il être dans toute l'economie chrêtienne, de meilleur & de plus agreable à Diëu, qu'une bonne Communion?

Dans ce malheureux siecle qui fourmille en novateurs d'une abominable cabale qui n'est, à vrai dire, qu'un pur rejetton du calvinisme, & qui ne fait sonner avec tant de jactance ce grand nom de morale severe, que pour deguiser du pretexte specieux de zele, le dessein d'abolir la pratique des Sacremens, ne cherchez pas de marque plus seure d'un mauvais directeur, & d'un livre pernicieux, que la direction & la doctrine oposée à la frequente Communion; Eloignez-vous, Mirjamie, si vous

voulez plaire au Fils de Dieu & à sa tres-sainte Mere, de ces faux directeurs, & de ces mauvais livres : & souvenez-vous, qu'il ne sauroit rien arriver de plus honteux à une personne de bon sens, que de se laisser tromper à l'artifice de certains Saints de ce tems, & de donner dans les pieges de leur hipocrisie & de leur sainteté affectée.

Dans un point si important que l'usage des Sacremens, quelle conduite plus seure saurions-nous tenir, que de nous conformer à l'esprit de l'Eglise & de suivre l'exemple & la doctrine des Saints ? L'Eglise de ce tems est la même en sa doctrine & en sa Foi, que celle des premiers siecles ; & si elle se contente de regler aujourd'hui de necessité de precepte nôtre obligation touchant la sainte Communion, à une fois l'an, ce n'est que par pure condecendance, pour ne pas commettre par une loi plus étroite, quantité de Chrétiens laches & indevots, au danger du peché mortel.

La Communion de tous les jours ; étoit la pratique generale des premiers

Chrêtiens ; & elle le seroit encore de ceux de ce tems si on vouloit bien suivre l'esprit de l'Eglise. Cette tradition qui n'est nulement contredite par les Catholiques, est fort clairement apuyée dans le second chapitre des Actes des Apôtres, & dans le decret du Pape S. Anaclet qui gouvernoit l'Eglise sur la fin du premier siecle, & qui s'apercevant du relachement de cette premiere ferveur, voulut la soûtenir, en renouvelant par un precepte comminatoire d'excommunication, conformement à ce qui avoit été établi, dit-il, par les Apôtres & toûjours observé dans l'Eglise, l'obligation de se presenter à la sainte Table avec la même assiduité qu'au tres-saint Sacrifice de la Messe. Ce n'étoit pas seulement les jours de fête qu'on étoit obligé à la sainte Communion, mais encore les autres jours, si l'on assistoit à la sainte Messe. *Peractâ consecratione omnes communicent, qui noluerint ecclesiasticis carere liminibus : sic enim & Apostoli statuerunt, & sancta Romana tenet Ecclesia.*

* Et il eſt en éfet remarqué dans le Catechiſme du Concile de Trente, que la pratique des premiers ſiecles étoit que le Prêtre ayant communié, ſe tournoit vers les aſſiſtans & les invitoit à la ſainte Communion avec ces paroles : *Venite fratres ad communionem*, & que ceux qui n'avoient pas déja communié le même jour, & qui s'y étoient preparez, ſe preſentoient à même tems avec une extréme reverence à la ſainte Table.

Il n'y a que la froideur & l'indevotion des Chrétiens qui dans la ſuite des ſiecles a reduit l'Egliſe à la neceſſité de relacher de la ſeverité de cette premiere diſcipline. Le Pape S. Fabien afligé de l'abandon qu'une infinité de Fideles faiſoient de ce divin Sacrement, reduiſit le precepte obligatoire de la ſainte Communion, à trois fois l'année, à la Nativité de Nôtre Seigneur, à la Reſurrection, & à la Pentecôte : * & il a falu finalement en venir au commandement d'une

* Apud Angel. Petric. l. 9. de Milit. & Triumph. Eccl. diſp. 4.

* De Conſecrat. diſt. 2. c. 16.

fois l'année, pour empécher un plus grand oubli de cet adorable Mistere.

Par cette Loi fulminante du grand Concile de Latran, il reste tres-évident que la Communion d'une seule fois l'année, ne peut être que celle des Chrétiens tres-indevots, qui ne savent aborder la divine table que par la pure force du commandement & des terribles censures qui y sont atachées. Mais les Chrétiens qui ont de meilleurs sentimens, aiment bien mieux regler leur conduite par le desir de l'Eglise, dont l'esprit ne sauroit jamais tromper personne, que par la seule severité des loix, qu'elle n'a faites que pour remedier à l'extreme relachement.

Or Mirjamie, quel est le desir de l'Eglise, quel est son sentiment, touchant l'usage de l'adorable Eucharistie? l'Eglise des derniers tems, & celle des premiers étant toûjours la même, il ne faut nulement douter que le plus grand desir de cette sage & sainte Mere, ne fut de voir dans ses derniers enfans, la même avidité pour la sainte table, le même zele & le

même empressement qu'elle a vû dans les premiers. Si cela étoit, Mirjamie, qu'il y auroit des Saints sur la terre! il y en auroit autant que de Chrétiens.

Nous ne pouvons être mieux instruits des sentimens de l'Eglise, que par la doctrine du saint Concile de Trente, d'où voici quatre paroles du chapitre 6. de la session 22. qui sufisent pour renverser tous les artifices des plus grands énemis de la frequente Communion : *Ce seroit le desir du Sacré Concile, qu'à toutes les Messes il y eut tous les jours des fideles Communians, & qu'assistant à ce tres-saint Mistere, on ne se contentat pas de communier spirituelement, mais encore que par la Communion Sacramentale, on s'atirât plus abondament les fruits precieux de ce divin Sacrifice.* Si c'est le desir du saint Concile, c'est le desir de l'Eglise, c'est le desir du S. Esprit; ce ne peut donc être que de l'instigation du malin esprit, que quelques Zelateurs dissimulez s'oposent à la frequente pratique de ce divin Sacrement.

J'avouë, Mirjamie, que la tres-

Sainte Euchariſtie merite en ceux qui doivent la recevoir une pureté Angelique, un amour Seraphique, une humilité tres-profonde, une ſainteté conſommée. J'avouë encore que tout cela n'eſt rien en comparaiſon de la Majeſté Divine que nous recevons à la ſainte table; & que ſi toute la pureté des Anges, toute la charité des Seraphins, la ſainteté de tous les Saints étoit réünie & ramaſſée dans un ſeul Saint, ce Saint ne ſeroit pas encore digne de recevoir le Saint des Saints; je ne ſaurois croire que tous les Anges & les Saints enſemble aïent aſſez de merite & aſſez de ſainteté, pour compoſer un merite & une ſainteté digne d'un Dieu. Je dis même qu'il n'y a nulle proportion de toute la ſainteté du Ciel, avec celle de JESUS, & que ſi ce Divin Monarque ne devoit jamais être receu que dans un Palais digne de lui, il ne devroit jamais être receu que dans lui-même ou dans ſa tres-Sainte Mere, qui ayant été la ſeule digne de le concevoir, eſt auſſi la ſeule digne de le recevoir. J'eſtime que mis à part l'humilité infinie de la Vier-

ge Mere, sa pureté divine, son amour immense & sa sainteté incomprehensible, il n'y a rien dans le Ciel ni sur la Terre qui soit digne de JESUS : mais ces veritez, Mirjamie, sont-elles des raisons pour nous éloigner de la sainte table? nulement.

Ce Dieu aussi bon, charitable, misericordieux, doux & debonnaire que saint, que grand, que glorieux & puissant, qui n'a pas dédaigné la creche & la Croix, ni même la compagnie des pecheurs; & qui avoüe dans les sacrez Cantiques, que ses delices soint d'être avec les enfans des hommes, bien que les hommes soient infiniment indignes d'être avec lui, n'exige pas en nous pour en être receu par la Communion, que nous soyons ce que nous ne pouvons pas être. Il n'a pas institué ce Sacrement, seulement pour les grands Saints & pour les personnes parfaites; il l'a institué generalement pour tous les fideles; & s'il se plaît infiniment dans la sainteté des uns, il ne laisse pas de compatir à l'infirmité des autres. Et loin que nos imperfections & nos infirmitez spiri-

tueles nous doivent éloigner de la sainte table, ce sont ces miseres qui nous fournissent les plus pressants motifs de nous y presenter frequenment.

Il faudroit, dites-vous être un Ange en pureté, pour communier tous les jours : vous raisonnez aussi juste, que si vous disiez, que pour prendre un remede, il faudroit se bien porter; que l'on ne doit s'aprocher du feu, qu'on ne soit bien chaud, ni demander l'aumône, si l'on n'est riche, ni même se mettre à table que l'on ne soit auparavant rassasié. Le malade, le mal vétu qui tremble de froid, le pauvre & le famelique ne sauroient avoir de meilleures raisons, de recourir au medecin, de s'aprocher du feu, de demander l'aumône, & de se mettre à table, que la maladie, le froid, la pauvreté & la faim. C'est dans le divin Sacrement où nous trouvons le vrai & souverain remede à toutes ces necessitez ; & cest en cela que consiste principalement le motif & la fin de son institution, selon la doctrine du saint Concile de Trente. *C'est*, y est-il dit dans le second chapitre de la troisiéme

ſeſſion, *l'antidote qui nous délivre des fautes ordinaires de tous les jours, & qui nous preſerve des morteles.* C'eſt une divine medecine qui guerit & qui preſerve: elle guerit des indiſpoſitions, des infirmitez & des foibleſſes; elle éface les pechez veniels, & elle preſerve des mortels.

Les Confeſſeurs & les Directeurs doivent être les medecins des Ames; c'eſt à eux à juger de leurs diſpoſitions pour le bon & frequent uſage de cette divine medecine; mais ſavez-vous, dit *Loüis Bail* ce Docteur de Sorbone Penitencier de Paris qui a ſi excelement écrit ſur les Conciles, ſur la Theologie & ſur la Morale; ſavez-vous, dit-il dans ſon livre *de triplici examine*: ce que ſont aux Ames ces Directeurs qui les éloignent facilement de la ſainte table à cauſe de leurs infirmitez? Ce ſont des Medecins plus à craindre & plus dangereux que les mêmes infirmitez. *Quibus (pœnitentibus) magis periculi eſt à medico quam à morbo.* C'eſt ici, ajoûte ce ſavant & devot Auteur, où les Confeſſeurs doivent bien prendre garde à la

faute des enfans d'Heli dont il est parlé dans le premier livre des Rois, & de ne se rendre criminels comme eux, de ce peché que l'Ecriture Sainte apele tres-grand, en ce qu'ils éloignoient les Fideles du Sacrifice du Seigneur. Quant à moi, je vous avoüe, Mirjamie, que je me ferois un grand sujet de scrupule, d'empécher une Communion, quand je vois probablement qu'elle peut être fructueusement faite; fut-ce tous les jours qu'on m'en demandât la permission.

Ce seroit une extréme presomption; & un orgueil diabolique de se croire digne de la sainte Communion, même aprés de longues années de penitence, de larmes, & de bonnes œuvres; & il faut necessairement convenir que nous ne saurions jamais nous en rendre dignes. Mais il faut savoir, Mirjamie, qu'on est indigne de la sainte table en deux manieres. On en est indigne par le peché mortel; on en est encore indigne par le penchant au peché, par les infirmitez spiritueles, par les défauts les pechez & les imperfections, dont nous som-

mes tous remplis. L'indigne par le peché mortel, ne ſauroit ſans crime & ſans ſacrilege ſe preſenter à la ſacrée table ; il y trouveroit la mort au lieu de la vie. Mais ce divin Sacrement qui eſt la mort des impies, & qui n'a pas été inſtitué pour les morts de la mort du peché, eſt aux vivans de la vie de la grace, le vrai remede de leurs infirmitez & le ſouverain antidote pour les preſerver de la mort : & l'on ne doit pas ſe priver d'un ſi grand & ſi neceſſaire ſecours, bien qu'on en ſoit indigne, pourvû qu'on n'ait pas lieu de s'en juger indigne par le peché mortel.

Ce n'eſt pas pourtant qu'il ne faille ici garder des meſures, & ſur tout celles de la ſoumiſſion à la ſage conduite d'un bon Directeur ; étant conſtant que rien ne ſauroit être plus oposé au bon uſage d'un Sacrement où nous voyons un Dieu obeïſſant & aneanti, que la deſobeïſſance la preſomption & la propre volonté : mais je ne croi pas, Mirjamie, de vous mal conſeiller, ſi je vous dis de vous éloigner humblement & doucement-

des Directeurs en qui vous connoitrez une conduite opofée à la frequente Communion, quand ce ne feroit, que parce qu'ils font opofez à l'efprit de l'Eglife, & à la Doctrine des Saints.

Les Saints nous aprennent, que plus on difere la Communion, plus on s'en rend indigne, parce que par ce délai l'on augmente le nombre des pechez, & qu'il eft évident qu'il n'eft perfonne, qui n'ait un plus grand nombre de pechez veniels aprés huit jours qu'aprés quatre; & qui par confequent par le délai de la fainte Communion ne s'en rende plus indigne. Vous avez communié aujourdhui, & vous n'oferiez communier demain, quoi qu'il foit fête, parce que vous n'êtes pas digne de communier fi fouvent: mais d'ici à huit jours en ferez-vous plus digne? vous en ferez aucontraire plus indigne, parce que le nombre de vos pechez fera plus grand, & que la ferveur de la fainte Communion, qui ne fera pas demain entierement éteinte, le fera tout à fait d'ici à huit jours. Plus vous difererez, plus vous rafroidirez-vous, &

plus ferez-vous de perte des diſpoſitions requiſes pour tirer de grands fruits de la ſainte Communion. D'où il arrive ſouvent, dit encore Loüis Bail, que celui qui n'eſt pas aujourdhui diſpoſé comme il faut l'être pour cette divine table, le ſera peut être encore moins demain ; *qui non eſt hodie*, dit-il, *cras minus aptus erit.*

Qui ne ſe ſoumetra ſur cette matiere à l'avis de ſaint Auguſtin ? *Je ne loüë*, dit-il dans le chapitre 53. de ſon livre des Dogmes de l'Egliſe, *ni ne blâme la Communion de tous les jours, mais je conſeille à tous les Chrétiens la Communion de tous les Dimanches, pourvû que le cœur ſoit ſans afection au peché.* Qu'eſt-ce à dire, je ne loüe ni ne blâme la Communion de tous les jours ? Eſt-ce que de communier tous les jours ſoit une choſe ſi indiferente, ni bonne ni mauvaiſe, qui ne merite ni loüange ni blâme ? non, Mirjamie, ce n'eſt pas la penſée de ſaint Auguſtin. Il ne louë pas generalement la Communion de tous les jours ; parce qu'efectivement cette pratique ne doit pas être conſeillée generalement &

indiferenmment: mais aussi ne la blâme-t-il pas la Communion de tous les jours, parce qu'elle peut être tres-sagement & tres utilement conseillée, & pratiquée de beaucoup de persones. Que ce soit là le vrai sens de saint Augustin, en voici la preuve évidente dans ses propres paroles en d'autres endroits où il conseille la Communion de tous les jours, où il la conseille, dis-je, non pas seulement aux persones parfaites & saintes, mais aux pecheurs, & où il leur donne pour unique raison de ce conseil, leurs pechez & le besoin qu'ils en ont de recourir à la vertu de ce divin Sacrement pour s'en relever & s'en garantir. Sur quoi voici deux paroles de ce grandSaint qui sont inestimables, & qui sont alleguées par le Catechisme du Concile de Trente dans le traité de ce Sacrement au nombre 57. où il y a une forte exortation à la frequente Communion. *Quotidie peccas, quotidie sume.* Voilà qui est fort exprés; *vous pechez*, dit saint Augustin, *tous les jours, c'est pour cela que vous devez communier tous les*

jours, & chercher tous les jours dans cet adorable Sacrement le ſouverain remede à vos infirmitez : & ne penſez pas de couvrir de la conſideration de vôtre peu de merite & de vos imperfections comme d'un pretexte ſpecieux de reſpet, vôtre froideur & vôtre peu d'empreſſement pour cette table ſalutaire, vous n'en ſerez pas plus digne d'ici à un an que vous l'êtes aujourdhuy, & quiconque, ajoute le même ſaint Docteur ſur le chapitre 28. de ſaint Luc, n'eſt pas digne de communier tous les jours, n'eſt pas digne de communier une fois tous les ans : *Qui non meretur quotidie communicare, non meretur poſt annum communicare.*

Voyez, Mirjamie, ſi ſaint Auguſtin eſt contraire à la Communion de tous les jours : il ne l'eſt nullement : mais pour ce qui eſt de la Communion de tous les Dimanches, il n'eſt perſone parmi les Chrétiens qui ſont dans l'âge propre pour cela, à qui il ne la conſeille, pourvû, dit-il que le cœur ſoit ſans atachement au peché. Mais quand il ne s'agiroit que de com-

munier une fois en dix ans, ou méme une seule fois en la vie, devroit-on le faire avec l'afection au peché? Qui est le Chrétien assez indevot qui voulut se presenter à la table du Seigneur & recevoir son adorable corps uni avec son ame & sa divinité, conservant la volonté de l'ofenser?

Un Confesseur ne sauroit faire un plus grand tort, & une plus grande injustice à un penitent que de le priver de la sainte Communion, lors qu'il voit qu'il peut la faire utilement, & que ce penitent a fait moralement ce qu'il a peu pour s'y disposer, sur tout s'il voit en lui un vrai & ardent desir de communier, car ce desir ne peut venir que du Saint Esprit; & il est une des meilleures dispositions pour aquerir l'union avec JESUS-CHRIST, faire du progrez dans son amour & tirer de grands fruits, sans même qu'on le connoisse, de la frequente Communion.

Je n'entre pas ici, Mirjamie, dans la conduite qu'il faut tenir à l'égard des grands pecheurs, à l'égard de ces Chrétiens indevots & infideles à la grace

grace, jusques à l'abandon aux pechez mortels. Je conviens qu'avec ces gens-là, il est à propos de garder d'autres mesures, & qu'il est bon de leur imprimer le respet pour la sacrée table du Fils de Dieu en les en éloignant quelque peu de tems. C'est sur tout, ce qu'il faut faire s'ils ont croupi long tems dans de vilains & énormes pechez, particulierement dans celui de l'impureté, qui a le plus d'oposition avec la divine pureté de l'Epoux adorable des Vierges; ce qui pourtant ne doit pas flater la conduite des Novateurs énemis de la sainte Eucharistie, de renvoyer les penitens pour les quatre & les six mois, & les années entieres pour leur faire entierement perdre le desir, le goût & le souvenir de ce divin aliment, & leur en rendre enfin l'usage, & même celui de la Confession dificile & odieux.

Le sentiment de Loüis Bail qui est un tres-excelent Auteur, un Docteur tres-devot & tres-éclairé, & qui allegue la doctrine de l'Abbé Cassian, de Jean Gerson, & d'autres Peres & Maîtres de la vie spirituele, est que le

délai de la ſainte Communion, qu'on doit ordonner aux penitens qui ont long tems croupi dans les plus vilaines habitudes & dans les plus énormes crimes, ne doit pas aler plus loin de dix ou quinze jours, & qu'il faut ſouvent ſe contenter de quatre ou cinq pour ne pas priver ces penitens du plus grand ſecours à leur infirmité, qui eſt la ſainte Communion. On doit cependant les entretenir dans des pratiques de devotion & de penitence, dans la frequence de la Confeſſion, qu'il ſeroit bon de leur faire faire chaque jour, pour les faire croitre en ferveur, en pureté & en deſir de la ſainte table.

Je ne parle pas non plus des pecheurs d'habitude afectée & obſtinée dans des crimes, ni de ceux qui ſont volontairement dans l'ocaſion prochaine du peché mortel, & moins encore de ceux qui ſe flatent dans une certaine conſcience qu'ils ſe ſont eux-méme faite pour ne pas vouloir ſortir du malheureux état de certains pechez. L'on ſçait bien que toutes ces deplorables diſpoſitions ſont abſolu-

ment incompatibles avec la sainte Communion, & même avec la grace de l'absolution; & je serois bien fâché de flater le moins du monde, par mon exhortation à la frequente Communion, le moindre abus.

Je pretens, Mirjamie, que mon discours s'adresse à des persones qui font état de preferer la mort au peché mortel; & sans pretendre que ces personnes soient pour cela impeccables, je dis que rien ne sauroit leur être plus utilement conseillé que le tres-frequent usage des Sacremens. C'est le langage de tous les Saints qui depuis la naissance de l'Eglise jusques à nous ont écrit sur cette matiere. Rien ne seroit plus facile que de faire parler pour la preuve de cette salutaire verité les saints Ignace martir, Jean Chrisostome, Cyrille, Basile, Hilaire, Ciprien, Jerôme, Gregoire, Ambroise, Thomas, Bonaventure, & quantité d'autres. Il ne se feroit pas un chapitre, mais un gros volume de leurs oracles sur ce sujet. Vous ne trouverez jamais, si ce n'est dans les livres des Auteurs ou heretiques, ou

liez avec les heretiques, ou du moins ſuſpets en la foi, une doctrine opoſée à la frequente Communion : ce n'eſt que la doctrine de la cabale : il faut s'en éloigner comme d'une peſte qui a ſa ſource dans l'enfer & qui n'eſt cauſée que par le ſoufle du ſerpent infernal.

Mais n'eſt-il pas bon de s'éloigner quelque fois de la divine table par reſpet ? La conſideration d'une ſi haute, ſi ſainte, ſi auguſte, & ſi divine Majeſté, & la reflexion à nôtre neant, à nos foibleſſes, à nos défauts, à nos pechez infinis, ne peut-elle pas produire ſaintement cet éfet ? Saint Auguſtin traite divinement cette queſtion dans le chapitre 3. du premier livre de ſes Réponſes *ad inquiſitiones Januarii.* Il y peſe au poids du Santuaire les raiſons de ceux qui eſtiment que par reſpet on ne doit communier que rarement, & celles de ceux qui tiennent qu'il eſt meilleur de communier tous les jours, car de ne pas communier tous les jours, c'eſt ce qu'il apele ne communier que rarement. Il conclud que les uns & les autres peuvent en ce-

la agir de bonne foi, & que leur intention peut être bonne, & également portée à l'honeur du tres-saint Sacrement. Il aporte l'exemple de Zachée, & celui du Centurion dans l'Evangile. Le premier penetré d'amour & de confiance envers JESUS-CHRIST, l'invite de venir à sa maison : le second se protestant indigne de recevoir un tel hôte, le prie de vouloir s'éloigner de la sienne, & leur conduite est également canonisée dans l'Evangile. La conclusion de saint Augustin est celle-ci ; *Ille honorando non audet quotidie sumere : & ille honorando non audet ullo die prætermittere.* C'est à dire : celui-ci par honeur & par respet, n'ose recevoir chaque jour cet adorable Sacrement, & celui-là, par un même principe d'honeur & de respet, n'ose manquer aucun jour de le recevoir.

Vous pourez, Mirjamie, prendre là-dessus vos justes mesures : mais prenez garde sur tout, que vôtre indevotion ne trouve ici le moyen de se couvrir du pretexte specieux de respet. Vous le connoîtrez à ce que je

vais dire. Lors qu'on eſt le plus penetré du deſir ardent de la ſainte communion, & que s'y étant preparé avec ferveur, la conſideration de la grandeur de la Majeſté qui eſt renferfermée dans ce divin Sacrement, & la reflexion à nôtre neant & à nos pechez, nous tiennent comme en balance, entre la crainte & le deſir, entre le reſpet & la confiance, & qu'abîmez enfin devant cette haute & ſainte Majeſté, nous n'oſons l'aprocher, ſi ce n'eſt par des ſoupirs & des deſirs ardens, & nous ne nous privons de la ſainte Table qu'avec douleur, c'eſt indubitablement le reſpet qui produit ce ſaint éfet. Le ſacrifice qu'on fait de ſon plus grand deſir qui ſeroit de recevoir le pain des Anges, & la peine qu'on ſoufre dans cette privation, en eſt l'évidente preuve; mais ſi c'eſt ſans peine qu'on s'abſtient de la divine Table, & ſans avoir fait aucune diligence pour s'y preparer, cette privation n'eſt qu'une pure indevotion: on a beau dire que c'eſt par reſpet, ce n'eſt rien moins que cela. A quoi il faut ajoûter, que lors que ce n'eſt

que par respet qu'on s'abstient de la divine Table, cela n'arrive que tres-rarement & pour tres-peu de tems, parce que l'amour & la confiance doivent enfin prevaloir sur la crainte. S'il est bon de se priver de la sainte Communion par respet, il est encore meilleur de la recevoir avec une humble confiance; l'amour étant plus parfait & plus agreable à Dieu que la crainte; & ce d'autant plus que le respet le plus profond, n'a rien de contraire à cet amour & à cette confiance; & qu'il n'est pas dificile d'unir tous ces divers sentimens. La bonté infinie de l'aimable Sauveur de nos ames n'a pas moins d'atrait pour gagner nôtre amour & atirer nôtre confiance, que la gloire immense de sa divine Majesté, pour nous imprimer le respet. Nôtre Seigneur le fit un jour connoître à S. Bonaventure lorsqu'au tems de la communion du Prêtre, une petite hostie se porta d'elle même, ou par le ministere d'un Ange, dans la bouche de cet homme seraphique, qui assistant à la sainte Messe, abîmé de respet devant cette

adorable Majesté, n'osoit tout embrasé qu'il étoit du desir de la sainte Table, s'y presenter. Ce Saint comprit par cette rare faveur, dit l'Histoire de sa vie, que l'humble & amoureuse confiance dont on se porte à la sainte Communion, est plus agreable à Dieu que la crainte respectueuse qui en peut éloigner : Etant tres-certain, dit encore Louïs Bail, que ce n'est pas une reverance bonne & loüable, celle qui nous separe long-tems de JESUS-CHRIST avec qui nous devons sur toutes choses rechercher d'être unis réelement par l'adorable Eucharistie.

Ne me dites pas, Mirjamie, que l'abus se glisse facilement dans la frequente Communion, & qu'on en vient peu à peu à communier par coûtume & sans ferveur. Je tiens au contraire, & l'experience le fait chaque jour connoître aux Directeurs, que les personnes qui communient le plus rarement sont celles qui communient le moins devotement. Un tres-ardent desir de la sainte Table la fait rechercher frequemment, & c'est auf-

ſi ce qui la fait pratiquer avec ferveur. Si c'eſt ſans grand deſir, qu'on communie, peut-on communier avec ferveur? Et n'eſt-ce pas une évidente preuve qu'on communie ſans deſir, lorſqu'on ne le fait que rarement? Je ne ſaurois croire que l'abus que vous dites de la tiedeur, ſe gliſſe facilement dans la frequente Communion, laquelle ne ſauroit être que l'éfet d'un extréme deſir de s'unir avec JÉSUS-CHRIST, d'une ſincere confiance en ſon infinie bonté, & de l'humble ſentiment que nous devons avoir de nos défauts, dont nous eſperons de trouver le vrai remede dans la vertu de cet adorable Sacrement. Outre que ce ne ſeroit ni la Communion ni ſon frequent uſage qui ſeroit la cauſe de cet abus, s'il y étoit, mais la negligence à ſe preparer, & à laquelle il faudroit ſeulement remedier, & retrencher le mal, & non pas le bien, la negligence, non pas la Communion.

Quant à ce qui eſt de la vaine gloire, qu'on pourroit craindre dans la frequente Communion. Il me ſem-

ble que cette tentation ne peut presque ataquer que les personnes d'un extréme aveuglement. Qu'il faut être stupide, qu'il faut être hebeté, pour se croire digne de la sainte Table ! helas, qu'y aportons-nous que nos miseres ? que sommes-nous, qu'avons-nous, que pouvons-nous ? Ne doutez jamais, Mirjamie, qu'un sage Confesseur vous permette des communions tres-frequentes, que par la compassion de vos défauts, dont il souhaite de vous procurer le remede. En verité, le tres-adorable Sacrement de l'Autel & son frequent usage, nous est un grand motif d'humiliation, à moins que nous n'ayons entierement perdu l'esprit.

Il ne sauroit y avoir une bonne raison contre la frequente Communion dont la pratique est le plus salutaire conseil qui puisse être jamais donné à toute personne, qui veut profiter en la vertu, sur quoi rien ne me paroit plus judicieux que le sentiment d'un des plus excelens Directeurs qui ayent jamais été, S. François de Sales dans sa *Philotée* : que

ceux qui ſont peu engagez dans l'embaras des affaires, doivent communier ſouvent, parce qu'ils en ont la commodité; & que ceux qui y ſont beaucoup engagez, doivent communier ſouvent, parce qu'ils en ont la neceſſité. Etant plus expoſez aux dangers du péché, & plus diſſipez par la diſtraction des afaires, ils doivent plus ſouvent recourir à ce Sacrement d'union & d'amour, qui les fortifiera contre les tentations, qui les perſevera des pechez, qui les aidera à ſe recueïllir interieurement, & à demeurer unis avec Dieu.

Outre qu'il n'eſt rien de plus juſte, que d'avoir égard à l'intention de nôtre adorable Sauveur. S'il n'eut pretendu que nos adorations dans ce divin Sacrement, il auroit peu ſe cacher ſous les eſpeces d'un diamant ou de quelqu'autre pierre precieuſe: Mais de s'y être mis ſous les aparences du pain, & ſe qualifier lui-même du nom de pain, *je ſuis*, dit-il, *le pain vivant qui ſuis deſcendu du Ciel*, n'eſt-ce pas nous faire comprendre qu'il veut être nôtre aliment de tous les

jours, & nôtre pain quotidien? C'est ce pain qu'il nous aprend à demander tous les jours dans l'Oraison dont il est l'Auteur : *Donnez-nous aujourd'hui nôtre pain quotidien, c'est à dire vôtre bien aimé Fils nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST, dit mon Seraphique Pere S. François, dans la premiere partie de ses Opuscules : *Panem nostrum quotidianum : scilicet dilectum filium tuum Dominum nostrum* JESUM CHRISTUM *da nobis hodie.* Conformement à l'interpretation de S. Cyrille de Jerusalem, de S. Jerôme & plusieurs autres Peres qui entendent par le pain de tous les jours que le Sauveur nous fait demander, un pain surnaturel, supersustantiel, selon le texte Grec ἐπιούσιον de l'Evangile de S. Matthieu, en Latin *supersubstantialem*, & en hebreu *Segulla*, c'est à diro pretieux, excelent; qualitez qui ne se peuvent entendre du pain ordinaire qui nourrit nos corps, mais seulement du divin pain de nos ames que le Fils de Dieu nous enseigne à demander tous les jours.

Ce discours s'adresse, Mirjamie,

aux Confeſſeurs & aux Penitens qui doivent leur être ſoumis. Les bons Confeſſeurs ſont ceux qui ſe conduiſent dans les charitables devoirs de la direction par le pur zele de faire honorer le Verbe Incarné dans ſon auguſte Sacrement ; de ſeconder le deſir ardent qui lui a fait inſtituer ce miſtere d'amour pour s'unir les fideles comme ſes propres membres ; & de profiter au bien ſpirituel des ames, dont la ſainteté depend principalement du bon, frequent, & fervent uſage d'un Sacrement où l'on reçoit avec la grace, l'auteur même de la grace, & la ſource de toute la ſainteté. S'il ne m'apartient pas de donner des avis aux Confeſſeurs, à ces ſages & charitables medecins des ames, je puis bien du moins les conjurer, comme je le fais de tout mon cœur par le precieux ſang de JESUS-CHRIST, de vouloir faire ſerieuſement attention, aux ſentimens de l'Egliſe, & des Saints que je leur expoſe avec tant de verité ; & de vouloir écouter encore une fois mon Seraphique Pere, & S. Charles Borromée.

Les Prêtres doivent exhorter les Penitens à la frequente Confession de leurs pechez, & à la tres-sainte Communion du corps de JESUS-CHRIST: *car si c'est l'aliment de l'Ame sans lequel elle s'afoiblit & devient languïssante, pourquoi est-ce que tous les fideles ne desirent pas d'être tous les jours admis à la Table, où tous sont invitez? &c.* C'est le discours de S. François traduit mot à mot du texte latin du septiéme Sermon de la troisiéme partie de ses Opuscules. Voici celui de S. Charles.

Les Directeurs doivent exhorter ceux dont ils ont la conduite, à frequenter souvent le Sacrement de la Penitence & celui de l'Eucharistie, & tacher de les porter, suivant le conseil de S. Augustin à communier tous les Dimanches: & s'ils en recontrent quelqu'un qui ne soit pas disposé, ils feront en sorte de l'y preparer peu à peu, l'exhortant premierement à se Confesser & Communier les Fêtes principales de l'année., comme outré celle de Pâques, à le faire encore les Fêtes de la Pentecôte, l'Assomption de Nôtre-

Dame, de la Tous-Saints, de Noël, & le premier Dimanche de Carême; pour gagner l'Indulgence pleniere, & se preparer au saint jeûne. Aprés quoi l'obligeant à faire un peu plus souvent cette sainte action, ils le pourront reduire à la Communion de châque mois; ce qu'ayant obtenu de lui, il ne leur sera pas dificile, de le porter à frequenter ce Sacrement tous les huit jours.

Ce texte, Mirjamie, n'a nul besoin de commentaire; il est assez clair; mais vous ne devez pas ignorer, que ce n'est pas seulement le sentiment de ce saint Cardinal, mais encore celui de tout le Clergé de France; car ces paroles ne sont qu'un extrait de la page 76. des avis de S. Charles adressez aux Confesseurs, & imprimez par l'ordre de l'assemblée generale dudit Clergé des années 1655. 56. & 57. c'est à dire qu'en ce peu de paroles, S. Augustin, S. Charles, & les Evéques de France, instruisent les Confesseurs à porter generalement les Chrétiens à la Communion de tous les Dimanches. Que répondront à

cela, ces indignes Confeſſeurs, qui s'étudient à éloigner autant qu'ils peuvent les infortunez penitens qui s'abandonnent à leur conduite, les années entieres de la ſainte Table?

Si par un avis ſi general tous les Chrétiens indiferemment ſont invitez à la Communion de tous les huit jours, faut-il s'étonner de voir quantité de perſonnes atirées par des graces particulieres à une plus frequente pratique de cet adorable Miſtere? Donnez-moi, une perſonne penetrée d'un vrai deſir de ſe defaire de ſes miſeres ſpiritueles, de faire quelque progrez dans l'amour de Dieu, & de plaire à la tres-Sainte Vierge, le plus grand de ſes deſirs ſera celui de la frequente Communion; Cette perſonne s'y reglera par l'avis de ſon Confeſſeur à deux fois chaque Semaine pour le moins, outre les Fêtes des Miſteres de Nôtre Seigneur & de ſa tres-Sainte Mere, & quantité d'autres jours de ſa devotion particuliere. Cette perſonne prendra pour elle-même, comme s'il lui étoit directement adreſſé, ce precieux avis de S.

Auguſtin, au Sermon 28. ſur les paroles de l'Apôtre, où il parle de la ſainte Communion : *Accipe quotidiè, quod quotidiè tibi proſit : Sic vive ut quotidiè merearis accipere.* C'eſt à dire recevez tous les jours ce pain du Ciel qui vous profitera tous les jours : & tachez de vivre en telle ſorte, que vous ſoyez tous les jours diſpoſé à le recevoir.

La frequente Communion, Mirjamie, eſt une des plus belles parties de l'Imitation de la Mere de Dieu, qui de ſon vivant en ce monde donnoit aux premiers Chrêtiens l'exemple de la Communion de tous les jours.

LA SAINTE COMMUNION.

La Preparation.

IL ne faut pas attendre au jour de la ſainte Communion à s'y preparer, c'eſt ce qu'il faut faire pour le plus tard, le jour auparavant. Le jour de la Communion eſt, Mirjamie, une grande fête pour vôtre ame, la veille

doit être employée à un peu plus de recueillement qu'à l'ordinaire. La lecture spirituele ; particulierement sur les misteres de la Passion & du tres-Saint Sacrement. La visite de quelque Eglise, la privation des conversations inutiles, quelque bonne œuvre en faveur des pauvres, la visite de l'hôpital, ou de quelque pauvre malade, ou des prisons, quelque penitence, quelque mortification à table ou autrement, la discipline, l'usage du cilice pendant quelque heure, ce sont, Mirjamie, de fort bons moyens pour faire le lendemain heureusement la sainte Communion. Il ne faut pas manquer d'y penser fort atentivement à la Priere du soir, afin de s'endormir avec cette pensée, & de la rapeler toutes les fois qu'on s'éveillera cette nuit, & sur tout le matin au premier reveil, ouvrir vôtre cœur au desir ardent du divin aliment que vous esperez de recevoir. En vous éveillant la nuit & le matin ayez d'abord ces paroroles à la bouche, Loüé soit le tres-saint Sacrement de l'Autel.: à Jesus & Marie, mon ame soit unie: ou cel-

les-ci qui ont un divin charme ſecret : *Jeſu bonitas infinita miſerere nobis.* JESUS bonté infinie, ayez pitié de moi : en un mot ayez cette nuit & cette matinée toûjours le tres-ſaint Sacrement preſent à vôtre eſprit.

C'eſt, ô filles & femmes mondaines, une grande abomination, de profaner la matinée de la communion par le ſoin & la vanité des habits & des coefures à la mode & de l'ajuſtement que l'eſprit du monde, qui eſt l'eſprit du demon, inſpire. Lors que je vois à la ſainte table une fille ou une femme vetuë & coëfée mondainement, j'en ay horreur. Je crois que JESUS-CHRIST, que je lui donne à regret & que je lui refuſerois de bon cœur s'il m'étoit permis, n'entre dans l'eſtomac de cette vaine & inſenſée perſonne qu'avec grand rebut, & que la ſainte Communion ne lui ſert de rien. Tous les momens de la matinée de la Communion doivent être ſaints; il ne faut penſer qu'à JESUS-CHRIST, on ne doit s'étudier qu'à ſe diſpoſer à le recevoir ſaintement ; & de même que l'Egliſe veut qu'on ſoit

à jeun de tout aliment, il faut aussi tâcher d'être à jeun de toute conversation, de tout discours avec les creatures mortelles autant qu'on le peut raisonablement.

Au commencement de la Messe où l'on doit communier, ou environ un quart d'heure avant la sainte Communion il faut s'y preparer actuelement par six sortes d'actes : 1. L'Invocation de la tres-Sainte Vierge. 2. La direction de l'intention. 3. Les actes de foi. 4. Les sentimens d'humilité. 5. Les desirs de la pureté. 6. Les actes d'amour & de confiance. Si auparavant on a fait quelque peu de meditation ou de lecture sur la Passion de nôtre Seigneur, on trouvera que c'est un tres-excelent moyen d'ouvrir le cœur à son amour & une des meilleures dispositions pour recevoir ce divin Sacrement ; c'est ce que pratiquoit saint Bonaventure, qui avouë que par ce moyen son ame se liquefioit dans les douceurs du divin amour.

L'entrée de vôtre preparation se fera fort utilement par une petite refle-

xion ſur les Communions que la Mere de Dieu a faites en cette vie. Avec quelle vive foi pratiquoit-elle cet adorable Sacrement ! avec quel aneantiſſement d'eſprit ! avec quelle pureté ! avec quel tendre ſouvenir de la Paſſion de ſon Fils, avec quelles ardeurs d'amour ! que de colloques tendres & amoureux elle faiſoit avec ſon divin Fils, &c. Il eſt bon de rouler ces penſées tant pour exciter en nous un ardent deſir d'imiter en quelque maniere, s'il eſt poſſible avec la grace de Dieu, ces admirables diſpoſitions, que pour en tirer un motif de nous humilier en vuë de nos pechez qui nous rendent ſi indignes de participer au divin Sacrement ; comme auſſi pour nous faire ſouhaiter que la tres-Sainte Vierge veuille ſupléer par la perfection qu'elle aportoit à la ſainte Communion, à ce qui nous manque de vertu pour dignement aprocher la divine table.

C'eſt une inſtruction que cete divine Mere donne à ſainte Gertrude, ainſi que cette ſainte a laiſſé par écrit dans le chapitre 49. du livre 4. des

divines insinuations. Elle lui dit de faire trois choses pour se preparer à la sainte Communion. La premiere, d'ofrir à nôtre Seigneur, en suplement de ce qui lui manquoit de pureté pour le recevoir dignement, la pureté immaculée avec laquelle elle l'avoit conceu dans son sein virginal. La seconde de lui presenter en satisfaction de son peu d'humilité, cette inéfable humilité ~~de cœur~~ & d'esprit qui lui avoit fait meriter d'être élevée sur toutes les creatures & devenir Mere du Createur. Et en troisiéme lieu, pour sa froideur & son peu d'amour, lui ofrir l'amour de sa tres-sacrée Mere, qui fut toûjours infiniment plus ardent que celui des Seraphins. Elle l'assura que revetuë par ce moyen de ses vertus & de ses merites; & ses propres défauts étant cachez sous de si divins ornemens, elle pourroit se presenter avec plus de confiance à la sainte table. Suivant cette celeste instruction, vous commencerez, Mirjamie vôtre preparation actuele pour la sainte Communion par l'invocation de la Mere de Dieu, & sur le modele que

voüs allez voir de ces actes vous en pourrez former d'autres & vous y étendre autant qu'il vous plaira selon vôtre devotion.

I. POINT.

L'invocation de la Mere de Dieu.

IN *nomine Patris*, &c. *Ave Maria*, &c. O divine Mere, jettez au nom de JESUS-CHRIST les yeux de vôtre bonté maternele sur ma pauvre & inutile personne. Je vous recommande humblement la sainte Communion que je souhaite de faire. Faites-moi la grace de me conduire à la sainte table, & de me presenter à mon Dieu vôtre Fils. Faites, ô Mere de misericorde; que JESUS me trouve entre vos bras quand il me fera la grace de le recevoir. Faites-moi part des precieuses dispositions, avec lesquelles vous avez pratiqué en cette vie cet auguste Sacrement, afin que mes miseres étant ainsi cachées sous la splendeur de vos divins ornemens, je puisse plaire à vôtre adorable Fils, & que sous vôtre conduite, cette Commu-

nion réüssisse pour la plus grande gloire de sa divine Majesté.

II. POINT.

Direction d'intention.

JE vous adore, Mon Dieu, Pere, Fils, Saint Esprit, bonté infinie, agréez mes adorations en union des hommages que vous rend vôtre Ame sacrée, ô Verbe divin; la tres-Sainte Vierge vôtre Mere; & avec JESUS & MARIE tous les Anges & les Saints du Ciel & de la Terre. Je vous ofre mon Dieu cette Communion en union du Sacrifice de JESUS sur la Croix, & de toutes les Communions que la tres-Sainte Vierge a faites en cette vie. En memoire de l'Incarnation de JESUS-CHRIST, de sa Naissance, de sa Vie, de sa Passion & de sa Mort, de sa Resurrection & de son Ascension; en actions de graces de tous les Misteres de la tres-Sainte Vierge, particulierement de son Immaculée Conception, de sa Maternité divine, & de son exaltation en corps & en ame sur tous les Chœurs des Anges.

Anges. En actions de graces ; mon Dieu, du don que vous nous avez fait de vôtre Fils unique dans cet admirable Sacrement, & de nous l'avoir donné pour être nôtre Sauveur, nôtre Redemteur, nôtre vie & nôtre tout. En actions de graces de nous avoir donné la tres-Sainte Vierge pour Mere, & de tous les biens qui nous sont venus & qui nous viennent sans cesse de vôtre bonté infinie par JESUS & MARIE : En action de graces de mon élection éternele & assurée pour le Ciel, ainsi que je me confie en vôtre infinie bonté, & de l'élection de tous les élus ; de ma creation & de tout l'Univers, de ma Redemtion & de tout le genre humain ; de ma vocation, de ma conservation, de vôtre patience, mon Dieu, nonobstant mes pechez infinis, & de tous les autres biens connus & inconnus que vous m'avez fait, que vous me faites continuelement, & que vous voulez me faire, & à toutes les creatures du Ciel & de la Terre, particulierement aux personnes vivantes ou défuntes, pour qui vous m'avez ins-

piré la confiance de vous ofrir mes pauvres prieres.

Vous pourrez ici, Mirjamis, particulariser des graces particulieres faites à vous ou aux autres, en reconnoiſſance desquelles vous voudrez ofrir la ſainte Communion.

Je vous prie, ô mon Dieu, de vouloir agréer cette Communion par les merites de Jesus & de Marie, en union des prieres de toute l'Egliſe Triomphante & de toute la Militante, pour l'expiation de mes péchez infinis, pour le ſalut de mon ame, & pour le bon ſuccez de ma vie & de ma conduite; pour le ſalut éternel la ſanté & la proſperité de mes parens, de mes amis, de mes bienfacteurs, de mes énemis, pour les pauvres, pour les malades; pour les priſoniers, pour toutes les perſonnes afligées, & particulierement pour toutes les perſonnes qui me font part de leurs prieres; & pour tous ceux & celles qui ſe ſont recommandez aux miennes: & pour la converſion & le ſalut de tous les pecheurs.

Ici vous pourrez particulariſer d'au-

tres intentions & d'autres necessitez vôtres ou du prochain, pour lesquelles vous voudrez apliquer la sainte Communion.

Je vous ofre sur tout, ô mon Dieu, la sainte Communion pour les necessitez & les calamitez presentes & à venir de vôtre sainte Eglise ; qu'il vous plaise au nom de JESUS & de MARIE, & par l'intercession de tous les Saints exalter cette sainte Eglise, humilier & confondre ses énemis, déraciner & détruire entierement les erreurs, les schismes & les heresies, remplir de vôtre S.Esprit nôtre S.P.le Pape, tous les Prelats & tous ceux qui gouvernent l'Eglise & les ames en general & en particulier : & assurer le repos des fideles par une ferme & solide paix entre les peuples Chrétiens & Catholiques. Je vous ofre la sainte Communion pour le repos des ames du Purgatoire. Agréez, ô mon Dieu bonté infinie, toutes mes intentions en union des intentions de JESUS dans son Sacrifice sanglant sur l'arbre de la Croix, & des intentions de toutes les Communions de la tres-Sainte Vier-

ge, afin que le tout soit, ô mon Dieu, pour la plus grande gloire de vôtre divine Majesté. Faites, ô divine Mere que cette Communion unie avec les vôtres en cette vie, & avec le sacrifice de JESUS crucifié, & avec toutes les Messes qui se celebrent aujourdhui dans l'Eglise, atire les graces & les benedictions du Ciel sur ma pauvre persone, sur toute l'Eglise, & particulierement sur tous les vivans & les morts pour qui Dieu m'inspire d'ofrir mes pauvres prieres.

Vous n'oublierez pas, en dirigeant vôtre intention à l'honeur & en action de graces des Misteres de nôtre Seigneur & de sa tres Sainte Mere, de particulariser le Mistere du jour, si c'est une fête de nôtre Seigneur, de la tres-Sainte Vierge, ou de quelque Saint. Les persones qui communient souvent, pourront abreger ce point de la direction d'intention, en l'ofrant une fois pour plusieurs, par exemple à la premiere Communion du mois, pour celles de tout le mois, en cette maniere.

Mon Dieu, je vous ofre cette sainte Communion pour toutes les inten-

tions qu'il vous a plu de m'inſpirer & que je vous ai repreſentées à la premiere Communion de ce mois, en union des Communions tres-parfaites de la tres-Sainte Vierge en cette vie, & du ſacrifice de JESUS ſur la Croix. Faites, ô divine Mere, par vos interceſſions que cette ſainte Communion attire les graces & les benedictions du Ciel ſur ma pauvre perſone, & ſur toute l'Egliſe, & ſur tous les vivans & les défunts pour qui Dieu m'inſpire de me preſenter à ſon adorable table.

III. POINT.

Actes de Foi.

JESUS vrai Dieu & vraï homme Fils unique de Dieu & de la Vierge MARIE; Je crois que vous êtes réelement en ce divin Sacrement le même qui de toute éternité procedez du Pere Eternel, le même que vôtre ſainte Mere a conçu de la ſeule divine operation du Saint Eſprit, le même qu'elle a enfanté demeurant toujours Vierge, le même qu'elle a nourri du ſacré lait de ſes chaſtes mameles, le

même qu'elle a veu sur la Croix ; le même qu'elle a veu resuscité, monter au Ciel, & le même qui êtes là haut assis à la dextre de vôtre Pere Eternel. Et sans m'arrêter à mes sens & à ma raison naturele qui ne sont pas capables de comprendre une si grande merveille, je me soumets de tout mon cœur à vôtre divine parole & à l'infallibilité de vôtre sainte Eglise. Je crois fermement, que sous ces aparences, cette couleur & ces qualitez du pain & du vin, il n'y a point d'autre pain que vous-même pain vivant qui êtes descendu du Ciel, ni d'autre vin que ce même precieux sang que vous avez répandu pour tous les hommes, & je donnerois de bon cœur mile vies pour soutenir cette verité. Je vous adore, mon Sauveur, inseparablement de vôtre Pere & du Saint Esprit un seul Dieu, en union des adorations que la tres-Sainte Vierge vôtre Mere vous a renduës pendant cette vie, & qu'elle ne cesse de vous rendre dans le Ciel & en ce divin Sacrement. Je voudrois, s'il étoit possible, me presenter à cette divine table

avec une foi aussi vive que celle qu'elle y aportoit tous les jours ; je vous l'ofre & vous la represente, & vous prie d'agréer, ô mon adorable Sauveur, qu'elle suplée à l'imperfection de la mienne.

IV. & V. POINTS.

Humilité, Pureté.

COmment osera cette vile & inutile creature se presenter à vôtre sainte table, ô mon Dieu? Quand j'aurois autant de sainteté que tous les Anges, je n'en serois pas digne, que dois-je faire, que dois-je penser aprés une infinité de pechez? Je croi fermement que si je me voïois & me connoissois bien, ô mon divin Sauveur, je ne pourrois pas me soufrir un seul moment, & que la vuë de mes pechez & de mes défauts infinis me rendroit insuportable à moi-même ; & vous voulez, ô Saint des Saints, entrer dans mon estomac & vous aprocher de mon cœur! ô bonté de JESUS que vous êtes grande, que vous êtes admirable! Je deteste de toute mon ame tous les

pechez de ma vie ; je les deteſte pour l'amour de vous , mon divin Sauveur ; je les deteſte en vuë de vôtre adorable Sacrement. Je voudrois de tout mon cœur avoir conſervé l'innocence du Bâtéme & ne vous avoir jamais ofencé. Je ſouhaiterois de toute mon ame , n'avoir vécu que juſques au tems auquel j'ai commencé , miſerable & ingrate creature que je ſuis , de vous ofenſer. Donnez-moi , ô Jesus bonté infinie , je vous le demande au nom de la tres - Sainte Vierge vôtre Mere, donnez-moi une contrition auſſi grande que mes pechez : donnez-moi mon Sauveur , la grace de mourir de douleur & de regret de vous avoir ofencé. Apliquez-moi une goute de ce ſang precieux que vous avez répandu pour moi avec tant de douleurs & avec tant d'amour , pour laver mon âme des ordures dont elle eſt remplie. Je voudrois , mon Dieu , pouvoir ſuivre vôtre Sainte Mere dans ſon aneantiſſement devant vôtre divine Majeſté, dans ſes actes profonds de reverence & d'adoration. Si elle qui étoit la ſainteté même , infiniment plus pure

& plus ſainte que tous les Saints, s'eſtimoit indigne de vous recevoir, ſi elle vôtre tres-digne Mere, ne s'eſtimoit que vôtre tres-petite & tres-indigne ſervante, ſi elle s'aneantiſſoit dans ſon humilité ſur le point de communier, que devrois-je faire, moi qui ne ſuis qu'un abominable monſtre, & qui ne vois dans toute ma vie paſſée, qu'ingratitude inconſtance infidelité legereté aveuglement & une infinité de crimes? fermez, ô JESUS mon Sauveur, fermez vos yeux à mes iniquitez, & ouvrez-les en ma faveur, à la pureté divine de vôtre ſainte Mere; regardez l'innocence & les vertus qu'elle aportoit à la ſainte table, leſquelles je vous ofre & vous repreſente autant qu'il m'eſt poſſible, pour ſupléer à mes miſeres,

VI. POINT.

Amour: Deſir: Confiance.

QUand eſt-ce, ô admirable Sauveur, que vous avez inſtitué cet admirable Sacrement? ce fut à l'entrée de cette cruele nuit en laquelle

soufrances? Ne permetez pas, ô JESUS, en ma miserable persone, une si extreme ingratitude. Ouvrez-vous, mon cœur, cœur insensible, cœur infidele, cœur ingrat, ouvrez-vous au souvenir & à la compassion des soufrances de vôtre Dieu.

O divine Mere, si tout indigne que je suis de vos graces, il m'est permis d'en atendre quelqu'une de vôtre bonté maternele, je ne vous demande rien avec tant d'instance que d'imprimer dans mon ame la Passion de vôtre adorable Fils & m'embraser de son amour.

Assistez-moi, ô digne Epouse du Saint Esprit, de vôtre faveur dans cette Communion, & pour supléer à mon peu d'amour, & à mon indevotion, presentez à vôtre divin Fils les Communions que vous avez faites en cette vie, & les dispositions toutes divines que vous y aportiez. Presentez-lui cette foi tres-vive, cette pureté immaculée, cette humilité infinie, cet amour tres-ardent, & toutes les vertus avec lesquelles vous conçutes une fois cet HommeDieu dans vô-

tre chaste sein, par le Mistere de son Incarnation, & le reçutes une infinité d'autres, par celui de l'Eucharistie. Presentez-lui tres-Sainte Vierge, vôtre sacré cœur, pour supléer à la froideur du mien. Aprochez, ô Mere du bel amour, mon indigne cœur, de vôtre cœur tres-saint, pour lui communiquer vôtre amour.

O adorable Sauveur de mon ame, embrasez-moi de vôtre amour. Donnez-moi vôtre amour avant que vous donner vous-même. Agréez, mon Dieu la confiance que vous m'inspirez en vôtre sainte Mere, & le recours continuel que je ne puis m'empécher d'avoir à son merite & à sa protection. Je vous ofre son cœur tres-innocent tres-pur tres-humble tres-saint, ce cœur infiniment embrasé de vôtre amour, avec lequel elle se presentoit chaque jour à vôtre divine table.

Je voudrois s'il étoit possible, vous recevoir aujourdhui, avec une foi aussi vive, une innocence aussi pure, une humilité aussi profonde; un amour aussi ardent, & avec les mêmes dis-

positions, avec lesquelles vôtre sacrée Mere vous conçut dans son sein, lors que répondant à l'Ange qui lui vint anoncer vôtre adorable conception, elle profera ces tres-saintes paroles : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon vôtre parole. Et puisque nonobstant mes iniquitez & mes miseres, vous voulez bien, ô Fils unique de cette Vierge immaculée mon doux Sauveur, que j'aye la grace de vous recevoir : Je vous dis avec elle du plus profond de mon cœur : voici le serviteur du Seigneur, qu'il me soit fait selon vôtre parole. *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo & sanabitur anima mea. Domine non sum dignus, &c. Domine non sum dignus; &c.*

Venez, ô JESUS bonté infinie, dans le cœur de ce pauvre pecheur qui desire de ne plus vivre que de vôtre amour.

En finissant ces paroles prononcées du cœur ou de la langue, ouvrez la bouche, & ayant reçu le tres-saint Sacrement, retirez-vous avec grande modes-

tie, fermez vos yeux à toutes les creatures & à tous les objets de la terre, & prosternez-vous interieurement devant la Majesté infiniment sainte du Fils de Dieu.

L'ACTION DE GRACES de la sainte Communion.

L'Action de graces de la sainte Communion a cinq points. 1. L'Adoration. 2. Les Actes d'Amour. 3. Le Remercîment. 4. L'Ofrande. 5. Les Demandes.

I. Point.

L'Adoration.

Quel bonheur est le mien, ô mon divin Sauveur, que je puisse maintenant vous adorer dans moi-même au milieu de mon sein! qu'il soit vrai que j'aye réelement dans mon estomac le même Jesus qu'une Vierge immaculée conçut dans ses tres-chastes entrailles par l'operation du Saint Esprit! Je me prosterne humblement devant vous, ô Majesté divine. Je

vous ofre & vous reprefente les adorations que vôtre divine Mere vous a renduës pendant neuf mois dans son sein virginal ; & toutes les fois qu'elle vous a reçu par la sainte Communion, & les adorations qu'elle vous rend maintenant dans le Ciel. Je voudrois, mon Dieu, me savoir humilier & aneantir aussi profondement qu'elle en vôtre divine presence : Soufrez-moi, doux Sauveur, à sa suite au nombre de vos adorateurs, & agréez, ô bonté infinie, mes imparfaites & inutiles adorations, en union des sienes tres-humbles & tres-parfaites.

II. POINT.

Les Actes d'Amour.

MON Dieu je vous ofre l'amour de vôtre sainte Mere, les tendresses de son cœur, & la vive douleur qui s'y renouveloit dans toutes ses Communions par le souvenir de vôtre Passion. Que de larmes répendoit-elle dans ce triste souvenir ! O Dieu, quelle étoit sa douleur & sa compassion, considerant des yeux de

ſon eſprit, dans le milieu de ſon ſein, cette divine tête qu'elle avoit veu de ſes yeux corporels, couronnée de cruëles épines, cette face ſacrée qu'elle avoit vû meurtrie de ſouflets & couverte de vilains crachats; ces aimables yeux qu'elle avoit veu ſe fermer du ſommeil de la mort; ce corps adorable qu'elle avoit veu déchiré ſanglant & couvert de playes; ces piés & ces mains percez de gros clous; cet aimable cœur qui ſur la Croix s'ouvrit éfectivement & ſe creva de douleur; cette ame divine dont la triſteſſe mortele lui avoit été ſi parfaitement connuë! Je crois, mon doux Sauveur que toute vôtre Paſſion & toutes vos ſoufrances ſe renouveloient alors dans le cœur de vôtre ſainte Mere, & que dans ſes Communions elle ſentoit les mêmes douleurs qu'elle avoit ſoufertes aux piés de la Croix. Ha mon Dieu! puis-je bien croire que ce Jesus qui m'a tant aimé, & qui a tant ſoufert pour moi, eſt maintenant avec moi, & dans moi? Ouï, mon doux Jesus, c'eſt la verité même. Ce Jesus qui a été cruelement

flagellé, couronné d'épines, & crucifié, est maintenant au milieu de mon sein. O amour! ô bonté! ô JESUS! ô aimable JESUS! je vous ofre encor une fois la compassion & la douleur de vôtre sainte Mere, je voudrois bien y avoir quelque part, & pouvoir mourir de compassion par le souvenir de vos soufrances. Donnez-moi, mon doux JESUS, la grace de les ressentir.

O MARIE Mere du bel amour: enseignez-moi à adorer vôtre Fils, inspirez-moi ce que je lui dois dire: aprenez-moi à l'aimer; donnez-lui mon cœur, Vierge tres-Sainte, ofrez-lui vôtre amour, en satisfaction de ma froideur: faites par vos intercessions, tres-Sainte Vierge, que la presence réele de JESUS fasse une grande impression d'amour dans mon ame, & qu'enfin je commence d'aimer un Dieu qui est si aimable.

O Divin JESUS je vous ofre le cœur de vôtre sainte Mere; en satisfaction de l'infidele lacheté du mien. O JESUS unique tresor de mon cœur, si mon souhait n'est pas temeraire, je

voudrois vous aimer autant que la tres-Sainte Vierge vous aime. Je vous donne mon cœur par ses mains, recevez-le par le merite des mains si pures & si saintes. Donnez-moi vôtre amour, ou ôtez-moi bien-tôt de ce monde, car il me vaudroit bien mieux mourir que de vivre sans vous aimer. O Jesus infiniment aimable, donnez-moi vôtre amour ou la mort : ou aimer ou mourir.

III. Point.

Le Remercîment.

O Pere Eternel ! ô Verbe Eternel ! ô saint Esprit Eternel ! ô Majesté Eternele de mon Dieu, je vous adore en union des adorations que vous rend dans le milieu de mon sein, cette humanité sainte qui vous est, ô Verbe éternel, personelement unie. En union de son amour infini je vous ofre mon cœur, élevez ce pauvre cœur à vous & à vôtre amour par Jesus-Christ, ô Majesté éternele un seul Dieu en trois personnes.

Je vous remercie Pere éternel du

don que vous venez de me faire de vôtre cher Fils. Je vous remercie ô JESUS fils unique de ce Pere, de ce qu'il vous à plu vous donner à moi. Je vous remercie, ô S. Esprit qui avec le Pere & le Fils avez concouru à me faire un si grand bien. Je vous remercie Trinité increée & éternele, par cette tres-sainte & tres-adorable Humanité. Je vous benis & vous loüe par elle & avec elle. C'est maintenant que je conçois le sens de cette adorable parole de mon Sauveur: *Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique.* Je propose de vous en remercier mon Dieu, tout le tems de ma vie; & j'espere que vous me fairez la grace de vous remercier pendant toute l'éternité avec les Anges & les Saints, en union des actions de graces & des loüanges que vous donne & que vous donnera éternelement la tres-sacrée Vierge MARIE, avec laquelle je vous chanterai à jamais sans aucune fin, ô Pere, ô JESUS Fils unique du Pere, ô S. Esprit qui procedez du Pere & du Fils ce Cantique d'action de graces : *Saint, Saint,*

Saint : *Gloire soit éternelement au Pere, au Fils, & au S. Esprit.* Ainsi soit-il.

IV. POINT.

L'Ofrande.

IL est bien juste mon divin Sauveur que je me donne tout à vous, puis qu'il vous a plu de vous donner tout à moi. Agréez donc ô Majesté adorable JESUS, l'ofrande que j'ose vous faire de ma pauvre & inutile personne pour le tems & pour l'éternité. Unissez mon ofrande, ô aimable Sauveur, avec celle que vous avez faite de vous même à vôtre Pere éternel sur la Croix, & laquelle vous renouvelez tous les jours sur nos saints Autels. Et afin que je vous apartienne plus parfaitement, faites-moi la grace, de me donner à vôtre tres-sainte Mere.

Je vous suplie, Humanité adorable par toute la joïe que vous avez d'être unie personelement au Verbe: Je vous suplie ô Verbe éternel par la joïe infinie avec laquelle vous soûtenez en vôtre divine Personne, cette

Humanité glorieuse; je vous suplie, ô JESUS vrai Dieu & vrai Homme, par toute la joïe qui vous revient de cette union indissoluble, de me donner à la tres-Sainte Vierge, vôtre Mere, en la même maniere qu'étant sur la Croix vous lui donnâtes vôtre bien-aimé Disciple S. Iean, & lui dire en ma faveur ces aimables paroles: *Voilà vôtre Fils.* Agréez, mon adorable Sauveur, que je prenne pour moi, celles-ci que vous adressâtes à cet heureux Disciple: *Voilà vôtre Mere.* Inspirez, mon Dieu, à vôtre adorable Mere, à mon égard, des bontez materneles, donnez-moi un cœur d'enfant à son égard, & la grace de vivre & de mourir dans son service & dans son amour.

Acceptez-moi, Reine du Ciel, inseparablement avec JESUS vôtre adorable Fils que je vous presente. Il est maintenant mien puisqu'il lui a plu de se donner à moi, & que rien n'est mieux aquis que ce qui est donné; il est reélement dans mon sein. Tres-sainte Vierge, je vous l'ofre, je vous le donne, afin qu'outre le droit natu-

tel que vous avez ſur lui en qualité de Mere, il vous apartienne encore par ce nouveau titre. Ie vous l'ofre en reconnoiſſance des obligations infinies que j'ai à vôtre bonté maternele : & avec lui, je vous ofre toute ma pauvre perſonne. Jesus, ô tres-Sainte Vierge, eſt un treſor qui merite bien que pour ſon amour, vous acceptiez le pauvre vaiſſeau dans lequel & avec lequel il vous eſt preſenté. Je recherche, ô divine Mere, la grace & le bonheur d'être entierement vôtre, pour être par ce moyen plus parfaitement à Jesus-Christ. Ie ſai, tres-Sainte Vierge, que tout ce qui eſt au Fils, eſt à la Mere, & que tout ce qui eſt à la Mere, eſt au Fils ; & je n'ai pas un plus ardent deſir que de vous apartenir éternelement, ô Iesus, par le moyen de Marie, & de vous apartenir éternelement, ô Marie, par le moyen de Iesus. O Iesus & Marie mes tres-douces amours, diſpoſez ſelon vôtre bon plaiſir de ma pauvre & inutile perſonne, prenez-en poſſeſſion

pour le tems & pour l'éternité, faites-moi la grace de vivre & de mourir dans vôtre amour.

V. POINT.

Les Demandes.

INſpirez-moi, mon adorable Sauveur, ce qu'il vous plait que je vous demande, puiſque vous ſavez mieux que moi ce qui m'eſt neceſſaire. Ce que je ſai fort bien, mon Dieu, eſt que je ſuis tres-indigne de toutes vos graces, & que je ne devrois en attendre aucune ſi vôtre bonté n'étoit infinie, ſi vôtre precieux ſang n'avoit été répandu pour moi, ſi vous ne m'aviez doné une parfaite confiance, que vous ne me refuſeriez pas vos graces, puiſque vous vous êtes donné vous-même, & ſi je n'avois auprés de vous, mon Dieu, l'apui de la faveur & de l'interceſſion de vêtre ſainte Mere.

C'eſt pour ſon amour, c'eſt en ſon nom, c'eſt par le merite de toutes les Communions qu'elle a faites en cette vie, que vous m'acorderez, adorable Sauveur de mon ame, ce qui me man-

que pour vous être agreable. L'abîme de mes miseres invoque l'abîme de vos misericordes, &c.

Je ne m'étendrai pas d'avantage dans ce point des Demandes, pour ne pas repeter ce qui a été dit dans le chapitre precedent qui est le 6. de cette seconde partie où il est traité de l'Oraison mentale, dont la pratique finit par l'invocation & les demandes. Le formulaire que vous trouverez à la page 465. vous pourra servir ici, n'y ayant nule diference des demandes à la sainte Communion & à l'Oraison mentale. Ce qu'il faut sur tout se bien imprimer dans l'esprit, est que le tems le plus favorable pour obtenir des graces, est celui de la sainte Communion, pendant que l'on porte & que l'on possede l'auteur de toutes les graces. C'est pourquoi il faut bien profiter de ce precieux tems pour en demander pour soi & pour les autres; & ne jamais oublier de prier particulierement pour l'exaltation de la sainte Eglise, pour la paix entre les Princes & les peuples Chrétiens & Catholiques & pour l'extirpation des schismes & des heresies, afin de gagner l'indulgence pleniere,

re, s'il y en a ce jour là. Je vous donne encore pour un bon avis, de dresser vôtre intention dés le matin les jours de Communion, & même tous les jours pour le gain des Indulgences, n'y ayant ni Communion, ni presque aucune priere, ni aucune bonne œuvre, où il n'y ait quelque Indulgence, si vous êtes de quelque Confrerie, ou si vous portez une Croix, une Medaille ou un Chapelet benis par nôtre Saint Pere le Pape. Vous pourrez donc dire à nôtre adorable Sauveur, que vous le priez par les merites de sa Passion, par son sang precieux, & par les intercessions de sa tres-Sainte Mere, de vous faire la grace de gagner toutes les Indulgences qui peuvent être gagnées ce jour là par la sainte Communion, & par toutes les prieres & les bonnes œuvres que vous pourrez faire avec l'aide de sa tres-sainte grace: & ce sera encore une œuvre de grande charité, d'ofrir tous les jours ces Indulgences pour les Ames du Purgatoire.

Oraiſon pour la fin de l'action de graces de la ſainte Communion.

MOn adorable Sauveur : je vous demande humblement pardon de toutes les negligences & imperfections dont j'ai acompagné cette ſainte Communion. Vierge ſacrée divine Mere, ofrez, s'il vous plait à vôtre adorable Fils, les Communions tres-ſaintes que vous avez faites en cette vie, & toute la perfection que vous avez aportée à vos preparations & à vos actions de graces, en ſatisfaction de mes fautes. Agréez, mon divin Sauveur, cette ſatisfaction, puiſqu'elle eſt tres-digne de vôtre divine Majeſté: & par le merite de toutes les Communions de vôtre ſainte Mere, faites-moi la grace que cette Communion que je viens de faire ſoit bientôt ſuivie d'une autre, & qu'elle m'y ſerve de preparation. *Pater noſter. Ave Maria. Nos cum prole pia, benedicat Virgo* MARIA. *Amen. In*

nomine Patris, & Filii, & Spiritus Sancti. Amen.

Puis que l'on ne sauroit, Mirjamie, aporter trop de soin à se preparer pour la sainte table du Fils de Dieu, je vous conseille de lire plus d'une fois avant la sainte Communion, ce chapitre; & même de vous y preparer dés le jour precedent par cette lecture, afin de bien concevoir & digerer en vous même tous ces actes, & vous habituer à les prononcer plus de cœur que de bouche. Vous aquerrez par ce moyen l'habitude de vous aquiter avec ferveur, du plus important de tous les devoirs de la Religion Chrétienne.

LES VISITES du Tres-Saint Sacrement.

ETre persuadé que le Fils unique de Dieu est dans l'Eucharistie en corps & en ame, aussi veritablement qu'il est dans le Ciel: croire fermement que cet Homme-Dieu est nôtre unique tout, l'Auteur de nôtre être, le Redempteur & le Sauveur de nos

ames, nôtre Souverain Seigneur, nôtre Roi, nôtre Juge, & l'arbitre absolu de nôtre sort éternel ; savoir qu'il a pour nous des bontez démesurées, & que pour l'amour de nous il n'a fait nul état de son sang & de sa propre vie, ayant donné de si bon cœur l'un & l'autre pour nôtre salut : n'ignorer pas que nous ne lui ayons des obligations infinies qui ne peuvent être oubliées que par une ingratitude diabolique : Ne pouvoir douter que ce ne soit ni pour son interêt, ni pour celui des Anges, mais pour le nôtre & pour l'amour de nous, sans nous avoir aucune obligation, qu'il s'est mis dans nos tabernacles, & qu'il y est jour & nuit, toûjours prêt à nous recevoir, à nous écouter, & à nous combler de ses graces ; Voir la facilité qu'il y a d'aprocher ce Dieu tout-puissant, ce Roi des Rois, en comparaison de qui tous les Rois de la terre sont moins que rien : & nonobstant toutes ces veritez desquelles on ne sauroit douter, faire si peu d'état que font la pluspart des Chrétiens, de ce divin Sacrement, abandonner la fre-

quente Communion ; negliger le Sacrifice adorable de la Meſſe, & n'y aſſiſter que par la ſeule force du commandement les jours de fête, le pouvant facilement tous les jours : ne ſavoir ce que c'eſt que des viſites du tres-ſaint Sacrement ; en un mot y oublier preſque entierement le Fils de Dieu, tandis que l'on eſt tout ocupé des creatures morteles, & qu'avec des empreſſemens deplorables, des aſſiduitez ridicules & des atachemens honteux, on leûr conſacre les heures les jours & preſque toute la vie, comme ſi nôtre felicité étoit entre leûrs mains, & que nôtre repos dépendit entierement de leur faveur, quel nom, Mirjamie, à vôtre avis peut convenir à cette conduite ?

Eſt-ce une indevotion ? c'eſt trop peu dire. Eſt-ce un aveuglement ? c'eſt encore trop peu ; c'eſt à vrai dire, une extreme folie. Je n'en connois point de plus grande que l'indifference de la part des Chrétiens poûr le tres-ſaint Sacrement de l'Autel. On trouve dans les écrits de ſainte Tereſe, que penetrée de la foi & de l'amour

de cet adorable Mistere, elle disoit à ses sœurs, qu'elle ne portoit point d'envie aux Apôtres du bonheur qu'ils avoient eu en ce monde, de voir nôtre Seigneur, & de converser familierement avec lui; étant aussi assurée de sa presence dans le tres-saint Sacrement que si elle le voyoit de ses yeux corporels, lui étant autant permis, & aussi facile, qu'il le fut jamais à ses fortunez Disciples, de traiter & de converser familierement avec lui.

Sainte Marie-Magdelene de Pazzi eut en cette vie le bonheur d'être souvent favorisée de la presence visible & de la conversation de nôtre adorable Sauveur, & de recevoir de sa propre bouche des avis importans à son salut. Ce divin Maître se faisant voir à elle le vingt-sixiéme jour du mois deMai l'an 1585. lui donna vingt Regles pour travailler à la perfection, dont voici la dixneuviéme. Depuis six heures du matin jusques au tems de la Communion, vous m'ofrirez pour vous y preparer tous les tourmens de ma Passion; & me visiterez chaque jour trente-trois fois dans le tabernacle où je repose

pour le ſalut des hommes. Il ne faut pas demander ſi elle fut exacte à obſerver ce divin precepte. Inſtruite de ſi bonne part, elle communioit tous les jours ſans y manquer jamais non pas même dans ſes plus grandes maladies, & ne pouvoit ſe reſoudre pour quelque raiſon que ce fut à ſe priver un ſeul jour de ce Pain celeſte. Si je n'étois, diſoit-elle dans ſa derniere maladie, fortifiée par ce Pain des forts, je ſerois acablée des maux que je ſoufre, & des ſechereſſes ſpirituelles dont je ſuis afligée; j'aimerois mieux perdre la vie, répondit-elle à quelque perſonne qui la vouloit diſſuader de communier ſi ſouvent, que de manquer à recevoir mon aimable JESUS. Elle diſoit encore; qu'il n'eſt point de moyen plus eficace pour arriver à la perfection, que de communier ſouvent; qu'une ſeule communion eſt capable de rendre une ame ſainte; & qu'on fait grande injure à l'amour qui arréte le Fils de Dieu dans l'Euchariſtie, quand pouvant le recevoir on manque de le faire.

Cette Sainte, communiant tous les

elle étoit obligée de s'en éloigner, elle soulageoit sa peine en s'aprochant des personnes qui avoient communié. Il y a encore dans les memoires de la vie de cette Sainte quantité d'autres particularitez de sa devotion envers ce divin Mistere, que je serois trop long de raporter.

Tous les S[illegible], Mirjamie, ont eu de grands atachemens pour l'adorable Eucharistie, parce qu'elle renferme le principal objet de l'amour de tous les Saints; c'est ce qu'il faut par consequent dire, sur tout de leur Reine, qui les a tous infiniment surpassez en cette vertu comme en toutes les autres. Si vous manquez d'amour & de zèle envers le tres-saint Sacrement, vous ne pouvez que tres-mal à propos vous flater d'être au nombre des devots de cette divine Mere, puis qu'en cela vous manquez au point le plus essentiel de l'imitation que vous lui devez.

Je ne pretens pas regler vos visites au tres-saint Sacrement par le nombre de trente-trois tous les jours à l'imitation de sainte Marie Magdelene de

bord de cette divine Majesté ; vous ne sauriez sans faire grande injure aux bontez infinies de cet adorable Sauveur douter du bon acueil ; il est prêt à vous recevoir, à vous écouter ; à vous embrasser, à vous combler de ses graces ; il est jour & nuit dans le tabernacle pour l'amour de vous ; il se plait extremement à vos visites, à vôtre confiance, à vos prieres ; vous ne devez jamais craindre qu'il se rebute de vôtre importunité ; & toutes ces considerations vous sont indiferentes? vous tournez le dos au Fils de Dieu ? vous commencez la journée sans le visiter, & vous la finissez de même ? vous avez le courage de vous retirer le soir pour aller prendre vôtre repos, sans avoir été rendre vôtre adoration au tres-saint Sacrement ? quel aveuglement, quelle ingratitude ! quelle stupidité!

Croyez-moi, Mirjamie, prenez mon conseil ; faites du tres-saint Sacrement l'unique centre de vôtre ame; ocupez-vous continuelement de son souvenir, & visitez-le tres-souvent, quand vous ne le pourriez même sans

quelque petite incommodité, à raiſon de la diſtance des lieux, & de vos grandes ocupations. Dans ces viſites, adorez profondement la Majeſté divine qui reſide en cet auguſte Miſtere. Ouvrez-lui tout vôtre cœur; penſez aux Miſteres de ſa vie, ſur tout à ceux de ſa Paſſion; conſiderez les merveilles de ſa puiſſance & de ſon amour en ce divin Sacrement; pleurez-y vos pechez, demandez-lui des graces, faites la Communion ſpirituele ſuivant le formulaire que vous en avez pû voir ci-deſſus à la page 486. ou en telle autre maniere qu'il vous plaira par des actes de foi ſur cet admirable Sacrement, par des ſoûpirs amoureux, & des deſirs embraſez; & n'oubliez jamais de vous apuyer de l'union avec la tres-Sainte Vierge dans ces adorations, ces hommages, ces demandes & ces Communions ſpiritueles.

Ne pouvant vous porter auſſi ſouvent que vous le ſouhaiteriez à l'Egliſe où eſt le tres-ſaint Sacrement, envoyez y à tout moment vôtre cœur & vos penſées. Ne paſſez jamais devant ces Egliſes ſans vous tourner avec une

humble reverence, ſi vous ne pouvez par le grand empreſſement de vos afaires y entrer, pour adorer au moins un moment en-paſſant ce tres-divin Sacrement. Tournez-vous toûjours de ce côté-là lors que vous vous rencontrerez en ruë ou autre part au ſon de la cloche qui avertit pour la priere de *l'Angelus.* Obſervez la même choſe dans vôtre chambre, durant vos prieres. Que le ſon de l'horloge vous ſoit toûjours un ſignal qui vous rapele la penſée du tres-ſaint Sacrement avec ces paroles à la bouche devant ou aprés la Salutation Angelique, *Loüé ſoit le tres-ſaint Sacrement de l'Autel.* Enfin comme l'on voit dans un cadran l'égueille ſe tourner toûjours vers le pole, ayez de même, nonobſtant vos ocupations, quelles qu'elles ſoient, le cœur toûjours apliqué au tres-ſaint Sacrement. C'eſt vôtre treſor; c'eſt JESUS, c'eſt tout dire.

Je vous ouvre, Mirjamie, par cette exhortation, une ſource feconde de graces; je vous invite à des torrens de conſolations interieures. Vous le connoîtrez mile fois mieux par l'expe-

rience que par cette lecture. Lorsque vous goûterez le Seigneur vous verrez combien il est doux; les douceurs & les graces de sa conversation surpasseront vos esperances. Je n'aurois jamais crû, direz vous, qu'il y eut tant de consolation & de felicité dans l'éloignement des creatures morteles, & dans la conversation du Fils de la tres-sainte Vierge. Dés que vous aurez commencé de goûter ces sacrées delices, le monde commencera de vous être une croix insuportable, comme il l'étoit à saint Paul, & vous direz avec cet Apôtre, *mihi vivere Christus est*; Jesus est ma vie; ce n'est pas moi qui vis, c'est Jesus qui vit en moi; ô vivez donc Jesus bonté infinie, vivez en moi, soyez à jamais ma vie, je n'en souhaite point d'autre durant le tems & l'éternité.

Il me reste ici à vous donner deux devotes oraisons. La premiere contient une courte mais afective forme de Communion spirituele; & la deuxiéme est un hymne à l'honneur du tres-saint Sacrement & de la tres-Sainte Vierge tout ensemble, tres-propre

pour être recité devant le tres-ſaint Sacrement tous les jours, & particulierement le Jeudi.

COMMUNION SPIRITUELE.

CAro Chriſti eſt caro MARIÆ: *De carne* MARIÆ *carnem accepit, & ipſam eandem carnem manducandam nobis dedit ad ſalutem :* JESU *fili Dei vivi & Virginis* MARIÆ *Panis vive qui de Cœlo deſcendiſti, refice me. Corpus Domini noſtri* † JESU-CHRISTI *cuſtodiat animam meam in vitam æternam, Amen.*

Il faut en proferant ces dernieres paroles, faire ſur vous le ſigne de la Croix, avec le deſir actuel de vous attirer le tres-ſaint Sacrement.

Hymne à l'honneur du tres-ſaint Sacrement & de la tres-Sainte Vierge.

COelorum Rex pacificus, Dei Filius unicus, vera proles MARIÆ, *Factus eſt panis cœlicus, cibus verè*

vivificus, solamen nostra via.

Nobis aptavit ferculum, quo nos vocat ad osculum sua Divinitatis. Ipse cibus & poculum fit nobis per miraculum immensa charitatis.

Deus Filius Hominis, carnem de carne Virginis, quam in se consecravit, & ejusdem originis sacri thesaurum Sanguinis pro nobis immolavit.

Quo nos redemit sanguine, quem assumpsit ex Virgine, hoc eodem nos pascit: Divino sic regimine, suo nos replet Numine, Christiferosque facit.

Caro Christi sanctissima, eadem est verissima caro Virginis Matris. Hâc nostra vivit anima, hanc mensa dat lautissima Filii Dei Patris.

O dulcedo mirabilis! O amor ineffabilis optimi Salvatoris, Qui mirantibus Angelis, suis exhibet servulis tantum pignus amoris!

O mensa salutifera, in qua nos pascunt vulnera, Jesu-Christi fœlicis! Per hujus vitæ tempora, nos ibi potant ubera Virginis genitricis.

O fausta sors mortalium, quos lactat immortalium, sacra Regum mammilla, Quibus MARIÆ *Filium, tanta*

dat in edulium, charitatis papilla!

Gustantes hanc dulcedinem, quæ Dei pulchritudinem, claudit in Sacramento; Colamus Deum Hominem, laudemus Matrem Virginem, omni vitæ momento.

Gloria tibi Domine, purissima de Virgine, qui voluisti nasci, Et sub panis velamine, tuæ carnis dulcedine, nos voluisti pasci. Amen.

Antienne. *De carne* MARIÆ *carnem accepit, & ipsam eandem carnem manducandam nobis dedit ad salutem.*

℣. *Sit nobis mensa Salvatoris.*

℟. *Divini stimulus amoris.*

Oremus.

D*Omine* JESU *qui de sacris purissimæ Virginis* MARIÆ *visceribus corpus & sanguinem ad nostræ salutis victimam & pretium in Cruce, animarum nostrarum pabulum in Altari, & oculorum felicitatem in Cœlis aptare tibi voluisti, concede nobis & peccatoribus om[illegible] ob tam admirabilis Matris reverentiam & amorem, cum vera pœnitentiæ gratia, sanctam in posterum usque ad mortem ab omni lethali peccato libertatem: & sicut de sacratissimo*

benedictæ Virginis lacte, in hac mortali vita verè crevisti, ita nos facias verè in tuo & illius amore quotidiè crescere, & in illo sine fine perseverare. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. *Amen.*

Le tres-saint Sacrifice de la Messe.

Il n'y a rien de plus saint ni de plus grand dans le Ciel ni sur la Terre que le Sacrifice de la Messe. C'est selon la foi de l'Eglise & la doctrine du Concile de Trente, le même Sacrifice que celui de la Croix bien qu'ofert d'une autre maniere & avec d'autres ceremonies. Sur la Croix nôtre Seigneur étoit visible, ici il est invisible : là il mourut réelement, & ici sa mort est representée de même que l'éfusion de son precieux Sang. Il fut immolé sur la Croix d'une maniere sanglante, il est immolé sur nos Autels d'une maniere non sanglante. La diference n'est donc comme il est évident, que dans les circonstances : mais c'est en éfet le

même Sacrifice quant à la ſubſtance, la même victime immolée ſur la Croix & ſur l'Autel, c'eſt le même JESUS qui eſt ſacrifié.

De là il eſt aiſé de comprendre, que dans le merite de toutes les pures creatures, il n'eſt rien de comparable au prix d'une Meſſe. Je n'excepte pas ici la Mere de Dieu, dont les œuvres ſont meilleures que celles de tous les Saints; elle ne ſauroit ni avec elle tous les Anges & tous les Saints en toute l'éternité rendre tant d'honneur à Dieu qu'il en reçoit d'une ſeule Meſſe, parce que c'eſt là où ſon Fils unique l'honore, l'adore, & le glorifie en qualité de victime, & où il lui repreſente tous les jours par le miniſtere de ſes Prêtres, ſon obeïſſance juſques à la mort de la Croix, & le même Sacrifice qu'il lui a ofert une fois par ſon propre miniſtere ſur cet Autel ſanglant.

Que direz-vous aprés cela, Mirjamie, de l'indiference de quantité de Chrétiens pour ce divin Sacrifice, de la ſtupidité de ceux, qui le pouvant, ne ſe preſſent pas d'y aſſiſter tous les jours? mais que direz-vous de l'im-

pieté de ceux qui s'y abandonnent à des irreverences, & qui pendant que l'Agneau sans tache est réellement immolé, que son Sang precieux est ofert pour nos pechez, que le Sacrifice du Calvaire se renouvele efectivement, que les Anges sont à miliers, ainsi que dit tres-bien saint Jean Chrisostome à l'entour du Prêtre, & que tout le Ciel est atentif avec un respet infini à cet adorable Mistere, y assistent sans atention & sans respet, abandonnent leurs yeux de tous côtez, s'oublient même jusques à causer & à s'entretenir avec les creatures mortelles, & s'y comportent justement comme pourroient faire des Payens & des Idolâtres qui n'ont ni foi ni sentiment de nos Misteres? C'est, Mirjamie, ce qui me perce le cœur; c'est à quoi je ne saurois penser qu'avec indignation; & j'estime qu'il faut être peu sensible à l'honeur de Dieu pour avoir d'autres sentimens.

Voilà les deux manquemens que l'on ne sauroit assez deplorer dans une infinité de Chrétiens à l'égard de ce divin Sacrifice, la negligence & l'irre-

verence, l'oubli & l'indevotion : n'y assister que rarement, & y assister sans devotion. Nous avons des obligations infinies à Dieu pour une infinité de graces. Nous sommes coupables d'une infinité de crimes. Nous dependons necessairement des bienfaits du Pere des misericordes, nous en sommes continuelement dans le besoin : Quel aveuglement extreme n'est-ce donc pas, de ne pas assister tous les jours à la sainte Messe, pour nous prevaloir du Sacrifice du corps & du sang de Jesus-Christ, par lequel nous pouvons si heureusement, par un éfet admirable de l'infinie bonté de Dieu, satisfaire à tous ses devoirs? Pourquoi manquer un seul jour d'ofrir au Pere Eternel ce Sacrifice qui lui est si agreable, en reconnoissance de toutes les graces & de tous les biens que nous avons reçus & que nous recevons continuelement de sa bonté? en satisfaction de tous nos pechez, & pour obtenir les graces qui nous sont necessaires pour nous & pour les autres? Pourquoi nous priver d'un si facile moyen de nous unir avec Dieu, & de nous

rapeler tous les jours le ſouvenir de la Paſſion & de la mort de nôtre Seigneur Jesus-Christ par l'atention au Sacrifice adorable qui en eſt une ſi parfaite repreſentation ?

La negligence de vôtre vie paſſée à l'égard de cet auguſteMiſtere vous doit être, Mirjamie, un grand ſujet de douleur : & l'amour de nôtre adorable Sauveur, le ſouvenir qui vous doit être cher de ſa Paſſion & de ſa mort, & la conſideration des graces & des benedictions qu'il a plû à Dieu d'atacher à ce Sacrifice, ne vous permetront plus à l'avenir de tomber dans une ſi honteuſe & ſi criminele negligence.. Par ces reflexions vous ſurmonterez facilement avec la grace de Dieu la tentation de la pareſſe & celle des afaires : la tentation de la Pareſſe qui vous a ſi malheureuſement fait pluſieurs fois perdre la ſainte Meſſe, & la tentation des afaires dont le pretexte vous a ſouvent cauſé la même perte. L'experience vous fera comprendre la verité de ce ſaint Proverbe: *Tempus Miſſæ non minuit diurnum laborem*, c'eſt à dire que le tems qu'on

met à la Meſſe, ne vous manquera jamais pour les afaires ; & que c'eſt au contraire un bon moyen de paſſer heureuſement la journée, de réüſſir dans toutes les afaires, & d'éviter bien de malheurs, que d'entendre tous les jours pour le moins une Meſſe, & même pluſieurs ſi l'on peut, ſur tout quand on ſe rencontre aprés la Meſſe où l'on a aſſiſté, qu'il y en a d'autres commencées, car pourquoi ſe priver pour un petit demi quart d'heure, qu'il faudroit encore reſter à l'Egliſe, des benedictions qui coulent de ce divin Sacrifice ?

Je connois une perſonne qui a un tres-grand penchant pour le ſaint Sacrifice de la Meſſe ; elle ſouhaiteroit tous les jours d'aſſiſter, s'il lui étoit poſſible, à toutes les Meſſes qui ſe diſent dans toute la Chrétienté, & ne manque jamais tous les matins d'en faire la proteſtation à nôtre Seigneur & de le prier de lui faire part du merite & du fruit de toutes les Meſſes qui ſe diront ce jour-là, puiſqu'elle y aſſiſte à toutes de cœur & de volonté. Cette perſone entend tous les jours autant de

Messes qu'il lui est possible, & observe à toutes ces Messes ce que je vais dire.

Lorsque le Prêtre fait l'élevation du calice, aprés avoir adoré le Sang de nôtre Seigneur, elle éleve le cœur & les yeux au Ciel, avec ces paroles: Pere Eternel je vous ofre au nom de Jesus & de Marie avec ce precieux Calice mon inutile personne & tous les vivans & les trepassez recommandez à mes pauvres prieres. Elle prend garde à la Communion du Prêtre, & lorsqu'elle voit qu'il fait sur soi le signe de la Croix avec la sainte Hostie, elle se le fait de même avec la main, & prononce ces paroles: *Corpus Domini nostri* Jesu-Christi † *custodiat animam meam in vitam aeternam*: *Amen*: tâchant de s'atirer par le desir de son cœur le tres saint Sacrement. Elle en fait de même lorsqu'elle voit que le Prêtre se fait le signe de la Croix avec le Calice, & elle prononce ces paroles: *Sanguis Domini nostri* Jesu-Christi † *custodiat animam meam in vitam aeternam*: *Amen*. Elle tâche de communier par ce moyen spirituelement à toutes les Messes: car s'il n'est

permis

permis qu'aux ſeuls Prêtres de communier ſacramentalement ſous les deux eſpeces, perſonne ne peut vous empécher, Mirjamie, de quelque ſexe & condition que vous ſoyez, de communier ſpirituelement ſous l'une & l'autre eſpece, & je vous en ſuggere un moyen tres-devot & tres-aiſé. Cette perſonne obſerve encore fort exactement, lorſque le Prêtre eſt ſur le point de ſe tourner pour donner la benediction, elle tâche de la recevoir pour ſoi-même & pour quantité d'autres perſonnes avec ces paroles qu'elle prononce ſe faiſant le ſigne de la Croix: *Per te* MARIA, *benedicat nos & omnes noſtris infirmis orationibus commendatos, omnipotens Deus Pater & Filius & Spiritus Sanctus. Amen.* C'eſt à dire: Par vous ô MARIE le Pere, le Fils & le Saint Eſprit me beniſſe & toutes les perſonnes recommandées à mes pauvres prieres. Cette perſonne a tant de confiance à la ſainte Meſſe, que ſi quelque maladie ou quelque obſtacle inevitable l'en prive un jour, elle tâche de ſe mettre en priere dans la matinée, durant l'eſpace d'une Meſſe avec

intention d'y aſſiſter, afin de ſe recompenſer le mieux qu'elle peut d'une ſi grande perte.

C'eſt, Mirjamie, un des meilleurs conſeils que vous puiſſiez prendre que de vous afectioner à la ſainte Meſſe; non ſeulement pour y aſſiſter, mais encore pour y ſervir ſi vous êtes du ſexe propre. Par ce moyen vous coopererez au Sacrifice, vous y aurez meilleure part, par un emploi dont les Anges s'eſtimeroient infiniment honorez, & vous vous atirerez de grandes benedictions: car ſaint Bonaventure aſſure dans un excelent traité ſur la ſainte Meſſe, qu'une perſone afectionée à y ſervir, ne fera jamais mauvaiſe fin. Mais puiſque ce Sacrifice eſt éfectivement le même que celui de la Croix, n'eſt-il pas raiſonable d'y aſſiſter avec reſpet & avec devotion, de fermer les yeux à la terre & à toutes les creatures morteles, & de ſe ſouvenir enfin que l'on doit toûjours étre devant le tres-adorable Sacrement de l'Autel avec un reſpet infini, mais ſur tout pendant la celebration des divins Miſteres?

C'eſt ici, Mirjamie, un des plus riches endroits de l'imitation de la Mere de Dieu, laquelle n'a pas moins donné l'exemple de la devotion au tres-ſaint Sacrifice de la Meſſe que de toutes les autres vertus. Quel zele devoit-elle avoir pour ce Miſtere adorable, en cette vie, puiſque depuis qu'elle eſt au Ciel, elle en eſt deſcenduë quelque fois pour y aſſiſter. Voici une preuve de cette verité dans la vie de ſaint Henri, marquée au 19. de Juin, dans l'Hiſtoire des Saints par Laurent Surieux Chartreux.

Ce ſaint Empereur qui avec l'Imperatrice ſainte Cunegunde conſerva dans le mariage le ſacré treſor de la virginité, étoit extremement devot à la Mere de Dieu. Toutes les fois qu'il entroit dans Rome, où il faiſoit ſon ſejour ordinaire, il alloit paſſer ſeul en oraiſon la nuit de ſon arrivée, dans l'Egliſe apellée de *Sainte Marie Majeure*. En y entrant une nuit, il fut bien ſurpris d'y voir à l'Autel nôtre Seigneur revétu des ornemens de la ſainte Meſſe, & aſſiſté de ſaint Laurent & de ſaint Vincent qui devoient

lui servir de Diacre & de Soudiacre. La tres-sainte Vierge & quantité d'Anges en forme humaine étoient à genoux devant l'Autel. Les Anges entonnerent cet Introit. *Suscepimus Deus misericordiam tuam in medio templi tui* &c. Quand on fut à ces paroles: *justitiâ plena est dextera tua* : qui signifient : vos mains sont pleines d'œuvres justes : nôtre Seigneur, la tres-sainte Vierge & tous les autres regarderent saint Henri & lui tendirent la main. Aprés qu'on eut chanté l'Evangile, nôtre Seigneur, sa tres-sainte Mere, saint Laurent, saint Vincent & les Anges baiserent le Missel, qui fut aussi porté à S. Henri qui se tenoit au fond de l'Eglise avec le respet & l'admiration que vous pouvez penser;& qui lui fut presenté par le commandement de la tres-sainte Vierge, qui dit à l'Ange qui le portoit : *Allez donner le baiser de paix à celui dont la Virginité me plait*. Pendant que le Saint recevoit cette grace, l'Ange qui lui fit baiser le livre, le frapa comme un autre Jacob à la cuisse en lui disant : *Ceci vous servira de memorial de l'amour que Dieu*

& sa sainte Mere vous portent, à cause de vôtre chasteté : & il resta toute sa vie un peu boiteux de ce favorable coup.

Que la chasteté, que la virginité plait à JESUS-CHRIST & à la tres-sainte Vierge. Un Empereur la prefere au bien que tous les Princes desirent avec tant de passion, d'avoir des enfans pour succeder à leur couronne. Il consacre avec son épouse également chaste, le mariage par le vœu de virginité. O Dieu que cette conduite plait à nôtre Seigneur & à sa divine Mere, ils descendent visiblement du Ciel en terre pour honorer par le Sacrifice de nôtre Redemption, le sacrifice de la virginité.

Il n'est rien de plus celebre dans l'Espagne que l'histoire de saint Ildefonse Archevéque de Tolede écrite par le même Surius. La Mere de Dieu de qui ce Saint avoit soutenu la Virginité perpetuele contre quelques heretiques de son tems, se fit voir à lui, & lui donna une chasuble blanche. *Recevez*, lui dit-elle, *ce present que je vous ai aporté du tresor de mon Fils, comme un gage de la complaisance que*

[illegible] de vos [illegible], il [...]
[illegible] à [illegible] de [illegible] [...]
[illegible], & par [illegible] avec [...]
[illegible] [illegible] [illegible] qu'[...]
[illegible].

Avancement de l[a] [...]
Dévotion [illegible], on [...]
que l'Ame avant la [...]
[illegible] s'y prepare [...]
par [illegible] : 1. L'[...]
de la très-Sainte Vierge. 2. [...]
[illegible] de l'[illegible]. 3. L[...]
[illegible]. 4. Les [illegible] d[...]
les délices de la pureté. 5. [...]
d'amour & de confiance: [...]
[illegible] on a fait quelque peu [...]
[illegible] de lecture sur la P[...]
de Seigneur, on trouvera [...]
un très-excellent moyen [...]
[illegible] à son amour & une [...]
[illegible] dispositions pour [...]
[illegible] Sacrement, c'est ce [...]
que Saint Bonaventure [...]
que par ce moyen [illegible] au [...]
[illegible] dans les douceurs [...]
[illegible].

L'entrée de vôtre prog[...]
[illegible] utilement par une [...]

rmi les Anges, &
ier d'y être vous-
devotion. Fermez
r, & vos yeux aux
Banissez de vôtre
la terre; & ne
que des Misteres
cieres. En un mot
à autant de Mes-
ez, avec silence,
ention & avec fer-
obstacles réels &
ront le moyen d'y
ur le moins cette
de la reparer par
tion d'esprit à nô-
ne sincere protes-
aisir, & par l'ins-
orable Sauveur, de
participer au fruit
qui se celebrent
l'Eglise.

nôtre Dame.

ere de Dieu vous
mie, une afection
sses que l'on apelle

j'ai pour la pureté de vôtre ame & de vôtre corps, & une recompense du zele avec lequel vous avez défendu l'honneur de ma virginité contre les calomnies de mes énemis : & lui mettant elle-même la chasuble, elle le chargea de s'en servir aux fêtes de son Fils & aux siennes. Ce sont là, Mirjamie, des preuves bien illustres de la veneration que la Mere de Dieu a pour le divin Sacrifice du corps & du sang precieux de son Fils, & des motifs bien pressants de nous y afectionner & de faire à l'avenir tout nôtre possible pour reparer l'indevotion de vôtre vie passée.

Croyez-moi, Mirjamie, afectionnez-vous à la sainte Messe, & ne vous privez aucun jour par vôtre paresse, ni par un leger pretexte d'afaires, des graces inestimables de ce divin Sacrifice. Ne vous en privez pas non plus par une maniere d'y assister indevote & peu chrétienne. N'y soyez jamais qu'à deux genoux, si quelque indisposition ne vous contraint d'y assister en autre posture. Souvenez-vous de cette verité, que durant cet auguste

Miſtere vous êtes parmi les Anges, & que vous devez tâcher d'y être vous-même un Ange en devotion. Fermez pour lors vôtre cœur, & vos yeux aux creatures morteles. Baniſſez de vôtre eſprit les afaires de la terre; & ne vous ocupez alors que des Miſteres du Ciel & de vos prieres. En un mot aſſiſtez tous les jours à autant de Meſſes que vous pourrez, avec ſilence, avec reſpect, avec atention & avec ferveur. Et lorſque des obſtacles réels & inévitables vous ôteront le moyen d'y aſſiſter, regretez pour le moins cette perte, & tâchez de la reparer par quelque petite élevation d'eſprit à nôtre Seigneur, par une ſincere proteſtation de vôtre déplaiſir, & par l'inſtante priere à cet adorable Sauveur, de vouloir vous faire participer au fruit de toutes les Meſſes qui ſe celebrent ce jour là dans toute l'Egliſe.

Les Meſſes de nôtre Dame.

L'Amour de la Mere de Dieu vous donnera, Mirjamie, une afection particuliere aux Meſſes que l'on apelle

de nôtre Dame, ou *de Beata*. Elles sont bien quant à ce qui est de l'essence du Sacrifice, les mêmes que toutes les autres Messes, mais il y est fait particulierement mention des Misteres qui la concernent, elle y est particulierement honorée. Si vous êtes Prêtre, Mirjamie, vous donnerez à la tres-sainte Vierge une preuve qui lui sera fort agreable de vôtre atachement à son service par la celebration des Messes qui la regardent particulierement, aussi souvent que les reglemens du Missel vous le permettront; & si vous n'êtes pas Prêtre, par le zele d'en faire dire autant qu'il vous sera possible. Que ce soit un excelent moyen d'honorer la Mere de Dieu, & de lui plaire, en voici la preuve dans un cas merveilleux arrivé à saint Thomas Archevêque de Cantorbie.*

Un Prêtre de ce Diocese fort simple & ignorant fut denoncé au saint Archevéque sur ce qu'il ne disoit jamais d'autre Messe que de nôtre Dame, parce qu'éfectivement il n'en savoit point d'autre, & avoit-il encore

* Balinghen in calendar. Deip. 29. Decemb.

avec assez de peine apris à dire celle-là. Ce bon Prêtre afligé de la défense qui lui fut faite par son Prelat, de plus celebrer, va porter ses larmes & sa plainte à la Mere de Dieu. Elle lui parle par la bouche de l'image devant laquelle il étoit prosterné : Alez, lui dit-elle, vous presenter de ma part à l'Archevéque, & lui dire que mon intention est qu'il vous remette en vôtre premier état. M'en voudra-t-il croire, Madame ? répond le Prêtre. Alez lui dire, repliqua la Mere de Dieu, que celle qui lui aida Samedi dernier à refaire le cilice qu'il prend tous les Samedis, & qui le tenoit d'un bout pendant qu'il en racommodoit les mailles, vous a parlé. Je vous laisse à penser, s'il lui en falut d'avantage pour être crû. Faites comme vous avez accoûtumé, lui dit le saint Prelat, & dites tous les jours, Messe de nôtre Dame.

Il arriva préque la même chose à saint Fulbert Evêque de Chartres. Un bon Prêtre de cette fameuse Eglise consacrée à la Vierge Mere, long tems avant qu'elle ne fut au monde,

avec cette inscription, *Virgini paritura*: c'est à dire: *A la Vierge qui enfantera.*, ne savoit jamais dire d'autre Messe que celle qui commence par ces paroles: *Salve sancta Parens, &c.* qui est la Messe ordinaire de nôtre Dame. Le saint Prelat se crût obligé de le suspendre; mais la tres-sainte Vierge lui aparut durant le someil aussi réelement qu'autres fois un Ange avoit aparu à son Epoux S. Joseph; & lui commanda aprés une severe reprimande du mauvais traitement qu'il avoit fait à son Chapelain; de le remettre dans sa premiere liberté.

L'ame d'Ulpho defunt mari de sainte Brigite vint par la permission de Dieu implorer visiblement les éfets de sa charité pour le soulagement des crueles peines qu'elle enduroit dans les flammes du Purgatoire, & lui dit que pour l'en délivrer entierement, il sufisoit de lui faire dire cent Messes de nôtre Dame. Qu'est-ce à dire qu'une ame du Purgatoire demande des Messes de nôtre Dame? est-ce que des Messes des Morts ne lui auroient pas été plus utiles? Il y a lieu de croire que non, puisqu'elle en demande de

nôtre Dame. Je vous ai dit ailleurs, Mirjamie, qu'un Religieux decedé en odeur de sainteté, avoit avant que de mourir, prié un de ses amis, de lui dire des Messes de nôtre Dame au lieu de celles des Morts qu'il seroit obligé de lui dire. Et je suplie ici de tout mon cœur ceux qui selon les loix de mon Ordre, seront obligez de me dire des Messes aprés ma mort, & tous les autres qui voudront me faire cette grace, de vouloir satisfaire à ce devoir de charité par des Messes de nôtre Dame. Trop heureux si n'étant pas capable de rien faire pour son service pendant que je suis en vie, je pouvois aprés ma mort procurer en quelque maniere qu'elle fut honorée. Ne doutez nulement; Mirjamie, que l'afection à ces Messes, le zele d'en dire, d'en faire dire, & d'en entendre autant que l'on peut, ne soit fort agreable à Dieu, & que ce ne soit un des plus nobles éfets de la devotion qu'on a pour la tres-Sainte Vierge.

LE ZELE DES AUTELS.

L'Amour de nôtre adorable Sauveur inspire un grand zele pour les

Eglises les Autels & les Tabernacles où il est réelement jour & nuit & où il nous donne de si continueles & de si admirables marques de son infinie bonté. Qui est le Chrétien digne de ce nom, qui ne prefere JESUS-CHRIST à soi-même ? Voudriez-vous bien, Mirjamie, passer un jour sans lui en faire humblement la protestation ? Mais comment oserez-vous la lui faire, lorsque vous ne pourrez vous garantir dans le fond de vôtre conscience d'un reproche contraire ? Ce petit mot en passant s'adresse aux riches & non pas aux pauvres, sur tout à ceux qui peuvent ou qui doivent remedier à l'indecence deplorable que l'on voit en quantité d'Eglises particulierement à la campagne, aux villages, & même souvent dans les villes. Est-ce JESUS-CHRIST ? Grands de la terre, que vous preferez à vous, ou est ce vous-même que vous preferez à JESUS-CHRIST ? Vous avez beau garder le silence ; vos Palais & les Palais de JESUS-CHRIST, les habits de vos valets, & les ornemens des Autels & des Prêtres répondent pour vous.

C'eſt à l'heure de la mort que vous entendrez la terrible réponſe à laquelle vous faites maintenant la ſourde oreille, tandis que le toit les murailles & le pavé des Egliſes crient vengeance devant Dieu; & que l'indecence & la pauvreté criminele des tabernacles des Autels & des ornemens, inſtruiſent vôtre procez au tribunal du Juge des vivans & des morts, où vous trouverez en reſerve les treſors d'ire, pour vous parler le langage de l'Apôtre, que vous amaſſez maintenant: *Theſauriſas tibi iram in die iræ.* Il n'eſt pas queſtion de tant examiner ici ce qu'à la rigueur nous ſommes ou ne ſommes pas obligez de faire. Ce ne ſont pas là les loix de l'amour. Voyons, ſi nous avons tant ſoit peu d'amour pour nôtre adorable Maître; voyons, dis-je, ce que nous pouvons faire, du moins ſans nous beaucoup incommoder. Helas, ſi ce divin Sauveur n'avoit fait, & ne faiſoit pour nous, que ce à quoi il eſt obligé, que deviendrions-nous, où en ſerions-nous depuis bien d'années?

Si la pauvreté, Mirjamie,

s'opose à vôtre zele, ne laissez pas d'user de quelque petite liberalité envers les saints Autels selon qu'il vous sera possible. Quel plus heureux emploi sauriez-vous faire de vôtre bien ? quel plus grand honeur pourriez-vous souhaiter que de donner immediatement à nôtre Seigneur ! Il reçoit avec une bonté inconcevable jusques aux fleurs & aux Bouquets, & aux plus petites marques de nôtre bonne volonté. Mais si vos mains étoient capables de quelque ouvrage qui peut servir à l'Autel, qu'elles en seroient honorées !

La nape qui servit au dernier repas de nôtre Seigneur, sur laquele il institua le tres-saint Sacrement, étoit un ouvrage des mains de la tres-Sainte Vierge. L'auteur qui me l'aprend raporte pour preuve de cette agreable antiquité ces six vers qui furent faits par les premiers Chrétiens.

Hac in Mappa deposuit sua fercula, & artis

Novarin de Agno Eucharist. num. 459.

Pro pretio, MARIÆ *ſat mihi noſſe manum.*

Admirans aliquis textum admirabile ; dixit

De MARIÆ *eximia texuit arte manus.*

Quam bellè depingit acu ! quæ lilia nectit

In Chriſti veſtes ingenioſa manus !

C'eſt à dire,

La nape où le Sauveur en la derniere cene

Nous donna de ſon corps le gage precieux ;

Fait voir & admirer l'adreſſe ſouveraine

Des delicates mains de la Reine des Cieux.

Son éguïlle y peignit ces lis & ces ouvrages

Ces divers ornemens qui nous charment les yeux.

Leur artifice fait avoüer aux plus ſages

Que le genie & l'art ne ſauroit faire mieux.

N'eſt-il pas plus que probable ; que la tres - Sainte Vierge à qui les

ſecrets du cœur de ſon Fils ne furent jamais cachez, eut connoiſſance du deſſein qu'il avoit d'inſtituer cet adorable Sacrement? Et peut-on raiſonnablement douter, cette connoiſſance ſupoſée, qu'elle ne ſe fit un plaiſir extréme de preparer de ſes propres mains la nape qui devoit ſervir à ce grand Miſtere?

Tout ce qui a quelque raport avec le tres-divin Sacrement de l'Autel eſt l'objet de la veneration, & du reſpet de toutes les perſones qui aiment le Sauveur du monde, & ſa tres-aimable Mere. Par cette conſidération, mon glorieux Pere S. François nous exhorte dans ſon Teſtament à porter beaucoup de reſpet aux Prêtres. *Ce ſont*, dit-il, *mes Seigneurs & mes Maîtres parce que je diſcerne en eux le Fils de Dieu, & que je ne vois rien en ce monde de ce tres-haut Seigneur que ſon corps tres-ſaint & ſon ſang tres-precieux qu'ils conſacrent, qu'ils reçoivent, & qu'eux ſeuls diſtribuent aux Fideles.*

Grands du monde qui des Prêtres, faites vos domeſtiques vos œcono-

mes, & preſque vos valets, ne doutez pas que cette conduite n'ofence grandement Dieu. Vous lui arrachez du ſantuaire ſes oficiers qui doivent y être entierement apliquez. Vous êtes cauſe de leur déplorable diſſipation. Vous leur faites éteindre en eux même l'eſprit d'oraiſon qui doit être leur élement. Vous leur faites employer à vos afaires temporeles, le tems qu'ils doivent à celles du Pere celeſte à l'exemple de nôtre divin Sauveur. Vous leur derobez le tems de l'étude de l'Ecriture ſainte, & des autres Livres conformes à la ſainteté de leur état. Vous en faites des hommes de la terre, au lieu qu'ils ne doivent être que des hommes du Ciel. Vous leur faites deshonorer le caractere Sacerdotal, & prophaner une dignité en comparaiſon de laquelle celle des Anges n'eſt rien, une dignité qui aprés celle de la Mere de Dieu, l'emporte ſur toute autre. Il eſt écrit de Sainte Caterine de Sienne qu'elle baiſoit la trace des piés des Prêtres pour la reverence du divin Sacrifice qu'ils avoient ofert. L'Ange

qui reveloit à S. Jean Evangeliste les misteres de l'Apocalypse, ne voulut pas permetre qu'il se prosternât devant lui. *Vide ne feceris*, lui dit-il, gardez-vous bien de cela. C'est, disent les saints Docteurs, parce que S. Jean étoit Prêtre, & que cette dignité merite la veneration des Anges & des hommes.

Il est vrai que toutes les vertus doivent reluire dans les Prêtres: La pureté des divins misteres que Dieu a mis entre leurs mains les oblige à une pureté angelique. Ils distribuent le sang du Fils de Dieu, la charité chrétienne doit donc être l'ame de leur ame. Ils ont entre les mains toutes les richesses du Ciel, ils doivent donc être infiniment détachez des biens de la terre. L'humilité sur tout leur convient particulierement à raison de l'excelence de leur caractere & de leur dignité; ainsi que Marie superieure à toutes les Creatures, & Mere de Dieu, fut toûjours sur la terre l'humilité même, & qu'elle le sera éternelement dans le Ciel. Un Dieu tous les jours infiniment abaissé entre les

mains des Prêtres, leur eſt une grande leçon d'humilité. Ils doivent enfin être autant diſtinguez des Laïques par la ſainteté de leur vie, qu'ils le ſont par celle de leur caractere. Mais lors qu'ils viennent malheureuſement à s'oublier de leurs devoirs, leur déreglement peut-il juſtifier dans les autres perſonnes le manquement de reſpet à leur égard? Nulement. Ce ſont toûjours les oints du Seigneur; la ſainteté de leur caractere eſt toûjours la même; & la raiſon du reſpet qui leur eſt dû, ſubſiſte toûjours dans la majeſté des divins miſteres dont ils ſont les diſpenſateurs. En un mot la vraïe Devotion envers le tres-ſaint Sacrement atire neceſſairement la veneration, le reſpet & le zele pour tout ce qui a quelque raport à cet auguſte miſtere.

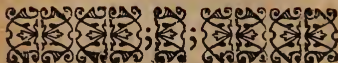
Quel plus ſaint mariage, ſauroit-on faire, Mirjamie, dans la vie ſpirituele, que celui de la Devotion au tres-ſaint Sacrement, & de la Devotion à la tres-Sainte Vierge? C'eſt le vrai moyen d'unir dans nos cœurs JESUS & MARIE qui ſont ſi unis en eux mê-

mes, & de participer à cette pretieuse union. C'est l'avis tres-salutaire qui fut autrefois donné par un grand Pape à une tres-devote Princesse. Le Cardinal Baronius le raporte dans le onziéme tome de ses Annales l'an 1074. Il parle du Pape Gregoire VII. & de la Comtesse Matilde. Cette vertueuse Dame avoit merité, par les grands services qu'elle avoit rendus à l'Eglise par sa liberalité envers le S. Siege, durant la persecution d'un Empereur Schismatique, les soins particuliers que ce saint Pape prenoit de sa conduite spirituele. Il l'exhorte principalement dans une de ses lettres, dont les paroles, dit Baronius, sont toutes de fin or, *aurea planè verba*; à deux choses: à la devotion envers le tres-saint Sacrement, & envers la Mere de Dieu: à la frequente Communion, & à la confiance dans tous ses besoins aux bontez de la tres-Sainte Vierge. Il lui commande dans cette lettre dattée du 16. de Fevrier 1074. de se souvenir de l'avis qu'il lui a, dit-il, donné dans une autre, & qu'il lui reïtere dans celle-là, de s'armer contre les

énemis de ſon ſalut, principalement de la frequente Communion, & du recours aſſidu à la protection de la Mere de Dieu. *Inter cætera*, lui dit-il, *quæ tibi contra Principem mundi, arma Deo favente contuli, quod potiſſimum eſt, ut corpus Dominicum frequenter acciperes præcepi..... De Matre verò Domini cui te principaliter commiſi ac committo, & numquam committere, quò uſque illam videamus, omittam.... hoc procul dubio teneas quia quantò altior & melior & ſanctior eſt omni Matre, & dulcior circa converſos peccatores, &c.*

Leçon digne d'un Pape dont la vie fut tres-ſainte & la mort honorée de miracles, comme écrit Baronius l'an 1085. car à quoi peut aboutir une grande devotion envers le tres-ſaint Sacrement, & envers la Mere de Dieu qu'à une ſainte & heureuſe fin? Et par où plus heureuſement que par cette inſtruction pourroit finir la ſeconde Partie de ce Livre?

A JESUS *&* MARIE *mon ame ſoit unie.*



TABLE

De ce premier Tome.

PREMIERE PARTIE.

LES motifs de la Devotion envers la Mere de Dieu, & les pratiques pour se devoüer à son service.

SECONDE PARTIE.

L'Imitation des vertus de la Mere de Dieu.

Fin de la Table du premier Tome.

Fautes d'Impression.

Page 27. ligne 12. originale, *lisez*, originele.

Page 47. ligne 12. pour, *lisez*, par.

Page 105. ligne 11. ô ma chere, *éfacez* ma chere.

Page 559. ligne 25. de la part, *lisez*, de la plûpart.